This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

36.
703.

OEUVRES

DE C. SOLLIUS

APOLLINARIS SIDONIUS,

TRADUITES EN FRANÇAIS

AVEC LE TEXTE EN REGARD ET DES NOTES,

PAR

J.-F. Grégoire et F.-L. Collombet.

« Sidonius est pour nos Gaulois le César
et le Tacite du moyen âge. »
Ch. Nodier, *Bibliothèque sacrée.*

TOME SECOND.

BODLEIANA BIBLIOTHECA

A LYON,
CHEZ M.-P. RUSAND, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,
Grande rue Mercière, n. 26.

A PARIS,
CHEZ POUSSIELGUE-RUSAND, LIBRAIRE,
Rue Haute-Feuille, n. 9.

1836.

7.D3.

103.

LETTRES.

CAII SOLLII

APOLLINARIS SIDONII

EPISTOLÆ.

LIBER QUINTUS.

EPISTOLA I.

SIDONIUS PETRONIO SUO SALUTEM.

Audio quod lectitandis epistolis meis voluptuosam patientiam impendas. Magnum hoc est et litterarum viro convenientissimum, cum studiis ipse maximis polleas, ea et in aliis etiam minima complecti. Sed ex hoc ipso consummatissima tibi gloria reponderatur; nam satis eminet meritis ingenii proprii qui fuerit fautor alieni.

Commendo Vindicium necessarium meum, virum religiosum, et leviticæ dignitati, quam nuper in-

CAIUS SOLLIUS

APOLLINARIS SIDONIUS.

LETTRES.

LIVRE CINQUIÈME.

LETTRE I.

SIDONIUS A SON CHER PETRONIUS, SALUT.

J'APPRENDS que tu mets beaucoup de plaisir et de temps à lire mes lettres. C'est une chose admirable et bien digne d'un homme de lettres aussi distingué que toi, de ne point dédaigner dans les autres même ce qu'il y a de plus petit. C'est aussi là ce qui fait ta plus grande gloire; car on brille assez par son propre talent, quand on favorise celui d'autrui.

Je te recommande Vindicius mon ami, personnage religieux, et bien fait pour la dignité lévitique à laquelle

deptus est, accommodatissimum; cui meis e pugillaribus transferre quæ jusseras non vacans, per quam provinciam fuit, hic vobis aliquid næniarum munusculi vice detulit; quanquam, quæ tua sanctitas, semper grandia litteras nostras præmia putes.

Interea necessitatem præfati portitoris insinuo, quem traxit isto negotii oborti bipartita conditio. Siquidem hac definitione perrexit ut aut ineat litem, aut adeat hæreditatem. Nam patrueli paterno cælibi intestatoque defuncto, per agnationis prærogativam succedere parat, nisi tamen cœptis factiosa vis obviet. Contra quas tamen cunctas difficultates solus, post opem Christi, supplici tuo sufficis, cujus confido quod si meruerit persona gratiam, consequetur causa victoriam. Vale.

EPISTOLA II.

SIDONIUS NYMPHIDIO SUO SALUTEM.

Librum de statu animæ tribus voluminibus illustrem Mamertus Claudianus peritissimus christianorum philosophus, et quorumlibet primus eruditorum, totis sectatæ philosophiæ membris, artibus

il vient d'être élevé. N'ayant pas le loisir de te porter ce que tu m'avais demandé de mes tablettes, vu les affaires dont il était chargé, il te remettra du moins, en guise de présent, quelques bagatelles. Au reste, avec la politesse qui te caractérise, tu veux bien toujours regarder mes lettres comme des dons pleins d'importance.

En attendant, je te recommande le porteur qu'une affaire pressante conduit dans ta ville. Il s'y rend avec le double but, ou de commencer un procès, ou de recueillir un héritage; car il doit, par la prérogative de la parenté, succéder à un oncle paternel mort célibataire et sans avoir fait de testament, à moins toutefois qu'une intrigue violente ne vienne traverser son entreprise. Mais, contre tous les obstacles, tu peux seul, après le secours du Christ, suffire à ton suppliant, et je ne doute pas que si sa personne trouve grâce auprès de toi, sa cause ne soit victorieuse. Adieu.

LETTRE II.

SIDONIUS A SON CHER NYMPHIDIUS, SALUT.

Mamertus Claudianus, le plus habile philosophe des chrétiens, le premier de tous les savans, a pris soin d'enrichir et d'orner de tous les membres, de toutes les parties, de tous les secrets de la philosophie profane,

partibusque comere et excolere curavit, novem quas vocant Musas, disciplinas aperiens esse, non feminas. Namque in paginis ejus vigilax lector inveniet veriora nomina Camœnarum quæ propriam de se sibi pariunt nuncupationem. Illic enim et grammatica dividit, et oratoria declamat, et arithmetica numerat, et geometrica metitur, et musica ponderat, et dialectica disputat, et astrologia prænoscit, et architectonica struit, et metrica modulatur. Hujus lectionis novitate lætatus excitatusque maturitate, raptim recensendam transferendamque, ut videras, petisti, ut petieras, impetrasti sub sponsione citæ redhibitionis. Nec me falli, nec te fallere decet. Tempus est commodata restitui, quia liber ipse si placuit, debuit exhibere satietatem; si displicuit, debuit movere fastidium. Tu autem, quidquid illud est, fidem tuam celeriter absolve; ne si repetitum libellum serius reddere paras, membranas potius videaris amare quam litteras. Vale.

EPISTOLA III.

SIDONIUS APOLLINARI SUO SALUTEM.

Par erat quidem garrulitatem nostram silentii vestri talione frenari. Sed quoniam perfecta dilectio non tam debet recolere quid officiorum solvat,

un livre remarquable *sur la Nature de l'ame*, et en trois volumes, où il prouve que les neuf Muses ne sont point des femmes, mais les sciences personnifiées. Car, dans ses pages, un lecteur attentif trouvera les noms véritables des Muses qui se donnent à elles-mêmes leur dénomination réelle. Ici, en effet, la grammaire divise, l'art oratoire déclame, l'arithmétique nombre, la géométrie mesure, la musique pèse, la dialectique dispute, l'astrologie devine, l'architecture construit, et la poésie module. Charmé de la nouveauté de ce livre, émerveillé d'un sujet si profond, dès que tu l'eus vu, tu me demandas à l'examiner à la hâte, et tu l'obtins à condition que tu le rendrais promptement. Il ne convient ni que je sois trompé, ni que tu me trompes. C'est temps de rendre ce que je t'ai prêté; car si le livre a pu te plaire, tu dois le connaître assez; s'il t'a déplu, tu dois en être dégoûté. Quoi qu'il en soit, hâte-toi de tenir ta parole, de crainte qu'en rendant trop tard le livre redemandé, tu ne sembles aimer plutôt les membranes que les lettres. Adieu.

LETTRE III.

SIDONIUS A SON CHER APOLLINARIS, SALUT.

Il était juste, sans doute, de mettre un frein à mon importun babil, en gardant le silence. Mais, comme l'amitié parfaite doit moins se rappeler ce qu'elle rend

quam meminisse quid debeat, etiam nunc laxatis verecundiæ habenis obsequium alloquii impudentis iteramus. Cujus improbitas vel hinc maxime dignoscitur, quod tacetis. Ergo ne quid tempore hostilitatis ageretis, frater, nosse non merui? Dissimulastis trepido pro vobis amico vel securitatem prodere vel timorem? Quid est aliud si requirenti tuas supprimis actiones, quam suspicari eum, qui tui sollicitus existat, aut certe non gavisurum compertis prosperis, aut tristem, si diversa cesserint, non futurum? Facessat hæc a bonis moribus impietatis opinio, et a candore suo vera caritas nævum tam miseræ suspicionis eliminet. Namque, ut Crispus noster affirmat, *idem velle atque idem nolle, ea demum firma amicitia est.* Interea si vel vos valetis, bene est. Ego autem infelicis conscientiæ mole depressus, vi febrium nuper extremum salutis accessi, utpote cui indignissimo tantæ professionis pondus impactum est, qui miser ante compulsus docere quam discere, et ante præsumens bonum prædicare quam facere, tanquam sterilis arbor, cum non habeam opera pro pomis, spargo verba pro foliis.

Quod restat, orate ut operæ pretium sit, quod ab inferna propemodum sede remeavimus, ne si in præteritis criminibus manserimus, incipiat ad animæ potius mortem pertinere quod vivimus. Ecce quod agimus, indicamus; ecce adhuc quid agatis, inquirimus. Fit a nostra parte quod pium est, vos

de bons offices, que se souvenir de ce dont elle est redevable, je viens encore, lâchant la bride à toute retenue, vous réitérer sans pudeur un hommage de lettres: ce qui prouve le mieux l'inconvenance de ma conduite, c'est que vous vous taisez. Quoi donc ! ce que vous faisiez en temps de guerre, n'ai-je pas mérité, mon frère, de le connaître ? Avez-vous redouté de faire part ou de votre sécurité, ou de vos craintes, à un ami qui tremble pour vous ? Qu'est-ce autre chose, si l'on cache ses actions à celui qui demande à les connaître, que s'imaginer qu'un homme plein de sollicitude pour vous, ou ne se réjouira pas en apprenant vos succès, ou ne s'attristera pas de vos revers ? Que cette pensée impie n'aille pas ternir un beau caractère, et que la véritable amitié chasse loin de sa franchise la flétrissure d'une si indigne opinion. Car, ainsi que l'affirme notre Crispus : *S'accorder sur ce qu'on veut et sur ce qu'on ne veut pas, voilà ce qui caractérise une solide amitié.* En attendant, si vous vous portez bien, j'en suis ravi ; quant à moi, accablé sous le poids d'une malheureuse conscience, j'ai été conduit par une fièvre violente aux portes du tombeau. Malgré mon indignité, on m'a imposé le fardeau d'une profession sublime, à moi malheureux, qui, forcé d'enseigner avant d'avoir appris, et osant prêcher le bien avant de le pratiquer, suis semblable à un arbre stérile, et qui, n'ayant pas des œuvres pour fruits, ne donne que des paroles pour feuilles.

Il me reste maintenant à vous demander d'obtenir par vos prières qu'il me soit profitable d'être revenu du séjour infernal, en quelque sorte, de peur que, si je persévère dans mes crimes passés, la vie qui m'a été donnée ne soit plutôt la mort de mon ame. Voilà que nous vous avons fait part de ce que nous faisons ; voilà encore que nous demandons à savoir ce que vous faites. Nous

deinceps facite quod videtur. Illud sane velut atticas leges ita ære credite incisum, nos, sub ope Christi, nunquam admissuros amoris terminum, cujus studuimus fundare principium. Vale.

EPISTOLA IV.

SIDONIUS SIMPLICIO SUO SALUTEM.

Quod non recepi scripta, qui miseram, imputo amicitiæ, sed deputo plus pudori. Nam, nisi præter æquum autumo, ut salutatio mihi debita dissimularetur, non illud contumacia, sed verecundia fuit. At si ulterius paginæ garrienti forem claudis, pessulum opponis, quieti quidem tuæ non invitus indulgeo, sed non procul a te reos meos inventurum me esse denuntio. Nam totam silentii vestri invidiam verti non injurium est ad superbiam filiorum, qui se diligi sentientes quoddam patiuntur de nostra sedulitate fastidium; quos monere pro patria auctoritate debetis, ut contractæ apud nos offensæ amaritudinem politis affatibus dulcare non desinant. Vale.

accomplissons, nous, un devoir pieux; vous, maintenant, faites ce que bon vous semble. Croyez-le, c'est une chose gravée, comme les lois attiques, sur l'airain, que nous ne mettrons jamais de bornes, avec le secours du Christ, à une amitié dont nous nous sommes efforcés de jeter les fondemens. Adieu.

LETTRE IV.

SIDONIUS A SON CHER SIMPLICIUS, SALUT.

Si je n'ai point reçu de réponse, moi qui t'avais écrit, j'en accuse l'amitié, mais bien plus encore la retenue; car, à moins que je ne me trompe, si tu m'as refusé des salutations qui me sont dues, c'est l'effet, non point de l'opiniâtreté, mais de la réserve. Toutefois, si tu fermes encore la porte à ma page causeuse, si tu lui opposes le verrou, c'est sans doute malgré moi que je ne trouble pas ton repos; mais, je te le déclare, je saurai trouver mes coupables non loin de toi. Car, tout ce qu'il y a d'odieux dans votre silence, je puis à bon droit le rejeter sur l'orgueil de vos fils qui, se sentant aimés, éprouvent une sorte de dégoût à la vue de nos empressemens. Vous devez, en vertu de l'autorité paternelle, leur faire entendre qu'ils sont dans l'obligation d'adoucir sans cesse, par l'amabilité de leurs discours, l'amertume de l'offense dont ils sont coupables envers moi. Adieu.

EPISTOLA V.

SIDONIUS SYAGRIO SUO SALUTEM.

Cum sis consulis pronepos, idque per virilem successionem, quanquam id ad causam subjiciendam minus attinet, cum sis igitur e semine poetæ, cui procul dubio statuas dederant litteræ, si trabeæ non dedissent, quod etiam nunc auctoris culta versibus verba testantur, a quo studia posterorum, ne parum quidem, quippe in hac parte, degeneraverunt, immane narratu est, quantum stupeam sermonis te germanici notitiam tanta facilitate rapuisse. Atqui pueritiam tuam competenter scholis liberalibus memini imbutam, et sæpenumero acriter eloquenterque declamasse coram oratore satis habeo compertum. Atque hæc cum ita sint, velim dicas unde subito hauserunt pectora tua euphoniam gentis alienæ, ut modo mihi post ferulas lectionis Maronianæ, postque desudatam varicosi Arpinatis opulentiam loquacitatemque, quasi de hilario vetere novus falco prorumpas? Æstimari minime potest, quanto mihi cæterisque sit risui, quoties audio, quod te præsente formidet facere linguæ suæ bar-

LETTRE V.

SIDONIUS A SON CHER SYAGRIUS, SALUT.

Comme tu es en ligne masculine petit-fils d'un consul, puis, ce qui va mieux encore à notre sujet, du sang d'un poète à qui, sans doute, les lettres auraient élevé des statues, si les *trabées* ne lui en avaient fait élever déjà (et cette gloire d'auteur dans un genre où sa postérité ne lui est pas inférieure, se trouve attestée aujourd'hui même par les beaux vers qui nous restent de lui), je ne saurais vraiment dire combien je suis étonné de la facilité avec laquelle tu as appris la langue germanique. Je me rappelle tout le soin que l'on a mis à façonner ton enfance aux belles-lettres, et je sais que bien des fois, devant le maître qui t'enseignait l'art oratoire, tu as déclamé avec une chaleureuse éloquence. Or, puisqu'il en est ainsi, dis-moi, je te prie, comment tu as saisi si vite l'accent d'une langue étrangère; en sorte que, après avoir fait une étude spéciale de Virgile, après avoir essayé d'atteindre à la richesse et à l'abondance de l'orateur d'Arpinum, tu prends l'essor, semblable à un jeune faucon qui s'élance de son ancienne demeure? Tu ne saurais croire combien nous rions, moi et les autres amis, toutes les fois que nous apprenons qu'un barbare craint de faire, en ta présence, un barbarisme

barus barbarismum. Adstupet tibi epistolas interpretanti curva Germanorum senectus, et negotiis mutuis arbitrum te disceptatoremque desumit. Novus Burgundionum Solon in legibus disserendis, novus Amphion in citharis, sed tricordibus temperandis, amaris, frequentaris, expeteris, oblectas, eligeris, adhiberis, decernis, audiris. Et quanquam æque corporibus ac sensu rigidi sint indolatilesque, amplectuntur in te pariter et discunt sermonem patrium, cor latinum.

Restat hoc unum, vir facetissime, ut nihilo segnius, vel cum vacabit aliquid lectioni operis impendas, custodiasque hoc, prout es elegantissimus, temperamentum, ut ista tibi lingua teneatur, ne ridearis; illa exerceatur, ut rideas. Vale.

EPISTOLA VI.

SIDONIUS APOLLINARI SUO SALUTEM.

Cum primum æstas decessit autumno, et Arvernorum timor potuit aliquantisper ratione temporis temperari, Viennam veni, ubi Thaumastum germanum tuum, quem pro jure vel sanguinis, vel ætatis,

dans sa langue. Les vieillards germains sont étonnés en te voyant interpréter leurs lettres ; ils te prennent pour arbitre et conciliateur dans leurs différends ; tu es le Solon des Burgundes pour éclaircir leurs lois ; tu es un nouvel Amphion pour manier la cithare à trois cordes ; on t'aime, on te fréquente, on te recherche, tu fais les délices de tout le monde ; on te prend pour médiateur ; on te choisit pour juge ; tu décides, et tu es écouté. Et quoiqu'ils aient le corps et l'esprit aussi grossiers, aussi peu façonnables, ils apprennent de toi à mieux parler leur propre langue, à porter un cœur romain.

Une dernière chose : toi, qui as si bien le secret de plaire, n'oublie pas de donner à la lecture tes momens de loisir, et, poli comme tu l'es, fais toujours en sorte de posséder parfaitement la langue germanique, pour ne pas prêter à rire ; de cultiver la langue maternelle, pour avoir à rire. Adieu.

LETTRE VI.

SIDONIUS A SON CHER APOLLLINARIS, SALUT.

Quand l'été faisait place à l'automne, quand l'approche de la mauvaise saison pouvait modérer un peu la crainte des Arvernes, je m'étais rendu à Vienne, où j'ai trouvé dans la plus grande tristesse Thaumastus ton père, que j'aime et respecte infiniment à cause de son

reverenda familiaritate complector, mœstissimum inveni. Qui quanquam recenti cælibatu granditer afficiebatur, pro te tamen parum minus anxius erat: timebat enim verebaturque, ne quam tibi calumniam turbo barbaricus, aut militaris concinnaret improbitas. Namque confirmat magistro militum Chilperico victoriosissimo viro, relatu venenato quorumpiam sceleratorum fuisse secreto insusurratum tuo præcipue machinatu oppidum Vasionense partibus novi principis applicari. Si quid hinc tibi tuisque suspicionis incutitur, raptim doce recursu familiarium paginarum, ne vobis sollicitudinis aut præsentiæ meæ opportunitas pereat. Curæ mihi peculiariter erit, si quid tamen cavendum existimabis, ut te faciat aut gratia impetrata securum, aut explorata iracundia cautiorem. Vale.

EPISTOLA VII.

SIDONIUS THAUMASTO SUO SALUTEM.

Indagavimus tandem, qui apud Tetrarcham nostrum germani tui, et e diverso partium, novi principis amicitias criminarentur, si tamen fidam sodalium sagacitatem clandestina delatorum non fefellere

âge et du sang qui nous unit. Quoique fort affligé de la perte récente de son épouse, il ne laissait pas d'être assez inquiet sur ton compte : car il craignait, il appréhendait que la haine des Barbares ou la méchanceté des courtisans ne tramât contre toi quelque calomnie. D'après le rapport envenimé de certains scélérats, on a, dit-il, murmuré secrètement à Chilpéric, maître de la milice, guerrier si heureux, que c'est principalement par tes menées que la ville de Vaison embrasse le parti du nouveau prince. Si tu as quelque chose à craindre à cet égard, ou pour toi ou pour les tiens, hâte-toi de m'en informer par une prochaine lettre, afin que mon zèle ou ma présence dans ces lieux ne vous soit pas inutile. L'objet spécial de mes soins, ce sera, supposé toutefois que tu aies quelque chose à craindre, de te rendre la sécurité, en obtenant ta grâce, ou de te faire tenir sur tes gardes, si je m'aperçois que le prince est irrité. Adieu.

LETTRE VII.

SIDONIUS A SON CHER THAUMASTUS, SALUT.

Nous avons découvert, enfin, ceux qui accusaient auprès de notre Tétrarque ton frère, et en même temps les partisans du nouveau prince, si toutefois les pas clandestins des délateurs n'ont point mis en défaut la sagacité

vestigia. Hi nimirum sunt, ut idem coram positus audisti, quos se jamdudum perpeti inter clementiores Barbaros Gallia gemit. Hi sunt quos timent, etiam qui timentur. Hi sunt quos hæc peculiariter provincia manet inferre calumnias, deferre personas, afferre minas, auferre substantias. Hi sunt quorum laudari audis in otio occupationes, in pace prædas, inter arma fugas, inter vina victorias. Hi sunt qui causas morantur adhibiti, impediunt prætermissi, fastidiunt admoniti, obliviscuntur locupletati. Hi sunt qui emunt lites, vendunt intercessiones, deputant arbitros, judicanda dictant, dictata convellunt, attrahunt litigaturos, protrahunt audiendos, trahunt addictos, retrahunt transigentes. Hi sunt quos si petas, etiam nullo adversante, beneficium, piget promittere, pudet negare, pœnitet præstitisse. Hi sunt quorum comparationi digitum tollerent Narcissus, Asiaticus, Massa, Marcellus, Carus, Parthenius, Licinius et Pallas. Hi sunt qui invident tunicatis otia, stipendia paludatis, viatica veredariis, mercatoribus nundinas, munuscula legatis, portoria quadruplatoribus, prædia provincialibus, flamonia municipibus, arcariis pondera, mensuras allectis, salaria tabulariis, dispositiones numerariis, prætorianis sportulas, civitatibus inducias, vectigalia publicanis, reverentiam clericis, originem nobilibus, consessum prioribus, congressum æqualibus, cinctis jura, discinctis privilegia, scholas instituendis, mercedes instituentibus, litteras institutis. Hi sunt qui novis opibus ebrii, ut et minima cognoscas, per utendi intemperantiam,

dévouée de nos amis. Ces accusateurs, comme tu l'as entendu dire toi-même, sont des hommes odieux que la Gaule gémit depuis long-temps de voir au milieu des Barbares plus humains qu'eux. Ce sont ces hommes que redoutent ceux mêmes qui sont faits pour inspirer de la crainte. Ce sont ces hommes qui prennent pour occupation spéciale de répandre les calomnies, d'accuser les innocens, de semer les menaces, de ravir les biens. Ce sont ces hommes dont tu entends louer les occupations dans le repos, et le brigandage dans la paix; qui fuient au milieu des combats; qui triomphent au milieu des festins. Ce sont ces hommes qui retardent les affaires auxquelles ils sont employés, qui entravent celles auxquelles ils n'ont point de part, qui dédaignent vos avis, qui vous oublient lorsque vous les avez enrichis. Ce sont ces hommes qui achètent les procès, qui vendent leur médiation, nomment des arbitres, prononcent des jugemens, cassent ceux qu'ils ont dictés, attirent les plaideurs, renvoient ceux qu'ils doivent entendre, entraînent ceux qui sont condamnés, et empêchent de transiger ceux qui sont prêts à le faire. Ce sont ces hommes qui, si vous leur demandez une grâce à laquelle personne ne s'oppose, ne vous la promettent qu'à regret, vous la refusent sans honte, se repentent de vous l'avoir accordée. Ce sont ces hommes auprès desquels auraient levé le doigt Narcisse, Asiaticus, Massa, Marcellus, Carus, Parthenius, Licinius et Pallas. Ce sont ces hommes qui envient le repos à ceux qui portent la tunique, la paie à ceux qui portent le *paludamentum*, les provisions de voyage aux courriers, leurs ventes aux marchands, aux députés les présens qu'ils reçoivent, aux percepteurs le péage, aux provinciaux leurs domaines, le sacerdoce aux municipes, leurs poids aux banquiers, leurs me-

produnt imperitiam possidendi ; nam libenter incedunt armati ad epulas , albati ad exequias , pelliti ad ecclesias , pullati ad nuptias , castorinati ad litanias. Nullum illis genus hominum , ordinum , temporum cordi est. In foro Scythæ , in cubiculo viperæ, in convivio scurræ, in exactionibus harpyiæ , in collocutionibus statuæ, in quæstionibus bestiæ , in tractatibus cochleæ, in contractibus trapezitæ ; ad intelligendum saxei , ad judicandum ignei , ad succensendum flammei , ad ignoscendum ferrei , ad amicitias pardi , ad facetias ursi , ad fallendum vulpes , ad superbiendum tauri , ad consumendum minotauri. Spes firmas in rerum motibus habent , dubia tempora certius amant , et ignavia pariter conscientiaque trepidantes , cum sint in prætoriis leones , in castris lepores , timent fœdera ne discutiantur , bella ne pugnent. Quorum si nares afflaverit uspiam rubiginosi aura marsupii , confestim videbis illic et oculos Argi et manus Briarei , et Sphingarum ungues , et perjuria Laomedontis , et Ulyssis argutias , et Sinonis fallacias , et fidem Polymnestoris , et pietatem Pygmalionis adhiberi.

sures à ceux qui tiennent les registres des dépenses publiques, leurs salaires aux greffiers, leurs dispositions aux officiers des comptes, aux prétoriens leurs sportules, leurs trèves aux cités, les tributs aux publicains, aux clercs le respect qu'on leur porte, aux nobles leur naissance, aux supérieurs la préséance, à leurs égaux la parité, leurs droits aux juges en exercice, aux juges sortis de fonctions leurs priviléges, aux jeunes gens les écoles, aux maîtres leur salaire, aux gens de lettres leur savoir. Ce sont ces hommes ivres de leurs richesses, il faut bien que tu saches tout, qui montrent, par l'abus qu'ils en font, combien ils sont peu dignes de les posséder; car ils vont armés aux festins, vêtus de blanc aux funérailles, aux noces en habit de deuil, couverts de fourrures aux églises, et de poil de castor aux litanies. Aucune espèce d'hommes, d'ordre ou de temps ne sait leur plaire. Ce sont des Scythes au forum, des vipères dans la chambre, des bouffons dans les festins, des harpies dans les exactions, des statues dans les conversations, des animaux stupides lorsqu'on les interroge, des limaçons dans les traités, des banquiers dans les contrats; ils sont de pierre pour comprendre, de feu pour juger, de flamme pour s'irriter, de fer pour pardonner; ce sont des léopards pour l'amitié, des ours pour la plaisanterie, des renards pour tromper, des taureaux pour la fierté, des minotaures pour détruire. Ils ont une ferme espérance dans les révolutions, et préfèrent des temps douteux. D'une conscience lâche et timide, ce sont des lions au prétoire, des lièvres dans les camps; ils craignent les traités, de peur d'être chassés; les guerres, de peur de combattre. L'odeur d'une bourse rouillée se fait-elle sentir à leurs narines, vous les verrez aussitôt fixer dessus des yeux d'Argus, des mains de Briarée,

His moribus obruunt virum non minus bonitate, quam potestate præstantem. Sed quid faciat unus undique venenato vallatus interprete? Quid, inquam, faciat, cui natura cum bonis, vita cum malis est? Ad quorum consilia Phalaris cruentior, Mida cupidior, Ancus jactantior, Tarquinius superbior, Tiberius callidior, Caius periculosior, Claudius socordior, Nero impurior, Galba avarior, Otho audacior, Vitellius sumptuosior, Domitianus truculentior redderetur.

Sane, quod principaliter medetur afflictis, temperat Lucumonem nostrum Tanaquil sua, et aures mariti virosa susurronum fæce completas opportunitate falsi sermonis eruderat, cujus studio scire vos par est, nihil interim quieti fratrum communium apud animum communis patroni juniorum Cibyratarum venena nocuisse, neque quidquam, Deo propitiante, nocitura; si modo, quandiu præsens potestas Lugdunensem Germaniam regit, nostrum suumque Germanicum præsens Agrippina moderetur. Vale.

des griffes de sphinx ; ils emploient, pour s'en emparer, les parjures de Laomédon, les finesses d'Ulysse, les tromperies de Sinon, la fidélité de Polymnestor et la piété de Pygmalion.

C'est avec de telles mœurs qu'ils veulent perdre un homme non moins distingué par sa bonté que par sa puissance. Mais que peut-il faire seul, entouré de méchans qui empoisonnent ses discours et les interprètent à leur guise ? que peut-il faire, dis-je, lui que le caractère rapproche des bons, et qui vit avec les méchans, avec des hommes dont les conseils rendraient Phalaris plus cruel, Midas plus avide, Ancus plus vain, Tarquin plus superbe, Tibère plus rusé, Caius plus dangereux, Claude plus indolent, Néron plus corrompu, Galba plus avare, Othon plus audacieux, Vitellius plus prodigue, et Domitien plus féroce ?

Mais la consolation principale de notre douleur, c'est que sa Tanaquil apaise notre Lucumon, et détruit par un officieux mensonge les soupçons que l'on tâche sourdement d'insinuer à son mari. Il est juste que vous le sachiez, c'est par les soins de la princesse que les calomnies empoisonnées des jeunes Cibyrates n'ont pas été nuisibles, dans l'esprit de notre protecteur commun, à la tranquillité de nos frères communs, et que, Dieu aidant, elles ne produiront jamais un fâcheux effet, pourvu toutefois que, pendant qu'il gouvernera la Germanie lyonnaise, notre Agrippine modère notre Germanicus et le sien. Adieu.

EPISTOLA VIII.

SIDONIUS SECUNDINO SUO SALUTEM.

Diu quidem est, quod te hexametris familiarius inservientem stupentes prædicantesque lectitabamus. Erat siquidem materia jocunda, seu nuptiales tibi thalamorum faces, sive perfossæ regiis ictibus feræ describerentur. Sed triplicibus trochæis nuper in metrum hendecasyllabum compaginatis nihil ne tuo quidem judicio simile fecisti. Deus bone! quid illic inesse fellis, leporis piperatæque facundiæ minime tacitus inspexi? nisi quod ferventis fulmen ingenii et eloquii salsa libertas plus personis forte quam causis impediebantur; ut mihi non figuratius Constantini domum vitamque videatur vel pupugisse versu gemello consul Ablavius, vel momordisse disticho tali clam palatinis foribus appenso:

Saturni aurea secla quis requirat?
Sunt hæc gemmea, sed Neroniana.

Quia scilicet prædictus Augustus iisdem fere temporibus exstinxerat conjugem Faustam calore balnei,

LETTRE VIII.

SIDONIUS A SON CHER SECUNDINUS, SALUT.

Il y a long-temps que nous lisions et relisions, avec une admiration qui s'épanchait au-dehors, tes hexamètres si faciles; car tes vers étaient pleins de grâce, soit qu'ils chantassent le flambeau nuptial de l'hyménée, soit qu'ils peignissent les bêtes fauves abattues par une main royale. Mais, à ton jugement même, tu n'as rien fait encore de semblable à ces triples trochées arrangés naguère en mètres hendécasyllabes. Dieu bon ! que de sel mordant, que de grâce, que d'éloquence piquante n'y ai-je point vu sans pouvoir retenir mon admiration ! si ce n'est toutefois que ces éclairs brûlans du génie, ce ton d'ironie facile, étaient comprimés par les personnes, peut-être plus que par le sujet. Le consul Ablavius ne me paraît pas avoir censuré par une figure mieux dissimulée la maison et la vie de Constantin, avec ce distique placé secrètement aux portes du palais impérial :

Qui regretterait le siècle d'or de Saturne ?
Le nôtre est de diamant, mais Néronien.

C'est que ledit Auguste, à peu près à cette époque, avait fait mourir son épouse Fausta dans un bain chaud,

filium Crispum frigore veneni. Tu tamen nihilo segnius operam saltem facetis satyrarum coloribus intrepidus impende. Nam tua scripta, nostrorum vitiis proficientibus tyrannopolitanorum, locupletabuntur. Non enim tam mediocriter intumescunt, quos nostra judicia, secula, loca, fortunatos putant, ut de nominibus ipsorum quandoque reminiscendis sit posteritas laboratura : namque improborum probra æque ut præconia bonorum immortalia manent. Vale.

EPISTOLA IX.

SIDONIUS AQUILINO SUO SALUTEM.

In meo ære duco, vir omnium virtutum capacissime, si dignum tu quoque putas, ut quantas habemus amicitiarum causas, tantas habeamus ipsi amicitias. Avitum est quod reposco ; testes mihi in præsentiarum avi nostri super hoc negotio Apollinaris et Rusticus advocabuntur, quos laudabili familiaritate conjunxerat litterarum, dignitatum, periculorum, conscientiarum similitudo, cum in Constantino inconstantiam, in Jovino facilitatem, in Gerontio perfidiam, singula in singulis, omnia in

et empoisonné son fils Crispus. Toi, cependant, continue à jeter sans crainte les traits acérés de la satire; car tes écrits trouveront une riche matière dans les vices toujours croissans de nos tyrannopolitains. Ils ne s'enflent pas assez médiocrement les hommes que notre jugement, notre siècle et nos contrées regardent comme heureux, pour que la postérité doive jamais avoir de la peine à se rappeler leurs noms; car la honte des méchans, comme la gloire des gens de bien, est immortelle. Adieu.

LETTRE IX.

SIDONIUS A SON CHER AQUILINUS, SALUT.

C'est pour moi une chose précieuse, si tu le veux bien aussi, toi qu'embellissent toutes les vertus, que nous soyons unis par autant de liens d'amitié que nous avons de motifs pour l'être. Ce que je demande remonte à nos ancêtres; en ce point, j'en appellerai au témoignage de nos aïeux Apollinaris et Rusticus, que les même goûts littéraires, les mêmes dignités, les mêmes dangers, les mêmes pensées avaient unis d'une admirable intimité. Ils avaient une égale aversion pour l'inconstance de Constantin, la faiblesse de Jovin, la perfidie de Géronte, et détestaient dans Dardanus tous les vices dont il était

Dardano crimina simul exsecrarentur; ætateque media patres nostri, sub uno contubernio, vixdum a pueritia, in totam adolescentiam evecti, principi Honorio tribuni notariique militavere, tanta caritate peregrinantes, ut inter eos minima fuerit causa concordiæ, quod filii amicorum commemorabantur. In principatu Valentiniani imperatoris unus Galliarum præfuit parti, alter soliditati. Sed ita se quodam modo tituli amborum compensatione fraterna ponderaverunt, ut prior fuerit fascium tempore, qui erat posterior dignitate.

Ventum ad nos, id est, ventum est ad nepotes, quos nil decuerit plus cavere, quam ne parentum antiquorumque nostrorum per nos forte videatur antiquata dilectio. Ad hoc in similem familiaritatem præter hæreditariam prærogativam, multifaria opportunitate compellimur; ætas utriusque non minus juncta quam patria. Unus nos exercuit ludus, magister instituit; una nos lætitia dissolvit, severitas coercuit, disciplina formavit. De cætero, si Deus annuit, in annis jam senectutis initia pulsantibus, simus, nisi respuis, animæ duæ, animus unus, imbuamusque liberos invicem diligentes idem velle, nolle, refugere, sectari. Hoc patrum vero jam supra vota, si per Rusticum Apollinaremque proavorum prædicabilium tam reformentur corda quam nomina. Vale.

infecté. En des temps mitoyens entre nos aïeux et nous, nos pères, parvenus à peine au fort de l'adolescence, furent compagnons d'armes sous le prince Honorius, en qualité, l'un de tribun, l'autre de secrétaire, vivant dans une telle amitié que le moindre titre de leur union, c'était d'être fils de deux pères amis. Sous l'empire de Valentinien, l'un commandait à une partie, l'autre à la totalité des Gaules; mais leurs titres à tous deux se balançaient en quelque façon dans une fraternelle égalité, de sorte que celui qui était le second par son emploi, était le premier par l'ordre de ses faisceaux.

C'est notre tour à nous, je veux dire, c'est le tour des petits-fils, qui ne doivent rien tant avoir à cœur que d'empêcher que l'affection de leurs parens et de leurs aïeux ne semble peut-être affaiblie en leur ame. Outre la prérogative héréditaire, de nombreux motifs nous invitent à une intimité semblable. Notre âge, notre patrie sont les mêmes; la même école nous a exercés; le même maître nous a instruits; les mêmes joies nous ont épanouis; la même sévérité nous a comprimés; la même discipline nous a formés. Du reste, si Dieu le permet, à l'âge qui déjà s'approche de la vieillesse, soyons, si tu y consens, deux ames, soyons un seul esprit; apprenons à nos enfans à s'aimer réciproquement, à vouloir, à ne vouloir pas, à éviter, à rechercher les mêmes choses. Ce serait un bien qui dépasserait nos vœux, si nos fils, Rusticus et Apollinaris, faisaient renaître les cœurs de leurs honorables bisaïeuls, comme ils en reproduisent les noms. Adieu.

EPISTOLA X.

SIDONIUS SAPAUDO SUO SALUTEM.

Si quid omnino bene Pragmatius illustris, hoc inter reliquas animi virtutes optime facit, quod amore studiorum te singulariter amat, in quo solo, vel maxime animum advertit veteris peritiæ diligentiæque resedisse vestigia; et quidem non injuria tibi fautor est; nam debetur ab eo percopiosus litteris honor. Hunc olim perorantem et rhetorica sedilia plausibili oratione frangentem socer eloquens ultro in familiam patritiam adscivit, licet illi ad hoc, ut sileam de genere vel censu, ætas, venustas, pudor patrocinarentur. Sed, ut comperi, erubescebat jam etiam tunc vir serius, et formæ dote placuisse, quippe cui merito ingenii suffecisset adamari; et vere optimus quisque morum præstantius pulchritudine placet. Porro autem prætervolantia corporis decoramenta currentis ævi profectu defectuque labascunt.

Hunc quoque, manente sententia, Galliis post præfectus Priscus Valerianus consiliis suis tribunali-

LETTRE X.

SIDONIUS A SON CHER SAPAUDUS, SALUT.

Parmi toutes les qualités du cœur dont est doué l'illustre Pragmatius, il en est une qui mérite plus que toute autre d'être remarquée; c'est l'amitié qu'il a pour toi, par une suite de son amour pour les lettres. En toi seul il retrouve encore des traces du savoir et du goût des anciens; il a donc bien raison de te protéger, car il doit aux lettres une grande reconnaissance. Lorsqu'autrefois il parlait en public et s'attirait des applaudissemens nombreux, un homme éloquent, Priscus Valérianus, le fit entrer dans sa famille patricienne, quoique, du reste, outre la naissance et la richesse, Pragmatius eût dans son âge, dans sa beauté, dans sa modestie des avantages qui parlaient en sa faveur. Mais, comme je l'ai appris, cet homme, d'un naturel déjà grave pour lors, rougissait même de plaire par sa beauté, car il eût voulu n'être aimé que pour son caractère; et, en effet, c'est par la beauté de l'ame que l'homme de bien plaît davantage : les frivoles agrémens du corps s'évanouissent avec les progrès et la chute des rapides années.

Ferme dans son propos, Priscus Valérianus, devenu par la suite préfet des Gaules, associa son gendre à ses

busque sociavit, judicium antiquum perseverantissime tenens, ut cui scientiæ obtentu junxerat sobolem, jungeret et dignitatem. Tua vero tam clara, tam spectabilis dictio est, ut illi divisio Palæmonis, gravitas Gallionis, abundantia Delphidii, Agrœcii disciplina, fortitudo Alcimi, Adelphii teneritudo, rigor Magni, dulcedo Victorii non modo non superiora, sed vix æquiparabilia scribantur. Sane ne videar tibi sub hoc quasi hyperbolico rhetorum catalogo blanditus quidpiam gratificatusque, solam tibi acrimoniam Quintiliani pompamque Palladii comparari non ambigo, sed potius adquiesco. Quapropter si quis post vos Latinæ favet eruditioni, huic amicitiæ gratias agit, et sodalitati vestræ, si quid hominis habet, tertius optat adhiberi; quanquam, quod est gravius, non sit satis ambitus iste fastidium vobis excitaturus, quia pauci studia nunc honorant. Simul et naturali vitio fixum est radicatumque pectoribus humanis, ut qui non intelligunt artes, non mirentur artifices. Vale.

EPISTOLA XI.

SIDONIUS POTENTINO SUO SALUTEM.

Multum te amamus, et quidem hujusce dilectionis non est erroneus aut fortuitus affectus. Nam-

conseils et à ses jugemens. Il persévérait en son opinion première, afin que celui que la science avait conduit dans sa famille, entrât aussi dans ses dignités. Quant à toi, ta manière d'écrire est si claire et si belle, que le style coupé de Palœmon, la gravité de Gallion, l'abondance de Delphidius, l'art d'Agrœcius, l'énergie d'Alcime, la mollesse d'Adelphius, la rigidité de Magnus, et la douceur de Victorius, non-seulement ne lui sont pas supérieures, mais peuvent à peine lui être comparées. Et, afin que je ne paraisse pas, sous ce catalogue hyperbolique de rhéteurs, te donner des louanges outrées, j'ose l'affirmer, l'on ne peut comparer à tes écrits que la véhémence de ceux de Quintilien et la pompe de ceux de Palladius. C'est pourquoi, si quelqu'un après vous chérit l'éloquence romaine, il rendra des actions de grâces à cette amitié, et, pour peu qu'il soit homme, ambitionnera d'être admis en troisième à votre sociéte. Mais, par malheur, ce désir de se rapprocher de vous ne deviendra pas une importunité, car peu de gens honorent aujourd'hui les études. Ensuite, c'est un défaut naturel à l'homme, quand il ne connaît pas les difficultés de l'art, de ne point admirer l'artiste. Adieu.

LETTRE XI.

SIDONIUS A SON CHER POTENTINUS, SALUT.

Je t'aime beaucoup, et mon affection n'est l'effet ni de l'erreur, ni du hasard. Avant de me lier avec toi d'une

que ut sodalis tibi devinctior fierem, judicavi. Est enim consuetudinis meæ, ut eligam ante, post diligam. Quænam, inquis, in me tibi probanda placuere? Dicam libenter et breviter, quorum unum fieri gratia, alterum charta compellit. Veneror in actionibus tuis quod multa bono cuique imitabilia geris. Colis, ut qui solertissime; ædificas, ut qui dispositissime; venaris, ut qui efficacissime; pascis, ut qui exactissime; jocaris, ut qui facetissime; judicas, ut qui æquissime; suades, ut qui sincerissime; commoveris, ut qui tardissime; placaris, ut qui celerrime; redamas, ut qui fidelissime. Hæc omnia exempla vivendi jam hinc ab annis puberibus meus Apollinaris si sequitur, gaudeo; certe ut sequatur admoneo. In quo docendo instituendoque, modo, sub ope Christi, disposita succedant, plurimum lætor, maximam me formulam vitæ de moribus tuis mutuaturum. Vale.

EPISTOLA XII.

SIDONIUS CALMINIO SUO SALUTEM.

Quod rarius ad vos a nobis pagina meat, non nostra superbia, sed aliena impotentia facit. Neque super his quidquam planius quæras, quippe cum

étroite amitié, j'avais compris ce que j'allais faire ; car il est dans mes habitudes de choisir d'abord et d'aimer ensuite. — Eh ! quelles sont donc, vas-tu dire, les qualités que tu as aimées en moi ? — Je vais répondre avec empressement, parce que l'amitié m'ordonne de le faire ; en peu de mots, parce que les bornes de ma lettre me forcent à cela. Ce qui me pénètre de respect dans tes actions, c'est que presque toutes peuvent servir d'exemple aux gens de bien. Tes domaines sont habilement cultivés ; tes maisons sont bâties avec une sage ordonnance ; tes chasses sont toujours heureuses, les repas que tu donnes toujours élégans, tes bons mots toujours facétieux, tes jugemens toujours équitables, tes conseils toujours sincères ; tu es lent à t'irriter, prompt à t'apaiser, fidèle en amitié. Tous ces modèles de conduite, si mon Apollinaris les suit dès ses jeunes années, je m'en féliciterai ; du moins, je l'invite à les suivre. Pourvu que, avec l'aide du Christ, les soins que j'apporte à son éducation et à son instruction ne deviennent pas inutiles, je serai au comble de la joie d'avoir emprunté de ta conduite une admirable règle de vie. Adieu.

LETTRE XII.

SIDONIUS A SON CHER CALMINIUS, SALUT.

S'IL te parvient rarement de mes lettres, ce n'est point ma fierté, mais la trop grande puissance d'autrui qui qui en est la cause ; et ne m'en demande pas davantage

silentii hujus necessitatem par apud vos metus interpretetur. Hoc solum tamen libere gemo, quod turbine dissidentium partium segreges facti, mutuo minime fruimur adspectu. Neque unquam patriæ sollicitis offerris obtutibus, nisi forsitan cum ad arbitrium terroris alieni, vos loricæ, nos propugnacula tegunt. Ubi ipse in hoc solum captivus adduceris, ut pharetras sagittis vacuare, lacrymis oculos implere cogaris, nobis quoque non recusantibus quod tua satis aliud moliuntur vota quam jacula. Sed quia interdum, etsi non per fœderum veritatem, saltem per induciarum imaginem, quædam spei nostræ libertatis fenestra resplendet, impense flagito uti nos, cum maxime potes, affatu paginæ frequentis impertias, sciens tibi in animis obsessorum civium illam manere gratiam, quæ obliviscatur obsidentis invidiam. Vale.

EPISTOLA XIII.

SIDONIUS PANNYCHIO SUO SALUTEM.

Seronatum Tolosa nosti redire; si nondum, et credo quod nondum, vel per hæc disce. Jam Clausetiam pergit Evanthius, jamque contractas operas

à cet égard, puisque des craintes semblables aux miennes te font assez comprendre la nécessité de mon silence. Il est toutefois une seule chose dont je puis gémir librement, c'est que, séparés l'un de l'autre par les troubles qu'excitent les deux armées ennemies, nous ne puissions jamais nous voir. Jamais tu ne t'offres aux regards inquiets de la patrie, si ce n'est malheureusement lorsque, par les ordres terribles d'un étranger, nous sommes défendus, vous par la cuirasse, nous par nos remparts; l'on t'amène ici captif, et tu es forcé de vider ton carquois de flèches, de remplir tes yeux de larmes; nous le savons toutefois, tes vœux ont bien une autre portée que les traits. Mais comme de temps en temps, sinon par des traités sincères, du moins par une ombre de trèves, il brille à nos yeux un rayon de liberté, je te supplie instamment de vouloir bien, lorsque tu le pourras, nous octroyer de fréquentes lettres, car tu dois savoir que les cœurs de tes concitoyens assiégés te gardent une amitié qui sait oublier ce qu'il y a d'odieux dans ton rôle d'assiégeant. Adieu.

LETTRE XIII.

SIDONIUS A SON CHER PANNYCHIUS, SALUT.

Tu n'ignores pas que Séronatus revient de Toulouse; si tu ne le sais pas, et je pense qu'en effet tu l'ignores, apprends-le par cette lettre. Evanthius déjà se rend à

cogit eruderare, si quid forte dejectu caducæ frondis ager insorduit. Certe si quid voraginosum est, ipse humo advecta scrobibus oppletis trepidus exæquat, utpote belluam suam de valle Tarmis ducaliter antecessurus, musculis similis inter saxosa vel brevia balenarum corpulentiam prægubernantibus. At ille sic ira celer, quod piger mole, ceu draco e specu vix evolutus, jam metu exsanguibus Gabalitanis, e proximo infertur; quos singulos sparsos inoppidatos, nunc inauditis indictionum generibus exhaurit, nunc flexuosa calumniarum fraude circumretit, ne tum quidem domum laboriosos redire permittens, cum tributum annuum datavere. Signum et hoc certum est imminentis adventus, quod catervatim, quo se cumque converterit, vincti trahuntur vincula trahentes; quorum dolore lætatur, pascitur fame, præcipue pulchrum arbitratus, ante turpare quam punire damnandos; crinem viris nutrit, mulieribus incidit; e quibus tamen si rara quosdam venia respexerit, hos venalitas solvit, vanitas illos, nullos misericordia. Sed explicandæ bestiæ tali nec oratorum princeps Marcus Arpinas, nec poetarum Publius Mantuanus sufficere possunt. Proinde quia dicitur hæc ipsa pernicies appropinquare, cujus proditionibus Deus obviet! præveni morbum providentiæ salubritate, contraque lites jurgiosorum, si quæ moventur, pactionibus consule; contra tributa, securitatibus; ne malus homo rebus bonorum vel quod noceat, vel quod præstet inveniat. In summa, de Seronato vis accipere quid sentiam? Cæteri af-

Clausétia; il fait déjà déblayer les chemins étroits, et enlever jusques aux feuilles mortes qui pourraient être tombées sur la chaussée. S'il aperçoit quelque fosse un peu profonde, lui-même tout tremblant s'empresse de la combler de terre, comme devant guider sa bête féroce depuis la vallée de Tarmis, pareil en cela aux *musculus* qui, à travers les rochers et les écueils, conduisent les énormes baleines. Aussi prompt à s'irriter que lent à se mouvoir, semblable à un dragon à peine sorti de son antre, Séronatus approche déjà des Gabalitani pâles de frayeur. Tous dispersés de côté et d'autre, ont déserté leurs villes; Seronatus tantôt les épuise les uns après les autres par des impôts inouïs, tantôt les enveloppe dans les filets de la calomnie, et ne permet pas même à ces malheureux de retourner dans leurs foyers, lorsqu'ils ont payé plusieurs fois le tribut annuel. Un signe certain de son arrivée prochaine, c'est que, partout où il dirige ses pas, l'on voit traîner en foule des prisonniers chargés de fers; il se réjouit de leur douleur, se nourrit de leur faim, et regarde comme une belle action de déshonorer, avant de les punir, ceux qu'il condamnera. Il ordonne aux hommes de laisser croître leurs cheveux, et aux femmes de se les couper. S'il pardonne à quelques personnes, ce qui arrive rarement, c'est tantôt par avarice, tantôt par orgueil, jamais par compassion. Pour peindre un pareil monstre, ce ne serait assez ni du prince des orateurs, Marcus d'Arpinum, ni du prince des poètes, Publius de Mantoue. Ainsi, comme on dit que ce fléau approche, (et puisse le ciel obvier à ses trahisons!) préviens le mal par de la prudence; contre les procès que pourraient te susciter ses brouillons, recours à des accords; contre ses tributs, munis-toi de quittances, afin que ce méchant homme ne trouve aucun moyen de nuire

fligi per suprascriptum damno verentur; mihi latronis et beneficia suspecta sunt. Vale.

EPISTOLA XIV.

SIDONIUS APRO SUO SALUTEM.

Calentes nunc te Baiæ, et scabris cavernatim ructata pumicibus aqua sulphuris, atque jecorosis ac phthisiscentibus languidis medicabilis piscina delectat? An fortasse montana sedes circum castella, et in eligenda sede perfugii, quamdam pateris ex munitionum frequentia difficultatem? Quidquid illud est, quod vel otio, vel negotio vacas, in urbem tamen, ni fallimur, Rogationum contemplatione revocabere. Quarum nobis solennitatem primus Mamertus pater et pontifex reverentissimo exemplo, utilissimo experimento, invenit, instituit, invexit. Erant quidem prius, quod salva fidei pace sit dictum, vagæ, tepentes infrequentesque, utque sic dixerim, oscitabundæ supplicationes, quæ sæpe interpellantum prandiorum obicibus hebetabantur, maxime aut

aux gens de bien ou de les écraser. En un mot, veux-tu savoir ce que je pense de Séronatus ? Les autres craignent les dommages que ce brigand peut leur causer ; moi, je me défie même de ses bienfaits. Adieu.

LETTRE XIV.

SIDONIUS A SON CHER APER, SALUT.

Est-ce la chaude Baia, est-ce l'eau sulfureuse jaillissant du milieu des pierres ponces, est-ce une piscine salutaire à ceux dont le foie est attaqué ou qui souffrent de la phthisie ? est-ce là ce qui te captive ? ou bien, par hasard, es-tu assis autour des châteaux bâtis sur les montagnes, et, pour trouver un lieu de refuge, éprouves-tu quelque difficulté à cause du grand nombre des fortifications ? Quoi qu'il en puisse être, soit que tu t'abandonnes au repos, soit que tu t'occupes de quelque affaire, tu seras bientôt, si je ne me trompe, rappelé dans la ville pour la cérémonie des Rogations. La solennité de ces prières, c'est le vénérable père et pontife Mamertus qui, le premier, par un exemple digne de respect, par une épreuve très-utile, l'a imaginée, réglée et introduite. Il y avait bien, sans doute, auparavant des prières publiques ; mais, soit dit sans blesser la foi, elles étaient vagues, tièdes, peu suivies, et pour

imbres, aut serenitatem deprecaturæ; ad quas, ut nil amplius dicam, figulo pariter atque hortulano non oportuit convenire. In his autem quas suprafatus summus sacerdos et protulit pariter et contulit, jejunatur, oratur, psallitur, fletur. Ad hæc te festa cervicum humiliatarum et sternacium civium suspiriosa conturbernia, peto; et, si spiritalem animum tuum bene metior, modo citius venies, quod non ad epulas, sed ad lacrymas evocaris. Vale.

EPISTOLA XV.

SIDONIUS RURICIO SUO SALUTEM.

Officii sermone præfato bibliopolam vestrum non gratiose, sed judicialiter expertus insinuo, cujus ut fidem in pectore, sic in opere celeritatem, circa dominum te mihi sibique communem satis abunde probavi. Librum igitur jam ipse deportat Heptateuchi, scriptum velocitate summa, summo nitore, quanquam et a nobis relectum et retractatum. Defert et volumen Prophetarum, licet me

ainsi dire sommeillantes, interrompues souvent par des repos qui affaiblissaient la dévotion des fidèles; elles avaient pour objet de demander de la pluie ou du beau temps; enfin, pour ne rien dire de plus, elles ne pouvaient convenir également à un jardinier et à un potier de terre; mais dans celles-ci, instituées par le saint pontife, on jeûne, on prie, on psalmodie, on pleure. Je t'invite à ces fêtes où s'abaissent les fronts, à ces pieuses réunions de citoyens qui se prosternent humblement. Si ta piété m'est bien connue, tu mettras d'autant plus d'empressement à venir, qu'il ne s'agit point ici de se réjouir dans les festins, mais de répandre des larmes. Adieu.

LETTRE XV.

SIDONIUS A SON CHER RURICIUS, SALUT.

En vous présentant mes devoirs je vous recommande votre libraire, non point par politesse, mais parce que je le connais bien; j'ai pu suffisamment apprécier la probité de son cœur et la célérité qu'il met à l'ouvrage, par égard pour toi notre maître commun. Il vous reporte l'Heptateuque, écrit avec une grande rapidité, avec une extrême netteté, quoique relu et retouché par nous. Il vous porte aussi le livre des Prophètes, transcrit en mon absence, et débarrassé, grâce à ses soins, des passages

absente decursum, sua tamen cura manuque de supervacuis sententiis eruderatum, nec semper illo contra legente, qui promiserat operam suam; credo quia infirmitas fuerit impedimento, quominus pollicita compleret. Restat ut exhortatio vestra sive sponsio, famulum sic vel studentem placere, vel meritum gratia competenti remuneretur; quæ utique pro tali labore si solvitur, incipiet vestram respicere mercedem. Sed cum hoc ego de sola gratia precer, vos quid mereatur adspicite, quem constat affectum domini magis ambire quam præmium. Vale.

EPISTOLA XVI.

SIDONIUS PAPIANILLÆ SUÆ SALUTEM.

Ravenna veniens quæstor Licinianus, cum primum tetigit, Alpe transmissa, Galliæ solum, litteras adventus sui prævias misit, quibus indicat esse se gerulum codicillorum, quorum in adventu fratri etiam tuo Ecdicio, cujus æque titulis ac meis gaudes, honor patricius accedit, celerrime, si cogites ejus ætatem, si merita, tardissime. Namque ille jam pridem suffragium dignitatis ineundæ non solvit in

superflus ; la personne, du reste, qui avait promis de le seconder, n'a pas toujours pu lui lire un autre exemplaire, et cela, je crois, parce que la maladie l'a empêché de tenir sa parole. C'est maintenant à votre encouragement, ou à vos promesses, de récompenser dignement un serviteur ou qui s'efforce ainsi de vous plaire, ou qui a droit à vos bonnes grâces. Si, pour un pareil travail, vous les lui accordez, la récompense ne devra pas être loin; mais, comme je ne vous parle que de faveurs, voyez ce qu'il mérite, celui qui, certes, est bien plus jaloux de l'affection de son maître que de ses récompenses. Adieu.

LETTRE XVI.

SIDONIUS A SA CHÈRE PAPIANILLA, SALUT.

Dès que le questeur Licinianus, venant de Ravenne, a pu franchir les Alpes et toucher le sol de la Gaule, il s'est hâté de nous écrire qu'il est porteur de patentes par lesquelles ton frère Ecdicius, dont les titres te flattent autant que les miens, est élevé à la dignité de patrice ; il a obtenu cette dignité de bonne heure, si tu considères son âge ; bien tard, si tu regardes son mérite. Depuis long-temps il s'est rendu digne de cette charge, non point en tenant la balance de la justice, mais en com-

lance, sed in acie, ærariumque publicum ipse privatus, non pecuniis, sed manubiis locupletavit.

Hoc tamen sancte Julius Nepos armis pariter summus Augustus ac moribus, quod decessoris Anthemii fidem fratris tui sudoribus obligatam, quo citerior, hoc laudabilior absolvit; siquidem iste complevit, quod ille sæpissime pollicebatur. Quo fit, ut deinceps pro republica optimus quisque possit ac debeat, si quid cuipiam virium est, quia securus, hinc avidus impendere, quandoquidem, mortuo quoque imperatore, laborantum devotioni quidquid spoponderit princeps, semper redhibet principatus.

Interea tu, si affectum tuum bene colligo, hisce compertis, magnum solatium inter adversa maxima capis, nec animum tuum a tramite communium gaudiorum vicinæ quoque obsidionis terror exorbitat. Novi enim probe, ne meo quidem te, quem ex lege participas, sic honore lætatam, quia, licet sis uxor bona, soror quoque optima es. Qua de re, propitio Deo Christo, ampliatos prosapiæ tuæ titulos ego festinus gratatoriis apicibus inscripsi, pariter absolvens sollicitudinem tuam, fratris pudorem; quem nil de propria dignitate indicaturum, si verecundum forte nescires, nec sic impium judicares. Ego vero non tantum insignibus vestris, quæ tu hactenus quanto liberius, tanto impatientius præstolabare, quanquam iis quoque granditer, quantum concordia fruor; quam parem nostris suisque liberis in posterum exopto, votis in commune deposcens, ut

battant, les armes à la main. Simple particulier, il a enrichi le trésor public, sinon d'argent, au moins de dépouilles ennemies.

L'empereur Julius Népos, célèbre par ses victoires et recommandable par ses mœurs, vient enfin d'accomplir la promesse que son prédécesseur Anthémius avait souvent faite à ton frère en récompense de ses travaux : conduite d'autant plus louable, que la promesse était restée long-temps sans effet. Tout bon citoyen peut donc se vouer maintenant au service de la république sans craindre d'être oublié, puisqu'après la mort d'un prince, son successeur acquitte les promesses faites à ceux qui se sont signalés par leur exploits et par un dévouement généreux.

Si je connais bien ton cœur, cette nouvelle doit, au milieu des maux qui nous affligent, être pour toi une grande consolation, et la crainte même d'un siége prochain ne peut t'empêcher de prendre part à la joie publique. Je le sais bien, les honneurs que j'ai reçus, et auxquels la loi te faisait participer, ne t'ont jamais autant flattée que ceux de ton frère ; car, si tu es bonne épouse, tu es meilleure sœur encore. Je me hâte de t'annoncer par des lettres de félicitation les grands titres que ta famille, grâces au ciel, vient de recevoir ; je satisfais à l'impatience que tu éprouves, et je ménage tout à la fois la modestie de ton frère. S'il ne t'annonce pas lui-même la dignité dont il va être revêtu, tu ne peux accuser que cette modestie et non pas son cœur. Pour moi, quoique je me réjouisse beaucoup des honneurs accordés à ta famille, honneurs que tu attendais jusqu'ici avec d'autant plus d'impatience qu'ils vous étaient promis, je m'en réjouis moins cependant que de l'intimité qui règne entre ton frère et moi. Puisse une telle union tou-

sicut nos utramque familiam nostram præfectoriam nacti, etiam patritiam divino favore reddidimus, ita ipsi quam suscipiunt patritiam, faciant consularem.

Roscia te salutat, cura communis; quæ in aviæ amitarumque indulgentissimo sinu, quod raro nepotibus contingit alienis, et cum severitate nutritur, qua tamen tenerum non infirmatur ævum, sed informatur ingenium. Vale.

EPISTOLA XVII.

SIDONIUS ERIPHIO SUO SALUTEM.

Es, Eriphi meus, ipse qui semper, nunquamque te tantum venatio, civitas, ager avocat, ut non obiter voluptate litterarum teneare; fitque eo studio ut nec nostra fastidias, qui tibi, ut scribis, Musas olemus. Quæ sententia tamen large probatur vero carere quanquam et apparet; aut ex joco venire, si lætus es, aut ex amore, si serius. Cæterum a justo longe resultat, cum mihi assignas quæ vix Maroni, vix aut Homero competenter accommodarentur. Hæc relinquamus, idque, unde causa, sermocinemur.

jours exister entre ses enfans et les nôtres! L'objet de mes vœux, c'est qu'imitant leurs pères qui, d'une famille préfectorienne, ont fait, avec la faveur d'en haut, une famille patricienne, nos enfans puissent, eux aussi, rendre consulaire une famille patricienne.

Roscia, notre sollicitude commune, te salue; elle est élevée ici sous les yeux bienveillans de son aïeule et de ses tantes paternelles, ce qui arrive rarement à d'autres enfans, et gouvernée avec une sévérité qui, sans nuire à son âge tendre encore, sert à former son caractère. Adieu.

LETTRE XVII.

SIDONIUS A SON CHER ERIPHIUS, SALUT.

Tu es toujours le même, cher Eriphius; jamais ni la chasse, ni la ville, ni les champs ne t'attireront si fortement que l'amour des lettres ne te retienne encore, et ces goûts studieux font que tu ne nous dédaignes pas, nous qui sentons les Muses, comme tu nous l'écris. Cette façon de penser, au reste, est bien éloignée de la vérité, et provient, ce semble, ou de la plaisanterie, si tu es joyeux, ou de l'amitié, si tu es sérieux. Certainement, il s'en faut bien qu'elle soit juste, puisque tu m'assignes des qualités qui pourraient à peine convenir à Virgile ou à Homère. Mais laissons cela, et venons-en au sujet.

Dirigi ad te præcipis versus, quos viri amplissimi soceri tui precibus indulsi; qui contubernio mixtus æqualium, vivit moribus ad jubendum obsequendumque juxta paratis. Sed quia scire desideras et locum et causam, quo facilius intelligas rem perexiguam, tibi potius vitio verte quod loquacior erit opere præfatio.

Conveneramus ad sancti Justi sepulcrum, sed tibi infirmitas impedimento, ne tunc adesses; processio fuerat antelucana, solennitas anniversaria, populus ingens sexu ex utroque, quem capacissima basilica non caperet, et quamlibet cincta diffusis crypta porticibus. Cultu peracto vigiliarum, quas alternante mulcedine monachi clericique psalmicines concelebraverant, quisque in diversa secessimus, non procul tamen, utpote ad Tertiam præsto futuri, cum sacerdotibus res divina facienda. De loci sane turbarumque compressu, deque numerosis luminibus illatis, nimis anheli, simul et æstati nox adhuc proxima tacito clausos vapore torruerat; etsi jam primo frigore, tamen autumnalis auroræ detepescebat. Itaque cum passim varia ordinum corpora dispergerentur, placuit ad conditorium Syagrii consulis, civium primis una coire, quod nec impleto jactu sagittæ separabatur. Hic pars sub umbra palmitis adulti, quam stipitibus altatis cancellatimque pendentibus pampinus superducta texuerat; pars cespite in viridi, sed floribus odoro consederamus. Verba erant dulcia, jocosa, fatigatoria; præterea, quod beatissimum, nulla mentio de potestatibus

Tu me prescris de t'envoyer les vers que j'ai faits à la prière de ton beau-père, cet homme respectable, qui, dans la société de ses égaux, vit également prêt à commander ou à obéir. Mais, comme tu désires savoir en quel lieu et à quelle occasion ont été faits ces vers, afin de mieux comprendre cette œuvre de peu de valeur, ne t'en prends qu'à toi-même si la préface est plus longue que l'ouvrage.

Nous nous étions réunis au sépulcre de saint Justus, tandis que la maladie t'empêchait de te joindre à nous. On avait, avant le jour, fait la procession annuelle au milieu d'une immense population des deux sexes, que ne pouvaient contenir la basilique et la crypte, quoique entourées d'immenses portiques. Après que les moines et les clercs eurent, en chantant alternativement les psaumes avec une grande douceur, célébré Matines, chacun se retira de divers côtés, pas très-loin cependant, afin d'être tout prêts pour Tierce, lorsque les prêtres célébreraient le sacrifice divin. Les étroites dimensions du lieu, la foule qui se pressait autour de nous et la grande quantité de lumières nous avaient suffoqués; la pesante vapeur d'une nuit encore voisine de l'été, quoique attiédie par la première fraîcheur d'une aurore d'automne, avait encore échauffé cette enceinte. Tandis que les diverses classes de la société se dispersaient de tous côtés, les principaux citoyens allèrent se rassembler autour du tombeau du consul Syagrius, qui n'était pas éloigné de la portée d'une flèche. Quelques-uns s'étaient assis sous l'ombrage d'une treille formée de pieux qu'avaient recouverts les pampres verdoyans de la vigne; nous nous étions étendus sur un vert gazon embaumé du parfum des fleurs. La conversation était douce, enjouée, plaisante; en outre, ce qui est le plus agréable, il n'était

aut de tributis, nullus sermo qui proderet, nulla persona quæ proderetur; fabulam certe referre dignam relatu dignisque sententiis quisque potuisset, audiebatur ambitiosissime. Nec erat idcirco non distincta narratio, quia lætitia permixta. Inter hæc otio diu marcidis aliquid agere visum. Mox bipertitis, ut erat ætas, acclamationibus efflagitata, profertur his pila, his tabula. Sphæræ primus ego signifer fui, quæ mihi, ut nosti, non minus libro comes habetur. Altera ex parte frater meus Domnicius, homo gratiæ summæ, summi leporis, tesseras ceperat quatiebatque, quo, velut classico, ad pyrgum vocabat aleatores. Nos cum caterva scholasticorum lusimus abunde, quantum membra torpore statarii laboris hebetata cursu salubri vegetarentur. Hic vir illustris Philimatius, ut est illud Mantuani poetæ:

Ausus et ipse manu juvenum tentare laborem,

sphæristarum se turmalibus constanter immiscuit. Pulchre enim hoc fecerat, sed cum adhuc essent anni minores. Qui cum frequenter de loco stantum medii currentis impulsu summoveretur, nunc quoque acceptus in aream tam pilæ coram prætervolantis, quam superjectæ, nec intercideret tramitem, nec caveret; ad hoc per catastropham sæpe pronatus, ægre de ruinoso flexu se recolligeret, primus ludi

question ni des puissances, ni des tributs; nulle parole qui pût compromettre, et personne qui pût être compromis. Quiconque pouvait raconter en bons termes une histoire intéressante, était sûr d'être écouté avec empressement. Toutefois, on ne faisait point de narration suivie, car la gaîté interrompait souvent le discours. Fatigués enfin de ce long repos, nous voulûmes faire quelque chose. Bientôt nous nous séparâmes en deux bandes, selon les âges; nous demandâmes, les uns une paume, les autres une table et des dés : pour moi, je fus le premier à donner le signal du jeu de paume, car je l'aime, tu le sais, autant que les livres. D'un autre côté, mon frère Domnicius, homme rempli de grâce et d'enjouement, s'était emparé des dés, les agitait et frappait de son cornet, comme s'il eût sonné de la trompette, pour appeler à lui les joueurs. Quant à nous, nous jouâmes beaucoup avec la foule des écoliers, de façon à ranimer, par cet exercice salutaire, la vigueur de nos membres engourdis en un trop long repos. L'illustre Philimatius lui-même :

> Dont la vieillesse encor veut cueillir un laurier,
>
> *Enéide*, V. v. 499, trad. de Delille.

comme a dit l'illustre poète de Mantoue, se mêla constamment aux nombreux joueurs de paume. Il avait réussi très-bien à ce jeu, quand il était jeune; mais, comme il était fort souvent repoussé du milieu, où l'on se tenait debout, par le choc du joueur qui courait; comme d'autres fois, s'il entrait dans l'arène, il ne pouvait ni couper le chemin, ni éviter la paume volant devant lui ou tombant sur lui, et que, renversé fréquemment, il ne se relevait qu'avec peine de sa chute

ab accentu sese removit suspiriosus extis incalescentibus. Namque et jecusculi fibra tumente pungebant exercitatum crebri dolores. Destiti protinus et ipse, facturus communione cessandi rem caritatis, ne verecundiam lassitudo fraterna pateretur. Ergo, ut resedimus, et illum mox aquam ad faciem petere sudor admonuit, exhibita poscenti est; pariter et linteum villis onustum, quod pridiana squama politum casu sub ipsis ædiculæ valvis bipatentibus de janitoris erecto trochleatim fune nutabat; quo dum per ocium genas siccat: Vellem, inquit, ad pannum similis officii, aliquod tetrastichon mihi scribi juberes. Fiat, inquam. Sed quod meum, dixit, et nomen metro teneret. Respondi possibilia factu, quæ poposcisset. Ait et ipse: Dicta ergo. Tunc ego arridens: Illico scias Musas moveri, si choro ipsarum non absque arbitris vacem. Respondit ille violenter, et perurbane, ut est natura vir flammeus quidamque facundiæ fons inexhaustus: Vide, domine Solli, ne magis Apollo forte moveatur, quod suas alumnas solus ad secreta sollicitas. Jam potes nosse quem plausum sententia tam repentina, tam lepida commoverit. Nec plus moratus mox suo scriba, qui pugillarem juxta tenebat, ad me vocato, subditum sic epigramma composui:

Mane novo, seu cum ferventia balnea poscunt,
Seu cum venatu frons calefacta madet,

malencontreuse, il fut le premier à s'éloigner de la scène du jeu, poussant des soupirs et fort échauffé. Cet exercice lui avait fait gonfler les fibres du foie, et il éprouvait des douleurs poignantes. Je m'arrêtai tout aussitôt, pour faire l'acte de charité de cesser en même temps que lui, et d'éviter ainsi à notre frère l'embarras de sa fatigue. Nous nous assîmes donc de nouveau, et bientôt la sueur le força à demander de l'eau pour se laver le visage : on lui en présenta, et en même temps une serviette chargée de poils, qui, nettoyée de la saleté de la veille, était par hasard suspendue sur une corde, tendue par une poulie devant la porte à deux battans de la petite maison du portier. Tandis qu'il séchait à loisir ses joues : « Je voudrais, me dit-il, que tu dictasses « pour moi un quatrain sur l'étoffe qui me rend cet « office. — Soit, lui répondis-je. — Mais, ajouta-« t-il, que mon nom soit contenu dans ces vers. » — Je lui répliquai que ce qu'il demandait était faisable. — « Eh bien, reprit-il, dicte donc. » — Je lui dis alors en souriant : « Sache cependant que les Muses s'irrite-« ront bientôt, si je veux me mêler à leur chœur, au « milieu de tant de témoins. » — Il reprit alors très-vivement et toutefois avec politesse, car c'est un homme de feu et une source inépuisable de bons mots : « Prends « plutôt garde, seigneur Sollius, qu'Apollon ne s'irrite « bien davantage, si tu tentes de séduire en secret et « seul ses chères élèves. » Tu peux juger quels applaudissemens excita cette réponse rapide et si bien tournée. Alors, et sans plus de retard, j'appelai son secrétaire qui était là tout près, ses tablettes à la main, et je lui dictai le quatrain que voici :

« Un autre matin, soit en sortant d'un bain chaud, « soit lorsque la chasse échauffe le front, puisse le beau

Hoc foveat pulcher faciem Philimatius udam,
Migret ut in bibulum vellus ab ore liquor.

Epiphanius noster vix suprascripta peraraverat, et nuntiatum est hora monente progredi episcopum de receptorio, nosque surreximus. Da postulatæ tu veniam cantilenæ.

Illud autem ambo, quod majus est, quodque me nuper in quemdam dies bonos male ferentem parabolice seu figurate dictare jussistis, quodque expeditum cras dirigetur, clam recensete; et, si placet, edentes fovete; si displicet, delentes ignoscitote. Vale.

EPISTOLA XVIII.

SIDONIUS ATTALO SUO SALUTEM.

Heduæ civitati te præsidere cœpisse libens atque cum gaudio accepi. Lætitiæ causa quadripartita est: prima, quod amicus; secunda, quod justus es; tertia, quod severus; quarta, quod proximus. Quo fit, ut nostris nostrorumque contractibus plurimum velis, debeas, possis opitulari. Igitur amplectens in familiari vetusto novum jus potestatis

« Philimatius trouver encore ce linge pour sécher son
« visage tout mouillé, afin que l'eau passe de son front
« dans cette toison, comme dans le gosier d'un buveur ! »

A peine notre Epiphanius avait-il écrit ces vers qu'on nous annonça que l'heure était venue, que l'évêque sortait de sa retraite; et nous nous levâmes aussitôt. Sois indulgent pour ces vers que tu m'as demandés.

Maintenant, vous deux, revoyez en secret la pièce plus grande que vous m'avez prié naguère d'écrire, en style parabolique ou figuré, contre quelqu'un qui ne peut souffrir les bons jours; vous la recevrez demain. Si elle vous plaît, accueillez-la, publiez-la; si elle vous déplaît, détruisez-la, excusez-la. Adieu.

LETTRE XVIII.

SIDONIUS A SON CHER ATTALUS, SALUT.

J'ai appris avec un extrême plaisir que tu as reçu le gouvernement de la ville des Eduens; j'ai plusieurs motifs de me réjouir de ton élévation. D'abord, tu es mon ami; puis, tu es juste; ensuite, tu es austère; enfin, tu es rapproché de nous. Ce qui fait que tu voudras, que tu devras, que tu pourras servir nos intérêts et ceux des nôtres. Ainsi, profitant du nouveau droit que donne

indeptæ, materiam beneficiis tuis jam diu quæro. Quibus me tantum fidere agnosce, ut, etsi non inveniam quæ poscam, quæsiturus mihi videaris ipse quæ tribuas. Vale.

EPISTOLA XIX.

SIDONIUS PUDENTI SUO SALUTEM.

Nutricis meæ filiam filius tuæ rapuit, facinus indignum, quodque vos nosque inimicasset, nisi protinus scissem te nescisse faciendum. Sed conscientiæ tuæ purgatione prælata, petere dignaris culpæ calentis impunitatem; sub conditione concedo, si stupratorem pro domino jam patronus originali solvas inquilinatu. Mulier autem illa jam libera est; quæ tum demum videbitur non ludibrio addicta, sed assumpta conjugio, si reus noster pro quo precaris, mox cliens factus e tributario, plebeiam potius incipiet habere personam quam colonariam. Nam meam hæc sola seu compositio, seu satisfactio, vel non mediocriter contumeliam emendat, qui tuis votis atque amicitiis hoc adquiesco, si laxat libertas maritum, ne constringat pœna raptorem. Vale.

à un vieil ami le pouvoir auquel il vient d'être élevé, je cherche depuis long-temps l'occasion d'exercer ta bienfaisance. Sache-le, je compte si fort sur ton amitié que, n'eussé-je rien à demander, tu chercherais toi-même, ce semble, quelque chose que tu pusses m'accorder. Adieu.

LETTRE XIX.

SIDONIUS A SON CHER PUDENS, SALUT.

Le fils de ta nourrice a enlevé la fille de ma nourrice ; c'est une chose indigne et qui nous eût brouillés, si je n'eusse d'abord su que tu as ignoré le dessein du ravisseur. Après avoir apporté les raisons qui te justifient, tu daignes demander l'impunité pour une faute criante ; je te l'accorde, à condition que, devenant patron de maître que tu étais, tu affranchiras le coupable de son esclavage originel. Quant à cette femme, elle est déjà libre ; elle ne paraîtra pas alors victime de la passion, mais épouse légitime, si toutefois notre ravisseur, pour lequel tu supplies, devenu client de tributaire qu'il était, commence à jouer le rôle de plébéien, plutôt que de colon. Cet arrangement, ou cette satisfaction, peut seule réparer abondamment l'injure que j'ai recue ; j'accorde à tes vœux et à ton amitié, que si la liberté délivre le mari, le châtiment ne vienne pas atteindre le ravisseur. Adieu.

EPISTOLA XX.

SIDONIUS PASTORI SUO SALUTEM.

Quod die hesterno tractatui civitatis in concilio defuisti, ex industria factum pars melior accepit, quæ suspicata est id te cavere, ne tuis humeris onus futuræ legationis imponeretur. Gratulor tibi quod istis moribus vivis, ut necesse habeas electionem tui timere; laudo efficaciam, suspicio prudentiam, prosequor laude felicitatem. Opto denique æqualia iis quos æqualiter amo. Multi frequenter, quos exsecrabilis popularitas agit, civium maximos manu prensant, eque consessu publico abducunt, ac sequestratis oscula impingunt, operam suam spondent, sed non petiti. Utque videantur in negotii communis assertione legari, evectionem refundunt, ipsosque sumptus ultro recusant, et ab ambitu clam rogant singulos, ut ab omnibus palam rogentur. Sic quoque cum fatigatio illorum gratuita possit libenter admitti, libentius tamen atque amabilius verecundi leguntur, idque cum expensa; tantum impudentia sese ingerentum ponderis habet, etiam fascium tributario nomine ipsorum nil superfunditur.

LETTRE XX.

SIDONIUS A SON CHER PASTOR, SALUT.

Comme tu n'as pas assisté hier à la délibération des citoyens dans le conseil, les meilleurs d'entre eux ont pensé que tu l'avais fait à dessein, et dans la crainte qu'on ne t'imposât le fardeau de la députation future. Je te félicite de cette modestie qui te fait craindre d'être élu; je loue ton adresse, j'admire ta prudence, je donne des éloges à ton bonheur; enfin, je souhaite des choses semblables à ceux que j'aime également. Beaucoup d'hommes, que pousse une exécrable popularité, prennent par la main les citoyens les plus distingués, les entraînent hors de l'assemblée publique, leur donnent des baisers à l'écart, leur promettent leurs services, mais sans qu'on les en prie. Afin de paraître envoyés dans l'intérêt du bien commun, ils renoncent au privilége de l'*évection*, refusent d'eux-mêmes l'argent qui leur est alloué, et vont en particulier demander à chacun sa voix, afin qu'en public ils soient demandés par tous. Aussi, quand même on pourrait gratuitement profiter de leurs peines, on aime cependant mieux élire des personnages modestes, tout en payant les dépenses, tant l'effronterie de ceux qui s'offrent ainsi est odieuse, alors même que les tributs ne sont pas augmentés à cause d'eux.

Proinde quanquam te non fefellit quid boni quique meditarentur, redde te tamen exspectantium votis, expetentumque caritatem proba, qui jam probasti pudorem. Quod defuisti primum, modestiæ adscribitur; ad ignaviam respicit secunda dilatio. Præterea tibi Arelatem profecturo est venerabilis in itinere mater, fratres, amantes, redamantisque patriæ solum, ad quod et præter occasionem voluptuose venitur; tum domus propria, cujus actorem, vineam, messem, olivetum, tectum quoque ipsum, vel dum præterveharis, inspicere res commodi est. Quapropter missus a nobis et tibi pervenis; namque erit talis viæ tuæ causæque nostræ conditio, ni fallor, atque opportunitas, ut pro beneficio civitati posse imputare quandocumque videaris, quod tuos videris. Vale.

EPISTOLA XXI.

SIDONIUS SACERDOTI ET JUSTINO SUIS SALUTEM.

Victorius patruus vester, vir ut egregius, sic undecumque doctissimus, cum cætera potenter, tum potentissime condidit versus. Mihi quoque sem-

Par conséquent, quoique tu connaisses les pensées des bons citoyens, cède toutefois aux vœux de ceux qui t'attendent, et approuve l'amitié de ceux qui te veulent, toi qui as déjà éprouvé leur réserve. Si tu as manqué d'abord, on l'attribue à ta modestie; on traiterait de lâcheté une seconde absence. De plus, en partant pour Arles, tu as sur ton chemin ta vénérable mère, tes frères, tes amis et le sol de la douce patrie où l'on vient toujours avec plaisir; puis ensuite, tes domaines, ton intendant, ta vigne, tes moissons, tes oliviers, ta maison elle-même, toutes choses qu'il est agréable de voir, même en passant. Envoyé par nous, tu voyages donc pour toi; car telles seront, si je ne me trompe, la nature et l'opportunité de ton voyage et de notre cause, que tu pourras, ce semble, remercier la ville de ce que tu auras vu les tiens. Adieu.

LETTRE XXI.

SIDONIUS A SES CHERS SACERDOS ET JUSTINUS, SALUT.

Victorius votre oncle, homme aussi distingué que savant, entre autres productions littéraires, a laissé de fort belles poésies. Moi aussi, dès mon enfance, je n'ai

per a parvo cura Musarum. Nunc vos parenti venitis hæredes, quam jure, tam merito. Ilicet ego poetæ proximus fio professione, vos semine. Ergo justissimum est, ut die functo sic quisque nostrum succedat, ut jungitùr. Ideoque patrimonia tenete, date carmina. Valete.

---

cessé de cultiver les Muses. Vous héritez maintenant de votre parent, avec autant de droit que de justice. Je suis son parent par la profession de poète, si vous l'êtes, vous, par le sang. Il est donc bien juste que chacun de nous succède au défunt, suivant les degrés de parenté ; c'est pourquoi, gardez son patrimoine, et donnez-moi les vers. Adieu.

NOTES.

LETTRE PREMIÈRE.

VINDICIUM. — L'auteur, *Epist.* VII, 4, parle encore de ce même Vindicius, diacre de l'église des Arvernes.

LETTRE II.

VIGILAX. — Sidon. *Epist.* VIII, 11. Cette expression se trouve employée dans le même sens par Properce, *Eleg.* IV, 7; par Columelle, VII, 12.

GRAMMATICA DIVIDIT. — Voyez ce que dit Claudianus Mamertus, sur ce sujet, dans la dédicace de son livre, à Sidonius.

LETTRE III.

Talione. — Expression qui revient souvent dans les *Lettres* de Symmaque ; I, 59, 89 ; III, 1, 26.

Idem velle, etc. — Sallustii *Bell. Catilin.* XX. Ces paroles sont encore citées par St. Jérôme, *Epître à Démétriade* ; par Jean de Saribbery, *Polycrat.* III, 4; par Pierre le Vénérable, *Epist.* IV, 21.

LETTRE V.

Arpinatis. — C'est Cicéron que Sidonius appelle l'orateur *d'Arpinum*, et à qui il donne l'épithète de *varicosus, qui a des varices aux jambes.*

Arpinum, aujourd'hui *Arpino*, est une ville du pays des Volsques, dans la province dite maintenant *Terre de Labour*, et la patrie de Marius et de Cicéron, etc.

Hilario. — Il est très-difficile de fixer la valeur du mot *hilario.* Le P. Sirmond dit que quelques exemplaires des *Lettres* de Sidonius portent *harilao* ou *harilio :* plusieurs personnes, adoptant cette dernière manière d'écrire le mot dont il s'agit, croient que *harilao* signifie *montagne, cime de rocher ;* de *hartz*, qui a cette signification dans les langues du nord, contrée d'où viennent ordinairement les faucons ; d'autres prétendent que ce mot signifie une *aire*, et rapportent *hilario*, ou *harilao*, au mot latin *area.*

Il est peut-être plus vraisemblable de le dériver du mot latin *hilaris*. Alors il signifierait un lieu agréable, dans lequel on se plaît; mais ceci n'est qu'une conjecture.

Le P. Sirmond ignorant aussi la propre valeur de ce mot, a commenté la phrase de cette manière : « Après avoir fait une étude particulière de Virgile, et tâché d'atteindre à la richesse et à l'abondance de l'orateur d'Arpino, *vous semblez avoir quitté la patrie de vos aïeux, pour une patrie étrangère.* »

Le texte porte : *quasi de hilario vetere novus falco prorumpas.* Vous prenez l'essor, semblable à un jeune faucon, qui s'élance de son ancien. . . . (Note de Billardon de Sauvigny).

LETTRE VI.

Æstas decessit autumno. — Imité de Symmaque, *Epist.* II, 6.

Chilpericum. — Chilpericus était le père de sainte Clotilde, femme de Clovis, et un des quatre rois qui régnaient sur les Burgundes; il paraît, par la lettre suivante, que Lugdunum était la capitale de ses états.

Novi principis. — Quel était ce nouveau prince? il est difficile de le savoir; on ne peut douter néanmoins que l'auteur ne parle d'un empereur de Rome, dit le P. Sirmond.

LETTRE VII.

Tetrarcham. — Chilpericus n'est point nommé dans cette lettre, mais il l'a été dans la précédente. L'auteur lui donne ici la qualité de *Tétrarque*, parce qu'il avait trois frères, et que tous les quatre portaient le titre de rois des Burgundes.

Coram positus. — A Vienne ; voyez la lettre précédente.

Narcissus. — Narcissus, Pallas et Licinius étaient des affranchis de l'empereur Claude ; Massa, Marcellus et Carus, de Néron ; Asiaticus, de Vitellius ; Parthénius, de Domitien ; leur corruption les avait rendus infâmes.

Portoria quadruplatoribus. — Ces deux mots ne sont pas faciles à expliquer. Par *portorium*, on peut entendre les droits que l'on paie aux receveurs dans les ports et sur les ponts ; par *quadruplatores*, ceux qui affermaient ces droits, en se réservant le quart des revenus. On voit aisément d'où vient leur nom de *quadruplatores*.

Flamonia municipibus. — *Flamonia* est ici pour *Flaminia*, comme le prouve cette inscription rapportée par le P. Sirmond :

L. FL. VALENS
OB HONOREM
FLAMONII.
B. P. D.

Flaminia, c'est-à-dire *dignité des flamines*, ou prêtres-sacrificateurs. « Quid referam reverendos municipali purpura flami-

nes, insignes apicibus sacerdotes? » Drepanius Pacatus, in *Paneg.* Theod. Les *flamines* étaient affectés aux municipes; les *sacerdotes*, ou *prêtres*, aux provinces. « Ne flamini municipali, sacerdoti provinciæ, liceret habere uxorem ancillam. » *Novella* Martiani IV.

Arcariis pondera. — Les *arcarii* étaient ceux qui avaient soin de la caisse, *arca*, du préfet. On pesait l'or et l'argent que l'on recevait : « A prætoriana sede, ad singulas non solum provincias, sed etiam civitates *pondera* examinata, mittantur, » dit une *Novelle* de Majorien, *de Curialibus*.

Mensuras allectis. — Les *allecti* étaient ceux qui tenaient l'état des recettes publiques; ils sont ainsi appelés, parce qu'ils étaient attachés, *allecti*, à la perception des impôts. « Debitores vero et quos *allectos* aut susceptores memorant, » dit le *Code Théodosien*, leg. XII et XIII, *De susceptoribus*. Ces *allecti* avaient besoin de *mesures*, comme les *arcarii* avaient besoin de *poids*, pondera.

Salaria tabulariis. — De *salaria* vient notre mot *salaire*; quant au mot *salaria*, il dérive de *sal*, sel, ou de *se alere*, se nourrir; les *tabularii* étaient ceux qui tenaient le registre de la caisse fiscale.

Dispositiones numerariis. — C'est-à-dire, ce qu'on entendait par *commonitoria*, *præceptiones*, *notitias*, *evectiones*, etc.

Castorinati. — « Castorinas quærimus et sericas vestes, et ille se inter episcopos credit altiorem, qui vestem induerit clariorem. » Ambrosii *de dignit. Sacerdot.* cap. IV. — « Fibrinum, dit Isidore de Séville, lana castorum, et fibrina vestis, tramam de fibri lana habens, castorina. » *Orig.* XIX.

Lucumonem Tanaquil. — On sait que Tarquin l'Ancien s'appelait d'abord Lucumon. — Il paraît, d'après Juvénal, *Sat.* VI, Ausone, II, 12, et Apollinaris Sidonius, que Tanaquil était fort impérieuse, et que les anciens donnaient le surnom de *Tanaquil* aux femmes qui menaient leurs maris; du reste, comme, de la part de l'épouse du premier Tarquin, cet empire tournait au bien des sujets et à la gloire de son mari, il ne faut pas en faire à cette reine un sujet de reproche. Bayle, dans son *Dictionnaire*, a consacré un article curieux à Tanaquil.

Sidonius veut parler ici de Chilpéric et de son épouse.

Cibyratarum. — Les Cibyrates, auxquels Sidonius fait allusion, étaient deux frères, Tlépolémus et Hiéron, natifs de Cibyre en Cilicie, et dont Verrès se servit pour piller la Sicile.

Lugdunensem Germaniam. — L'auteur entend par ces mots la province lugdunaise, dans laquelle s'étaient établis les Burgundes, venus de la Germanie. C'est assez l'ordinaire de Sidonius, lorsqu'il parle des Burgundes, de les appeler Germains ; ainsi, il dit : *Curva Germanorum senectus*, Epist. V, 5; et ailleurs :

— Germanica verba sustinentem.

Carm. XII. 4.

Germanicum. — Chilpéric ; il faut entendre ceci au figuré ; l'auteur, par-là, fait l'éloge de la bonté de Chilpéric, en le nommant *Germanicus*. Le *Lucumon* de tout-à-l'heure ne doit donc pas être pris à la lettre.

LETTRE VIII.

« Ablavius, ou Ablabius, vivait sous Constantin, fut préfet du prétoire, depuis l'an 326 jusqu'à l'an 337, et obtint un grand crédit à la cour de ce prince. En 331, Ablavius fut consul avec Bassus. Lorsque Constantin mourut, il nomma Ablavius conseil de son fils Constance ; mais cet empereur, loin de suivre les volontés de son père, commença par ôter à Ablavius sa charge, sous prétexte de se conformer aux désirs des soldats. Ablavius se retira dans une maison de plaisance qu'il avait en Bithynie ; mais, quoiqu'il se fût ainsi résigué de lui-même à une sorte d'exil, il ne put jouir du repos qu'il avait espéré. Constance, qui redoutait toujours

son crédit, lui envoya quelques officiers avec des lettres par lesquelles il semblait l'associer à l'empire; mais lorsque Ablavius demandait où était la pourpre dont il allait être revêtu, d'autres officiers survinrent et le tuèrent. On pense que, victime d'une si odieuse trahison, il n'obtint pas même après sa mort les honneurs de la sépulture. Ablavius ne laissa qu'une fille, nommée Olympiade. Elle avait été fiancée à l'empereur Constant, qui, tant qu'il vécut, vit toujours en elle son épouse future; mais, en 350, ce prince fut tué; et en 360, Constance fit épouser à Olympiade le roi d'Arménie, Arsace. » *Biogr. univ.*

Faustam. — De cruels malheurs domestiques, pour ne pas dire des crimes atroces, souillèrent le palais et le règne de Constantin. Son fils Crispus, né de Minervine, première femme ou plutôt concubine de l'empereur (*ex concubina Minerva*, dit Aurel. Vict. pag. 388), fut accusé par sa belle-mère Fausta d'avoir osé lui montrer une passion incestueuse. On ignore si ce fut l'envie, ou l'amour méprisé, qui porta cette nouvelle Phèdre à une démarche si fatale. Crispus fut sacrifié sans instruction de procès, et mourut par le poison (la *Biogr. univ.* dit *qu'il eut la tête tranchée*), à l'âge de 25 ans, chéri et regretté du peuple et des courtisans. Sa marâtre, dont la perfidie avait été mise à découvert, fut étouffée par la vapeur de bains chauffés à l'excès.

On peut présumer que Constantin eut de grandes qualités, mais qu'il donna aussi dans les plus grands travers. Si l'on oppose à la critique d'Aurélius Victor, de Zosime, et, en général, des historiens païens, les suffrages flatteurs des Pères de l'Eglise et des écrivains chrétiens, il est juste de tenir compte aussi de l'opinion de quelques poètes et orateurs chrétiens de cette même époque (ou très-peu éloignés), qui n'ont pas eu une idée fort avantageuse de la moralité de ce prince. Par exemple, Apollinaris Sidonius, louant la justesse et l'utilité des satires de son ami Sécundinus, les compare à celles que le consul Ablavius composa contre l'empereur Constantin, vivant, et qu'il fit placarder secrètement à la porte même du palais. Dans la lettre suivante du même livre, il taxe, par une sorte d'antonomase, *Constantin d'inconstance*, Constantino inconstantiam. Ce jeu de mots rentre naturellement dans le sens d'un proverbe rapporté par Sextus Aurélius Victor, *Epitom.* « Unde proverbio vulgari, dit cet auteur, *Trachala* decem annis præstantissimus, duodecim sequentibus armis *latro*, decem no-

vissimis *pupillus* ob profusiones immodicas nominatus. » Ce qui veut dire en bon français : « Il fut un parfait comédien, pendant les dix premières années de son règne ; un brigand, durant les douze années suivantes ; et un pupille, dans les dix dernières, à cause de son luxe et de ses profusions immodérées. » Le seul mot qui puisse embarrasser ici le commun des lecteurs est celui de *Trachala*, qui ne se trouve dans aucun autre lexique que dans le *Glossaire* de Ducange, où l'on voit que Cédrénus, historiographe grec, dérive l'étymologie du sobriquet *Trachala*, donné à Constantin, du mot grec Τραχηλος (Trachêlos), *cou ;* parce que ce prince avait le cou très-long, les épaules larges, et que, en un mot, il était de prestance et de taille à jouer un rôle. Voyez les *Œuvres complètes* de l'empereur Julien, traduites pour la première fois du grec en français, accompagnées d'argumens et de notes, et précédées d'un Abrégé historique et critique de sa vie ; par R. Tourlet, Paris, 1821, tom. I, pag. 31.

Tyrannopolitarum. — Ce mot est composé de deux mots grecs, τυραννος et πολις, *tyran de ville*. Pour comprendre Sidonius, il suffit de se rappeler tous les meurtres, toutes les atrocités qui désolèrent la famille des frères *Tétrarques*.

LETTRE IX.

Apollinaris et Rusticus. L'auteur nous a parlé de la préfecture de son aïeul, *Epist.* III, 12. — Rusticus, aïeul d'Aquilinus, est ce Decimus Rusticus qui, de maître des offices, était devenu préfet des Gaules, sous le tyran Constantin, 410, 411. Lacoary, *Hist. Gall. sub Præfectis Præt.* pag. 121. Lorsque Constantin eut été vaincu devant la ville d'Arles, « Rusticus étant tombé entre les mains des généraux d'Honorius, subit un rigoureux supplice, » dit Grégoire de Tours, *Hist. des Francs*, II, 9. Je noterai, en passant, que l'endroit de cet historien où il est question de Rusticus,

Il existe encore, près de Sisteron, une inscription de Dardanus, qui a été publiée par plusieurs auteurs : Spon, *Miscell.* 150 ; — Gronovius, in *Thesauro*, tom. X, pag. 124 ; — Gruter, ch. I, 6 ; — Bergier, *Hist. des grands Chemins*, 169 ; Boldon, *Epigraph.* 297 ; — Bouche, *Chor. de Provence*, 244 intégr., 250 mutil. ; — D. Bouquet, *Script. rer. Gent.* tom. I, *in Exc.* Graut. 137 ; — De la Gandara, *Nobiliario, armas y triumfos de Galicia*, 35 ; — Chorier, *Hist. du Dauphiné*, 187, mutilée ; — Papon, *Hist. de Provence*, pag. 95 et 96 ; — Hagenbuch, *de Diptycho Brixiensi*, pag. 63 ; — Mevolhon, *sur des inscriptions récemment trouvées à Sisteron*, 1604, in-8 ; — Sirmond, *Not.* ad Apoll. Sidon. ; — Laccary, *lieu cité*, pag. 117. Mais dans tous ces auteurs cette inscription n'est pas figurée, et ne se trouve que d'une manière inexacte. Millin, *Voyages dans les départemens du Midi de la France*, tom. III, pag. 67, en donne une copie fidèle. Voici la traduction du texte :

« Claudius Postumus Dardanus, homme illustre, revêtu de la dignité de patrice, ex-gouverneur consulaire de la province Viennoise, ex-maître des requêtes, ex-questeur, ex-préfet du prétoire des Gaules ; et Névia Galla, femme clarissime et illustre, son épouse ; ont procuré à la ville appelée *Theopolis* l'usage des routes, en faisant tailler des deux côtés les flancs de ces montagnes, et lui ont donné des portes et des murailles. Tout cela a été fait sur leur propre terrain, mais ils l'ont voulu rendre commun pour la sûreté de tous. Cette inscription a été placée par les soins de Claudius Lépidus, comte et frère de l'homme déjà cité, ex-consulaire de la première Germanie, ex-maître du conseil des mémoires, ex-comte des revenus particuliers de l'empereur, afin de pouvoir montrer leur sollicitude pour le salut de tous, et d'être un témoignage écrit de la reconnaissance publique. »

« L'entière solitude, le bruit du torrent, les souvenirs que cette inscription rappelle, les beautés que la nature déploie dans ce lieu sauvage, tout concourt à imprimer à l'ame une douce teinte de mélancolie. On aimerait à livrer son cœur à la bienveillance envers le magistrat qui a fait un usage utile de sa fortune et de son crédit, et envers ses concitoyens, qui ont voulu éterniser sur cette roche la reconnaissance du bienfait qu'ils avaient reçu. Pourquoi faut-il être contraint de refuser son estime à celui à qui l'on se plaisait tant à l'accorder ! St. Jérôme et St. Augustin font un grand éloge de

Dardanus ; mais ils ne l'ont jugé que par ses lettres. Apollinaris Sidonius, témoin de sa conduite, a pu le juger d'après ses actions ; et il dit en propres termes que c'était un monstre qui réunissait tous les vices des divers tyrans qui avaient envahi les Gaules sous l'empire d'Honorius : la légérété de Constantin, la faiblesse de Jovin, et la perfidie de Géronce. Souvent des hommes injustes et criminels dans leur conduite publique, ont des vertus domestiques, des qualités privées ; ils soignent leur famille, ils font du bien à ce qui les entoure : ces bonnes actions particulières méritent la reconnaissance des personnes qui en ont été l'objet. Mais les magistrats chargés d'un grand pouvoir, et auxquels le prince a confié son autorité, sont toujours responsables de l'usage qu'ils en font ; et ce n'est point pour avoir répandu autour d'eux quelques bienfaits, qu'ils doivent être absous des actes d'oppression et d'injustice dont ils se sont rendus coupables, etc...

« De cette ville, qui dut être, à en juger par sa situation, par les soins qui avaient été pris pour la rendre accessible, par le nom qu'on lui avait imposé (Theopolis, *ville de Dieu*), et par l'importance du personnage qui en était le magistrat, il ne reste plus que quelques ruines, son antique nom conservé dans l'inscription, et la mémoire de ce nom dans celui de *Théon*, par lequel on désigne aujourd'hui son emplacement. » Millin, *lieu cité.*

Il paraît que Dardanus, après sa deuxième préfecture du moins il fut préfet deux fois, au rapport de St. Jérôme, mena une vie différente de celle qu'il avait menée d'abord. « Quæris, Dardane, christianorum nobilissime, lui écrit le pieux solitaire, nobilium christianissime, quæ sit terra repromissionis, etc... » et, à la fin de la *Lettre :* « Hæc tibi, vir eloquentissime, in *duplicis præfecturæ* honore transacto, *nunc in Christo honoratior*, tumultuaria et brevi lucubratione dictavi, ne viderer omnino reticere. Eodem enim tempore, imo eodem mihi die, et litteræ tuæ redditæ sunt, et meæ expetitæ, ut aut tacendum fuerit, aut incompto eloquio respondendum, quorum alterum pudoris, alterum caritatis est. » *Epist. crit.* tom. II, pag. 605 et 611, des *Œuvres* de saint Jérôme.

Cette lettre peut être datée, suivant Martianay, de l'année 414. Il en est une encore, adressée par St. Augustin à Dardanus, en 417, suivant les Bénédictins ; or, il semblerait d'après les expressions des deux Pères de l'Eglise, que Dardanus avait embrassé le christianisme. « Fateor me, dit St. Augustin, frater dilectissime Dar-

dane, illustrior mihì in caritate Christi, quam in hujus seculi dignitate, litteris tuis tardius respondisse quam debui. » *Epist.* CLXXXVII.

Tribuni notariique. — Secrétaires de l'empereur. « Pater candidati sub Valentiniano principe gessit tribuni et notarii laudabiliter dignitatem : honor, qui tunc dabatur egregiis, dum ad imperiale secretum tales constet eligi, in quibus reprehensionis vitium nequeat inveniri. » Cassiod. *Variar.* I, 4.

Unus parti, alter soliditati. — Il faut que le père d'Aquilinus ait été vicaire d'une province des Gaules, ce que fait comprendre le mot *parti ;* nous savons que le père de Sidonius fut préfet du prétoire dans toute la Gaule. Sidon. *Epist.* VIII, 6.

LETTRE X.

Sapaudus, l'un des plus savans hommes de son temps, était de Vienne, où il enseignait la rhétorique. Il a un article dans l'*Hist. litt. de la France*, tom. II, pag. 498.

Pragmatius. — Les auteurs de l'*Hist. litt.* ont également consacré un article à ce docte personnage, tom. II, pag. 580.

Priscus Valerianus. — Préfet des Gaules et parent de l'empereur Avitus. Voyez l'*Hist. litt. de la France*, tom. II, pag. 360. — Sidon. *Carm.* VIII.

Palæmonis. — Il ne nous reste, de tous les rhéteurs dont il est parlé dans cette lettre, que les *Déclamations* de Quintilien.

Palémon vivait sous Adrien, comme nous l'apprend la *Chronique* d'Eusèbe, anno Dom. 135.

Sénèque nous a conservé le souvenir de son frère Gallio, qui fut d'abord appelé Annæus Novatus, et qui, ayant été adopté par Junius Gallio, prit, comme c'était la coutume, le nom de ce dernier, en passant dans sa famille. *Nat. Quæst.* IV. Præfat.; — *Ibid.*, V, 11. — Sénèque nous apprend encore que son frère haïssait l'adulation, et qu'un jour, ayant la fièvre en Achaïe, il monta sur un vaisseau, « Clamitans non corporis esse, sed loci morbum. » *Epist.* CIV. C'est probablement ce même Gallio que St. Jérôme, *in Procem. Commentarii* VIII *in Isaiam*, appelle « Gallionem declamatorem distinctissimum. »

Delphidii. — Agroecii. — Voyez l'*Hist. litt. de la France*, tom. I, pag. 202-206.

Arborii. — Voyez Ausone, *de Professoribus*, cap. XVII.

LETTRE XI.

Colis ut qui, etc. — Imitation de Pline, *Epist.* IX, 22.

Meus Apollinaris. — D'après cette lettre, on ne peut guère douter que Sidonius n'eût un fils nommé Apollinaris, dont Potentinus était l'instituteur. Il est évident qu'il ne s'agit pas ici d'Apollinaris, frère de Thaumastus, et parent de Sidonius.

LETTRE XII.

Il y avait quelque trève entre les Romains et les Goths, au commencement de 474. C'est alors apparemment que Sidonius écrivait à son ami cette lettre, par laquelle il le plaint si fort d'être obligé de porter les armes contre sa propre patrie. Tillemont, *Mém.* tom. XVI, pag. 249.

Impotentia. — C'est-à-dire, *nimia potentia*, comme le sens l'indique assez. L'expression n'est pas rare chez les auteurs latins. Voyez, entre autres, Symmaque, *Epist.* I, 95.

LETTRE XIII.

Sidonius avait déjà prié Ecdicius, dans la lettre 1.re du livre II.e, de venir s'opposer aux vexations que Séronatus commettait dans l'Auvergne.

Pannychius était de Bourges; Sidon. *Epist.* VII, 9, in *Concione.*

Musculi similis. — « Amicitiæ exempla sunt, præter illos de quorum diximus societate, balæna et musculus : quando prægravi superciliarum pondere obrutis ejus oculis, infestantia magnitudinem vada prænatans demonstrat, oculorumque vice fungitur. »

Plinii *Nat. Hist.* IX, 88. — Claudien dit encore, *in Eutrop.* II, 425 :

« Sic ruit in rupes, amisso pisce sodali
Bellua, sulcandas qui prævius edocet undas,
Immensumque pecus parvæ moderamine caudæ
Temperat, et tanto conjungit fœdera monstro. »

Voyez Plutarque, lib. *de Solert. Anim.*, pag. 980 et 981 ; — Oppien, *Halieut.* V, 71 ; — Elien, *Hist. Anim.* II, 13 ; — Rondelet, *de Piscibus marinis*, XVI, 11.

Gabalitani. — Habitans du Gévaudan. Ce mot signifie *les montagnards ;* il est formé du mot oriental, *gibel*, *gabal*, etc., qui signifie *montagne.*

Contra tributa securitatibus. — Par ce mot *securitates*, il faut entendre ce que nous entendons par celui de *quittance.* Symmaque, *Epist.* X, 43, désigne la même chose par ces mots : *Illationum documenta.* Cassiodore dit au receveur des tributs de Venise (canonicario) : « Validas contra te apochas invenerunt ; invictas *securitates* illis dedit calamitas sua ; violentus abstulit quod quærebas. » *Var.* XII, 7. Et Sévère Sulpice : « Expetere *securitates* annorum serie et vetustate consumptas, et, eis non extantibus, inde prædæ occasionem captare, et tantum accepti lationem divendere. »

Mihi latronis et beneficia suspecta. — Virgile a dit, *Enéid.* II, 49 :

« Timeo Danaos et dona ferentes. »

LETTRE XIV.

Calentes Baiæ. — Nous empruntons ce qui suit à un ouvrage publié en 1823, à Clermont-Ferrand, par M. Michel Bertrand; II.e édition, in-8. Ces pages sont extraites du IV.e chapitre :

« *Conjectures sur l'époque de la construction des bains décombrés au Mont-d'Or (en 1817) — . . . . . C'est de ces bains qu'il est fait mention dans les Tables de Peutinger et les écrits de Sidoine Apollinaire, et non de ceux de Chaudesaigues, comme Savaron et le P. Sirmond le prétendent.*

« . . . . On est surpris de ne rien trouver dans les vieilles chroniques, dans les vieux manuscrits, dans les anciens auteurs, qui ait trait aux bains que l'on vient de décombrer; que Sidoine Apollinaire surtout, qui a décrit avec tant de charmes son *Avitac*, qui a tant parlé de l'Auvergne et de ce qu'elle présentait de plus intéressant, garde le silence sur ce point.

« Mais d'abord, est-il bien vrai que nulle part il ne soit fait mention de ces bains? J'ai de bonnes raisons pour penser le contraire. Le village a changé de nom : voilà, je crois, tout le mystère. Si donc nous cherchons dans les anciens livres, sous le nom actuel, quelque chose qui y soit relatif, nous n'y trouverons rien. Mais si, au lieu de s'attacher servilement au mot, on consulte la tradition; si l'on confère ce que disent plusieurs auteurs avec ce que les lieux présentent, alors les inductions se pressent et la vérité se montre dans tout son jour.

« Ainsi les Tables de Peutinger, dressées sous le règne d'Honorius et d'Arcadius, sont indicatives des routes qui traversaient l'empire d'Orient et d'Occident, et des établissemens thermaux qui se trouvaient sur cette vaste surface. Imparfaites sous bien des rapports, on ne conteste pas l'exactitude de ces Tables, en ce qui concerne la

détermination des distances, objet essentiel de leur composition. Sur leur première feuille, on voit deux endroits appelés l'un *Aquis Neris*, et l'autre *Aquis calidis*. *Augusto-Nemetum*, aujourd'hui Clermont, se trouve entre ces deux endroits à peu près sur la même ligne, et, chose très-remarquable, à 39 milles, environ 15 lieues du premier, et à 22 milles, ou 9 lieues du second.

« Maintenant revenons à Sidoine, dont la maison de campagne avoisinait le Mont-d'Or, soit qu'elle se trouvât sur les bords du lac d'Aidat, ainsi que quelques personnes le veulent, ou, comme je crois l'avoir démontré, qu'elle fût bâtie dans un enfoncement de la vallée délicieuse du Chambon.

« La 14.e lettre du livre V de cet auteur, adressée à son ami Aper, commence par ces expressions fort remarquables : *Calentes nunc te Baiæ, et scabris cavernatim ructata pumicibus aqua sulphuris atque jecorosis ac phthisiscentibus languidis medicabilis piscina delectat. An fortasse montana sedes circum castella, etc.* Il suffit d'avoir vu avec quelque attention les eaux du Mont-d'Or, pour convenir que cette description caractéristique leur est tout-à-fait applicable. Ainsi, en se dégageant de la coulée, elles font entendre un bruit souterrain et entrecoupé, très-fort surtout au temps des orages ; elles naissent à travers des prismes dont les angles sont aigus et la surface polie ; elles jouissent d'une ancienne célébrité contre les maladies de la poitrine ; et enfin elles se trouvent dans un pays montagneux et pittoresque, où de nombreuses cimes sont couronnées de vieilles ruines de châteaux.

« Dans leurs annotations sur Sidoine, Savaron et le P. Sirmond interprètent bien autrement le passage que je viens de citer : ils traduisent les mots *Calentes Baiæ* par celui de Chaudesaigues ; et ils ne doutent point que Sidonius n'ait voulu parler de ces eaux, situées sur les confins de l'Auvergne et du Rouergue. Savaron s'appuie sur ce que Philander, commentateur de Vitruve, a dit de Chaudesaigues ; et le P. Sirmond, sur les Tables de Peutinger. L'opinion de ces deux savans, dont les écrits honorent l'Auvergne, serait, je crois, très-différente, si, à l'époque où ils vivaient, on avait eu sur les eaux du Mont-d'Or les notions nouvellement acquises.

« Suivant le P. Sirmond, Chaudesaigues est la traduction de l'*Aquis calidis* des Tables de Peutinger. Mais les mêmes Tables présentent sept ou huit établissemens thermaux, les uns dans l'orient et les autres dans l'occident, auxquels cette dénomination

est commune. L'inspection de ces Tables, d'ailleurs, est aussi favorable au Mont-d'Or que contraire à *Chaudesaigues*. En effet, l'*Aquis calidis* en question s'y trouve moins éloigné de Clermont que Néris ; or, Néris est à quinze lieues de Clermont, et Chaudesaigues à trente, tandis que le Mont-d'Or, en suivant l'ancienne route dont j'ai parlé, en est tout au plus à neuf lieues.

« Cependant il fallait voir Chaudesaigues, examiner ses eaux, interroger la tradition sur les lieux, et rechercher avec une attention scrupuleuse si l'on y découvre quelque vestige d'un ancien établissement thermal, si l'on y rencontre quelque trace de route romaine. Eh bien ! les eaux, les lieux et la tradition repoussent également l'opinion de Savaron et du P. Sirmond, accueillie plus tard par M. Legrand-d'Aussi, et reproduite dans son Voyage d'Auvergne. J'en appelle au témoignage d'un homme célèbre, de M. le comte de Montlosier ; ramené dans le Cantal par le désir d'en observer de nouveau les montagnes, il a bien voulu s'intéresser à mes recherches et m'aider de ses lumières. Nous avons vu, sur les bords et dans le lit même du ruisseau qui traverse cette petite ville, de nombreuses sources très-chaudes. Nous avons admiré surtout la belle et volumineuse *fontaine du Parc* . . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

Nulle part on ne saurait trouver autant de ressources pour un grand établissement thermal ; et peut-être n'y a-t-il qu'à le vouloir pour que Chaudesaigues, aujourd'hui si négligée, devienne un jour la *Carlsbad* de la France. Au reste, les eaux de la *fontaine du Parc* s'échappent rapidement, mais sans aucun bruit, du flanc de la montagne, par un conduit dont la gueule est béante ; et ni cette source, ni les autres ne présentent rien à quoi le *scabris cavernatim ructata pumicibus* de Sidoine soit applicable.

« Enfin, consultons Philander, sur l'autorité duquel est fondé le sentiment de Savaron. Philander avait pu voir Chaudesaigues pendant qu'il habitait Rhodez, où Georges d'Armagnac l'avait attiré, vers le milieu du seizième siècle. Au temps où il écrivait, Chaudesaigues se trouvait, comme il se trouve aujourd'hui, sans établissement thermal ; et rien de ce qu'il dit ne donne à penser qu'à des âges antérieurs ses eaux aient été moins négligées. D'après cet auteur, on les employait, comme on les emploie à présent, en étuves et en bains pour exciter de fortes transpirations ; comme à présent, ces étuves et ces bains étaient dans des maisons particu-

lières (1). Dans l'énumération détaillée de leurs différens usages, Philander aurait-il omis leurs vertus contre la phthisie? *Phthisiscentibus languidis medicabilis piscina;* expressions qui annoncent tout à la fois des effets salutaires, depuis long-temps observés, et un certain concours de personnes atteintes de la poitrine.

« L'*Aquis calidis* de Peutinger, placé près d'*Augusto-Nemetum*, le *Calentes Baiæ* de Sidoine, sont donc le Mont-d'Or d'aujourd'hui. La nature et les vertus des eaux, la tradition, les monunumens, la route romaine, les bains décombrés, le site bien autrement intéressant que celui de Chaudesaigues enterré dans une gorge très-profonde, tout le démontre; le nom ancien a changé, comme les anciens bains avaient disparu. Ce changement, au surplus, s'est reproduit à différentes époques. Connu, il y a plusieurs siècles, sous le nom de St-Pardoux, postérieurement on a appelé ce village *les Bains;* puis les Bains du Mont-d'Or, à cause de la montagne au pied de laquelle il se trouve. Telle est encore à présent la dénomination conservée par un établissement dont les lieux, les souvenirs qui s'y rattachent, l'intérêt du pays, et plus que cela les besoins de l'humanité souffrante, appelaient également la régénération..... »

Figulo atque hortulano non convenire. — Voilà qui me paraît friser singulièrement la plaisanterie, telle que Voltaire l'entendait, en matière de religion. Comment un évêque se permettait-il ce langage irrespectueux ?

(1) Ici est une longue citation latine extraite de Philand *in Vitrurium*, lib. V, cap. X.

LETTRE XV.

Heptateuchi. — Le mot *heptateuque* signifie *sept livres*. On appelait ainsi les cinq livres qui composent le *Pentateuque*, le livre de *Josué* et celui des *Juges*. Quand on y ajoutait le livre de *Ruth*, cela formait l'*Octateuque*. Mais comme les Hébreux, suivant la remarque de St. Epiphane et de St. Jérôme, réunissaient en un livre et *Ruth* et les *Juges*, il arriva que l'on disait souvent *Heptateuque*, au lieu d'*Octateuque*.

Eruderatum. — Il paraît, d'après ce passage, que l'on avait corrompu les Prophètes. Tillemont, *Mém.* tom. XVI, pag. 236.

LETTRE XVI.

Licinianus. — Voyez Sidon. *Epist.* III, 7.

Alpe. — L'auteur emploie souvent ce mot au singulier. *Carm.* II, 510; IX, 45; XVI, 95.

Non in lance, sed in acie. — C'est-à-dire qu'Ecdicius n'a point acheté à prix d'or (on pesait la monnaie dans une *balance*, *lance*), mais avec son épée. Voyez Sidon. *Epist.* VIII, 7.

Roscia. — Roscia était fille de Sidonius et de Papianilla, comme ces mots, *cura communis*, le font assez voir. Il dit encore ailleurs, *Epist.* II, 12 : « Severiana, sollicitudo communis. »

LETTRE XVII.

Dans son Cours d'Histoire moderne, tom. I, pag. 131, M. Guizot trouve le fait que présente cette lettre, indispensable pour compléter le tableau de la société gauloise au V.e siècle, et de son singulier état.

« Les deux classes d'hommes, dit-il, les deux genres de vie et d'activité que je viens de mettre sous vos yeux, n'étaient pas toujours aussi distincts, aussi séparés qu'on serait tenté de le croire, et que leur différence pourrait le faire présumer. De grands seigneurs à peine chrétiens, d'anciens préfets des Gaules, des hommes du monde et de plaisir devenaient souvent évêques. Ils finissaient même par y être obligés, s'ils voulaient prendre part au mouvement moral de l'époque, conserver quelque importance réelle, exercer quelque influence active. C'est ce qui arriva à Sidoine, Apollinaire comme à beaucoup d'autres. Mais, en devenant évêques, ces hommes ne dépouillaient pas complètement leurs habitudes, leurs goûts; le rhéteur, le grammairien, le bel esprit, l'homme du monde et de plaisir ne disparaissaient pas toujours sous le manteau épiscopal; et les deux sociétés, les deux genres de mœurs se montraient quelquefois bizarrement rapprochées. Voici une lettre de Sidoine, exemple et monument curieux de cette étrange alliance. Il écrit à son ami Eriphius. »

Puis vient la lettre qui est en partie traduite, et avec habileté; M. Guizot reprend ensuite :

« Sidoine était alors évêque, et sans doute plusieurs de ceux qui l'accompagnaient au tombeau de St. Just et à celui du consul

Syagrius, qui participaient avec lui à la célébration de l'office divin et au jeu de paume, au chant des psaumes et au goût des petits vers, étaient évêques comme lui. »

Tillemont présume que cette lettre est la plus ancienne des lettres de l'auteur; « car, dit-il, il s'y dépeint comme étant encore du nombre des jeunes gens qui fréquentaient le barreau. Je pense, ajoute en note Tillemont, que c'est ce que signifie, en cet endroit, *ex caterva scholaticorum*. » *Mém.* tom. XVI, pag. 199.

Nous ne croyons pas que le passage cité puisse contredire le sentiment de M. Guizot ; il n'est pas assez positif.

Socri tui. — « Le P. Sirmond croit que Philimace à qui Sidonius conseille, *Epist.* I, 3, d'accepter un emploi d'assesseur, est le même qui était beau-père d'Eriphe. J'ai peine à le croire, d'autant que ce beau-père d'Eriphe est appelé *vir illustris*, titre bien élevé au-dessus d'un assesseur ; à moins que nous ne disions que Sidonius le donnait quelquefois à ceux qui étaient illustres, non en dignité, mais en mérite, comme il le dit, *Epist.* VIII, 6, de Nicet, avocat, qu'il appelle *ortu clarissimum*, *privilegio spectabilem*, *merito illustrem*. Et néanmoins, il veut dire proprement qu'il méritait d'avoir le titre et la qualité d'illustre. » Tillemont, *Mém.* tom. XVI, pag. 749.

De tributis. — Il y avait raison de parler des tributs, car les Gaules alors en étaient surchargées, comme nous l'apprend Sidonius lui-même, *Carm.* V, 446. Voyez encore Salvien, livre V.*

Ausus et ipse, etc. — Vers de Virgile, *Enéide* V.

Dies bonos. — Qu'est ce que l'auteur entend par-là ? Seraient-ce les jours d'assemblée que les Romains appelaient *dies legitimi*, ou bien les jours heureux ?

Il est parlé, dans cette lettre, d'un Domnicius, que Sidonius appelle son frère ; c'est par amitié, sans doute, qu'il lui donne ce nom.

LETTRE XVIII.

Attalus, à qui cette lettre est adressée, était petit-fils de Grégoire de Langres, qui fut pendant quarante ans comte d'Autun, et ensuite évêque de la même ville. On voit que son petit-fils lui succéda dans la première dignité.

Cet Attalus était frère de la mère de Grégoire de Tours. Il fut, dans sa jeunesse, envoyé en otage, et réduit à l'état d'esclave au pays de Trèves. Cette singulière aventure, rapportée par son neveu, mérite bien d'être lue, car elle a tout l'intérêt d'un roman. La voici, dans la traduction de M. Guizot:

« Cependant Théodoric et Childebert firent alliance, et, s'étant prêté serment de ne point marcher l'un contre l'autre, ils se donnèrent mutuellement des otages pour confirmer leurs promesses. Parmi ces otages, il se trouva beaucoup de fils de sénateurs; mais, de nouvelles discordes s'étant élevées entre les rois, ils furent dévoués aux travaux publics, et tous ceux qui les avaient en garde en firent leurs serviteurs; un bon nombre cependant s'échappèrent par la fuite et retournèrent dans leur pays; quelques-uns demeurèrent en esclavage. Parmi ceux-ci, Attale, neveu du bienheureux Grégoire, évêque de Langres, avait été employé au service public et destiné à garder les chevaux; il servait un barbare qui habitait le territoire de Trèves. Le bienheureux Grégoire envoya des serviteurs à sa recherche, et, lorsqu'on l'eut trouvé, on apporta à cet homme des présens; mais il les refusa, en disant: « De la race d'où il est, il me faut dix livres d'or pour sa rançon. » Lorsque les serviteurs furent revenus, Léon, attaché à la cuisine de l'évêque, lui dit: « Si tu veux le permettre, peut-être pourrai-je le tirer de sa captivité. » Son maître fut joyeux de ces paroles, et Léon se rendit au lieu qu'on lui avait indiqué. Il voulut enlever secrètement le jeune homme, mais il ne put y parvenir. Alors, menant avec lui un autre homme, il lui dit: « Viens avec moi, vends-moi à ce barbare, et le prix de

ma vente sera pour toi : tout ce que je veux, c'est d'être plus en liberté de faire ce que j'ai résolu. » Le marché fait, l'homme alla avec lui, et s'en retourna après l'avoir vendu douze pièces d'or. Le maître de Léon, ayant demandé à son serviteur ce qu'il savait faire, celui-ci répondit : « Je suis très-habile à faire tout ce qui doit se manger à la table de mes maîtres, et je ne crains pas qu'on en puisse trouver un autre égal à moi dans cette science. Je te le dis en vérité, quand tu voudrais donner un festin au roi, je suis en état de composer des mets royaux, et personne ne les saurait mieux faire que moi. » Et le maître lui dit : « Voilà le jour du soleil qui approche (car c'est ainsi que les Barbares ont coutume d'appeler le jour du Seigneur), ce jour-là mes voisins et mes parens sont invités à ma maison ; je te prie de me faire un repas qui excite leur admiration et duquel ils disent : Nous n'aurions pas attendu mieux dans la maison du roi. » Et lui dit : « Que mon maître ordonne qu'on me rassemble une grande quantité de volailles, et je ferai ce que tu me commandes. » On prépara ce qu'avait demandé Léon. Le jour du Seigneur vint à luire, et il fit un grand repas plein de choses délicieuses. Tous mangèrent, tous louèrent le festin ; les parens ensuite s'en allèrent ; le maître remercia son serviteur, et celui-ci eut autorité sur tout ce que possédait son maître. Il avait grand soin de lui plaire, et distribuait à tous ceux qui étaient avec lui leur nourriture et les viandes préparées. Après l'espace d'un an, son maître ayant en lui une entière confiance, il se rendit dans la prairie, située proche de la maison, où Attale était à garder les chevaux, et, se couchant à terre loin de lui et le dos tourné de son côté, afin qu'on ne s'aperçût pas qu'ils parlaient ensemble, il dit au jeune homme : « Il est temps que nous songions à retourner dans notre pays ; je t'avertis donc, lorsque cette nuit tu auras ramené les chevaux dans l'enclos, de ne pas te laisser aller au sommeil, mais, dès que je t'appellerai, de venir, et nous nous mettrons en marche. » Le barbare avait invité ce soir-là à un festin beaucoup de ses parens, au nombre desquels était son gendre qui avait épousé sa fille. Au milieu de la nuit, comme ils eurent quitté la table et se furent livrés au repos, Léon porta un breuvage au gendre de son maître, et lui présenta à boire ce qu'il avait versé ; l'autre lui parla ainsi : « Dis-moi donc, toi, l'homme de confiance de mon beau-père, quand te viendra l'envie de prendre ses chevaux et de t'en retourner dans ton pays ? » ce qu'il lui disait par jeu et en s'amusant ; et lui, de même en riant, lui dit avec vérité : « C'est mon projet pour cette nuit, s'il plaît à Dieu. » Et l'autre dit : « Il faut que mes serviteurs aient soin de me bien garder, afin

que tu ne m'emportes rien. » Et ils se quittèrent en riant. Tout le monde étant endormi, Léon appela Attale, et les chevaux sellés, il lui demanda s'il avait des armes. Attale répondit : « Non, je n'en ai pas, si ce n'est une petite lance. « Léon entra dans la demeure de son maître, et lui prit son bouclier et sa framée. Celui-ci demanda qui c'était et ce qu'on lui voulait. Léon répondit : « C'est Léon, ton serviteur, et je presse Attale de se lever en diligence et de conduire les chevaux au pâturage, car il est là endormi comme un ivrogne. » L'autre lui dit:« Fais ce qui te plaira; » et, en disant cela, il s'endormit.

Léon étant ressorti munit d'armes le jeune homme, et, par la grâce de Dieu, trouva ouverte la porte d'entrée qu'il avait fermée au commencement de la nuit avec des clous enfoncés à coups de marteau pour la sûreté des chevaux ; et, rendant grâces au Seigneur, ils prirent d'autres chevaux et s'en allèrent, déguisant aussi leurs vêtemens. Mais lorsqu'ils furent arrivés à la Moselle (1), en la traversant, ils trouvèrent des hommes qui les arrêtèrent; et, ayant laissé leurs chevaux et leurs vêtemens, ils passèrent l'eau sur des planches et arrivèrent à l'autre rive, et, dans l'obscurité de la nuit, ils entrèrent dans la forêt où ils se cachèrent. La troisième nuit était arrivée depuis qu'ils voyageaient, sans avoir goûté la moindre nourriture; alors, par la permission de Dieu, ils trouvèrent un arbre couvert du fruit vulgairement appelé prune, et ils le mangèrent. S'étant un peu soutenus par ce moyen, ils continuèrent leur route et entrèrent en Champagne. Comme ils y voyageaient, ils entendirent le trépignement de chevaux qui arrivaient en courant, et dirent : « Couchons-nous à terre, afin que les gens qui viennent ne nous aperçoivent pas. » Et voilà que tout-à-coup ils virent un grand buisson de ronces, et passant auprès ils jetèrent à terre, leurs épées nues, afin que, s'ils étaient attaqués, ils pussent se défendre avec leur framée, comme contre des voleurs. Lorsque ceux qu'ils avaient entendus arrivèrent auprès de ce buisson d'épines, ils s'arrêtèrent, et l'un des deux, pendant que leurs chevaux lâchaient leur urine, dit : « Malheur à moi, de ce que ces misérables se sont enfuis sans que je puisse les retrouver; mais je le dis, par mon salut, si nous les trouvons, l'un sera condamné au gibet, et je ferai hacher l'autre en pièces à coups d'épée. » C'était leur maître, le barbare, qui parlait ainsi; il venait de la ville de Rheims, où il avait été à leur recherche, et il les aurait trouvés en route si la nuit ne l'en eût empêché. Les chevaux se mirent en route et repartirent. Cette

(1) Il faut probablement lire la Meuse, qui coule en effet entre Trèves et Rheims.

même nuit les deux autres arrivèrent à la ville, et y étant entrés, trouvèrent un homme auquel ils demandèrent la maison du prêtre Paulelle. Il la leur indiqua, et comme ils traversaient la place, on sonna Matines, car c'était le jour du Seigneur. Ils frappèrent à la porte du prêtre, et entrèrent. Léon lui dit le nom de son maître. Alors le prêtre lui dit : « Ma vision s'est vérifiée, car j'ai vu cette nuit deux colombes qui sont venues en volant se poser sur ma main : l'une des deux était blanche, et l'autre noire (1). » Ils dirent au prêtre : « Il faut que Dieu nous pardonne ; malgré la solennité du jour, nous vous prions de nous donner quelque nourriture, car voilà la quatrième fois que le soleil se lève depuis que nous n'avons goûté ni pain ni rien de cuit. » Ayant caché les deux jeunes gens, il leur donna du pain trempé dans du vin, et alla à Matines. Il y fut suivi par le barbare qui revenait cherchant ses esclaves ; mais, trompé par le prêtre, il s'en retourna, car le prêtre était depuis long-temps lié d'amitié avec le bienheureux Grégoire. Les jeunes gens ayant repris leurs forces en mangeant, demeurèrent deux jours dans la maison du prêtre, puis s'en allèrent ; ils arrivèrent ainsi chez saint Grégoire. Le pontife, réjoui en voyant ces jeunes gens, pleura sur le cou de son neveu Attale. Il délivra Léon et toute sa race du joug de la servitude, lui donna des terres en propre, dans lesquelles il vécut libre le reste de ses jours avec sa femme et ses enfans. » Grégoire de Tours, *Hist.* liv. III.

Civitati præsidere. — « Les villes avaient alors des comtes particuliers, ce que je ne me souviens point d'avoir remarqué avant ce temps-ci. » Tillemont, *Mém.* tom. XVI, pag. 206.

LETTRE XIX.

Cette lettre est un document précieux sur la dépendance des colons et des esclaves, au V.e siècle.

(1) Cette phrase semble indiquer que Léon était nègre ; on ne peut douter qu'il n'y eût déjà, sous les Romains, des esclaves noirs dans la Gaule.

LETTRE XX.

Arelatem. — Le préfet des Gaules faisait alors sa résidence dans cette ville.

LETTRE XXI.

Victorius. — Le P. Sirmond demande si ce Victorius n'est pas le Victorius d'Aquitaine, qui, à la prière de l'archidiacre Hilaire, pontife romain, composa le Cycle Pascal, en 457, sous le consulat de Constantin et de Rufus? Il y a lieu de croire que c'est, en effet, le Victorius d'Aquitaine, car ceux-ci étaient contemporains de Sidonius. Ces deux frères, Sacerdos et Justinus, demeuraient dans le Gévaudan, et étaient célèbres par leur union. Voyez Sidonius, *Carm.* XXIV, 26-27.

CAII SOLLII

APOLLINARIS SIDONII

EPISTOLÆ.

LIBER SEXTUS.

EPISTOLA I.

SIDONIUS DOMINO PAPÆ LUPO SALUTEM.

Benedictus Spiritus sanctus, et Pater Dei omnipotentis, quod tu pater patrum, et episcopus episcoporum, et alter seculi tui Jacobus, de quadam specula caritatis, nec de inferiore Jerusalem, tota Ecclesiæ Dei nostri membra superinspicis, dignus qui omnes consoleris infirmos quique merito ab omnibus consularis. Et quid nunc ego dignum dig-

CAIUS SOLLIUS

APOLLINARIS SIDONIUS.

LETTRES.

LIVRE SIXIÈME.

LETTRE I.

SIDONIUS AU SEIGNEUR PAPE LUPUS, SALUT.

Béni soit l'Esprit-Saint et le Père du Dieu tout-puissant, de ce que toi, le père des pères, l'évêque des évêques et le Jacobus de ton siècle, établi comme une sentinelle sur les hauts lieux de la charité, et dans une Jérusalem non inférieure à la première, tu inspectes tous les membres de l'Eglise de notre Dieu, en cela bien digne de consoler tous les faibles et d'être consulté par tous. Et maintenant, quelle digne réponse puis-je

nationi huic, putris et fœtida reatu terra, respondeam? Colloquii salutaris tui et indigentiam patiens et timorem, recordatione vitæ plectibilis adducor, ut clamem tibi quod dixit Domino tuus ille collega : *Exi a me, quia homo peccator sum, Domine.* Sed si iste timor non temperetur affectu, vereor ne Gerasenorum destituar exemplo, et discedas a finibus meis. Quin potius illud quod mihi conducibilius est, colleprosi mei te proposita conditione constringam, ut aiam tibi : *Si vis, potes me mundare.* Qua ille sententia non plus de Christo, quid peteret prodidit, quam quid crederet publicavit. Ergone cum sis procul ambiguo primus omnium toto, qua patet, orbe pontificum, cum prærogativæ subjiciatur, cum censuræ tuæ attremat etiam turba collegii, cum in gravitatis vestræ comparationem, ipsa etiam grandævorum corda puerascant, cum post desudatas militiæ Lirinensis excubias, et in apostolica sede novem jam decursa quinquennia, utriusque sanctorum ordinis quemdam te conclamatissimum primipilarem spiritalia castra venerentur, tu nihilominus hastatorum antesignanorumque paulisper contubernio sequestratus, ultimos calones tuos lixasque non despicis, et ad extimos trahariorum, qui per insipientiam suam adhuc ad carnis sarcinas sedent, crucis diu portatæ vexilla circumfers, ac manum linguæ porrigis in conscientia vulneratis. Nosti, ut apparet, ex adversa acie sauciatos, dux veterane, colligere; et, peritissimus tubicen, ad Christum a peccatis receptui canere; et, evangelici pastoris exemplo, non amplius lætaris, si permaneant sani,

faire à ton élévation, moi, poussière vile et souillée de crimes ? Eprouvant le besoin de tes paroles salutaires, et les appréhendant toutefois, je me sens porté par le souvenir d'une vie coupable, à te crier ce que disait jadis au Seigneur cet homme, ton collègue : *Eloigne-toi de moi, parce que je suis un pécheur* (1). Mais, si cette crainte n'est point tempérée par l'amour, je tremble d'être abandonné comme les Gérasséniens, et de te voir fuir loin de mes frontières. Au contraire, et cela me sera bien plus avantageux, je te dicterai en quelque sorte une condition, de même que cet homme infecté comme moi de la lèpre, et je te dirai : *Si tu le veux, tu peux me purifier*. Le malade, par ces paroles, déclarait également ce qu'il demandait au Christ, et publiait ce qu'il croyait de lui. Quoi ! lorsque tu es, sans contredit, le premier de tous les pontifes du monde, quand la foule de tes collégues se soumet à tes prérogatives, et tremble devant tes censures ; lorsque, en face de ta gravité, les vieillards eux-mêmes n'ont qu'un sens d'enfant ; lorsque tu t'es exercé dans la rude milice de Lerins, et qu'après neuf lustres passés sur le siége apostolique, les saints de l'un et de l'autre ordre te vénèrent, dans leurs camps spirituels, comme un capitaine fameux, il est donc vrai que tu abandonnes un moment la société de ceux qui portent les drapeaux et se battent en tête, que tu ne dédaignes pas tes serviteurs et tes valets placés aux derniers rangs de l'armée, que, te rapprochant des conducteurs de chars, qui par leur inhabileté sont assis encore près des bagages de la chair, tu promènes l'étendard de la croix si long-temps porté, et que tu appliques la main de ta parole aux plaies de la conscience !... Tu sais, comme il y paraît, chef vé-

(1) *Luc.* V, 8.

quam si non remaneant desperati. Te ergo norma morum, te, columna virtutum, te, si blandiri reis licet, vera, quia sancta, dulcedo, despicatissimi vermis ulcera digitis exhortationis contrectare non piguit; tibi avaritiæ non fuit pascere monitis animam fragilitate jejunam, et, de apotheca dilectionis altissimæ, sectandæ nobis humilitatis propinare mensuram. Sed ora, ut quandoque resipiscam, quantum meas deprimat oneris impositi massa cervices. Facinorum continuatione miser eo necessitatis accessi, ut is pro peccato populi nunc orare compellar, pro quo populus innocentum vix debet impetrare, si supplicet. Nam quis bene medelam æger impartiat? Quis febriens, arrotanti tactu, pulsum distinguat incolumem? Quis desertor scientiam militaris rei jure laudaverit? Quis esculentus abstemium competenter arguerit? Indignissimus mortalium, necesse habeo dicere quod facere detrecto, et ad mea ipse verba damnabilis, cum imperem quæ non impleo, idem in me quotidie cogor dictare sententiam. Sed si tu inter me et illum, cui concrucifigeris, Jesum Christum Dominum nostrum pro scelerum meorum populo, junior mage quam minor Moses, intercessor assistas, non ulterius descendemus in infernum viventes, nec per carnalium vitiorum incentiva flammati ad altare domini ignem diutius accendemus alienum. Quia quanquam nos, utpote reos, gloriæ libra non respicit, satis tamen superque gaudebimus, si precatu tuo levare valeamus interioris hominis nostri, etsi non integrum ad remunerationem, certe vel cicatricatum pectus

téran, recueillir les blessés de l'armée ennemie ; tu sais, habile trompette, sonner le rappel pour passer des péchés vers le Christ ; à l'exemple du pasteur de l'Evangile, tu n'es pas plus joyeux s'il est des hommes qui persévèrent dans la santé, que s'il n'en reste pas dont le salut soit désespéré. Toi, la règle des mœurs ; toi, la colonne des vertus ; et, s'il est permis à un coupable de donner des louanges, toi, la sainte et véritable douceur, tu n'as donc pas craint de toucher avec les doigts de tes exhortations les ulcères d'un méprisable vermisseau ; tu n'as pas été avare des avertissemens dont tu repaissais une ame fragile et à jeun ; du cellier de ta vaste charité, tu m'as donné la mesure de l'humilité qu'il me faut avoir. Obtiens, par tes prières, que je comprenne enfin quelle masse énorme pèse sur mes épaules. La continuité de mes crimes, malheureux que je suis, m'a réduit à une telle nécessité, que je me vois forcé de prier maintenant pour les péchés du peuple, moi pour qui les supplications d'un peuple innocent obtiendraient à peine miséricorde. Quel malade aurait bonne grâce à donner un remède ? Quel homme, travaillé par la fièvre, irait d'une main tremblante interroger le pouls d'un homme bien portant ? Quel déserteur aurait le droit de louer la science de l'art militaire ? Quel ami des festins pourrait d'une manière compétente gourmander l'homme sobre ? Moi, le plus indigne des mortels, je suis dans la nécessité de prêcher ce que je refuse de faire ; condamné par mes propres paroles, puisque je commande les choses que je n'accomplis pas moi-même, chaque jour je suis forcé de prononcer ma sentence. Mais, si tu daignes, Moïse inférieur en âge et non point en mérite au véritable Moïse, te placer comme intercesseur, pour la foule de mes péchés, entre moi et ce Jésus-Christ notre

adveniam. Memor nostri esse dignare, domine Papa.

EPISTOLA II.

SIDONIUS PAPÆ PRAGMATIO SALUTEM.

Venerabilis Eutropia matrona, quod ad nos spectat singularis exempli (quæ parcimonia et humanitate certantibus, non minus se jejuniis, quam cibis pauperes pascit, et in Christi cultu pervigil, sola in se compellit peccata dormire) mœroribus orbitatis, necessitate litis adjecta, in remedium mali duplicis perfectionem vestræ consolationis expetere festinat, gratanter habitura sive istud tibi peregrinatio brevis, seu longum computetur officium.

Igitur præfata venerabilis, fratris mei nunc jam

maître, avec lequel tu es crucifié, je ne descendrai jamais vivant dans l'enfer; je n'irai plus, brûlé par les feux des vices charnels, allumer encore à l'autel du Seigneur une flamme étrangère. Coupable comme je le suis, l'éclat de la gloire ne saurait être mon apanage; mais je serai au comble de la joie, pourvu que, par tes prières, l'intérieur de mon ame puisse prétendre, sinon aux récompenses après une guérison parfaite, tout au moins au pardon, une fois ses blessures cicatrisées. Daigne te souvenir de moi, seigneur Pape.

LETTRE II.

SIDONIUS AU PAPE PRAGMATIUS, SALUT.

La vénérable matrone Eutropia, femme, selon nous, d'un mérite bien rare, qui, sachant allier l'économie à la charité, se repaît de jeûnes tandis qu'elle nourrit les pauvres, et qui, vigilante dans le service du Christ, ne fait dormir en elle-même que les péchés, voit se joindre encore aux chagrins de son veuvage la triste nécessité d'un procès, et se hâte, pour guérir ce double mal, d'implorer la puissance de vos consolations; combien elle se félicitera, soit d'un court voyage, soit d'un ample service!

Or, cette vénérable matrone est obsédée par les ar-

presbyteri Agrippini, ne injuriosum sit dixisse nequitiis, certe fatigatur argutiis; qui abutens imbecillitate matronæ non desistit spiritalis animæ serenitatem secularium versutiarum flatibus turbidare; cui filii nec post multo nepotis amissi duæ pariter plagæ recentes, ad diuturni viduvii vulnus adduntur. Tentavimus inter utrumque componere nos maxime quibus in eos novum jus professio vetustumque faciebant amicitiæ, aliqua censentes, suadentes quæpiam, plurima supplicantes; quodque miremini in omnem concordiæ statum promptius a feminea parte discessum est. Et quanquam se altius profuturum filiæ paterna jactaret prærogativa, nurui tamen magis placuit munificentiæ socrualis oblatio. Jurgium interim semisopitum vestris modo sinibus infertur. Pacificate certantes, et pontificalis auctoritate censuræ suspectis sibi partibus indicite gratiam, dicite veritatem. Sancta enim Eutropia, si quid vadimonio meo creditis, victoriam computat, si vel post damna non litiget. Unde et suspicor vobis unam pronuntiandam domum discordiosam, licet inveniatis utramque discordem. Memor nostri esse dignare, domine Papa.

guties, il serait injurieux de dire par les chicanes de notre frère le prêtre Agrippin, qui, abusant de la faiblesse de cette femme, ne cesse de troubler avec les orages d'une astuce mondaine la sérénité d'une ame spirituelle; la perte d'un fils, et plus tard celle d'un petit-fils, voilà deux plaies récentes qui ont rouvert la blessure du long veuvage d'Eutropia. Nous avons essayé d'intervenir entre elle et Agrippin, nous dont la profession ajoute un nouveau droit sur eux à celui que nous conserve une ancienne amitié; nous avons décidé quelquefois, quelquefois persuadé, plus souvent supplié; et, ce qui vous étonnera, c'est qu'Eutropia toute la première en est venue aux propositions de paix. Quoique Agrippin se soit vanté de mieux servir, en qualité de père, les intérêts de sa fille, celle-ci néanmoins a préféré les offres généreuses de sa belle-mère. Le débat à moitié assoupi se porte maintenant devant vous. Pacifiez toutes choses, et, par l'autorité de la censure pontificale, intimez la réconciliation aux parties adverses, proclamez la vérité. La sainte Eutropia, si vous en croyez mon témoignage, regarde comme un triomphe de terminer ce litige, même avec des sacrifices. C'est pourquoi, je le soupçonne, vous aurez à prononcer que des deux maisons une seule entretient la discorde, quoiqu'elles soient l'une et l'autre en mauvaise intelligence. Daigne te souvenir de moi, seigneur Pape.

EPISTOLA III.

SIDONIUS DOMINO PAPÆ LEONTIO SALUTEM.

Etsi nullis hortatibus primordia nostræ professionis animatis, neque sitim ignorantiæ hactenus secularis ullo supernæ rigatis imbre doctrinæ, non ego tamen tantum mei meminens non sum, ut a meis præsumam partibus æquali officiorum lance certandum. Nam cum nostra mediocritas ætate vitæ, tempore dignitatis, privilegio loci, laude scientiæ, dono conscientiæ vestræ facile vincatur, nullum meremur, si par exspectamus, alloquium. Igitur non incusantes silentium vestrum, sed loquacitatem nostram potius excusare nitentes, commendamus apicum portitorem, cujus si peregrinationem prompto favore foveatis, grandis actionibus illius portus securitatis aperitur. Negotium huic testamentarium est; latent eum propriarum merita chartarum. Togatorum illic perorantum peritiam consulere perrexit, pro victoria computaturus si se intellexerit jure superari, modo ne sibi suisque desidiæ vitio perperam cavisse cnlpetur. Hunc eatenus commendare præsumo, ut si, eum instruere dignanter ad-

LETTRE III.

SIDONIUS AU SEIGNEUR PAPE LEONTIUS, SALUT.

Quoique vous n'encouragiez d'aucune exhortation les débuts de ma nouvelle carrière, quoique vous n'étanchiez point par les rosées d'une doctrine céleste la soif de mon ignorance, à moi jusqu'ici homme du monde, cependant, je ne m'oublie point assez pour aller croire que la mesure des bons offices doit être égale de vous à moi. Comme vous l'emportez sans contredit par les années, par l'antériorité des honneurs, par le privilége du lieu, par l'éclat du savoir, par l'éminence des vertus, sur un homme aussi médiocre que moi, je serais indigne de tout entretien avec vous, si je prétendais agir d'égal à égal. Ainsi donc, loin de blâmer votre silence, je m'efforce bien plutôt d'excuser ma loquacité, et je vous recommande le porteur de cette lettre. Si vous l'accueillez favorablement, un asile assuré est ouvert désormais devant lui. Il a une affaire testamentaire, et ignore la valeur de ses titres. Il va chez vous consulter les plus habiles avocats; il croira qu'il remporte une victoire, si on lui fait comprendre que les lois sont contre lui; ce qu'il désire ensuite, c'est qu'on ne puisse lui reprocher qu'il a par négligence trop peu consulté ses intérêts et ceux de ses proches. J'ose, en vous le recommandant,

vocatio consulta fastidit, auctoritas coronæ tuæ dissimulantibus studeat excudere responsi celeritatem. Memor nostri esse dignare, domine Papa.

EPISTOLA IV.

SIDONIUS DOMINO PAPÆ LUPO SALUTEM.

Præter officium quod incomparabiliter eminenti apostolatui tuo sine fine debetur, etsi absque intermissione solvatur, commendo supplicum bajulorum pro nova necessitate vetustam necessitudinem, qui in Arvernam regionem longum iter, his quippe temporibus, emensi, casso labore venerunt. Namque unam feminam de affectibus suis, quam forte Vargorum, hoc enim nomine indigenas latrunculos nuncupant, superventus abstraxerat, isto deductam ante aliquot annos isticque distractam, cum non falso indicio comperissent, certis quidem signis, sed non recentibus inquisivere vestigiis; atque obiter hæc eadem laboriosa, priusquam ii adessent, in negotiatoris nostri domo dominioque palam sane venundata defungitur; quodam Prudente, hoc viro nomen, quem nunc Tricassibus degere fama divulgat, ignotorum nobis hominum collaudante

vous prier de faire en sorte que si les jurisconsultes dédaignent de l'instruire, l'autorité de votre caractère arrache une prompte réponse à leurs retards. Daigne te souvenir de moi, seigneur Pape.

LETTRE IV.

SIDONIUS AU SEIGNEUR PAPE LUPUS, SALUT.

Après avoir rendu à ton apostolat si éminent les honneurs qui lui sont perpétuellement dus, quoiqu'on les lui rende sans cesse, je me recommande à ta vieille amitié dans le besoin où se trouvent les porteurs de cette lettre. Ils ont fait, mais avec des peines inutiles, un voyage bien long dans ces temps-ci, pour venir en Auvergne. Une femme de leurs proches, enlevée par hasard dans une incursion des Varges (c'est le nom que l'on donne à des brigands originaires du pays), avait été conduite en ta ville, il y a quelques années, et de là transportée ailleurs; instruits du fait par des témoignages certains, ils se mirent à sa poursuite, sur des indications précises, mais un peu tard. Cependant, cette malheureuse, jetée au marché public avant leur arrivée, se trouve aujourd'hui dans la maison et au pouvoir de mon homme d'affaires; un certain Prudens, que l'on dit habitant de Troyes, avait approuvé le contrat des vendeurs qui me sont inconnus, et l'on montre sa signa-

contractum ; cujus subscriptio intra formulam nundinarum , tanquam idonei adstipulatoris , ostenditur. Auctoritas personæ , opportunitas præsentiæ tuæ , inter coram positos facile valebit , si dignabitur, seriem totius indagare violentiæ. Quæ, quod gravius est , eo facinoris accessit, quantum portitorum datur nosse memoratu , ut etiam in illo latrocinio quemdam de numero viantum constet exstinctum.

Sed quia judicii vestri medicinam expetunt civilitatemque , qui negotium criminale parturiunt , vestrarum , si bene metior , partium pariter et morum est , aliqua indemni compositione istorum dolori , illorum periculo subvenire , et , quodam salubris sententiæ temperamento , hanc partem minus afflictam , illam minus ream , et utramque plus facere securam ; ne jurgii status , ut sese fert temporis locique civilitas , talem discedat ad terminum , quale cœpit habere principium. Memor nostri esse dignare, domine Papa.

EPISTOLA V.

SIDONIUS DOMINO PAPÆ THEOPLASTO SALUTEM.

Causam meam nesciens agit , qui ad vos a me litteras portat. Nam , dum votivi mihi sit gerulus opportunus officii , beneficium præstat , quod se

ture au bas de la formule d'achat, comme celle d'une caution suffisante. L'autorité de ta personne et l'opportunité de ta présence pourront sans peine, si tu veux bien le faire, saisir l'ensemble de cette indigne violence, en confrontant les parties. Ce qui aggrave le fait, c'est que, autant qu'on en peut juger par l'exposé des porteurs de ma lettre, l'un d'entre eux aurait péri dans ce brigandage.

Mais comme ceux qui poursuivent les coupables désirent bien que l'affaire soit décidée par la sagesse de votre jugement, il convient, si je ne me trompe, à votre état, à votre caractère, de donner quelque chose à la douleur des uns, quelque chose au péril des autres, et, par un sage tempérament, de consoler l'une des parties, de faire paraître l'autre moins coupable, de les tranquilliser toutes deux; sans cela, il serait fort à craindre, vu le temps et le lieu, que cette querelle ne se terminât comme elle a commencé. Daigne te souvenir de nous, seigneur Pape.

LETTRE V.

SIDONIUS AU SEIGNEUR PAPE THEOPLASTUS, SALUT.

Quiconque te porte mes lettres, travaille pour moi sans le savoir. En m'obligeant ainsi à propos, on me rend le service que l'on pense recevoir soi-même; c'est

arbitratur accipere, sicuti nunc venerabilis Donidius dignus inter spectatissimos quosque numerari, cujus clientem puerosque commendo, profectos, seu in patroni necessitatem, seu in domini. Laborem peregrinantium, qua potestis ope, humanitate, intercessione tutamini; ac, si in aliquo amicus ipse per imperitiam novitatemque publicæ conversationis videbitur minus efficax, vos hoc potius adspicite, quid absentis causa, non quid præsentis persona mereatur. Memor nostri esse dignare, domine Papa.

EPISTOLA VI.

SIDONIUS DOMINO PAPÆ EUTROPIO SALUTEM.

Postquam fœdifragam gentem rediisse in suas sedes comperi, neque quidquam viantibus insidiarum parare, nefas credidi ulterius officiorum differre sermonem, ne vester affectus quamdam vitio meo duceret, ut gladius impolitus, de curæ raritate rubiginem. Unde, misso in hoc solum negotii gerulo litterarum, quam vobis sit corpusculi status in solido, quamve ex animi sententia res agantur, sollicitus inquiro, sperans ne semel mihi amor vester indultus,

ce qui arrive maintenant à ce vénérable Donidius, bien digne d'être compté parmi ce qu'il y a d'hommes éminens ; je te recommande son client et ses serviteurs qui ont entrepris un voyage, l'un pour les intérêts de son patron, les autres pour l'utilité de leur maître. Apportez à leur adoucir les fatigues de la route, tous les secours, toute l'humanité, tout l'appui que vous pourrez ; et si mon ami, par son inhabileté, par son inexpérience dans le train des affaires, vous semblait trop faible en quelque chose, regardez ce que demande la cause de l'absent, plutôt que ce que mérite la personne de celui qui est présent. Daigne te souvenir de moi, seigneur Pape.

LETTRE VI.

SIDONIUS AU SEIGNEUR PAPE EUTROPIUS, SALUT.

Depuis que je sais qu'une nation perfide est rentrée dans ses frontières, et que rien ne s'oppose plus à la sécurité des voyageurs, j'ai pensé que ce serait un crime de tarder plus long-temps à vous présenter mes civilités ; car votre affection pourrait peut-être accuser mon silence, en le comparant à la rouille qui dévore un glaive en repos. C'est donc pour cela seulement que je vous envoie le porteur de cette lettre, pressé comme je le suis de m'informer si vous êtes en bonne santé, et si tout réussit au gré de vos désirs ; car je crains que l'espace

aut interjecti itineris longitudine, aut absentiæ communis diuturnitate tenuetur, quia bonitas conditoris habitationem potius hominum, quam caritatem finalibus claudit angustiis. Restat ut vestra beatitudo compunctorii salubritate sermonis, avidam nostræ ignorantiæ pascat esuriem. Est enim tibi nimis usui, ut exhortationibus tuis interioris hominis maciem sæpenumero mysticus adeps et spiritalis arvina distendat. Memor nostri esse dignare, domine Papa.

EPISTOLA VII.

SIDONIUS DOMINO PAPÆ FONTEIO SALUTEM.

Si aliquid ad inchoandam gratiam compendii posteris tribuat necessitudo præmissa seniorum, ego quoque, ad apostolatus tui notitiam pleniorem cum prærogativa domesticæ familiaritatis accedo. Nam sic te familiæ meæ validissimum in Christo semper patronum fuisse reminiscor ut amicitias tuas non tam expetendas mihi, quam repetendas putem. Iis adjicitur, quod indignissimo mihi impositum sacerdotalis nomen officii confugere me ad precum vestrarum præsidia compellit, ut adhuc ulcerosæ conscientiæ nimis hiulca vulnera vestro saltem ci-

qui se trouve entre nous, ou la durée de notre commune séparation, ne porte quelque atteinte à l'amitié que vous m'avez une fois accordée : c'est l'habitation des hommes, et non pas leur mutuel amour, que la bonté du créateur a renfermée en d'étroites limites. Il me reste à désirer que votre béatitude repaisse de ses discours piquans et salutaires l'avide faim de notre ignorance ; car tu es assez dans l'usage de relever souvent par tes exhortations, comme par un suc mystique et spirituel, la maigreur des ames. Daigne te souvenir de nous, seigneur Pape.

LETTRE VII.

SIDONIUS AU SEIGNEUR PAPE FONTEIUS, SALUT.

Si des relations antérieures entre les proches peuvent être de quelque avantage à leurs descendans pour entrer en amitié, je viens, m'appuyant sur la prérogative de rapports domestiques, faire une plus ample connaissance avec ton apostolat. Je me rappelle que tu as toujours été pour ma famille un puissant patron dans le Christ, en sorte que j'ai moins, ce semble, à lier qu'à renouer amitié avec toi. Il y a plus, le titre d'évêque et les devoirs que l'on m'a imposés, malgré mon indignité, m'obligent de réclamer l'appui de tes prières, afin que par elles les blessures béantes de ma conscience altérée se cicatrisent du moins. C'est pourquoi, en me recom-

catricentur oratu. Quapropter me meosque commendans, et excusans litteras seriores, granditer obsecro, ut intercessione consueta, cujus viribus immane polletis, clericalis tyrocinii in nobis reptantia rudimenta tueamini, ut si quid dignabitur de morum pravitate nostrorum immutabilis Dei mutare clementia, totum id suffragiorum vestrorum patrocinio debeamus. Memor nostri esse dignare, domine Papa.

EPISTOLA VIII.

SIDONIUS DOMINO PAPÆ GRÆCO SALUTEM.

Apicum oblator pauperem vitam sola mercandi actione sustentat; non illi est opificium quæstui, militia commodo, cultura compendio; hoc ipsum quod mercenariis prosecutionibus et locatitia fatigatione cognoscitur, fama quidem sua, sed facultas crescit aliena; sed tamen quoniam illi fides magna est, etsi parva substantia, quóties cum pecuniis quorumpiam catapli recentis nundinas adit, creditoribus bene credulis sola deponit morum experimenta pro pignore. Inter dictandum mihi ista suggesta sunt, nec ob hoc dubito audita fidenter asserere,

mandant à vous, moi et les miens, en m'excusant de vous avoir écrit si tard, je vous supplie avec instance de soutenir en nous, par cette intercession accoutumée, dont la force est si puissante, les faibles débuts de notre apprentissage clérical; si l'immuable clémence de Dieu daigne alors changer quelque chose à la perversité de nos mœurs, nous le devrons à vos suffrages et à votre protection. Daigne te souvenir de nous, seigneur Pape.

LETTRE VIII.

SIDONIUS AU SEIGNEUR PAPE GRÆCUS, SALUT.

Le porteur de cette lettre ne soutient une vie pauvre que par son négoce; il ne peut trouver ni gain dans un métier quelconque, ni avantage dans la milice, ni profit dans la culture des terres; s'il se fait connaître par ses travaux mercenaires et ses fatigues de louage, sa bonne renommée s'en accroît bien, mais tout le résultat n'est que pour autrui. Néanmoins, comme il jouit d'une grande confiance, malgré son peu de fortune, toutes les fois qu'à l'arrivée récente d'un vaisseau marchand, il vient acheter avec un argent emprunté, il ne laisse en gage à ses créanciers que sa probité de mœurs bien reconnue. Pendant que j'écrivais cette lettre, on m'a donné

quia non parum mihi intimos agunt quibus est et ipse satis intimus. Hujus igitur teneram frontem, dura rudimenta commendo; et, quia nomen ejusdem Lectorum nuper albus accepit, agnoscitis profecturo civi me epistolam, clerico debuisse formatam; quem propediem non injuria reor mercatorem splendidum fore, si hinc ad vestra obsequia festinans frigoribus fontium civicorum sæpe fontem mercatoris anteferat. Memor nostri esse dignare, domine Papa.

EPISTOLA IX.

SIDONIUS DOMINO PAPÆ LUPO SALUTEM.

Vir jam honestus Gallus, quia jussus ad conjugem redire non distulit, litterarum mearum obsequium vestrarum reportat effectum. Cui cum pagina quam miseratis, reseraretur, actutum compunctus ingemuit, destinatamque non ad me epistolam, sed in se sententiam indicavit. Itaque confestim iter in patriam spopondit, adornavit, arripuit. Quem nos propter hanc ipsam pœnitudinis celeritatem, non increpative, sed consolatorie potius compellare cu-

ces détails, que je ne balance pas néanmoins à confirmer, parce que je regarde comme d'intimes amis ceux qui sont ses intimes à lui. Je vous recommande donc sa jeunesse, à cause des rudes épreuves auxquelles il est soumis ; et comme son nom vient d'être inscrit sur le registre des Lecteurs, vous comprenez que j'ai dû lui donner, à son départ, une lettre ordinaire comme citoyen, une lettre *formée* comme clerc. Je suis bien fondé à croire qu'il deviendra bientôt un riche commerçant, pourvu qu'il se hâte d'aller profiter de vos bons offices, et qu'il préfère souvent la fontaine du négoce aux froides sources de sa patrie. Daigne te souvenir de nous, seigneur Pape.

LETTRE IX.

SIDONIUS AU SEIGNEUR PAPE LUPUS, SALUT.

L'HONORABLE Gallus n'ayant pas différé, sur mes ordres, de retourner auprès de sa femme, vous porte les civilités de ma lettre et les effets de la vôtre. A l'ouverture des pages que vous m'aviez adressées, saisi d'une componction soudaine, il se prit à gémir, et reconnut qu'il s'agissait moins d'une lettre pour moi que d'une sentence contre lui. Il promit donc aussitôt de regagner sa patrie, fit les préparatifs du voyage, se mit en route. A cause d'un aussi prompt repentir, nous eûmes soin de

ravimus, quia vicinaretur innocentiæ festinata correctio. Neque enim quisquam etiam sibi bene conscius plus facere præsumpsit, si quis tamen vestræ correptionis orbitam non reliquit, quippe cum ea ipsa quæ legimus parcentis verba censuræ, maximæ emendationis incitamenta sint. Nam quid potest esse castigationis hujusce tenore pretiosius, in qua forte peccato animus æger reperit intrinsecus remedium, cum non valeret extrinsecus invenire convitium?

Quod superest, obsecramus ut crebra oratione, per quam vitiis omnibus immane dominamini, nos quoque sicut evangelicos Magos remeasse manifestum est, vel jam nunc per aliam viam morum in beatorum patriam redire faciatis. Pene omiseram, quod prætereundum minime fuit. Agite gratias Innocentio spectabili viro, qui, ut præceperatis, gnaviter morem gessit injunctis. Memor nostri esse dignare, domine Papa.

EPISTOLA X.

SIDONIUS DOMINO PAPÆ CENSORIO SALUTEM.

Gerulum litterarum levitici ordinis honestat officium. Hic cum familia sua deprædationis Gothicæ turbinem vitans, in territorium vestrum delatus

lui adresser des paroles plutôt de consolation que de reproche ; car un amendement si hâtif était bien voisin de l'innocence, et aucun homme, n'eût-il rien à se reprocher, ne peut se flatter de faire plus. Heureux celui qui ne s'est point éloigné de vos corrections ! Les paroles d'une censure indulgente sont un puissant motif de s'amender. Et que peut-il y avoir d'aussi précieux que ce genre de réprimande, par lequel un cœur malade peut-être vient à trouver un remède intérieur, lorsqu'il ne pouvait trouver des reproches extérieurs ?

Il nous reste maintenant à vous demander que ces prières assidues, qui vous donnent tant d'empire sur les vices, nous fassent retourner, nous aussi, dans la patrie des bienheureux, par d'autres mœurs, comme les Mages de l'Evangile retournèrent dans leur patrie par un autre chemin. J'allais omettre ce que j'ai de plus essentiel à vous dire : remerciez Innocentius, personnage honorable, qui, d'après vos ordres, s'est empressé d'obéir à ce qu'on lui commandait. Daigne te souvenir de nous, seigneur Pape.

LETTRE X.

SIDONIUS AU SEIGNEUR PAPE CENSORIUS, SALUT.

Le porteur de cette lettre remplit un ministère dans l'ordre lévitique. En fuyant avec sa famille les orageuses dévastations des Goths, il s'est vu jeté sur votre terri-

est, ipso, ut sic dixerim, pondere fugæ; ubi in re Ecclesiæ cui sanctitas tua præsidet, parvam sementem semiconfecto cespiti advena jejunus injecit, cujus ex solido colligendæ fieri sibi copiam exorat. Quem si domesticis fidei deputata humanitate foveatis, id est, ut debitum glebæ canonem non petatur, tantum lucelli præstitum sibi computat (peregrini hominis ut census, sic animus augustus) ac si in patrio solo rusticaretur. Huic si legitimam, ut mos est, solutionem perexiguæ segetis indulgeas, tanquam opipare viaticatus, cum gratiarum actione remeabit. Per quem si me stylo solitæ dignationis impartias, mihi fraternitatique istic sitæ pagina tua veluti polo lapsa reputabitur. Memor nostri esse dignare, domine Papa.

EPISTOLA XI.

SIDONIUS DOMINO PAPÆ ELEUTHERIO SUO SALUTEM.

Judæum præsens charta commendat, non quod mihi placeat error per quem pereunt involuti, sed quia neminem ipsorum nos decet ex asse damnabilem pronuntiare, dum vivit; in spe enim adhuc

toire, je dirai presque par le poids de sa fuite. Là, étranger, dénué de tout, il a semé un peu de grain sur un étroit espace de terre à demi-travaillée, dans les domaines de l'Eglise que gouverne ta sainteté; il demande qu'on lui permette de recueillir en entier le produit de son travail. Pourvu que vous l'accueilliez avec les égards bienveillans qui sont dus aux enfans de la foi, c'est-à-dire pourvu qu'on n'exige pas de lui la portion qui vous revient sur la glèbe, cet étranger, dont les désirs sont aussi bornés que l'est sa fortune, se croira aussi heureux que s'il cultivait les champs de sa patrie. Faites-lui grâce du tribut légitime et ordinaire, et, comme s'il avait été magnifiquement enrichi pour son voyage, il reviendra plein de reconnaissance. Si tu veux, par la voie de cet homme, m'écrire avec ta bienveillance accoutumée, nos frères d'ici et moi nous regarderons ta lettre comme tombée du ciel. Daigne te souvenir de nous, seigneur Pape.

LETTRE XI.

SIDONIUS AU SEIGNEUR PAPE ELEUTHERIUS, SALUT.

Cette lettre vous recommande un Juif, non que j'aime une erreur qui fait périr ceux qui l'ont embrassée, mais parce que nous ne devons jamais condamner sans retour quelqu'un d'entre les Juifs, quand il vit encore;

absolutionis est, cui suppetit posse converti. Quæ sit vero negotii sui series, ipse rectius præsentanea coram narratione patefaciet. Nam prudentiæ satis obviat epistolari formulæ debitam concinnitatem plurifario sermone porrigere. Sane quia secundum vel negotia, vel judicia terrena solent hujuscemodi homines honestas habere causas, tu quoque potes hujus laboriosi, etsi impugnas perfidiam, propugnare personam. Memor nostri esse dignare, domine Papa.

EPISTOLA XII.

SIDONIUS DOMINO PAPÆ PATIENTI SALUTEM.

Aliquis aliquem : ego illum præcipue puto suo vivere bono, qui vivit alieno, quique fidelium calamitates indigentiamque miseratus facit in terris opera cœlorum. Quorsum ista hæc inquis ? Te sententia quam maxime, Papa beatissime, petit, cui non sufficit illis tantum necessitatibus opem ferre, quas noveris, quique usque in extimos terminos Galliarum caritatis indage porrecta, prius soles indigentum respicere causas quam inspicere personas. Nullius obest tenuitati debilitatique, si te expetere

car on peut espérer d'être absous, lorsqu'on a les moyens de se convertir. Cet homme vous fera mieux connaître de vive voix l'état de son affaire ; il est assez difficile de concilier de longues explications avec les formes nettes et précises que demande la lettre. Assurément, soit dans les affaires, soit dans les débats de ce monde, les Juifs peuvent avoir une cause juste ; tu peux donc aussi, tout en désapprouvant sa croyance, prendre intérêt à la personne de ce malheureux. Daigne te souvenir de nous, seigneur Pape.

LETTRE XII.

SIDONIUS AU SEIGNEUR PAPE PATIENS, SALUT.

Chacun juge différemment du bonheur des hommes ; pour moi, je pense que celui-là surtout travaille à sa propre félicité, qui travaille à la félicité d'autrui, et qui, prenant pitié des maux et de l'indigence des fidèles, accomplit sur la terre les œuvres des cieux. Que signifie cela, me diras-tu ? Ce langage, bienheureux pontife, te regarde principalement, toi qui ne bornes pas ton zèle à secourir les besoins que tu connais, mais qui, portant jusqu'aux dernières limites des Gaules ta généreuse sollicitude, as coutume de considérer la nature des besoins, avant de regarder à la qualité des indigens. La pauvreté et

non possit. Nam prævenis manibus illum qui non valuerit ad te pedibus pervenire. Transit in alienas provincias vigilantia tua, et in hoc curæ tuæ latitudo diffunditur, ut longe positorum consoletur angustias; et hinc fuit, ut quia crebro te non minus absentum verecundia, quam præsentum querimonia movet, sæpe terseris eorum lacrymas, quorum oculos non vidisti. Omitto illa quæ quotidie propter defectionem civium pauperatorum, inrequietis toleras excubiis, precibus, expensis. Omitto te tali semper agere temperamento, sic semper humanum, sic abstemium judicari, ut constet indesinenter regem præsentem prandia tua, reginam laudare jejunia. Omitto te tanto cultu ecclesiam tibi creditam convenustare, ut dubitet inspector meliusne nova opera consurgant, an vetusta reparentur. Omitto per te plurimis locis basilicarum fundamenta consurgere, ornamenta duplicari; cumque multa in statu fidei tuis dispositionibus augeantur, solum hæreticorum numerum minui, teque quodam venatu apostolico, feras Photinianorum mentes spiritalium prædicationum cassibus implicare, atque a tuo barbaros jam sequaces quoties convincuntur verbo, non exire vestigio, donec eos à profundo gurgite erroris felicissimus animarum piscator extraxeris.

Et horum aliqua tamen cum reliquis forsan communicanda collegis. Illud autem deberi tibi quodam, ut jurisconsulti dicunt, præcipui titulo, nec tuus poterit ire pudor inficias, quod post Gothicam de-

la faiblesse ne sont point un préjudice pour quiconque ne peut venir te trouver; car tes mains préviennent par leurs aumônes celui que ses pieds n'ont pu porter jusqu'à toi. Ta vigilance passe dans les provinces étrangères, tu dilates ton affectueuse tendresse pour consoler des infortunes lointaines. Et c'est ainsi que, touché de la honte et de la modestie des pauvres absens, comme des plaintes de ceux qui t'environnent, tu as souvent essuyé les larmes de ceux dont tu n'as pas vu les yeux. Je ne parle point de ces veilles infatigables, des prières, des dépenses que chaque jour tu fais pour des citoyens défaillans et appauvris. Je ne parle pas de ce sage tempérament avec lequel tu agis; de cette réputation de politesse et d'abstinence qui fait que le roi ne se lasse pas de vanter tes dîners auxquels il daigne venir, et que la reine s'émerveille de tes jeûnes. Je ne parle pas des magnifiques ornemens dont tu embellis l'église qui t'est confiée; on doute, quand on les voit, si les anciens ouvrages que tu répares l'emportent sur ceux que tu fais faire. Je ne dis rien des nombreuses basiliques dont tu as jeté les fondemens, ni des richesses dont tu les ornes. Pendant que ton zèle agrandit le domaine de la foi, le nombre des hérétiques diminue seul. Par une sorte de chasse apostolique, tu enveloppes dans les filets de tes prédications spirituelles les sauvages esprits des Photiniens. Les barbares, une fois convaincus par tes discours, s'attachent à tes pas, sans pouvoir s'en écarter, jusqu'à ce que tu viennes, heureux pêcheur des ames, à les retirer du gouffre profond de l'erreur.

La plupart de ces choses te sont communes peut-être avec le reste de tes collègues; mais, ce qui te revient en quelque sorte, comme disent les jurisconsultes, *à titre de préciput*, et ta modestie ne pourra le désa-

populationem, post segetes incendio absumptas, peculiari sumptu inopiæ communi per desolatas Gallias gratuita frumenta misisti, cum tabescentibus fame populis nimium contulisses, si commercio fuisset species ista, non munere. Vidimus angustas tuis frugibus vias; vidimus per Araris et Rhodani ripas, non unum quod unus impleveras, horreum.

Fabularum cedant figmenta gentilium, et ille quasi in cœlum relatus pro reperta spicarum novitate Triptolemus, quem Græcia sua cæmentariis, pictoribus significibusque illustris, sacravit templis, formavit statuis, effigiavit imaginibus. Illum dubia fama conciliat per rudes adhuc et Dodonigenas populos duabus vagum navibus, quibus poetæ deinceps formam draconum deputaverunt, ignotam circumtulisse sementem. Tu, ut de mediterranea taceam largitate, victum civitatibus Tyrrheni maris erogaturus, granariis tuis duo potius flumina quam duo navigia complesti. Sed si forte Achaicis Eleusinæ superstitionis exemplis, tanquam minus idoneis, religiosus laudatus offenditur, seposita mystici intellectus reverentia, venerabilis patriarchæ Joseph historialem diligentiam comparemus, qui contra sterilitatem septem uberes annos insecuturam, facile providit remedium quod prævidit. Secundum tamen moralem sententiam nihil judicio meo minor est, qui in superveniente simili necessitate non divinat et subvenit.

vouer, c'est l'humanité avec laquelle tu as distribué gratuitement dans les Gaules désolées et partout souffrantes, après l'incursion des Goths, après l'incendie des moissons, un blé acheté de tes propres deniers; car, pour ces peuples épuisés de faim, c'eût été déjà un bienfait inexprimable, si ce blé leur fût venu à titre de marchandise, et non pas à titre de présent. Nous avons vu les chemins embarrassés des vivres envoyés par toi, nous avons vu sur les bords de l'Arar et du Rhône plus d'un grenier que tu avais rempli seul.

Loin d'ici les fictions et les fables du paganisme, loin d'ici ce Triptolême qui fut presque porté jusqu'aux cieux pour avoir découvert le blé, et à qui la Grèce, célèbre par ses architectes, ses peintres, ses sculpteurs, consacra des temples, éleva des autels; ce Triptolême dont elle reproduisit les traits sur la toile. La renommée toujours douteuse raconte qu'errant avec deux navires, auxquels, dans la suite, les poètes prêtèrent la forme de dragons, il porta chez des peuples grossiers encore et nourris de glands, le blé inconnu jusque-là. Pour toi, sans qu'il faille parler de tes largesses abondamment répandues au sein des Gaules, jaloux de prodiguer des vivres aux cités qui bordent la mer Tyrrhénienne, tu as bien plus tôt couvert deux fleuves que rempli deux vaisseaux avec tes magasins. Mais si ta piété s'offense de se voir louée par les exemples trop profanes des superstitions d'Eleusis, je vais, en écartant le sens mystique, recourir à l'histoire de Joseph. Ce vénérable patriarche, ayant prévu la stérilité qui devait suivre sept années d'abondance, sut y pourvoir aisément. Si je considère le sens moral de ce fait, il n'est pas moins grand que Joseph, ce me semble, celui qui répand des secours au milieu d'une semblable calamité qu'il n'a pas devinée.

Quapropter, etsi ad integrum conjicere non possum quantas tibi gratias Arelatenses, Reienses, Avennicus, Arausionensis quoque et Albensis, Valentinæque necnon et Tricastinæ urbis possessor exsolvat, quia difficile est eorum ex asse vota metiri, quibus noveris alimoniam sine asse collatam, Arverni tamen oppidi ego nomine uberes perquam gratias ago, cui ut succurrere meditarere, non te communio provinciæ, non proximitas civitatis, non opportunitas fluvii, non oblatio pretii adduxit. Itaque ingentes per me referunt grates, quibus obtigit per panis tui abundantiam, ad sui sufficientiam pervenire.

Igitur si mandati officii munia satis videor explesse, ex legato nuntius ero. Ilicet scias volo, per omnem fertur Aquitaniam gloria tua; amaris, laudaris, desideraris, excoleris, omnium pectoribus, omnium votis. Inter hæc temporum mala, bonus sacerdos, bonus pater, bonus annus es, quibus operæ pretium fuit, fieri famem suam periculo, si aliter esse non poterat tua largitas experimento. Memor nostri esse dignare, domine Papa.

Ainsi, quoique je ne puisse connaître au juste les actions de grâces que te rendent les habitans d'Arles, de Riez, d'Avignon, d'Orange, de Viviers, de Valence et de Trois-Châteaux, parce qu'il est difficile de mesurer au poids de l'or la reconnaissance de ceux auxquels tu as prodigué des vivres sans en exiger de l'argent, moi, néanmoins, je te remercie beaucoup au nom du peuple Arverne que tu as secouru, quoique tu ne fusses engagé à cela ni par la communauté de la province, ni par la proximité de la ville, ni par la commodité d'un fleuve, ni par l'offre d'argent. Ils me chargent donc de te présenter la vive expression de leur gratitude, ceux qui n'ont dû la vie qu'à tes abondantes largesses.

Maintenant, après avoir rempli le mieux que j'ai pu la mission qui m'était confiée, je quitte le rôle de député pour passer à celui de nouvelliste. Or, sache que ta gloire est répandue dans toute l'Aquitaine; tu y es aimé, loué, désiré, respecté; tu vis dans tous les cœurs, chacun fait des vœux pour toi. Au milieu des malheurs de nos temps, tu es un bon ministre de Dieu, un bon père, une bonne année pour ceux auxquels il a été utile de passer par les dangers de la faim, puisqu'ils ne pouvaient autrement ressentir tes bienfaits. Daigne te souvenir de moi, seigneur Pape.

NOTES.

LETTRE PREMIÈRE.

Alter seculi tui Jacobus. — St. Clément, dans l'inscription de sa première lettre à St. Jacques de Jérusalem, le nomme l'*évêque des évêques;* c'est pour cela que Sidonius, après avoir donné le même titre à Lupus, ajoute que c'est *un autre Jacques* de son siècle. On ne soupçonnait pas alors de supposition cette lettre de St. Clément.

Militiæ Lirinensis excubias. — Sidon. *Epist.* VIII, 14; *Carm.* XVI, v. 105 à 116. Voyez ce que nous avons dit de l'île de Lerins, dans notre préface des *OEuvres de St. Vincent et de St. Eucher.*

Primipilarem. — Le primipile était un officier des légions romaines, qu'on nommait communément *primipilus*, ou *primipili centurio*, capitaine de la première compagnie. Le primipile avait en garde l'aigle romaine, la déposait dans le camp, et l'enlevait quand il fallait marcher, pour la remettre ensuite au vexillaire ou porte-enseigne. Voyez Sabbathier, *Dictionn.*, etc.; — Adam, *Antiquités romaines*, tom. II, pag. 148. — *Primipilaris* veut dire qui a rempli la charge de *primipile;* mais, en ce passage de notre auteur, il est pris dans le sens de *primipilus.* Voyez Savaron, *Not.* in Sidon., pag. 382; — Pitiscus, *Lexicon Antiquit. Rom.* au mot Primipilaris.

(1) Ce VI.e Livre et le suivant renferment les lettres qui sont adressées à des Evêques.

Hastatorum. — Les *hastaires* ou *hastats* étaient ainsi appelés à cause des longues lances (*hastæ*) dont ils se servaient au combat, et qu'ils abandonnèrent depuis comme embarrassantes ; Varr., *de Lat. ling*. IV, 6. Des jeunes gens à la fleur de leur âge composaient ce corps ; ils formaient la première ligne au jour de bataille ; Tit. - Liv. VIII, 8. — Adam, tom. II, pag. 143. — Sabbathier, *Dict.* au mot. Hastaires.

Antesignanorum. — Chez les Romains on appelait ainsi les soldats qui combattaient en avant des étendards, ou sur la première ligne.

Calones. — Espèce d'esclaves ou de valets qui suivaient les Romains à l'armée. Il n'y eut d'abord que les tribuns, les centurions et les plus distingués d'entre les soldats, qui eussent droit d'amener avec eux des *calones*. Mais cela changea dans la suite. Le nombre de ces sortes de valets devint très-grand ; et, quoiqu'ils ne fussent pas enrôlés comme les soldats, ils ne laissaient pas quelquefois de marcher au combat, et de rendre par-là de grands services à la République.

On croit que le mot *calones* a été formé du latin *calæ*, qui signifie bâtons. C'est que les *calones* portaient, en effet, des bâtons en suivant leurs maîtres à la guerre. D'autres dérivent ce mot, avec autant de vraisemblance, du grec καλον, *lignum*, du bois. Sabbathier, *Dict.* — Pitiscus, *Lexicon*.

Lixas. — Espèce de mercenaires qui suivaient les armées, et qui n'en faisaient point partie. Tout leur était permis, et ils n'étaient soumis à aucune discipline. Salvien, au VII.e livre, *de Gubernatione Dei*, a justement flétri leur infâme conduite. Voyez les Notes qui suivent ses paroles, dans notre édition, tom. II, pag. 520.

Trahahii. — Les *Traharii* étaient ainsi appelés, parce qu'ils portaient des fardeaux, des bagages, *trahere*.

Ex adversa acie sauciatos. — L'auteur fait allusion au voyage de Lupus dans la Grande-Bretagne, entrepris avec Germanus d'Auxerre, pour aller combattre l'hérésie.

LETTRE II.

Singularis exempli. — Cette locution se rencontre bien souvent dans les auteurs latins. Voyez Pétrone, *Satyricon*, CXI ; — Plin. *Epist.* III, 1 ; VIII, 5 ; — Vopiscus, *in Bonoso*.

Quod miremini. — Cette parenthèse a son mérite et son à-propos ; on connaît les vers de Juvénal, *Sat.* VI, v. 242 :

« Nulla fere caussa est, in qua non femina litem
Moverit ; accusat Manilia, si rea non est.
Componunt ipsæ per se, formantque libellos,
Principium atque locos Celso dictare paratæ. »

Pontificalis auctoritate censuræ. — Les évêques avaient encore alors le noble privilége de juger et d'accommoder les différends qui étaient portés à leur tribunal. Voyez Sidonius lui-même, *Epist.* VI, 4.

Si quid vadimonio meo creditis. — Symm. *Epist.* II, 16 ; IX, 7.

LETTRE III.

Privilegio loci. — Ces deux mots donnent à entendre que la ville de Léontius était au-dessus des autres ; or, telle était à cette époque la ville d'Arles, devenue la capitale de ce qui restait aux Romains dans les Gaules. Je ne sais comment Savaron peut confondre, d'après cela, Léontius d'Arles avec Léontius de Fréjus, qui, du reste, vivait avant notre auteur.

Apicum portitorem. — Sidonius emploie souvent ce terme, dans le sens de *tabellarius*, *gerulus litterarum*

Togati. — La toge, appelée *toga forensis*, était l'habillement des avocats ; Symmaque parle d'un avocat de son temps qui fut rayé du corps, et dit : « Epictetus togæ forensis honore privatus est. » *Epist.* V, 39. Cassiodore appelle la dignité d'avocat, *togata dignitas*, Var. VI, 4 ; mais Apulée emploie les mots *vultures togati :* ne dirait-on pas qu'il parle de nos sangsues du palais ? Voyez l'*Encyclopédie*, au mot Toge.

Auctoritas coronæ tuæ. — C'est-à-dire, *la dignité de ton épiscopat.* « Coronam tuam consulerem. Sidon. *Epist.* VII, 8. — Dejectas sacerdotum coronas reponeret. » Vincentii Lirin. *Commonit.* — « Erigat parvulos implorata coronæ vestræ miseratio. » Ennodii *Epist.* IV, 22. Comme le mot *purpura* sert quelquefois à désigner un prince, le mot *corona* sert de même à désigner un clerc, un prêtre. « Per coronam nostram, dit St. Augustin, nos adjurant vestri ; per coronam vestram vos adjurant nostri. » *Epist.* 33. — Gregorii Turonensis *Vitæ Patrum*, XVII, 1, édit. de Ruinart. La *couronne* cléricale n'était autrefois qu'un tour de cheveux qui représentait véritablement une *couronne :* on le remarque aisément dans plusieurs statues et autres monumens an-

ciens ; il est certain, par Grégoire de Tours, qu'elle a été en usage dès le VI.e siècle. La *couronne* est aujourd'hui remplacée par la *tonsure*. Voyez Bergier *Dict. de Théol.* au mot TONSURE ; — l'*Encyclopédie*, et Richard, *Dict. univ. des sciences ecclésiastiques*, aux mots TONSURE ET COURONNE ; — Dubos, *Hist. crit.*, tom. II, pag. 603.

LETTRE IV.

APOSTOLATUI TUO. — Ces mêmes expressions reviennent souvent dans les auteurs contemporains de Sidonius. Voyez Ruricii *Epist.* II, 8 ; — Ennodii *Epist.* VI, 17.

FEMINAM DE AFFECTIBUS SUIS. — Dans Sidonius et dans beaucoup d'auteurs contemporains, *affectus* est pris pour désigner les plus proches parens. Cassiod. *Var.* V, 33. — Ruricii *Epist.* II, 38 ; — Salviani *De Gubern. Dei.*

VARGORUM. — Sidonius explique lui-même le sens de ce mot ; toutefois on appelait plus proprement du nom de *Vargi* ceux qui étaient exilés de leur patrie, comme dans la loi Ripuaire XCVII, et dans la loi Salique LVII : « Si quis corpus jam sepultum exfodierit et exspoliaverit, Wargus sit, hoc est expulsus de eodem pago. » Il n'y a pas très-loin quelquefois d'un homme errant et fugitif à un homme voleur.

SUPERVENTUS. — Sidon. *Epist.* III, 3 ; VI, 8. — Gregorii Turon., *Hist. Franc.* III, 16 ; VIII, 40. Dans ces divers passages, le mot *superventus* ou *superventa* signifie tantôt *incursion soudaine*, tantôt *rapine*, *violence* subite et imprévue. Voyez encore *Leges Barbarorum antiquæ*, tom. II, pag. 42, tit. XVI, *de superventis*.

LETTRE V.

Clientem pueroque commendo. — « Disce quod etiam ætatis senioris servuli, pueri dicantur a dominis, vel a quibusque potioribus; unde et quidam poeta hoc sequendum putavit, sive in eorum usu qui sibi docti et sapientes videntur, ipse hoc reperit; sive de nostris ipse transtulit, sive translatum invenit :

« Pascite ut ante boves, pueri, submittite tauros. »

Virg. *Eclog.* I, 46.

« Unde et pueros dicimus, quando servulos significamus, non ætatem exprimentes, sed conditionem. » Ambros. *de Abraham*, lib. I, cap. IX, 82 ; — Sidon. *Epist.* IV, 8 ; VI, 7.

LETTRE VI.

Foedifragam gentem. — Cette nation *fœdifraga*, qui *rompt les alliances*, est probablement celle des Goths, que divers auteurs nous représentent comme trompeuse et perfide. « Suadentibus pro-

ximis ut adgrederetur propinquos Gothos sæpe fallaces et perfidos. » Ammiani Marcellini XXII, 7 :

« Submittent trepidi perfida colla Getæ. »

Rutilii *Itin.* I.

— « Gothorum gens perfida, sed pudica. » Salviani *de Provid.* VII, tom. II.

Nec vester affectus duceret, de curæ raritate rubiginem. — « Obsolescere enim quadam silentii rubigine animarum fœdus existimas. » Symm. *Epist.* VII, 55.

Qui corpusculi status quam, etc. — *Quam* est ici pour *quantum*. Sidonius dit ailleurs, *Carm.* II, v. 541 :

« . . . . . Quæ nunc tibi classis et arma
Tractentur, quam magna geras, quam tempore parvo. »

Sperans. — C'est-à-dire, *craignant*. « Sperat Arverna supplicium. » Sidon. *Epist.* VII, 7. Et encore *Carm.* VII, v. 370 :

« Quin et Aremoricus pyratam Saxona tractus
Sperabat. »

Interjecti itineris longitudine. — « Neque locorum intercedente divortio in oblivionem familiaritatis adducor. » Symm. *Epist.* III, 2.

LETTRE VII.

Fonteius occupait le siége de Vaison vers les fêtes de Pâques de l'an 450, comme on peut l'inférer des lettres de St. Léon aux évêques des Gaules, et des lettres des évêques des Gaules à St. Léon, où se trouve la signature de Fontéius. L'évêque de Vienne (on ne le nomme pas) avait ordonné un pontife pour la ville de Vaison; le P. Boyer croit que c'était Fontéius. Quelques évêques des Gaules en écrivirent au pape Léon, afin que sa prudence et son autorité terminassent les troubles qu'une pareille ordination avait causés. L'évêque de Vienne se plaignait de ce que celui d'Arles s'était attribué, par une usurpation manifeste, le droit de consacrer l'évêque de Vaison, et, prenant le devant, il envoya d'abord des messagers en grande hâte, pour prévenir l'esprit du Pape. Ravennius d'Arles assembla les évêques de sa province, et députa en même temps au souverain Pontife un prêtre nommé Pétronius et un diacre nommé Régulus, chargés d'une requête. La réponse de St. Léon à cette lettre est du V.e de mai de l'an 450, et porte les noms de dix-neuf évêques, parmi lesquels se trouve Fontéius. Ce grand pape dit d'abord que l'évêque de Vienne les avait devancés par ses lettres et par ses députés, se plaignant en particulier que l'évêque d'Arles eût usurpé sur lui le droit d'ordonner l'évêque de Vaison : « Petitionem fraternitatis vestræ Viennensis episcopus prævenerat, conquerens Arelatensem episcopum ordinationem sibi Vasensis antistitis usurpasse. « Leonis Papæ *Epist.* V *ad Episcopos Provinciæ.* Voyez Sirmond, *Concil. Gall.*, tom. I, pag. 91. St. Léon ne décide rien touchant cette prétendue usurpation, il semble au contraire l'approuver; car, après avoir dit qu'Arles et Vienne avaient joui, tantôt l'une, tantôt l'autre, de divers avantages, il ordonne que l'évêque de Vienne préside aux quatres villes voisines, Valence, Tarentaise, Genève et Grenoble, et que les autres villes épiscopales soient sous la juridiction de l'évêque d'Arles.

Le même jour il écrivit à Ravennius, pour le charger de faire connaître à tous les évêques des Gaules sa lettre à Flavien de Constantinople et celle de St. Cyrille, qui portaient la condamnation d'Eutychès. Ravennius fit assembler à Arles tous les évêques des deux Narbonnaises, de la Viennoise et des Alpes Maritimes, pour leur communiquer la lettre du Pape; ils lui écrivirent à leur tour, et le remercièrent de l'honneur qu'il leur faisait; on trouve parmi les signataires Fontéius de Vaison.

Dans la réponse que le Pape fit le premier de février 452, on voit encore les noms des mêmes évêques; il loue surtout leur doctrine et leur foi. Fontéius est encore nommé dans une lettre du pape Hilarus, au sujet de Mamert de Vienne.

Si tout cela peut nous donner de lui une grande idée, ses rapports avec Sidonius sont plus capables encore de nous faire connaître quelle estime on avait dans le monde pour sa puissance, pour sa vertu, pour sa charité et sa libéralité. Sidon. *Epist.* VI, 7; VII, 4.

Fontéius fut présent au concile d'Arles tenu contre les Prédestinatiens, en 475; depuis cette époque, l'histoire ne nous dit rien de lui. Boyer, *Hist. de l'Eglise cathédrale de Vaison*, pag. 24 et suiv.; — *Gall. Christ.*, tom. III, pag. 1135, anc. édit. — Tillemont, *Mémoires*, tom. XVI, pag. 106, etc. — *Hist. litt. de la France*, tom. II, pag. 410.

Ut adhuc ulcerosæ conscientiæ. — Sidonius parle souvent de lui-même avec cette humilité chrétienne. *Epist.* VI, 1 et 9; VII, 9; IX, 2.

LETTRE VIII.

Apicum oblator. — Le lecteur Amantius.

Catapli recentis nundinas adit. Καταπλους, entrée des navires dans un port; Sidonius emploie de nouveau le même terme, *Epist.*

VII, 7. — Martial a dit, pour désigner un navire marchand, *Epig.* XII, 75 :

« Cum tibi Niliacus portet cristalla cataplus. »

Et Ausone, *Clar. urb.* XIII, v. 20 :

« Et quidquid vario per flumina, per freta cursu
Advehitur, toto tibi navigat orbe καταπλους. »

Civi epistolam, clerico formatam. — On appelait *lettres formées* ou canoniques les attestations que l'on donnait aux évêques, aux prêtres et aux clercs, lorsqu'ils étaient obligés de voyager. Le concile de Laodicée, de l'an 366; celui de Milève, de l'an 402; celui de Meaux, de l'an 845, ordonnent aux prêtres et aux clercs obligés de voyager, de demander à leur évêque des *lettres* canoniques, et défendent d'admettre à la communion et aux fonctions ecclésiastiques ceux qui n'ont pas pris cette précaution. Un concile de Carthage, de l'an 397, défend aussi aux évêques de passer la mer sans avoir reçu du primat ou du métropolitain des *lettres* semblables.

Cette précaution était nécessaire, surtout dans les premiers siècles, soit pendant le temps des persécutions, lorsqu'il était dangereux de se fier à des étrangers qui auraient pu se donner pour chrétiens, sans l'être en effet, soit pour ne pas communiquer avec des hérétiques, soit enfin pour ne pas être trompés par des hommes qui se seraient faussement attribué les priviléges de la cléricature. Aujourd'hui encore il est d'usage, dans les divers diocèses, de ne laisser exercer aucune fonction à un prêtre étranger, s'il n'est pas muni d'un *exeat* ou d'une attestation de son évêque, à moins qu'il ne soit suffisamment connu d'ailleurs.

On prenait de grandes précautions dans les *lettres formées*, afin qu'elles ne pussent être contrefaites. On écrivait au haut de la lettre les premiers caractères grecs du nom des trois personnes de la Trinité, et de celui de saint Pierre, pour marquer qu'on

était en communion avec le Saint-Siége, et de cette manière : Π. Υ. Α. Π. Ces lettres, aussi bien que celles du mot *Amen* qui était à la fin, étaient censées numérales, comme elles le sont en grec, et toutes ensemble formaient le nombre 660, commun à toutes les *lettres formées*. Mais de plus on prenait la première lettre du nom de celui qui écrivait, la seconde du nom de celui à qui on écrivait, la troisième du nom de celui pour qui l'on écrivait, et la quatrième du nom de la ville où l'on écrivait. Toutes ces lettres, avec l'indication courante, formaient encore un certain nombre qui était exprimé dans le contenu de la *lettre formée*, signée de l'évêque qui la donnait, et scellée de son sceau. On prétend que ce fut le concile de Nicée qui traça ce modèle; les évêques le tenaient secret, afin que les faussaires ne pussent l'imiter. Le tome II des *Conciles* du P. Sirmond présente plusieurs formules de ces *lettres*, qui étaient encore en usage dans le IX.e siècle. Bergier, *Dict. de Théologie*, au mot Lettres. — Longueval, *Hist. de l'Eglise gall.*, tom. I, pag. 447.

LETTRE IX.

Quia vicinaretur innocentiæ festinata correctio. — Un poète, Voltaire, je crois, a très-bien dit :

« Dieu fit du repentir la vertu des mortels. »

Immane dominatur. — « Quibus dilectio tui immane dominatur. » Sidon. *Epist.* III, 3.

LETTRE X.

Debitum glebæ canonem non petatur. — Sidonius a dit ailleurs, *Carm.* XXIII, v. 29 :

« Usuram petimur, reddimusque. »

Il veut parler ici de la redevance, appelée *Canon emphytéotique*.

LETTRE XI.

Censorius, que plusieurs écrivains appellent Censurius ; Ruricii, *Epist.* II, 50 ; — les Bollandistes ; — Longueval ; — Labbe, *Novæ Bibliothecæ*, tom. I, pag. 418 ; — *Gallia Christiana*, fut fait évêque d'Auxerre, on ne sait pas au juste en quelle année. La *Vie* de saint Germain par le moine Héric a donné lieu, sur cette matière, à des conjectures que les Bollandistes n'admettent pas, *Acta Sanctor.*, 10 juin. Ils rapportent à l'année 500 la mort du pieux pontife.

Lorsque le prêtre Constantius eut offert à Patiens la *Vie* de saint Germain qu'il avait composée par son ordre, en quelque sorte, il l'envoya aussi à Censorius, avec une lettre que nous avons encore. La voici :

« Domino beatissimo et mihi apostolico honore venerabili Censurio papæ, Constantius peccator.

« Prima mihi cura est pudorem conscientiæ humilis custodire, cujus cancellos si in aliquo forte transgredior, jubentum magis culpa, quam mea est. Itaque ut vitam gestaque beatissimi Germani episcopi vel ex parte perstringerem, patris vestri sancti antistitis Patientis fecit auctoritas ; cujus præceptioni, si non ut debui, ut potui tamen parui. Cumque obedientia mea ad beatitudinis vestræ notitiam pervenisset, ut iterato in temeritatem prorumperem, præcepistis, jubendo ut paginula, quæ adhuc intra secreti vicinia tenebatur, longius, me auctore, procederet, essemque ipse reatus mei quodammodo et accusator et proditor. Rejecto itaque pudoris velamine, obtemperans jussioni, transmisi vobis impensæ devotionis obsequium, pro fiducia caritatis deposcens ut duplici me favore tueamini, quatenus et legentum examen evadam, et ministerium meum, per intercessionem vestram, domini mei sancti Germani sensibus intimetur. »

Non quod mihi placeat error. — « Cujus mihi quoque esset persona cordi, si non esset secta despicatui. » Sidon. *Epist.* III, 4.

LETTRE XII.

Aliquis aliquem, ego illum, etc. — C'est une imitation de Pline, *Epist.* IX, 3 : « Alius alium ego beatissimum existimo... » *Aliquis aliquem putet*, et non pas *laudet*, malgré l'autorité de Baronius ; *Annal. Eccl.*, tom. VIII, ad ann. 475, édit. du P. Pagi.

Caritatis indage porrecta. — *Indage* pour *indagine*. Grégoire de Tours a dit : » Eosdemque sollicita indage quæsitos. » *Mirac.* I, 67.

Prævenis manibus. — Symmaque donne à son père des éloges à peu près semblables. « Solent impatientes dilationis esse, lui dit-il, qui sperant in se aliquid muneris conferendum; hoc vero a vobis recens ortum videmus, ut suarum rerum munifici moram non ferant largiendi. » *Epist.* I, 3. — Il écrit à son ami Ausone : « Ita animatus es, ut nec opperiaris petitionem, sed solam voluntatis meæ famam sequaris. » I, 15. Rapprochez d'Apollinaris Sidonius un passage d'Ausone, *in Gratiarum Actione*, 5-6, pag. 525, édit. de Souchay; un passage d'Eumène, *Grat. Act.* Constantino Aug., 10-15; dans les *Panegyrici veteres* du P. de la Baune; puis un dernier passage de Pacatus, *Paneg. Theodosii Aug.*, XIX, 10-15.

Photinianorum. — Les Photiniens étaient des hérétiques du IVe siècle, qui avaient embrassé les erreurs de Phòtius, évêque de Sirmium ou Sirmich en Hongrie. Si leurs doctrines différaient en quelque chose de celle des Ariens, comme eux cependant ils niaient la génération éternelle du Christ.

Præcipui titulo. — Ce terme de jurisprudence signifie, en général, *præcipua pars*, c'est-à-dire, une portion qui se prend avant partage.

Quem Græcia sua. — On prétend que Triptolême apprit le premier aux Grecs à cultiver la terre et à semer le blé. Pour enseigner un art si nécessaire, il parcourut, dit-on, divers pays avec deux vaisseaux, que l'on ne manqua pas de métamorphoser en dragons volans, comme le remarque Sidonius. « La fable qui dit que Triptolême était monté sur un char tiré par des dragons ailés est tirée d'une équivoque de la langue phénicienne, dont les mots employés dans cette histoire signifiaient également des dragons ailés et un vaisseau garni de pointes de fer, comme le dit Bochart et après lui Le Clerc. Cependant, je serais de l'avis de Philochorus, cité par Eusèbe, qui rapporte que ce vaisseau fut pris pour un dragon volant, parce qu'il portait sur la proue la figure d'un dragon. » Banier, *la Mythologie et les Fables expliquées par l'histoire*, tom. II, pag. 463. Le parallèle de Triptolême et de St. Patiens pourra sembler quelque peu ridicule; c'est plus convenablement, sans doute, que Sidonius compare le pontife chrétien au patriarche Joseph. — Voyez Mamertin, *Gratiarum Act.* VIII, 20-25.

Eleusinæ superstitionis. — Julius Firmicus, *De errore profan. Relig.* VII, nous retrace l'origine des superstitions d'Eleusis. Voyez surtout l'abbé Banier, tom. II, pag. 465 et suiv.; — l'abbé Barthélemy, *Voyage d'Anacharsis en Grèce.*

Seposita mystici intellectus reverentia. — Joseph était la figure de Jésus-Christ. Voyez Adon de Vienne, *Chronic.* ætate III, tom. XVI, pag. 774 de la *Bibliothèque des Pères*, édit. de Lyon.

Reienses. — Riez, *Reii Apollinarii*, *Regium*, *civitas Reiensium.* Cette ville est très-ancienne, elle figurait déjà dès le temps des Romains; c'était même le chef-lieu d'un peuple dont elle a pris le nom. Voyez l'abbé Expilly, *Dict. géographique*, *hist. et polit. des Gaules et de la France*, au mot Riez; — Hadrien de Valois, *Notit. Gall.*, au mot Albici Reiorum.

Avennicus. — Voyez l'abbé Expilly, au mot Avignon; — de Valois, au mot Avenio.

Albensis. — Il y a, dans le texte de Sidonius, *Albensis urbis*, ce qui désigne Viviers, nommé par les anciens *Alba Helviorum.* Pascal II le dit en termes formels : *Alba quæ et Vivarium dicitur*, Epist. ad Guidonem Viennensem. L'abbé Fleury néanmoins, *Hist. Eccl.* tom. VI, pag. 580; et Guillaume Paradin, *Hist de Lyon*, traduisent *Albensis urbis* par Albi : c'est une faute. Voyez de Valois, *Notit. Gall.* au mot Helvii.

Valentinæ. — De Valois, *Notit. Gall.*, au mot Valentia.

Tricastinæ. — Cette ville est appelée dans les anciennes Notices *Augusta*, ou *civitas Tricastinorum*, d'où s'est formé par corruption le nom de Trois - Châteaux. Elle a pris encore le nom de son IV.e évêque, et s'appelle aujourd'hui Saint - Paul Trois - Châteaux.

Non communio provinciæ. — Arvernum était une ville de la première Aquitaine; Lugdunum était la métropole de la première Lyonnaise.

Ex legato nuntius ero. — « Ait enim, ex advocato nuntius factus sum. » Plinii *Epist.* IV, 11.

Amaris, desideraris. — « Amaris, frequentaris, etc. » Sidon. *Epist.* V, 5.

Dans les Commentaires du 1.er volume de cet ouvrage, nous avons consacré à St. Patiens une Notice un peu étendue; voyez la page 226.

CAII SOLLII

APOLLINARIS SIDONII

EPISTOLÆ.

LIBER SEPTIMUS.

EPISTOLA I.

SIDONIUS DOMINO PAPÆ MAMERTO SALUTEM.

Rumor est Gothos in Romanum solum castra movisse : huic semper irruptioni nos miseri Arverni janua sumus. Namque odiis inimicorum hinc peculiaria fomenta subministramus, quia, quod necdum terminos suos ab Oceano in Rhodanum Ligeris alveo limitaverunt, solam, sub ope Christi, moram de nostra tantum obice patiuntur. Circumjectarum vero spatia tractumque regionum jam pridem regni

CAIUS SOLLIUS

APOLLINARIS SIDONIUS.

LETTRES.

LIVRE SEPTIÈME.

LETTRE I.

SIDONIUS AU SEIGNEUR PAPE MAMERTUS, SALUT.

On dit que les Goths sont entrés sur le territoire romain : nous autres, malheureux Arvernes, nous sommes toujours exposés les premiers à de telles irruptions. Ce qui nous rend l'objet spécial de leur haine, c'est que, brûlant du désir d'étendre leurs frontières depuis l'Océan jusques au Rhône et à la Loire, ils trouvent en nous le seul obstacle qui, par l'assistance du Christ, retarde encore leurs conquêtes. Voilà déjà long-temps que les attaques importunes d'une royauté menaçante ont dé-

minacis importuna devoravit impressio. Sed animositati nostræ tam temerariæ tamque periculosæ non nos aut ambustam murorum faciem, aut putrem sudium cratem, aut propugnacula vigilum trita pectoribus confidimus opitulatura; solo tamen invectarum, te auctore, rogationum palpamur auxilio, quibus inchoandis instituendisque populus Arvernus, etsi non effectu pari, affectu certe non impari cœpit initiari, et ob hoc circumfusis necdum dat terga terroribus. Non enim latet nostram sciscitationem, primis temporibus harumce supplicationum institutarum civitas cœlitus tibi credita per cujusmodi prodigiorum terriculamenta vacuabatur. Nam modo scenæ mœnium publicorum crebris terræ motibus concutiebantur; nunc ignes sæpe flammati caducas culminum cristas superjecto favillarum monte tumulabant; nunc stupenda foro cubilia collocabat audacium pavenda mansuetudo cervorum; cum tu inter ista discessu primorum populariumque statu urbis exinanito, ad nova celer veterum Ninivitarum exempla decurristi, ne divinæ admonitioni tua quoque desperatio conviciaretur. Et vere jam de Deo tu minime poteras absque peccato post virtutum experimenta diffidere. Nam cum vice quadam civitas conflagrare cœpisset, fides tua in illo ardore plus caluit; et cum in conspectu pavidæ plebis, objectu solo tui corporis ignis recussus in tergum fugitivis flexibus sinuaretur, miraculo terribili, novo, inusitato, affuit flammæ cedere per reverentiam, cui sentire defuit per naturam. Primum igitur et iis paucis nostri ordinis viris indicis jejunia, interdicis

voré toutes les régions limitrophes. Mais, si quelque chose doit seconder en nous un courage aussi téméraire, aussi dangereux, ce ne sera ni l'aspect de ces murs consumés par les flammes, ni ces palissades ruinées, ni ces remparts toujours couverts de nos sentinelles; notre seule espérance est dans les Rogations que tu as instituées; le peuple Arverne vient de les adopter, sinon avec autant de succès, du moins avec un zèle égal à celui de tes peuples, et c'est ce qui le rassure contre les terreurs dont il est environné. Nous savons, nous avons appris quels effrayans prodiges, dans les premiers temps où furent établies ces prières publiques, dépeuplaient la cité confiée par le ciel à tes soins. Tantôt de fréquens tremblemens de terre ébranlaient les édifices publics; tantôt des flammes dévorantes couvraient de monceaux de cendres le faîte des maisons prêtes à crouler; tantôt des troupes effrayées de cerfs, animaux timides mais audacieux alors, cherchaient une retraite dans la ville étonnée de les voir. Au milieu de ces désastres, lorsque les grands et le peuple abandonnaient la cité, tu as suivi avec ardeur l'exemple des Ninivites, de peur que ton désespoir n'insultât aussi aux avertissemens du ciel. Et certes, après avoir éprouvé tant de fois la divine puissance, tu ne pouvais sans crime te défier de Dieu. Un jour, les flammes commençaient à dévorer ta cité; dans cet embrasement, ta foi devint plus ardente; lorsque devant une foule éperdue, le feu, chassé en arrière par l'opposition seule de ton corps, se repliait en globes fugitifs, ce fut un miracle étonnant, inouï, extraordinaire de voir la flamme, insensible de sa nature, reculer pleine de respect. D'abord, tu ordonnes des jeûnes à quelques hommes de notre rang, tu leur défends tout plaisir criminel, tu leur annonces des

flagitia, supplicia prædicis, remedia promittis, exponis omnibus nec pœnam longinquam esse, nec veniam; doces denuntiatæ solitudinis minas orationum frequentia esse amoliendas; mones assiduitatem furentis incendii aqua potius oculorum quam fluminum posse restingui; mones minacem terræ motuum conflictationem fidei stabilitate firmandum. Cujus confestim sequax humilis turba consilii majoribus quoque suis fuit incitamento, quos, cum non piguisset fugere, redire non puduit. Qua devotione placatus inspector pectorum Deus fecit esse obsecrationem vestram vobis saluti, cæteris imitationi, utrisque præsidio. Denique illic deinceps non fuere vel damna calamitati, vel ostenta formidini.

Quæ omnia sciens populus iste Viennensibus tuis et accidisse prius et non accessisse posterius, vestigia tam sacrosanctæ informationis amplectitur, sedulo petens ut conscientiæ tuæ beatitudo mittat orationum suarum suffragia quibus exempla transmisit. Et quia tibi soli concessa est, post avorum memoriam, vel confessorem Ambrosium duorum martyrum repertorem, in partibus orbis occidui, martyris Ferreoli solida translatio, adjecto nostri capite Juliani, quod istinc turbulento quondam persecutori, manus retulit cruenta carnificis, non injurium est quod pro compensatione deposcimus, ut nobis inde veniat pars patrocinii, quia vobis hinc rediit pars patroni. Memor nostri esse dignare, domine Papa.

châtimens, tu leur promets des remèdes; tu leur déclares que la peine est imminente, mais que le pardon n'est pas loin; tu enseignes qu'il faut prévenir par de fréquentes prières la désolation dont on est menacé; tu avertis que les furieux incendies qui renaissent sans cesse peuvent être éteints par des larmes sincères, plutôt que par l'eau des fleuves; tu montres que c'est à la stabilité de la foi qu'il appartient de raffermir la terre ébranlée par des secousses terribles. Aussitôt le peuple, docile à ta voix, donne l'exemple aux grands qui, n'ayant pas rougi de prendre la fuite, ne rougirent pas non plus de revenir. Dieu, qui voit le fond des cœurs, apaisé par ce dévouement, a fait que vos humbles prières sont devenues pour vous une voie de salut, pour les autres un sujet d'imitation, pour tous un secours assuré. Enfin, depuis ce moment, ta ville n'éprouve plus ces terribles calamités, ne voit plus ces effrayans prodiges.

Le peuple Arverne, sachant que ces désastres, après s'être fait sentir à tes Viennois, n'ont pas reparu dans la suite, se hâte d'embrasser une sainte institution, et demande en grâce que ta béatitude ajoute les prières d'une conscience pure aux exemples que tu lui as donnés. Et parce que, à toi seul, depuis le confesseur Ambrosius, qui trouva, suivant le récit de nos pères, les corps de deux martyrs, il a été accordé, dans le monde occidental, de faire la translation du martyr Ferréolus et de la tête de notre Julianus, cette tête que la main sanglante du bourreau rapporta jadis au féroce persécuteur, nous ne demandons pas sans quelque droit qu'il nous vienne de chez vous un patronage, puisqu'il vous est venu de chez nous un patron. Daigne te souvenir de nous, seigneur Pape.

EPISTOLA II.

SIDONIUS DOMINO PAPÆ GRÆCO SALUTEM.

Oneras, consummatissime pontificum, verecundiam meam multifaria laude cumulando, si quid stylo rusticante peraravero; atque utinam reatu careat, quod apicum primore congressu quanquam circumscriptus, veritati resultantia tamen et diversa connexui, ignorantiæ siquidem meæ callidus viator imposuit. Nam dum solum mercatoris prætendit officium, litteras meas ad formatæ vicem, scilicet ut Lector, elicuit, sed quas aliquam gratiarum actionem continere decuisset. Namque, ut post comperi, plus Massiliensium benignitate profectus est quam status sui, seu per censum, seu per familiam forma pateretur. Quæ tamen ut gesta sunt si quispiam dignus relator evolveret, fierent jocunda memoratu. Sed quoniam jubetis ipse ut aliquid vobis a me lætum copiosumque pagina ferat, date veniam si hanc ipsam tabellarii nostri hospitalitatem comicis salibus comparandam, salva vestrarum aurium severitate, perstringamus, ne secundo insinuatum non nunc primum nosse videamur. Simul etsi moris

LETTRE II.

SIDONIUS AU SEIGNEUR PAPE GRÆCUS, SALUT.

Tu m'accables, ô le plus consommé des pontifes! en prodiguant des éloges sans nombre à mes écrits, malgré la rusticité de mon style. Dieu veuille qu'il n'ait que ce défaut; car, dans ma première lettre, toute courte qu'elle était, il se trouvait des faits contraires à la vérité. Notre voyageur a malicieusement abusé de mon ignorance; il ne se donnait que pour marchand, et me surprit, comme lecteur, uue lettre *formée*, qui aurait dû contenir quelques remercîmens; car, je l'ai su depuis, la bonté des Marseillais lui a procuré des avantages auxquels il ne pouvait prétendre dans son état, soit à cause de sa fortune, soit à cause de sa famille. Les choses se sont passées de telle manière, que si quelqu'un les racontait avec esprit, le récit en deviendrait amusant. Mais, puisque vous m'ordonnez de vous raconter en détail, dans ma lettre, quelque chose de gai, trouvez bon, je vous prie, que je vous dise, en peu de mots, d'un style facétieux, sans blesser néanmoins vos oreilles sévères, l'accueil plaisant fait à mon protégé; vous verrez par-là si je connais d'aujourd'hui l'homme que je vous recommande pour la seconde fois. Quand il est de règle que l'on

est regularum, ut ex materia omni usurpentur principia dicendi, cur hic quoque quodcumque mihi sermocinaturo materia longius quæratur expetaturque, nisi ut sermoni nostro sit ipse pro causa, cui noster sermo erit pro sarcina?

Arverni huic patria, parentes natalibus non superbis, sed absolutis, et sicut nihil illustre jactantes, ita nihil servile metuentes, contenti censu modico, sed eodem vel sufficiente vel libero; militia illis in clericali potius quam in palatino decursa comitatu. Pater isti granditer frugi, et liberis parum liberalis, quique per nimiam parcimoniam juveni filio plus prodesse quam placere maluerit. Quo relicto, tunc puer iste vos petiit nimis expeditus, quod erat maximum conatibus primis impedimentum; nihil est enim viatico levi gravius. Attamen primus illi in vestra mœnia satis secundus introitus. Sancti Eustachii, qui vobis decessit, actutum dicto factoque gemina benedictio est; hospitium brevi quæsitum, jam Eustachii cura facile inventum, celeriter aditum, civiliter locatum. Jam primum crebro accursu excolere vicinos, identidem ab iis ipse haud aspernanter resalutari. Agere cum singulis, prout ætatis ratio permitteret, grandævos obsequiis, æquævos officiis obligare, pudicitiam præ cæteris sobrietatemque sectari, quod tam laudandum in juventute, quam rarum. Summatibus deinceps et tunc Comiti civitatis non minus opportunis quam frequentibus excubiis agnosci, innotescere, familiarescere, sicque ejus in dies sedulitas majorum sodalitatibus promoveri; fovere boni quique certatim, votis

peut puiser partout une matière d'exorde, pourquoi irais-je, moi qui dois vous entretenir d'une chose quelconque, chercher un texte bien loin ? Celui qui vous porte ma lettre en sera aussi le sujet.

L'Auvergne est la patrie d'Amantius; ses parens, sans être d'une origine distinguée, sont d'une condition libre; s'ils ne peuvent étaler des ancêtres illustres, ils ne craignent pas du moins qu'on leur en trouve qui aient passé par quelque servitude ; ils savent se contenter d'une fortune modique, mais suffisante et dégagée de toute dette; ils ont eu des charges dans l'Église, plutôt que dans l'Etat. Son père, très-homme de bien, peu libéral envers ses enfans, aima toujours mieux être utile, par une excessive économie, à un fils encore jeune, que de contenter ses caprices. Amantius, abandonnant son père, se rendit auprès de vous, la bourse trop peu fournie, ce qui devenait un grand obstacle à ses premières tentatives; car il n'est rien de si pesant qu'un léger viatique. Cependant, sa première entrée dans vos murs fut assez heureuse. Le saint Eustachius, votre prédécesseur, lui prodigua sur-le-champ ses conseils et ses bons offices; on cherche aussitôt un logement, on se le procure sans peine par les soins d'Eustachius, on y entre aussitôt, on le loue dans les formes. Notre homme cultive d'abord, par de fréquentes visites, ses voisins qui ne dédaignent pas de le visiter de temps en temps. Il se comporte envers tout le monde comme le veut l'âge de chacun; respectueux pour les vieillards, il est rempli de prévenances pour les jeunes gens; il se fait remarquer surtout par ses bonnes mœurs et sa sobriété, qualité d'autant plus louable dans un jeune homme qu'elle s'y rencontre plus rarement. Il fait ensuite connaissance avec des grands et

omnes, plurimi consiliis, privati donis, cuncti beneficiis adjuvare; perque hæc spes opesque istius raptim saltuatimque cumulari.

Forte accidit ut diversorio cui ipse successerat, quædam femina non minus censu quam moribus idonea vicinaretur, cujus filia infantiæ jam temporibus emensis necdum tamen nubilibus annis appropinquabat. Huic hic blandus, siquidem ea ætas infantulæ, ut adhuc decenter, nunc quædam frivola, nunc ludo apta virgineo scruta donabat; quibus isti parum grandibus causis plurimum virgunculæ animus copulabatur. Anni obiter thalamo pares; quid moror multis? adolescens solus, tenuis, peregrinus, filius familias, et e patria, patre non solum non volente, verum etiam ignorante discedens, puellam non inferiorem natalibus, facultatibus superiorem, medio episcopo, quia Lector, solatio comitis, quia cliens, socru non inspiciente substantiam, sponsa non dispiciente personam, uxorem petit, impetrat, ducit. Conscribuntur tabulæ nuptiales; et, si qua istic municipioli nostri suburbanitas, matrimonialibus illic inserta documentis, mimica largitate recitatur. Peracta circumscriptione legitima et fraude solenni, levat divitem conjugem pauper adamatus, et diligenter quæ ad socerum pertinuerant rimatis convasatisque, non parvo

même avec le comte de la ville, leur fait la cour souvent et à propos, se lie, se familiarise avec eux; ses assiduités lui valent l'intimité des personnes les plus remarquables; les gens de bien le favorisent à l'envi, tout le monde fait des vœux pour son bonheur, il reçoit de nombreux conseils, les particuliers lui font des présens, chacun le comble de bienfaits; au milieu de tout cela, ses espérances et sa fortune grandissent incessamment.

Le hasard lui avait procuré pour voisine une femme aussi distinguée par ses richesses que par ses bonnes mœurs, et dont la fille avait passé déjà les premières années de l'enfance, sans être néanmoins encore nubile. Amantius, avec des manières caressantes, qui ne pouvaient avoir rien que de décent, vu l'âge de la jeune personne, cherchait à lui plaire par de petits présens, par des bagatelles capables de l'amuser. Ces prévenances, si légères du reste, lui gagnaient le cœur de cette enfant. Arrive l'âge de puberté; que ne vais-je au but? ce jeune homme, seul, sans fortune, étranger, membre d'une famille nombreuse, qui avait quitté sa patrie non-seulement contre le gré, mais encore à l'insu de son père, voyant que la jeune personne, avec une naissance égale à la sienne, lui était bien supérieure en richesses, aidé de l'évêque en qualité de lecteur, appuyé du comte en qualité de client, comme la mère n'examinait pas s'il avait de la fortune, comme la fille n'avait pas de l'éloignement pour lui, il la demande en mariage, l'obtient et l'épouse. On écrit les articles du contrat; un petit lot de terre, voisin de notre municipe, et que l'on porte sur l'acte matrimonial, Amantius le fait valoir avec une emphase tout-à-fait comique. La duperie une fois légalement arrangée, la fraude une fois disposée d'une manière solennelle, pauvre, mais aimé, il enlève sa riche

etiam corollario facilitatem credulitatemque munificentiæ socrualis emungens, receptui in patriam cecinit præstigiator invictus.

Quo profecto, mater puellæ pro hyperbolicis instrumentis cœpit actionem repetundarum velle proponere, et tunc demum de mancipiorum sponsalitiæ donationis paucitate mœrere, quando jam de nepotum numerositate gaudebat. Ad hanc placandam noster Hippolytus perrexerat, cum litteras meas prius obtulit.

Habetis historiam juvenis eximii, fabulam Milesiæ vel Atticæ parem. Simul et ignoscite præter æquum epistolarem formulam porrigenti, quam ob hoc stylo morante produxi, ut non tanquam ignotum reciperetis, quem civem beneficiis reddidistis. Pariter et natura comparatum est, ut quibus impendimus studium, præstemus affectum. Vos vero Eustachium pontificem tunc ex asse digno hærede decessisse monstrabitis, si ut propinquis testamenti, sic clientibus patrocinii legata solvatis. Ecce parui, et obedientis officium garrulitate complevi, licet negotium indocto qui prolixitatis injungit, ægre ferre non debeat, si non tam eloquentes epistolas recipit quam loquaces. Memor nostri esse dignare, domine Papa.

épouse ; puis, quand il a recherché, recueilli avec soin la succession de son beau-père, à laquelle il joint en guise d'accompagnement ce qu'il sait extorquer à la mère trop facile et trop crédule, cet habile imposteur bat en retraite pour sa patrie.

Après son départ, la belle-mère voulut intenter un procès au gendre, sous prétexte qu'il avait exagéré sa fortune dans le contrat ; elle se plaignait du peu de bien qu'Amantius avait apporté en mariage, alors qu'elle avait à se féliciter déjà du grand nombre de ses petits-fils. Pour l'apaiser, notre Hippolyte s'était rendu à Marseille, lorsqu'il vous présenta ma première lettre de recommandation.

Vous avez l'histoire de l'excellent jeune homme, histoire qui ressemble aux fables de Milet, ou à celles de l'Attique. Excusez en même temps la longueur démesurée de cette lettre ; si je me suis arrêté à de si longs détails, c'est pour obtenir de vous qu'il ne soit point reçu comme un étranger, celui que vos bienfaits ont rendu votre concitoyen. Il est d'ailleurs assez naturel, quand on s'est intéressé pour quelqu'un, de lui conserver son affection. Vous montrerez que vous êtes un digne légataire du pontife Eustachius, si vous payez à ses cliens les legs de son patronage, comme vous avez payé à ses proches les legs de son testament. Voilà que j'ai obéi ; voilà que par mon babil j'ai rempli vos ordres ; du reste, dès que l'on demande à un homme peu exercé une chose qui veut être détaillée, il ne faut point être fâché si l'on reçoit des lettres moins éloquentes que verbeuses. Daigne te souvenir de nous, seigneur Pape.

EPISTOLA III.

SIDONIUS DOMINO PAPÆ MEGETHIO SALUTEM.

Diu multumque deliberavi, quanquam mihi animo affectus studioque parendi sollicitaretur, an destinarem, sicuti injungis, contestatiunculas quas ipse dictavi. Vicit ad ultimum sententia, quæ tibi obsequendum definiebat; ergo petita transmisi, et quid modo dicemus? grandis ne hæc obedientia? Puto, grandis est; grandior impudentia tamen. Hac enim fronte possemus fluminibus aquas, silvis ligna transmittere, hac enim temeritate Apellem peniculo, cœlo Phidiam, malleo Polycletum muneraremur. Dabis ergo veniam præsumptioni, Papa sancte, facunde, venerabilis, quæ doctissimo examini tuo naturali garrulitate deblaterat. Habet consuetudo nostra pro ritu, ut, etsi pauca edit, multa conscribat, veluti est canibus innatum, ut, etsi non latrant, tamen hirriant. Memor nostri esse dignare, domine Papa.

LETTRE III.

SIDONIUS AU SEIGNEUR PAPE MEGETHIUS, SALUT.

J'ai long-temps balancé, malgré mon envie extrême de t'obéir, si je devais t'envoyer, comme tu le demandes, les *Préfaces* que j'ai composées moi-même. A la fin, le sentiment de la condescendance a triomphé dans mon esprit, et je te fais passer ce que tu désires. Et que dirons-nous maintenant? Est-ce là une grande obéissance? elle est grande, ce me semble; mon impudence toutefois est plus grande encore. Nous pourrions avec cette effronterie porter de l'eau dans les fleuves, du bois dans les forêts; avec cette témérité, nous gratifierions Apelles d'un pinceau, Phidias d'un ciseau, Polyclète d'un marteau. Tu me pardonneras donc, Pape saint, éloquent, vénérable, une présomption qui ose s'abandonner à son babil naturel, devant un juge aussi éclairé que toi. C'est notre habitude, pour exprimer peu de choses, d'écrire longuement, comme les chiens qui ont accoutumé de gronder, tout en n'aboyant pas. Daigne te souvenir de nous, seigneur Pape.

EPISTOLA IV.

SIDONIUS DOMINO PAPÆ FONTEIO SALUTEM.

Insinuare quoscumque jam paveo, quia commendatis nos damus verba, vos munera; tanquam non principalitas sit censenda beneficii, quod a me peccatore digressis sanctæ communionis portio patet. Testis horum est Vindicius noster, qui segnius domum pro munificentiæ vestræ fasce remeavit, quoquo loci est, constanter affirmans, cum sitis opinione magni, gradu maximi, non tamen esse vos amplius dignitate quam dignatione laudandos. Prædicat sanctas, melleas et floridas, quæ procedunt de temperata communione, blanditias; nec tamen ex hoc quidquam pontificali deperire personæ, quod sacerdotii fastigium non frangitis comitate, sed flectitis. Quibus agnitis sic inardesco, ut tum me sim felicissimum judicaturus, cum mihi coram posito sub divina ope contigerit tam securum de Deo suo pectus, licet præsumptiosis, arctis tamen, fovere complexibus. Accipite confitentem; suspicio quidem nimis severos, et imbecillitatis meæ conscius æquanimiter fero asperos mihi; sed, quod fa-

LETTRE IV.

SIDONIUS AU SEIGNEUR PAPE FONTEIUS, SALUT.

Je n'ose plus vous recommander personne, parce que vous donnez des présens à ceux qui ne reçoivent de nous que des paroles, comme si déjà ce n'était pas de votre part un bienfait insigne d'admettre à votre sainte amitié les hommes envoyés par un pécheur comme moi : témoin notre Vindicius, qui est revenu lentement chez lui accablé qu'il était sous le poids de vos faveurs, et qui va proclamant partout que, malgré votre grande renommée, votre élévation, vous êtes moins recommandable encore par votre rang que par votre bonté. Il vante cet accueil pieux, doux et flatteur, cette noble affabilité qui vous caractérise, et qui ne compromet toutefois en rien votre dignité épiscopale, parce que ces manières pleines de grâce ne rabaissent point la grandeur du sacerdoce, mais savent l'accommoder à tout le monde. Ces récits m'enflamment tellement, que je me croirai très-heureux alors qu'il me sera donné, par la faveur du ciel, de voir et de serrer en des embrassemens étroits, quoique présomptueux, ce cœur si riche de son Dieu. Croyez-en mes aveux : je respecte sans doute les ames d'une excessive sévérité, et, dans la conscience de ma faiblesse, je supporte patiemment les caractères durs et

tendum est, hisce moribus facilius humilitate submittimur quam familiarite sociamur. In summa, viderit qua conscientiæ dote turgescat, qui se ambientibus rigidum reddit; ego tamen morum illius æmulator esse præelegerim, qui etiam longe positorum incitare in se affectat affectum. Illud quoque mihi inter maxima granditer cordi est quod apostolatus vestri patrocinium copiosum verissimis dominis animæ meæ Simplicio et Apollinari intermina intercessione conferre vos comperi. Si verum est, rogo ut non habeat vestra caritas finem; si falsum est, peto ut non differat habere principium. Præterea commendo gerulum litterarum, cui istic, id est, in Vasionensi oppido quiddam necessitatis exortum sanari vestræ auctoritatis reverentiæ pondere potest. Memor nostri esse dignare, domine Papa.

EPISTOLA V.

SIDONIUS DOMINO PAPÆ AGROECIO SALUTEM.

Bituricas, decreto civium petitus, adveni; causa fuit evocationis titubans Ecclesiæ status, quæ nuper summo viduata pontifice, utriusque professionis

âpres ; mais, je dois le confesser, de pareilles manières nous font bien plutôt sentir notre infériorité qu'elles n'attirent notre confiance. En somme, qu'ils examinent de quel mérite ils peuvent s'enorgueillir, les hommes qui se montrent rigides envers ceux dont ils sont environnés ; pour moi, j'aimerais mieux imiter les manières de celui qui cherche à se gagner l'affection des personnes même éloignées. Une chose aussi qui me réjouit grandement le cœur, c'est d'apprendre que votre apostolat ne se lasse pas de prodiguer son appui aux vrais maîtres de mon ame, Simplicius et Apollinaris. Si cela est vrai, je vous prie de ne pas mettre fin à votre charité ; si cela n'est pas, je désire que vous ne tardiez pas à leur accorder votre amour. Je vous recommande encore le porteur de ma lettre ; des affaires épineuses qui l'appellent chez vous, c'est-à-dire dans la ville de Vaison, pourraient s'arranger par votre influence et votre autorité. Daigne te souvenir de nous, seigneur Pape.

LETTRE V.

SIDONIUS AU SEIGNEUR PAPE AGROECIUS, SALUT.

J'arrive à Bourges, appelé dans cette ville par les citoyens. Le motif de cet appel, c'est le malheureux état de leur église, veuve depuis peu de son vénérable pontife, et qui voit des ambitieux de l'un et l'autre ordre

ordinibus ambiendi sacerdotii quoddam classicum cecinit. Fremit populus per studia divisus; pauci alteros, multi sese non offerunt solum, sed inferunt. Si aliquid pro virili portione secundum Deum consulas veritatemque, omnia occurrunt levia, varia, fucata, et, quid dicam? sola est illic simplex impudentia. Et, nisi me immerito queri judicaretis, dicere auderem tam præcipitis animi esse plerosque tamque periculosi, ut sacrosanctam sedem dignitatemque affectare, pretio oblato non reformident; et rem jam dudum in nundinam mitti auctionemque potuisse, si quam paratus invenitur emptor, venditor tam desperatus inveniretur. Proinde quæso ut officii mei novitatem, pudorem, necessitatem spectatissimi adventus tui ornes contubernio, tuteris auxilio. Nec te, quanquam Senoniæ caput es, inter hæc dubia subtraxeris intentionibus medendis Aquitanorum; quia minimum refert, quod nobis est in habitatione divisa provincia, quando in religione causa conjungitur. His accedit, quod de urbibus Aquitanicæ primæ solum oppidum Arvernum romanis reliquum partibus bella fecerunt. Quapropter in constituendo præfatæ civitatis antistite, provincialium collegarum deficimur numero, nisi metropolitanorum reficiamur assensu. De cætero, quod ad honoris vestri spectat prærogativam, nullus a me hactenus nominatus, nullus adhibitus, nullus electus est; omnia censuræ tuæ salva, illibata, solida servantur. Tantum hoc meum duco vestras invitare personas, exspectare voluntates, laudare sententias; et cum in locum statumque pontificis quisque suf-

briguer, comme à un signal donné, les honneurs de l'épiscopat. Le peuple s'agite et se partage en factions contraires ; peu de gens donnent leurs suffrages à d'autres, beaucoup de personnes s'offrent elles-mêmes et se présentent par force. Si vous voulez, autant qu'il est en vous, considérer les choses selon Dieu et la vérité, vous ne remarquerez partout que légèreté, qu'inconstance, que déguisement ; en un mot, c'est l'impudence elle seule qui triomphe ici, Et, si je ne craignais que vous ne m'accusassiez d'exagération, j'oserais vous dire qu'on agit d'une manière précipitée, dangereuse, et que la plupart ne rougissent pas d'offrir de l'argent pour obtenir un poste saint, une dignité sacrée ; depuis long-temps même on aurait déjà mis à l'enchère le siége épiscopal, s'il se fût trouvé des vendeurs aussi déterminés que le sont les acquéreurs. Par conséquent, je te prie de venir m'honorer de ta présence, et de me soulager dans l'embarras et la nécessité où je me trouve de remplir un devoir nouveau pour moi. Quand bien même tu es le chef de la Sénonnaise, ne refuse pas, en ces circonstances difficiles, de calmer les débats des Aquitains ; car il n'importe guère que nous habitions des provinces différentes, puisque nous sommes réunis par les liens de la religion. Je dirai de plus, que, de toutes les villes de la première Aquitaine, les guerres n'ont laissé dans le parti des Romains que la seule ville des Arvernes. C'est ce qui fait que nous manquons, en notre province, du nombre suffisant d'évêques pour établir un pontife dans la cité de Bourges ; il nous faut un métropolitain pour cette élection. Au reste, vous y paraîtrez avec la prérogative de votre rang ; je n'ai encore nommé, désigné, ni choisi personne ; nous réservons tout absolument à votre décision. Le seul privilége que je m'attribue, c'est de vous inviter, d'at-

ficitur, ut a vobis præceptum, a me procedat obsequium.

Sed si, quod tamen arbitror minime fore, precibus meis apud vos malesuadus obstiterit interpres, poteritis præsentiam vestram potius excusare quam culpam; sicut e diverso, si venitis, ostenditis quia terminus potuerit poni vestræ quidem regioni, sed non potuerit caritati. Memor nostri esse dignare, domine Papa.

EPISTOLA VI.

SIDONIUS DOMINO PAPÆ BASILIO SALUTEM.

Sunt nobis, munere Dei, novo nostrorum temporum exemplo, amicitiarum vetera jura, diuque est quod invicem diligimus ex æquo. Porro autem, quod ad communem conscientiam pertinet, tu patronus, quanquam hoc ipsum præsumptiose arroganterque loquar. Namque iniquitas mea tanta est ut mederi de lapsuum ejus assiduitate vix etiam tuæ supplicationis efficacia queat. Igitur, quia mihi es tam patrocinio quam dilectione bis dominus, pariter et quod memini probe quo polleas igne sensuum, fonte verborum, qui viderim Modaharium

tendre votre jugement, d'applaudir à votre choix, et de vous montrer, lorsque vous aurez nommé un évêque au siége de Bourges, toute ma déférence pour vos volontés.

Mais si quelqu'un, ce que je ne crois pas, allait vous donner le mauvais conseil de vous refuser à ma prière, vous pourriez plutôt excuser votre absence que votre faute; au contraire, si vous venez, vous me prouverez qu'on peut mettre des bornes à votre pays, mais qu'il est impossible d'en fixer à votre charité. Daigne te souvenir de nous, seigneur Pape.

LETTRE V.

SIDONIUS AU SEIGNEUR PAPE BASILIUS, SALUT.

Il existe entre nous, grâce à Dieu, et par un exemple rare de nos jours, de vieux liens d'amitié; il y a longtemps que nous nous aimons l'un l'autre d'une égale tendresse. Mais, si j'envisage notre position respective, tu es mon patron, quoique, au reste, ce soit là parler d'une manière présomptueuse et arrogante; car, mes iniquités sont si grandes que tu pourrais à peine, par l'efficacité de tes prières, me relever de mes chutes continuelles. Or, comme tu es deux fois mon maître par la protection que tu m'accordes, par l'amitié dont tu m'honores; comme j'apprécie fort bien l'ardeur de ton

civem Gothum Arianæ hæreseos jacula vibrantem, quo tu spiritualium testimoniorum mucrone confoderis, servata cæterorum tam reverentia quam pace pontificum, non injuria tibi defleo qualiter ecclesiasticas caulas istius aeris lupus, qui peccatis pereuntium saginatur animarum, clandestino morsu necdum intellecti dentis arrodat. Namque hostis antiquus, quo facilius insultet balatibus ovium destitutarum, prius dormitantium incipit cervicibus imminere pastorum. Neque ego ita mei meminens non sum, ut nequaquam me hunc esse reminiscar, quem longis adhuc abluenda fletibus conscientia premat; cujus stercora tamen, sub ope Christi, quandoque mysticis orationum tuarum rastris eruderabuntur. Sed quoniam supereminet privati reatus verecundiam publica salus, non verebor, etsi carpat zelum in me fidei sinister interpres, sub vanitatis invidia causam prodere veritatis.

Evarix, rex Gothorum, quod limitem regni sui, rupto dissolutoque fœdere antiquo, vel tutatur armorum jure vel promovet, nec nobis peccatoribus hic accusare, nec vobis sanctis hic discutere permissum est. Quin potius, si requiras, ordinis res est, ut et dives hic purpura byssoque veletur, et Lazarus hic ulceribus et paupertate feriatur. Ordinis res est, ut, dum in hac allegorica versamur Ægypto, Pharao incedat cum diademate, Israelita cum cophino. Ordinis res est, ut, dum in hac figuratæ Babylonis fornace decoquimur, nos cum Jeremia spiritualem Jerusalem suspiriosis plangamus ululatibus, et Assur fastu regio tonans sanctorum sancta proculcet. Quibus præ-

zèle, la puissance de tes paroles, moi qui t'ai vu percer, avec le glaive des témoignages spirituels, le Goth Modaharius, jetant partout les traits de l'arianisme, je puis donc bien, sans manquer aux égards que méritent les autres évêques, déplorer auprès de toi la manière dont ce loup cruel s'engraisse avec les péchés des ames qui périssent, et dévaste en secret, dans sa rage peu connue encore, les bergeries de l'Eglise; car l'antique ennemi, pour insulter plus à son aise aux bêlemens des brebis abandonnées, commence par fondre sur les pasteurs qui sommeillent. Cependant, je ne m'oublie point assez pour ne pas me ressouvenir que j'ai besoin de laver en des larmes continuelles les souillures de ma conscience; et j'espère qu'un jour, avec le secours du Christ et par l'influence mystérieuse de tes oraisons, cette conscience pourra se purifier. Mais, comme le salut public l'emporte sur le repentir que j'ai de mes fautes particulières, dût-on même interpréter défavorablement et blâmer mon zèle pour la foi, je me garderai bien de trahir la cause de la vérité, crainte d'être accusé d'orgueil.

Si le roi des Goths, Evarix, après avoir rompu et brisé l'ancienne alliance, protége par le droit des armes, ou recule les frontières de son royaume, il ne nous est pas permis à nous pécheurs de nous en plaindre, ni à vous, saint pontife, d'en parler. De plus, si tu veux le savoir, il est de l'ordre que le riche soit vêtu de pourpre et de fin lin, que Lazare soit frappé d'ulcères et de pauvreté; il est de l'ordre que, dans cette mystérieuse Egypte où nous cheminons, Pharao marche paré du diadême, l'Israélite chargé de la hotte; il est de l'ordre que dans la fournaise de cette autre Babylone où nous sommes consumés, nous poussions avec Jérémie, vers la Jérusalem spirituelle, des cris et des sanglots entrecoupés, et qu'Assur, tonnant

sentum ego futurarumque beatitudinum vicissitudinibus inspectis, communia patientius incommoda fero. Primum, quod mihi quæ merear introspicienti, quæcumque adversa provenerint leviora reputabuntur; dein quod certum scio maximum esse remedium interioris hominis, si in hac area mundi variis passionum flagellis trituretur exterior. Sed, quod fatendum est, præfatum regem Gothorum, quanquam sit ob virium merita terribilis, non tam romanis mœnibus quam legibus christianis insidiaturum pavesco; tantum, ut ferunt, ori, tantum pectori suo, catholici mentio nominis acet, ut ambigas ampliusne suæ gentis an suæ sectæ teneat principatum. Ad hoc, armis potens, acer animis, alacer annis, hunc solum patitur errorem quod putat sibi tractatuum consiliorumque successum tribui pro religione legitima quem potius assequitur pro felicitate terrena. Propter quod discite cito catholici status valetudinem occultam, ut apertam festinetis adhibere medicinam. Burdegala, Petrocorii, Ruteni, Lemovices, Gabalitani, Elusani, Vasates, Convenæ, Auscenses, multoque jam major numerus civitatum, summis sacerdotibus ipsorum morte truncatis, nec ullis deinceps episcopis in defunctorum officia suffectis, per quos utique minorum ordinum ministeria subrogabantur, latum spiritualis ruinæ limitem traxit. Quam fere constat sic per singulos dies morientum patrum proficere defectu, ut non solum quoslibet hæreticos præsentum, verum etiam hæresiarchas priorum temporum potuerit inflectere, ita populos excessu pontificum orbatos tristis intercisæ fidei desperatio premit.

du haut de son faste royal, foule à ses pieds le saint des saints. Pour moi, en comparant le bonheur fugitif de ce monde avec l'éternelle béatitude de la vie future, je supporte plus patiemment des calamités communes. D'abord, si je considère ce que je mérite, quelques malheurs qui puissent m'arriver, je dois les trouver trop légers; puis ensuite, je sais bien que c'est un puissant remède pour l'homme intérieur, si l'homme extérieur est battu dans l'aire de ce monde sous les fléaux des calamités diverses. Mais, il faut l'avouer, quoique ce roi des Goths soit terrible à cause de ses forces, je crains moins ses coups pour les murs des Romains que pour les lois chrétiennes. Le seul nom de catholique lui cause une telle horreur, dit-on, que vous le croiriez le chef de sa secte, comme il est celui de ses peuples. Ajoutez encore la puissance de ses armes, le feu de son courage, la vigueur de sa jeunesse; l'unique travers de ce prince, c'est d'attribuer à la bonté de sa religion le succès de ses entreprises, de ses desseins, tandis qu'il ne le tient que d'une félicité temporelle. Ainsi donc, instruisez-vous promptement des maux secrets de l'état catholique, pour y apporter en toute hâte un remède efficace. Bordeaux, Périgueux, Rhodez, Limoges, Gabale, Eause, Bazas, Comminges, Auch, et beaucoup d'autres villes encore dont les pontifes ont été moissonnés par la mort, sans qu'on ait mis de nouveaux évêques pour conférer les ministères des ordres inférieurs, ont vu s'étendre au loin l'image de ces ruines spirituelles. Le mal augmente évidemment tous les jours, par le vide que laisse la mort des pontifes; et les hérétiques du siècle comme ceux des âges passés pourraient en être attendris, tant il est triste de voir les peuples privés de leurs évêques et désespérés de la perte de la foi. Dans les diocèses, dans les paroisses, tout est négligé; partout l'on voit des églises dont le faîte

Nulla in desolatis cura diœcesibus parochiisque. Videas in ecclesiis aut putres culminum lapsus, aut, valvarum cardinibus avulsis, basilicarum aditus hispidorum veprium fruticibus obstructos. Ipsa, proh dolor! videas armenta, non modo semipatentibus jacere vestibulis, sed etiam herbosa viridantium altarium latera depasci. Sed jam nec per rusticas solum solitudo parochias, ipsa insuper urbanarum ecclesiarum conventicula rarescunt. Quid enim fidelibus solatii superest, quando clericalis non modo disciplina, verum etiam memoria perit? Equidem cum clericus quisque defungitur, si benedictione succidua non accipiat dignitatis hæredem, in illa ecclesia sacerdotium moritur, non sacerdos. Atque ita quid spei restare pronunties, ubi facit terminus hominis finem religionis? Altius inspicite spiritualium damna membrorum, profecto intelligetis quanti subripiuntur episcopi, tantorum vobis populorum fidem periclitaturam. Taceo vestros, Crocum Simpliciumque, collegas, quos cathedris sibi traditis eliminatos, similis exilii cruciat pœna dissimilis. Namque unus ipsorum se dolet non videre quo redeat; alter se dolet videre quo non redit. Tu sacratissimorum pontificum Leontii, Fausti, Græci, urbe, ordine, caritate medius inveniris; per vo mala fœderum currunt, per vos regni utriusque pacta conditionesque portantur. Agite quatenus hæc sit amicitia, concordia principalis, ut, episcopali ordinatione permissa, populos Galliarum, quos limes Gothicæ sortis incluserit, teneamus ex fide, etsi non tenemus ex fœdere. Memor nostri esse dignare, domine Papa.

se dégrade et tombe ; leurs portes sont arrachées, leurs gonds enlevés, l'entrée des basiliques est fermée avec des ronces et des épines ; les troupeaux eux-mêmes, ô douleur ! viennent se coucher au milieu des vestibules entr'ouverts, et brouter l'herbe qui croît autour des saints autels. La solitude ne règne pas seulement dans les paroisses de la campagne, mais encore dans les églises des villes, où les réunions deviennent si rares. Quelle consolation reste-t-il aux fidèles, quand la discipline ecclésiastique périt, quand le souvenir même s'en efface? Un clerc vient-il à sortir de la vie, si la bénédiction épiscopale ne lui donne pas de successeur, le sacerdoce meurt dans cette église, et non pas le prêtre. Et alors, quel espoir penses-tu qu'il reste, quand la fin d'un homme amène celle de la religion ? Envisagez de plus près les pertes qu'éprouvent les membres spirituels ; vous le comprendrez sans peine, autant il disparaît d'évêques, autant il est de peuples dont la foi périclite. Je ne dis rien de vos collègues Crocus et Simplicius, arrachés à leurs siéges, et souffrant dans un exil pareil des peines différentes; car, l'un d'eux est triste de ne plus voir des lieux où il voudrait revenir ; l'autre, de voir des lieux où il ne revient pas. Tu es au milieu des saints pontifes Léontius, Faustus, Græcus, par ta ville, par ton rang, par ta charité. C'est vous qui êtes chargés de transmettre les désastres des alliances, les traités de paix entre les deux états. Faites que l'union, la concorde règne parmi les princes, qu'il nous soit libre d'ordonner des évêques, et que les peuples des Gaules, qui seront renfermés dans l'empire des Goths, appartiennent à notre foi, s'ils ne doivent plus appartenir à notre domination. Daigne te souvenir de nous, seigneur Pape.

EPISTOLA VII.

SIDONIUS DOMINO PAPÆ GRÆCO SALUTEM.

Ecce iterum Amantius nugigerulus noster Massiliam suam repetit, aliquid, ut moris est, de manubiis civitatis domum reportaturus, si tamen cataplus arriserit, per quem joculariter plura garrirem, si pariter unus idemque valeret animus exercere læta, et tristia sustinere. Siquidem nostri hic nunc est infelicis anguli status, cujus, ut fama confirmat, melior fuit sub bello quam sub pace conditio. Facta est servitus nostra pretium securitatis alienæ. Arvernorum, proh dolor! servitus, qui, si prisca replicarentur, audebant se quondam fratres Latio dicere, et sanguine ab Iliaco populos computare. Si recentia memorabuntur, ii sunt qui viribus propriis hostium publicorum arma remorati sunt; cui sæpe populo Gothus non fuit clauso intra mœnia formidini, cum vicissim ipse fieret oppugnatoribus positis intra castra terrori. Hi sunt qui sibi adversus vicinorum aciem tam duces fuere quam milites; de quorum tamen sorte certaminum si quid prosperum cessit, vos secunda solata sunt; si quid contrarium,

LETTRE VII.

SIDONIUS AU SEIGNEUR PAPE GRÆCUS, SALUT.

Voici encore Amantius, le porteur de mes badineries, qui retourne dans sa ville de Massilia, pour faire, selon sa coutume, quelque profit sur vos concitoyens, et rapporter chez lui les fruits de son commerce, si toutefois le port lui présente une occasion favorable. Je vous adresserais en cette circonstance quelques plaisantes causeries, si le même esprit pouvait en même temps se livrer à la gaîté, et porter le poids de la tristesse. Tel est aujourd'hui l'état de notre malheureuse province, que la renommée a raison de représenter notre sort comme ayant été meilleur pendant la guerre, qu'il ne l'est depuis la paix. Notre esclavage est devenu le prix de la sécurité de nos voisins. L'esclavage des Arvernes, ô douleur!.. Si je fouille dans le passé, j'y trouve qu'ils osèrent se dire jadis les frères des antiques habitans du Latium, et reporter leur origine au sang d'Ilium. Si je rappelle des faits récens, je vois que ce sont eux qui, de leurs propres forces, ont arrêté les armes de l'ennemi commun; qui, plus d'une fois, enfermés dans leurs murs, n'ont pas redouté le Goth, mais l'ont épouvanté dans son camp, lorsqu'il les assiégeait. Ce sont eux qui ont su remplir contre les armées de leurs voisins le rôle de

illos adversa fregerunt. Illi amore reipublicæ Seronatum Barbaris provincias propinantem non timuere legibus tradere, quem convictum deinceps respublica vix præsumpsit occidere. Hoccine meruerunt inopia, flamma, ferrum, pestilentia, pingues cædibus gladii, et macri jejuniis præliatores? Propter hujus tamen inclytæ pacis exspectationem, avulsas muralibus rimis herbas in cibum traximus; crebro per ignorantiam venenatis graminibus infecti, quæ indiscretis foliis succisque viridantia, sæpe manus fame concolor legit. Pro iis tot tantisque devotionis experimentis nostri, quantum audio, facta jactura est. Pudeat vos, precamur, hujus fœderis, nec utilis, nec decori. Per vos legationes meant. Vobis primum, quanquam principe absente, non solum tractata reserantur, verum etiam tractanda committuntur. Veniabilis sit, quæsumus, apud aures vestras veritatis asperitas, cujus convitii invidiam dolor eripit. Parum in commune consulitis; et, cum in concilium convenitis, non tam curæ est publicis mederi periculis, quam privatis studere fortunis; quod utique sæpe diuque facientes, jam non primi comprovincialium cœpistis esse, sed ultimi. At quousque istæ poterunt durare præstigiæ? Non enim diutius ipsi majores nostri hoc nomine gloriabuntur, qui minores incipiunt non habere. Quapropter vel consilio, quo potestis, statum concordiæ tam turpis incidite. Adhuc, si necesse est, obsideri, adhuc pugnare, adhuc esurire delectat. Si vero tradimur, qui non potuimus viribus obtineri, invenisse vos certum est quid barbarum suaderetis ignavi.

chefs aussi bien que de soldats. Mais si le sort des combats leur a procuré quelque avantage, tout le fruit en a été pour vous; s'il leur est devenu contraire, ils ont porté seuls tout le poids du malheur. Les Arvernes, par amour pour la république, n'ont pas craint de livrer aux lois Séronatus qui jetait aux Barbares les provinces de l'empire; et ensuite, quand il fut convaincu de son crime, la république hésitait encore à le punir. Voilà donc ce qu'il nous a valu d'avoir bravé la faim, les flammes, le fer, la peste, d'avoir engraissé nos glaives du sang ennemi, de nous être exténués de jeûnes en combattant! Voilà donc la paix si avantageuse que nous attendions, lorsque, pour échapper aux horreurs de la faim, nous arrachions les herbes qui croissaient entre les fentes de nos murs! souvent trompés par la forme et le suc de leurs feuilles, nous cueillîmes d'une main livide des plantes vénéneuses. En récompense de tant d'actes courageux et héroïques, si je suis bien informé, on nous sacrifie. Rougissez, nous vous en prions, d'une paix qui n'est ni utile, ni glorieuse. C'est par vos mains que passent les négociations; c'est vous le premier qui, même en l'absence du prince, connaissez les traités déjà faits, et qui êtes chargé des traités à faire. Pardonnez, je vous prie, les paroles sévères que je vous adresse; la douleur ôte à mes reproches toute leur amertume. Vous consultez peu l'intérêt public; dans vos assemblées, vous cherchez moins à remédier aux malheurs communs, qu'à élever des fortunes privées; en agissant toujours ainsi, vous avez commencé d'être non plus le premier, mais le dernier de vos comprovinciaux. Or, jusques à quand pourront durer ces intrigues? Nos ancêtres ne se glorifieront plus désormais de ce titre, puisqu'ils commencent à manquer déjà de descendans. Ainsi donc, par tous les

Sed cur dolori nimio frena laxamus? Quin potius ignoscite afflictis, nec imputate mœrentibus. Namque alia regio tradita servitium sperat, Arverna supplicium. Sane si medicari nostris ultimis non valetis, saltem hoc efficite prece sedula ut sanguis vivat, quorum est moritura libertas; parate exulibus terram, capiendis redemptionem, viaticum peregrinaturis. Si murus noster aperitur hostibus, non sit clausus vester hospitibus. Memor nostri esse dignare, domine Papa.

EPISTOLA VIII.

SIDONIUS DOMINO PAPÆ EUPHRONIO SALUTEM.

Quandoquidem me clericalis officii vincula ligant, felicissimum mediocritatis meæ statum pronuntiarem, si nobis haberentur quam territoria vicina, tam mœnia. De minimis videlicet rebus coronam

moyens possibles, rompez un traité de paix si honteux. S'il faut encore soutenir un siége, s'il faut combattre encore, endurer encore la faim, nous le ferons avec plaisir; mais si nous sommes livrés, nous que la force n'a pu vaincre, il est certain que vous avez imaginé ces transactions lâches et barbares.

Pourquoi m'abandonner à l'excès de la douleur? Excusez notre affliction; pardonnez au langage du désespoir. Les autres pays qui ont été cédés n'attendent que l'esclavage; les Arvernes attendent le supplice. Si vous ne pouvez nous arracher à notre pénible situation, au moins faites, par l'assiduité de vos prières, qu'elle vive encore la race de ceux dont la liberté doit mourir. Préparez une retraite aux exilés, des rançons pour les esclaves, des vivres pour les pélerins. Si nos murailles sont ouvertes aux ennemis, que les vôtres ne soient pas fermées à des hôtes. Daigne te souvenir de nous, seigneur Pape.

LETTRE VIII.

SIDONIUS AU SEIGNEUR PAPE EUPHRONIUS, SALUT.

Puisque je suis engagé dans les liens de l'état ecclésiastique, je me trouverais fort heureux, malgré mon peu de mérite, si nos villes étaient aussi voisines que le sont nos territoires. Alors, je te consulterais sur les

tuam maximisque consulerem, fieretque actionum mearum quasi cujuspiam fluvii placidissimus cursus atque inoffensus, si e tractatu tuo veluti e saluberrimo fonte manaret. Procul dubio tunc ille non esset aut spumosus per jactantiam, aut turbidus per superbiam, aut cœnosus per conscientiam, aut præceps per juventutem. Quin potius in illo squalidum si quid ac putre sorderet, totum id admixta consilii tui vena dilueret. Sed quod hujuscemodi votis spatia sunt longa interposita præpedimento, sedulo precor ut consulentem de scrupulo incursæ ambiguitatis expedias, et, quia Simplicium spectabilem virum episcopum sibi flagitat populus Biturix ordinari, quid super tanto debeam negotio facere, decernas. Hujus es namque vel erga me dignationis, vel erga reliquos auctoritatis, ut si quid fieri voles, voles autem quidquid æquissimum est, non suadere tam debeas quam jubere. De quo tamen Simplicio scitote narrari plurima bona, atque ea quidem a plurimis bonis. Quæ testimonia mihi prima fronte colloquii non satis grata, quia satis gratiosa judicabantur. At postquam æmulos ejus nihil vidi amplius quam silere, atque eos maxime qui fidem fovent Arrianorum, neque quidpiam nominato licet, necdum nostræ professionis illicitum opponi, animum adverti exactissimum virum posse censeri, de quo civis malus loqui, bonus tacere non posset.

Sed cur ego ista hæc ineptus adjeci, tanquam darem consilium qui poposci? Quin potius omnia ex vestro nutu, arbitrio litterisque disponentur, sa-

moindres choses comme sur les plus importantes ; le cours de mes actions, pareil à celui d'un fleuve, s'en irait calme et paisible, découlant en quelque sorte de la source bienfaisante de tes entretiens. Alors, sans doute, ce cours ne serait ni enflé par ma présomption, ni troublé par mon orgueil, ni fangeux par ma conscience, ni précipité par ma jeunesse ; bien plus, tout ce qu'il pourrait offrir d'impur ou de corrompu, la veine de tes conseils le ferait disparaître en s'y mêlant. Mais, puisque le long espace qui est jeté entre nous s'oppose à la réalisation de mes vœux, je te prie instamment de m'envoyer tes conseils dans un cas embarrassant qui se présente : le peuple de Bourges demande qu'on lui ordonne pour évêque Simplicius, personnage très-remarquable ; décide quelle conduite je dois tenir en cette importante affaire. Tu as envers moi tant de bontés, tu as sur les autres une telle influence, que si tu veux quelque chose (et tu ne voudras que des choses parfaitement justes), tu dois donner moins des conseils que des ordres. Pour ce qui regarde Simplicius, sache que l'on entend dire de lui beaucoup de bien, et cela par un grand nombre de personnes vertueuses. Ces témoignages me semblaient suspects de prime-abord, et donnés à la faveur ; mais, quand j'ai vu ses rivaux, et surtout les partisans de l'arianisme, réduits au silence et n'ayant rien à lui reprocher, quoiqu'il ne soit point encore engagé dans notre profession, j'ai fait réflexion qu'il faut regarder comme un personnage accompli celui dont le méchant ne peut parler, et sur lequel un homme de bien ne peut se taire.

Pourquoi vous dis-je cela mal à propos, comme si je vous donnais des conseils, moi qui vous en demande ? Tout sera donc réglé d'après votre volonté, votre ar-

cerdotibus, popularibus manifestabuntur. Neque enim ita desipimus in totum, ut evocandum te primum, si venire possibile est, deinde si quid secus, certe consulendum decerneremus, nisi in omnibus obsecuturi. Memor nostri esse dignare, domine Papa.

EPISTOLA IX.

SIDONIUS DOMINO PAPÆ PERPETUO SALUTEM.

Desiderio spiritualium lectionum, quarum tibi tam per authenticos, quam per disputatores bibliotheca fidei catholicæ perfamiliaris est, etiam illa, quæ maxime tuarum scilicet aurium minime digna sunt occupare censuram, noscere cupis; siquidem injungis ut orationem quam videor ad plebem Biturigis in ecclesia sermocinatus, tibi dirigam; cui non rhetorica partitio, non oratoriæ minæ, non grammaticales figuræ congruentem decorem disciplinamque suppeditaverunt. Neque enim illic, ut exacte perorantibus mos est, aut pondera historica, aut poetica schemata scintillasve controversalium clausularum libuit aptari. Nam cum me partium seditiones, studia, varietates in diversa raptarent, sic

bitre, vos lettres; tout sera communiqué aux prêtres et au peuple. Et nous ne sommes point assez insensés pour réclamer d'abord ta présence dans le cas où tu pourrais venir, puis ensuite pour demander tes conseils dans le cas contraire, si nous ne voulions nous en rapporter à toi en toutes choses. Daigne te souvenir de nous, seigneur Pape.

LETTRE IX.

SIDONIUS AU SEIGNEUR PAPE PERPETUUS, SALUT.

Dans ton zèle pour les lectures spirituelles, quoique la bibliothèque de la foi catholique te soit très-familière et par les deux testamens, et par les commentateurs, tu vas jusqu'à vouloir connaître des écrits qui sont peu dignes d'occuper tes oreilles, ou d'exercer ton jugement. Tu me commandes en conséquence de t'envoyer le discours que j'ai adressé dans l'église au peuple de Bourges, discours auquel ni les divisions de la rhétorique, ni les mouvemens de l'art oratoire, ni les figures grammaticales n'ont prêté l'élégance et la régularité convenables; car, dans cette occasion, je n'ai pu combiner, selon l'usage général des orateurs, soit les graves témoignages de l'histoire, soit les fictions des poètes, soit les étincelles de la controverse. Les séditions, les brigues, la diversité des partis m'entraînaient en tout sens, et si

dictandi mihi materiam suggerebat injuria, quod tempus occupatio subtrahebat. Etenim tanta erat turba competitorum, ut cathedræ unius numerosissimos candidatos nec duo recipere scamna potuissent. Omnes placebant sibi, omnes omnibus displicebant. Neque enim valuissemus aliquid in commune consulere, nisi judicii sui faciens plebs lenita jacturam, sacerdotali se potius judicio subdidisset, presbyterorum sane paucis angulatim fringultientibus, porro autem palam ne mussitantibus quidem, quia plerique non minus suum quam reliquos ordines pertimescebant. Igitur, dum publice totos singuli cavent, factum est ut omnes non aspernanter audirent, quod deinceps ambienter expeterent. Itaque paginam sume subditis voluminibus adjunctam, quam duabus vigiliis unius noctis æstivæ, Christo teste, dictatam plurimum vereor, ne ipsi amplius lectioni, quæ hoc de se probat, quam mihi credas. Memor nostri esse dignare, domine Papa.

CONCIO.

Repert historia secularis, dilectissimi, quemdam philosophorum discipulis advenientibus prius tacendi patientiam, quam loquendi monstrasse doctri-

l'occasion me fournissait une ample matière, les affaires ne me laissaient pas le temps de la méditer. Il y avait, en effet, une telle foule de compétiteurs, que deux bancs ne suffisaient pas pour contenir les nombreux candidats d'un seul siége; tous se plaisaient à eux-mêmes, et tous déplaisaient également à tous. Nous n'eussions même rien pu faire pour le bien commun, si le peuple, plus calme, n'eût renoncé à son propre jugement pour se soumettre à celui des évêques. Quelques prêtres chuchotaient dans quelque coin, mais en public pas un ne soufflait; car, la plupart redoutaient leur ordre non moins que les autres ordres. Ainsi, pendant que chacun se tenait en garde contre les compétiteurs, il arriva que tous écoutèrent sans dédain ce qu'ils devaient désirer ensuite avec avidité. Reçois donc cette feuille avec ma présente lettre; je l'ai dictée, le Christ en est témoin, en deux veillées d'une nuit d'été; mais je crains bien qu'en la lisant, tu n'en croies là-dessus encore plus que je ne te demande. Daigne te souvenir de nous, seigneur Pape.

DISCOURS.

L'HISTOIRE profane rapporte, mes très-chers frères, qu'un certain philosophe enseignait à ses disciples la patience de se taire, avant de leur montrer la science de

nam, et sic incipientes quosque inter disputantium consectaneorum cathedras mutum sustinuisse quinquennium, ut etiam celeriora quorumpiam ingenia non liceret ante laudari, quam deceret agnosci. Ita fiebat ut eosdem post longam taciturnitatem locutos, quisque audire cœperat, non taceret, quia, donec scientiam natura combiberit, non major est gloria dixisse quod noveris, quam siluisse quod nescias. At nunc mediocritatem meam manet longe diversa conditio, cui per suspiriosas voragines et flagitiorum volutabra gradienti professionis hujusce pondus impactum est. Et prius quam ulli bonorum reddam discentis obsequium, cogor debere cæteris docentis officium. Adjicitur huic impossibilitati pondus pudoris, quod mihi peculiariter paginæ decretalis oblatu, pontificis eligendi mandastis arbitrium, coram sacrosancto et pontificatu maximo dignissimo papa, qui, cum sit suæ provinciæ caput, sit etiam mihi institutione, facundia, privilegio, tempore, ætate præstantior; ego deque coramque metropolitano verba facturus, et provincialis, et junior pariter, fero imperiti verecundiam, procacis invidiam. Sed quoniam vestro sic libitum errori, ut ipse prudentia carens, prudentem vobis, in cujusque personam bona multa concurrant, sub ope Christi episcopum exquiram, noveritis hujusmodi assensu multum me honoris, plus oneris excipere. Primore loco grandem publicæ opinionis sarcinam penditote, quod injunxistis incipienti consummata judicia, atque ab hoc rectum consilii tramitem postulatis, in quo recolitis adhuc nuper

parler, et qu'ainsi tous les commençans observaient pendant cinq ans un silence rigoureux, au milieu des discussions de leurs condisciples; de sorte que les esprits les plus prompts ne pouvaient être loués avant qu'il se fût écoulé un temps convenable pour qu'on pût les connaître. Il arrivait alors que ces mêmes disciples venant à parler après un long silence, quiconque les entendait ne pouvait s'empêcher de les louer; car, jusqu'à ce que la nature se soit pénétrée du savoir, il n'y a pas plus de gloire à dire ce que l'on sait qu'à taire ce que l'on ne sait pas. Quant à moi, ma faiblesse est réservée à une condition bien différente, puisque, au milieu de ces routes pénibles et tortueuses, de ces gouffres de vices où je marche, l'on m'a imposé le fardeau d'une profession si pesante, moi qui, même avant d'avoir rempli auprès de quelque homme de bien l'humble fonction de disciple, me vois forcé d'entreprendre avec les autres la tâche de docteur. A ma faiblesse vient s'ajouter encore une extrême confusion; car, en m'offrant la page décrétale, vous me donnez à moi spécialement le soin de choisir un pontife, et cela, en présence d'un saint pape très-digne lui-même du pontificat le plus élevé; d'un pape qui, étant le chef de sa province, l'emporte sur moi par son instruction, par son éloquence, par le privilége, par le temps et par l'âge; prêt à parler sur le choix d'un métropolitain, et en face d'un autre métropolitain, moi, évêque provincial, et jeune encore, j'éprouve l'embarras d'un homme peu habile, et j'encours le blâme d'orateur téméraire. Mais enfin, puisqu'il vous a plu, dans votre erreur, de vouloir que moi, dénué de sagesse, je cherchasse pour vous, avec l'aide du Christ, un évêque rempli de sagesse, et en la personne duquel se réunissent toutes sortes de vertus, sachez que votre accord en cette volonté, s'il me fait un

erratum. Igitur quia vobis id fuit cordi, obsecro ut quales nos fide creditis, tales intercessione faciatis, atque dignemini humilitatem nostram orationibus potius in cœlum ferre, quam plausibus. Primum tamen nosse vos par est, in quas me obloquiorum scyllas, et in quos linguarum, sed humanarum latratus quorumdam vos infamare conantum, turbo conjecerit. Est enim hæc quædam vis malis moribus, ut innocentiam multitudinis devenustent scelera paucorum, cum tamen e diverso bonorum raritas flagitia multorum nequeat excusare virtutibus communicatis.

Si quempiam nominavero monachorum, quamvis illum, Paulis, Antoniis, Hilarionibus, Macariis conferendum sectatæ anachoreseos prærogativa comitetur, aures illico meas incondito tumultu circumstrepitas ignobilium pumilionum murmur everberat conquerentium : Hic qui nominatur, inquiunt, non episcopi, sed potius abbatis complet officium, et intercedere magis pro animabus apud cœlestem, quam pro corporibus apud terrenum judicem potest. Sed quis non exacerbescat, cum videat sordidari virtutum sinceritatem criminatione vitiorum? Si eligimus humilem, vocatur abjectus; si proferimus erectum, superbire censetur; si minus institutum, propter imperitiam creditur irridendus; si aliquatenus doctum, propter scientiam clamatur

grand honneur, m'impose aussi un plus grand fardeau. Examinez d'abord combien est redoutable l'opinion publique, vous qui me demandez à mon début un jugement consommé, et qui exigez que je marche dans les droits chemins de la prudence, quand vous n'ignorez pas que naguère encore on s'en est écarté à mon égard. Puisque tels ont été vos désirs, je vous conjure de me faire, par votre intercession, ce que vous croyez que je suis, et de daigner porter au ciel mon humilité, plutôt par vos prières que par vos applaudissemens. Et d'abord, il faut que vous sachiez quels torrens d'injures m'attendent, puis à quels aboiemens de voix humaines se livrera contre vous aussi la foule des prétendans. Car, telle est la force des mauvaises mœurs, que les crimes du petit nombre flétrissent l'innocence de la multitude, tandis qu'au contraire la rareté des bons ne peut, avec ses vertus, couvrir les crimes de la foule.

Si je viens à nommer quelqu'un parmi les moines, pût-il être comparé même aux Paul, aux Antoine, aux Hilarion, aux Macaire, tout aussitôt je sens résonner autour de mes oreilles les murmures bruyans d'une tourbe d'ignobles pygmées qui se plaindront, disant : « Celui qu'on nomme là remplit les fonctions non d'un « évêque, mais d'un abbé; il est bien plus propre à « intercéder pour les ames auprès du juge céleste, que « pour les corps auprès des juges de la terre. » Qui ne serait profondément irrité, en voyant les plus sincères vertus représentées comme des vices? Si nous choisissons un homme humble, on l'appellera abject; si nous en proposons un d'un caractère fier, on le traitera d'orgueilleux; si nous prenons un homme peu éclairé, son ignorance le fera passer pour ridicule; si, au contraire, c'est un savant, sa science le fera dire bouffi d'orgueil;

inflatus; si severum, tanquam crudelis horretur; si indulgentem, facilitate culpatur; si simplicem, despicitur ut brutus; si acrem, vitatur ut callidus; si diligentem, superstitiosus decernitur; si remissum, negligens judicatur; si solertem, cupidus; si quietum, pronuntiatur ignavus; si abstemium producimus, avarus accipitur; si eum qui prandendo pascat, edacitatis impetitur; si eum qui pascendo jejunet, vanitatis arguitur. Libertatem pro improbitate condemnant; verecundiam pro rusticitate fastidiunt; rigidos ab austeritate non habent caros; blandi apud eos communione vilescunt. Ac si apud eos utrolibet genere vivatur, semper hic tamen bonarum partium mores pungentibus linguis maledicorum veluti bicipitibus hamis inuncabuntur. Inter hæc monasterialibus disciplinis ægre subditur, vel popularium cervicositas, vel licentia clericorum.

Si clericum dixero, sequentes æmulantur, derogant antecedentes. Nam ita ex iis pauci, quod reliquorum pace sit dictum, solam clericatus diuturnitatem pro meritis autumant calculandam, ut nos in antistite consecrando, non utilitatem velint eligere, sed ætatem, tanquam diu potius quam bene vivere debeat accipi ad summum sacerdotium adipiscendum, pro omnium gratiarum privilegio, decoramento, lenocinamento. Et ita quipiam in ministrando segnes, in obloquendo celeres, in tractatibus otiosi, in seditionibus occupati, in caritate infirmi, in factione robusti, in æmulationum conservatione

s'il est austère, on le haïra comme cruel ; s'il est indulgent, on l'accusera de trop de facilité ; s'il est simple, on le dédaignera comme bête ; s'il est plein de pénétration, on le rejettera comme rusé ; s'il est exact, on le traitera de minutieux ; s'il est coulant, on l'appellera négligent ; s'il a l'esprit fin, on le déclarera ambitieux ; s'il a du calme, on le tiendra pour paresseux ; s'il est sobre, on le prendra pour avare ; s'il mange pour se nourrir, on l'accusera de gourmandise ; si le jeûne est sa nourriture, on le taxera de vanité. La franchise paraît une imprudence condamnable, la timidité passe pour une grossièreté repoussante ; on ne saurait aimer l'austérité d'une ame rigide, un homme affable est méprisé pour son abandon même. Ainsi, de quelque manière que l'on vive, toujours la bonne conduite et les bonnes qualités seront livrées aux langues acérées des médisans semblables à des hameçons à deux crochets. Et de plus, le peuple dans son obstination, les clercs dans leur indocilité, ne se soumettent que difficilement à la discipline monastique.

Si je désigne un clerc, ceux qui n'ont été promus qu'après lui, le jalouseront ; ceux qui l'ont été avant, le dénigreront ; car, parmi eux il y en a quelques-uns, ce qui soit dit sans offenser les autres, qui s'imaginent que la durée du temps de la cléricature est la seule mesure du mérite, et qui voudraient en conséquence que, dans l'élection d'un prélat, nous choisissions non pas suivant le bien commun, mais d'après l'âge ; comme si, pour arriver au souverain sacerdoce, vivre long-temps plutôt que vivre bien pouvait remplacer le privilége, l'ornement et le charme de toute espèce de mérite ! Alors, paresseux quand il faut administrer, prompts quand il ne s'agit que de censurer, oisifs dans les traités, affairés dans les sé-

stabiles, in sententiarum assertione nutantes, nituntur regere Ecclesiam, quos jam regi necesse est per senectam. Sed nec diutius placet propter paucorum ambitus, multorum notare personas; hoc solum adstruo, quod, cum nullum proferam nuncupatim, ille confitetur repulsam, qui profitetur offensam. Sane id liberius dico, de multitudine circumstantium multos episcopales esse, sed totos episcopos esse non posse; et, cum singuli diversorum charismatum proprietate potiantur, sufficere omnes sibi, omnibus neminem.

Si militarem dixero forte personam, protinus in hæc verba consurgitur : Sidonius ad clericatum quia de seculari professione translatus est, ideo sibi assumere metropolitanum de religiosa congregatione dissimulat, natalibus turget, dignitatum fastigatur insignibus, contemnit pauperes Christi. Quapropter in præsentiarum solvam, quam non tam bonorum caritati, quam maledicorum suspicioni debeo fidem. Vivit Spiritus Sanctus, omnipotens Deus noster, qui Petri voce damnavit in Simone mago, cur opinaretur gratiam benedictionis pretio sese posse mercari, me in eo quem vobis opportunum censui, nec pecuniæ favere, nec gratiæ, sed statu satis superque trutinato personæ, temporis, provinciæ, civitatis, virum, cujus in consequentibus raptim vita replicabitur, competentissimum credidisse.

ditions, faibles dans la charité, forts dans les factions, ténaces pour nourrir les rivalités, irrésolus dès qu'il est besoin de donner leur avis, quelques hommes s'efforcent de régir l'Eglise, quand ils devraient être gouvernés eux-mêmes à cause de leur vieillesse. Mais je ne veux pas, au sujet de quelques ambitions, désigner un grand nombre de personnes; j'affirme seulement que, si je ne désigne aucun nom spécial, celui-là se montre digne d'être repoussé qui se tient pour offensé. Oui, je le dis ouvertement, dans la foule de ceux qui m'entourent, plusieurs pourraient être évêques, mais enfin ils ne sauraient l'être tous; comme chacun d'eux possède un don particulier, chacun d'eux également se suffit à lui-même; nul ne peut suffire à l'universalité.

Si, par hasard, je vous indique un homme qui ait exercé des charges militaires, aussitôt j'entends s'élever ces paroles: « Sidonius, parce qu'il a passé des fonctions « du siècle à la cléricature, ne veut pas prendre pour « métropolitain un homme de la congrégation religieuse; « fier de sa naissance, élevé au premier rang par les « insignes de ses dignités, il méprise les pauvres du « Christ. » C'est pourquoi je vais à l'instant même rendre le témoignage que je dois, non pas tant à la charité des gens de bien, qu'aux soupçons des méchans. Vive l'Esprit-Saint, notre Dieu tout-puissant, qui, par la voix de Pierre, condamna Simon, le magicien, pour avoir cru que la grâce de la bénédiction pût être achetée à prix d'argent! Je déclare que, dans le choix de l'homme qui m'a semblé le plus digne, je n'ai été influencé ni par l'argent, ni par la faveur, et qu'après avoir examiné autant et plus même qu'il ne fallait ce qu'étaient sa personne, le temps, la province et cette ville, j'ai jugé que celui qu'il convient le mieux de vous donner est l'homme dont je vais rappeler la vie en peu de mots.

Benedictus Simplicius, hactenus vestri, jamque ab hinc nostri, modo per vos Deus annuat, habendus ordinis comes; ita utrique parti vel auctu, vel professione respondet, ut et respublica in eo quod admiretur, et Ecclesia possit invenire quod diligat. Si natalibus servanda reverentia est, quia et hos non omittendos Evangelista monstravit, nam Lucas laudationem Joannis aggressus, præstantissimum computavit, quod sacerdotali de stirpe veniebat, et nobilitatem vitæ prædicaturus, prius tamen extulit familiæ dignitatem, parentes ipsius aut cathedris, aut tribunalibus præsederunt. Illustris in utraque conversatione prosapia, aut episcopis floruit, aut præfectis; ita semper hujusce majoribus, aut humanum, aut divinum dictare jus usui fuit. Si vero personam suam tractatu consiliosiore pensemus, invenimus illam tenere istic inter spectabiles principes locum. Sed dicitis viros Eucherium et Pannychium illustres haberi superiores, quod hactenus eos esto putatos, sed præsentem jam modo ad causam illi ex canone non requiruntur, qui ambo ad secundas nuptias transierunt. Si annos ipsius computemus, habet efficaciam de juventute, de senectute consilium. Si litteras vel ingenium conferamus, certat natura doctrinæ. Si humanitas requirenda est, civi, clerico, peregrino, minimo maximoque etiam supra sufficientiam offertur, et suum sæpius panem ille potius, qui non erat redditurus, agnovit. Si necessitas arripiendæ legationis incubuit, non ille semel pro hac civitate stetit ante pellitos reges, vel ante principes purpuratos. Si ambigitur quo ma-

Simplicius, béni de Dieu, et qui jusqu'à ce jour a été de votre ordre, mais qui va désormais appartenir au nôtre, si par vous le ciel veut l'accorder, répond tellement aux vœux des deux ordres et dans sa conduite et dans sa profession, que la république pourra trouver en lui de quoi admirer, l'Eglise de quoi chérir. Si nous devons porter respect à la naissance (et l'Evangéliste nous a prouvé lui-même qu'il ne faut pas négliger cette considération; car Luc, en commençant l'éloge de Jean, estimait très-avantageux qu'il descendît d'une race sacerdotale, et avant de célébrer la noblesse de sa vie, il exalta la dignité de sa famille), les parens de Simplicius ont présidé dans les églises et dans les tribunaux; sa race a été illustrée dans la milice séculière comme dans la milice ecclésiastique, par des évêques et des préfets; ainsi, ses ancêtres furent toujours en possession de dicter des lois soit divines, soit humaines. Si nous en revenons à examiner de plus près sa personne, nous verrons qu'il occupe une place parmi ses plus notables concitoyens. Vous dites qu'Euchérius et Pannychius lui sont supérieurs de beaucoup; je veux qu'en effet ils aient passé pour tels jusqu'ici, mais, dans la cause présente, ils ne sauraient être admis d'après les canons, puisqu'ils ont convolé tous deux à de secondes noces. Si nous regardons son âge, il a tout à la fois l'activité de la jeunesse et la prudence de la vieillesse. Si l'on met en comparaison sa littérature et son génie, un heureux naturel chez lui le dispute au savoir. Si l'on veut de la charité, il en a montré avec profusion au citoyen, au clerc, au pélerin, aux petits comme aux grands; et son pain a été plus souvent et plutôt goûté par celui qui ne devait pas le rendre. S'il a fallu se charger d'une mission, plus d'une fois Simplicius s'est présenté, pour votre ville, devant les rois couverts

gistro rudimentis fidei fuerit imbutus, ut proverbialiter loquar: Domi habuit unde disceret. Postremo iste est ille, carissimi, cui in tenebris ergastularibus constituto, multipliciter obserata barbarici carceris divinitus claustra patuerunt. Istum, ut audivimus, tam socero quam patre postpositis, ad sacerdotium duci oportere vociferabamini; quo quidem tempore plurimum laudis domum retulit, quando honorari parentum maluit dignitate, quam propria. Pene transieram, quod præteriti non oportuerat; sub Moyse quondam, sicut Psalmographus ait, in diebus antiquis, ut tabernaculi fœderis forma consurgeret, totus Israel in eremo ante Beselehelis pedes, oblatitii symbolum coacervavit impendii. Salomon deinceps, ut templum ædificaret in Solymis, solidas populi vires in opere concussit; quamvis Palæstinorum captivas opes, et circumjectorum regum tributarias functiones australis reginæ Sabaitis gaza cumulaverit. Hic vobis ecclesiam juvenis, miles, tenuis, solus, adhuc filius familias, et jam pater exstruxit. Nec illum a proposita devotione suspendit vel tenacitas senum, vel intuitus parvulorum, et tamen fuit morum factura quæ taceret. Vir est namque, ni fallor, totius popularitatis alienus; gratiam non captat omnium, sed bonorum, non indiscreta familiaritate vilescens, sed examinata sodalitate pretiosus; et bono viratu æmulis suis magis prodesse cupiens quam placere, severis patribus comparandus, qui juvenum filiorum non tam cogitant vota quam commoda. In adversis constans, in dubiis fidus, in prosperis modestus, in habitu simplex, in sermone

de fourrures, et devant les princes ornés de la pourpre. Si l'on me demande sous quel maître il a reçu les premiers principes de la foi, je répondrai par ces paroles proverbiales : Il a eu dans sa maison de quoi se former. Enfin, mes très-chers frères, c'est là le même homme qui, jeté dans les ténèbres des cachots, a vu s'ouvrir devant lui, par un prodige du ciel, les portes d'une prison barbare solidement fermées. C'est lui encore, comme nous l'avons appris, que vous appeliez au sacerdoce, de préférence à son beau-père et à son père. En cette circonstance, il s'en retourna couvert de gloire; car il aimait mieux être honoré par la dignité de ses parens, que par la sienne propre. J'allais presque oublier de parler d'une chose qu'il ne faut cependant pas omettre. Jadis, dans ces temps antiques de Moïse, ainsi que le dit le Psalmiste, lorsqu'il fallut élever le tabernacle d'alliance, tout Israel au désert entassa aux pieds de Beseleel le produit de ses offrandes. Dans la suite, Salomon, pour construire le temple de Jérusalem, mit en mouvement toutes les forces du peuple, quoiqu'il eût réuni les dons de la reine de la contrée méridionale de Saba, aux richesses de la Palestine et aux tributs des rois voisins. Simplicius, jeune, soldat, faible, seul, encore fils de famille et déjà père, vous a fait aussi construire une église; il n'a été arrêté, dans son pieux dessein, ni par l'attachement des vieillards à leurs biens, ni par la considération de ses petits enfans; et cependant, sa modestie a été telle qu'il a gardé le silence à ce sujet. Et c'est, en effet, si je ne me trompe, un homme étranger à toute ambition de popularité; il ne recherche point la faveur de tous, mais celle des gens de bien; il ne s'abaisse pas à une imprudente familiarité, mais il attache un grand prix à des amitiés solides, et, en homme sage, s'efforce

comis, in contubernio æqualis, in consilio præcellens. Amicitias probatas enixe expetit, constanter retinet, perenniter servat. Inimicitias indictas honeste exercet, tarde credit, celeriter deponit; maxime ambiendus, quia minime ambitiosus non studet suscipere sacerdotium, sed mereri.

Dicet mihi aliquis : Unde tibi de illo tam cito tanta comperta sunt ? Cui respondeo : Prius Bituriges noveram, quam Biturigas. Multos in itinere, multos in commilitio, multos in contractu, multos in tractatu, multos in sua, multos in nostra peregrinatione cognoscimus. Plurima notitiæ dantur et ex opinione compendia, quia non tam parvos terminos posuit famæ natura quam patriæ. Quocirca si urbium status non tam murorum ambitu, quam civium claritate taxandus est, non modo primum qui essetis, sed ubi essetis agnovi.

Uxor illi de Palladiorum stirpe descendit, qui aut litterarum, aut altarium cathedras cum sui ordinis laude tenuerunt. Sane quia persona matronæ verecundam et succinctam sui exigit mentionem, constanter adstruxerim respondere illam feminam, sacerdotiis utriusque familiæ, vel ubi educta crevit,

plutôt d'être utile à ses rivaux que de leur être agréable, pareil à ces parens sévères qui s'occupent moins des plaisirs que des intérêts de leurs enfans jeunes encore. Constant dans l'adversité, fidèle dans les occasions douteuses, modeste dans la prospérité, simple dans ses habits, affable dans son langage, sans hauteur dans le commerce ordinaire de la vie, excellent dans les conseils, il recherche avec ardeur les amitiés éprouvées, les retient constamment, les garde toujours. Quant aux inimitiés déclarées, il s'y conduit avec honnêteté, y croit assez tard, y renonce promptement, bien digne d'être désiré pour évêque, parce qu'éloigné de toute ambition, il ne travaille point à obtenir le sacerdoce, mais seulement à le mériter.

Quelqu'un me dira peut-être : Mais comment, en si peu de temps, en avez-vous tant appris sur cet homme ? Je lui répondrai : Je connaissais les habitans de Bourges avant de connaître la ville. J'en ai connu beaucoup en route, dans le service militaire, dans des rapports d'argent et d'affaires, dans leurs voyages, dans les miens. On apprend aussi beaucoup de choses par l'opinion publique, car la nature n'impose pas à la renommée les bornes étroites de la patrie. C'est pourquoi, s'il faut juger de l'état d'une ville, moins par la circonférence de ses murs que par la renommée de ses citoyens, j'ai dû savoir d'abord non-seulement qui vous êtes, mais encore où vous étiez.

La femme de Simplicius descend de la famille des Palladius, qui ont occupé les chaires des lettres et des autels, avec l'approbation de leur ordre; et, comme le caractère d'une matrone ne veut être rappelé qu'avec modestie et succinctement, je me contenterai d'affirmer que cette femme répond dignement au mérite et aux honneurs des

vel ubi electa migravit. Filios ambo bene et pruden ter instituunt, quibus comparatus pater inde felicior incipit esse, quia vincitur.

Et quia sententiam parvitatis meæ in hac electione valituram esse jurastis, siquidem non est validius dicere sacramenta quam scribere, in nomine Patris, et Filii, et Spiritus sancti, Simplicius est quem provinciæ nostræ metropolitanum, civitati vestræ summum sacerdotem fieri debere pronuntio. Vos autem de viro de quo loquimur, si novam sententiam meam sequimini, secundum vestram veterem consonate.

EPISTOLA X.

SIDONIUS PAPÆ AUSPICIO SALUTEM.

Si ratio temporum regionumque pateretur, non per sola officia verborum amicitias semel initas excolere curarem. Sed quoniam fraternæ quietis voto satis obstrepit conflictantium procella regnorum, saltim inter discretos separatosque litterarii consuetudo sermonis jure retinebitur, quæ jam pridem,

deux familles, soit de celle ou elle est née et a grandi, soit de celle où elle a passé par un choix honorable. Tous deux élèvent leurs fils dignement et en toute sagesse; et le père, en les comparant à lui, trouve un nouveau sujet de bonheur en ce que déjà ses enfans le surpassent.

Et, puisque vous avez juré de reconnaître et d'accepter la déclaration de mon infirmité au sujet de cette élection, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, Simplicius est celui que je déclare devoir être fait métropolitain de notre province et souverain pontife de notre ville. Quant à vous, si vous adoptez ma dernière décision au sujet de l'homme dont je viens de parler, approuvez-la conformément à vos premiers engagemens.

LETTRE X.

SIDONIUS AU PAPE AUSPICIUS, SALUT.

Si les temps, si la distance des lieux me le permettaient, ce ne serait point seulement par un doux commerce de paroles que je chercherais à cultiver des amitiés une fois nouées. Mais, puisque l'agitation des royaumes qui s'entrechoquent s'oppose à ce vœu de fraternelle tranquillité, du moins, si nous sommes éloignés et séparés, nous pourrons à bon droit entretenir un échange de lettres,

caritatis obtentu, merito inducta veteribus annuit exemplis. Superest ut sollicito veneratori culpam raræ occursionis indulgeas, quæ quo minus assidue conspectus tui sacrosancta contemplatione potiatur, nunc periculum de vicinis timet, nunc invidiam de patronis. Sed de iis ista hæc etiam multa sunt.

Interim Petrum tribunitium virum, portitorem nostri sermonis insinuo, qui idipsum sedulo exposcit, quique quid negotii ferat præsentaneo compendiosius potest intimare memoratu; cui, precor, quod in vobis est opis, intuitu paginæ præsentis accedat, manente respectu nihilominus æquitatis, contra quam nec magis familiarium causas commendare consuevi. Memor nostri esse dignare, domine Papa.

EPISTOLA XI.

SIDONIUS DOMINO PAPÆ GRÆCO SALUTEM.

Invideo felicitati consuetudinarii portitoris, a quo contingit sæpius vos videri. Sed quid de Amantio loquar, cum ipsas quoque litteras meas æmuler, quæ sacrosanctis reserabuntur digitis, inspicientur obtutibus? Et ego istic inter semiustas muri fragilis

suivant une sage coutume introduite par l'amitié, et dont les temps anciens nous offrent des exemples. Il faut que tu pardonnes à celui qui te vénère, s'il ne te rend que de rares visites; ce qui l'empêche de jouir plus souvent de ta sainte présence, c'est qu'il aurait trop à craindre de ses voisins, ou qu'il blesserait ses patrons. Mais en voilà déjà bien assez sur ce sujet.

Maintenant, je vous adresse le tribun Pétrus, porteur de ma lettre, et qui m'a demandé avec instance une recommandation auprès de vous; lui-même vous expliquera plus succinctement l'affaire dont il est chargé; je vous prie de lui prêter, en considération de ma lettre, tout l'appui qui dépendra de vous, sauf néanmoins les égards dus à la justice; car autrement, je n'ai pas coutume de recommander les causes mêmes des amis. Daigne te souvenir de nous, seigneur Pape.

LETTRE XI.

SIDONIUS AU SEIGNEUR PAPE GRÆCUS, SALUT.

J'envie la félicité du porteur ordinaire de mes lettres, qui a l'avantage de vous voir souvent. Mais que parlé-je d'Amantius? Je porte même envie à mes lettres, elles qui seront ouvertes par vos doigts sacrés, lues par vos yeux. Pour moi, renfermé dans l'étroite enceinte de murs à

clausus angustias, belli terrore contigui desiderio de vobis meo nequaquam satisfacere permittor. Atque utinam hæc esset Arvernæ forma vel causa regionis ut minus excusabiles excusaremur! Sed, quod est durius, per injustitiæ nostræ merita conficitur ut excusatio nobis justa non desit. Quocirca, salutatione præfata, sicut mos poscit officii, magnopere deposco ut interim remittatis occursionis debitum vel verba solventi. Nam si commeandi libertas pace revocetur, illud magis verebor ne assiduitas præsentiæ meæ sit potius futura fastidio. Memor nostri esse dignare, domine Papa.

EPISTOLA XII.

SIDONIUS FERREOLO SUO SALUTEM.

Si amicitiæ nostræ potius affinitatisque quam personæ tuæ tempus, ordinem, statum cogitaremus, jure vobis in hoc opere, quatulumcumque est, primæ titulorum rubricæ, prima sermonum officia dedicarentur. Isset per avitas tibi stylus noster curules; patricias nihilominus infulas enumeraturus non tacuisset triplices præfecturas, et Syagrio tuo pro toties mutatis præconibus præconia non ne-

demi-brûlés et tombant en ruines, effrayé par une guerre limitrophe, je ne puis satisfaire le désir que j'ai de vous voir. Et plût à Dieu que l'état ou la situation du pays Arverne fût de nature à nous rendre moins excusables ! Mais, ce qu'il y a de plus dur, c'est qu'en punition de nos fautes nous avons une trop juste excuse. Ainsi, après vous avoir adressé mes salutations, comme le demandent la coutume et le devoir, je vous supplie avec instance de me dispenser à présent de toute visite, puisque du moins je satisfais à ma dette, en vous écrivant. Car, si la paix nous rend la liberté de voyager, je crains bien que ma trop grande assiduité ne vous devienne alors importune. Daigne te souvenir de nous, seigneur Pape.

LETTRE XII.

SIDONIUS A SON CHER FERREOLUS, SALUT.

Si j'eusse considéré ton rang, ton état, plutôt que l'amitié et les rapports qui nous unissent depuis longtemps, j'aurais dû, dans cette lettre, quelque médiocre qu'elle soit d'ailleurs, m'arrêter d'abord à tes titres, et t'écrire le premier. J'aurais compté les chaises curules de tes aïeux, les bandelettes patriciennes ; je n'aurais point passé sous silence les trois années de préfecture de ton Syagrius ; je ne lui aurais pas refusé les éloges

gasset. Patrem inde patruosque minime silendos percurrisset; et quamlibet posset triumphalibus adoreis familiæ tuæ defatigari, non tamen eatenus explicandis antiquorum stemmatibus exinaniretur, ut ob hoc ad narrandam gloriam tuam fieret obtusior; qui, si etiam in scribendis majorum tuorum virtutibus fuisset hebetatus, tuis denuo meritis acuminaretur. Sed salutationem tibi debitam destinaturus, non quid fuisses, sed quid potius nunc esses consideravit.

Prætermisit Gallias tibi administratas, tunc cum maxime incolumes erant. Prætermisit Attilam Rheni hostem, Thorismodum Rhodani hospitem, Aetium Ligeris liberatorem sola te dispositionum salubritate tolerasse, propterque prudentiam tantam providentiamque, currum tuum provinciales cum plausuum maximo accentu spontaneis subisse cervicibus, quia sic habenas Galliarum moderarere, ut possessor exhaustus tributario jugo relevaretur. Prætermisit regem Gothiæ ferocissimum, inflexum affatu tuo melleo, gravi, arguto, inusitato, et ab Arelatensium portis quem Aetius non potuisset prælio, te prandio removisse. Hæc omnia prætermisit, sperans congruentius tuum salve pontificum quam senatorum jam nominibus adjungi; censuitque justius fieri, si inter perfectos Christi, quam si inter præfectos Valentiniani constituerere. Neque te sacerdotibus potius admixtum vitio vertat malignus interpres, nam grandis ordinum ignorantia tenet

qu'il mérite pour avoir tant de fois changé de hérauts. J'aurais ensuite rappelé ton père et tes oncles si dignes de mémoire : sans doute, j'aurais eu de la peine à suivre les descendans de ta maison dans le cours de leurs victoires et de leurs triomphes ; mais je n'aurais pas tellement perdu haleine à dérouler tous les titres de tes ancêtres, qu'il me fût impossible de raconter ensuite ta gloire ; et si ma voix se fût affaiblie en redisant leurs vertus, elle eût retrouvé des forces pour célébrer ton mérite. Je veux simplement te saluer, et, faisant abstraction de ce que tu fus, je considère ce que tu es aujourd'hui.

Je n'ai pas dit que tu as gouverné les Gaules, quand elles étaient le plus florissantes ; je n'ai pas dit que, par la seule efficacité de tes mesures, tu as repoussé Attila l'ennemi du Rhin, Thorismod l'hôte du Rhône, et soutenu Aétius, le libérateur de la Loire. Ta sagesse, ta prévoyance firent alors accourir les peuples de la province autour de ton char, et les engagèrent à le traîner eux-mêmes au bruit des applaudissemens universels ; car tu avais gouverné les Gaules de telle manière, que le cultivateur, accablé sous le poids des tributs, pût enfin relever la tête. Je n'ai pas dit que le terrible roi de Gothie fut subjugué par tes paroles pleines de grâce, de gravité, de finesse et de charme exquis ; tu l'éloignas ainsi des portes d'Arles, et tu fis avec un dîner ce que n'aurait pu faire Aétius avec une bataille. Je n'ai rien dit de tout cela, persuadé qu'il est plus convenable de joindre ton nom à ceux des pontifes qu'à ceux des sénateurs, plus juste de te placer parmi les parfaits du Christ, que parmi les préfets de Valentinien. Et qu'un malin critique n'aille pas me blâmer de ce que je te mêle de préférence aux pontifes. Il est des personnes d'un haut rang, qui, dans

hinc aliquid derogaturos, quia, sicuti cum epulum festivitas publica facit, prior est in prima mensa conviva postremus ei qui primus fuerit in secunda, sic absque conflictatione præstantior secundum bonorum sententiam computatur honorato maxime minus religiosus. Vale. Ora pro nobis.

EPISTOLA XIII.

SIDONIUS SULPICIO SUO SALUTEM.

Himerius antistes filius tuus, notus mihi hactenus, parum vultu, satis opinione, quæ quidem in bonam partem porrigebatur, Lugdunum nuper a Tricassibus venit, quo loci mihi raptim ac breviter inspectus, sanctum episcopum Lupum facile principem pontificum gallicanorum, suæ tam professionis magistrum quam dignitatis auctorem, morum nobis imitatione restituit. Deus bone! quæ viro censura cum venustate, si quid deliberet forte, vel suadeat! Abundat animi sale, cum consulitur; melle, cum consulit. Summa homini cura de litteris, sed maxime religiosis, in quibus eum magis occupat medulla sensuum quam spuma verborum. Tota illi actionum suarum intentio, celeritas, mora,

leur ignorance, croiraient se rabaisser en l'imitant; mais comme, en un festin public, le dernier convive de la première table est avant le premier de la seconde, de même aussi le moindre des prêtres du Seigneur est sans contredit, suivant les gens de bien, au-dessus de l'homme honoré des premières dignités temporelles. Adieu. Prie pour nous.

LETTRE XIII.

SIDONIUS A SON CHER SULPICIUS, SALUT.

Ton fils, Himérius l'abbé, que je connaissais encore peu de vue, mais beaucoup de réputation, car sa bonne renommée s'étend au loin, est arrivé naguères de Troyes à Lyon; dans le court espace de temps que nous l'avons eu, il m'a rappelé par la sagesse de ses mœurs le saint évêque Lupus, le premier sans contredit des pontifes gallicans, le maître de sa profession, comme l'auteur de sa dignité. Dieu bon ! quelle noble grâce cet homme n'apporte-t-il pas à ses délibérations ou à ses conseils ! Il se montre plein de sagesse quand on lui demande son avis, plein de douceur quand il consulte lui-même. Il s'applique avec beaucoup de soin aux lettres, mais surtout aux lettres religieuses, et recherche plutôt alors la substance des choses, que l'écorce des mots. Le but de ses actions, la promptitude ou la lenteur qu'il y met n'ont en

Christus est. Quodque mirere, vel laudes, nihil otiosum facit, cum nihil faciat non quietum. Jejuniis delectatur, edulibus adquiescit; illis adhæret propter consuetudinem crucis, istis flectitur propter gratiam caritatis : summo utrumque moderamine, quia comprimit, quoties prandere statuit, gulam; quoties abstinere, jactantiam. Officia multiplicat propria, vitat aliena; cumque ipsi vicissim deceat occurri, gratius habet si sibi mutuus honor debeatur mage quam rependatur. In convivio, itinere, consessu, inferioribus cedit; quo fit ut se illi voluptuosius turba postponat superiorum. Sermonem maximo temperamento cum colloquente dispensat, in quo non patitur ullam aut verecundiam externus, aut familiaris injuriam, aut credulus invidiam, aut curiosus repulsam, aut suspiciosus nequitiam, aut peritus calumniam, aut imperitus infamiam. Simplicitatem columbæ in ecclesia servat, in foro serpentis astutiam; bonis prudens, malis cautus, neutris callidus judicatur. Quid plura? Totum te nobis ille jam reddidit; totam tuam temperantiam, religionem, libertatem, verecundiam, et illam delicatæ mentis pudicissimam teneritudinem jocunda similitudine exscripsit. Quapropter, quantum volueris deinceps frui secreto, indulgere secessui, licebit indulgeas; quandoquidem nos in fratre meo Himerio, avum nomine, patrem facie, utrumque prudentia jam tenemus. Vale.

vue que le Christ; et, ce qui pourrait vous sembler admirable ou digne d'éloges, c'est qu'il ne fait rien d'oiseux, malgré le calme qu'il apporte dans ses démarches. Il aime les jeûnes, il se prête aux repas; il s'attache aux premiers, parce que la croix le demande; il se plie aux seconds, parce que la charité le conseille. Dans l'un et l'autre cas, il se conduit avec un sage tempérament; toutes les fois qu'il veut dîner, il mortifie l'appétit; toutes les fois qu'il veut jeûner, il réprime l'orgueil. Il multiplie ses bons offices, évitant ceux d'autrui le plus qu'il est possible; lorsqu'on aurait à le prévenir, il aime bien mieux qu'on lui soit redevable de quelques égards, que si l'on s'acquittait. Dans les festins, dans les routes, dans les assemblées, il cède le pas à ses inférieurs, ce qui fait que la foule de ses supérieurs met une sorte de plaisir à se placer au-dessous de lui. Il assaisonne la conversation d'une sagesse admirable; point de honte pour un étranger, point d'outrage pour un ami, point de raillerie pour un homme crédule, point de refus pour un curieux, point de malice pour un homme soupçonneux, point de calomnie pour un homme habile, point d'opprobre pour un homme ignorant. Il conserve dans l'église la simplicité de la colombe, dans le public la ruse du serpent; il semble prudent aux gens de bien, avisé aux méchans; ni les uns ni les autres ne le croient artificieux. Qu'ajouter encore? il t'a rendu tout entier à nous; ta tempérance, ta religion, ta franchise, ta modestie et cette pudique tendresse d'une ame délicate, il nous a retracé tout cela avec une heureuse ressemblance. Ainsi, tu peux désormais jouir à ton aise d'une vie tranquille et retirée, puisque mon frère Himérius nous rappelle son aïeul par le nom, son père par le visage, l'un et l'autre par la sagesse. Adieu.

EPISTOLA XIV.

SIDONIUS PHILAGRIO SUO SALUTEM.

Proxime inter summates viros, erat et frequens ordo, vestri mentio fuit. Omnes de te boni in commune senserunt omnia bona, cum tamen singuli quique varia virtutum genera dixissent. Sane cum sibi quipiam de præsentia tua, quasi te magis nossent, præter æquum gloriarentur, incandui; quippe cum dici non æquanimiter admitterem virum omnium litterarum vicinantibus rusticis quam institutis fieri remotioribus notiorem, processit in ulteriora contentio; et cum aliqui super hoc errore pervicaciter controversarentur, idiotarum siquidem est, sicut facile convinci, ita difficile compesci, constanter asserui si eloquentibus amicis nunquam agnitio contemplativa proveniat, esse asperum, utcumque tolerabile tamen; quia prævaleant ingenia sua, coram quibus imperitia civica peregrinatur, ad remotarum desideria provinciarum, stylo adminiculante, porrigere; per quem sæpenumero absentum duntaxat institutorum tantus colligitur affectus, quantus nec præsentanea sedulitate conficitur. Igi-

LETTRE XIV.

SIDONIUS A SON CHER PHILAGRIUS, SALUT.

Dernièrement, au milieu de personnages distingués, réunis en grand nombre, la conversation tomba sur vous. Les gens de bien s'accordaient à dire de toi les choses les plus flatteuses; chacun néanmoins distinguait différentes espèces de vertus. Mais comme quelques-uns, se prévalant mal à propos de l'avantage de demeurer avec toi, croyaient devoir te mieux apprécier, je m'échauffai. Il ne me fut pas possible, en effet, de garder mon sang-froid, lorsqu'on vint à dire qu'un homme célèbre dans les lettres jouit d'une plus grande renommée parmi les gens grossiers de son voisinage, que parmi les gens instruits, mais plus éloignés; la dispute s'anima; et comme certaines personnes soutenaient cette erreur avec obstination, car c'est le propre des sots de se laisser convaincre sans peine, comme de céder difficilement, je ne cessai d'affirmer que si des amis éloquens ne se voient jamais en face, c'est une chose fâcheuse sans doute, mais supportable, après tout; car ces hommes, devant lesquels sont comme étrangers leurs ignorans concitoyens, peuvent aisément, par leur génie et avec le secours de leurs écrits, pénétrer jusqu'aux plus lointaines provinces désireuses de les connaître; les ouvrages d'ailleurs pro-

tur, si ita est, desistant calumniari communis absentiæ necessitatem, vultuum mage quam morum prædicatores. Equidem si humana substantia rectius mole quam mente censenda est, plurimum ignoro quid secundum corpulentiam per spatia quamvis porrecta finalem in homine miremur, quo nihil æque miserum destitutumque nascendi conditio produxit; quippe cum præbeat tanquam ab adverso, bovi pilus, apro seta, volucri pluma vestitum; quibus insuper, ut vim vel inferant vel repellant, cornu, dens, unguis, arma genuina sunt, membra vero nostra in hunc mundum sola censeas ejecta, non edita; cumque gignendis artubus animalium cæterorum multifario natura præsidio, quasi quædam sinu patente mater occurrat, humana tantum corpora effudit, quorum imbecillitati quodammodo novercaretur. Nam illud, sicuti ego censeo, qui animum tuum membris duco potiorem, non habet æqualitatem, quod statum nostrum supra pecudes veri falsique nescias, ratiocinatio animæ intellectualis evexit; cujus si tantisper submoveant dignitatem isti qui amicos ludificabundi non tam judicialiter quam oculariter intuentur, dicant, velim, in hominis forma quid satis præstans, quid spectabile putent. Proceritatemne? quasi non hæc sæpe congruentius trabibus aptetur; an fortitudinem? quæ valentior in leoninæ cervicis toris regnat; an decorem lineamentorum? quem crebro melius infigit et argilla simulacris et cera picturis; an velocitatem? quæ competentius canibus adscribitur; an vigilantiam? cui certat et noctua; an vocem? cui non cesserit asi-

curent souvent à un écrivain plus d'affection de la part des hommes éloignés, mais instruits, que des rapports intimes et assidus. Donc, s'il en est ainsi, qu'ils cessent de calomnier le malheur d'un éloignement réciproque, ces hommes qui vantent bien plus le visage que le caractère. En effet, si l'on doit juger de la substance humaine plutôt par la matière que par l'intelligence, j'ignore tout-à-fait, quand on s'arrête à la conformation extérieure qui, du reste, est limitée, quelque vaste que soit l'espace où elle s'étend, ce qu'il faut admirer dans l'homme, lui que la nature enfante, de tous les animaux, le plus misérable, le plus dépourvu. Le bœuf trouve dans son poil, le sanglier dans ses soies, l'oiseau dans ses plumes, une sorte de vêtement; ils ont, soit pour attaquer, soit pour se défendre, des cornes, des dents, des griffes, et comme des armes propres; nos membres seuls, au contraire, vous diriez qu'ils sont jetés, plutôt que produits en ce monde; et, tandis que la nature, pareille à une tendre mère, multiplie ses moyens et ses ressources dans l'enfantement des autres animaux, elle laisse seulement échapper les corps humains, pour se jouer en marâtre de leur faiblesse. Pour moi qui regarde ton esprit comme bien supérieur à ton corps, la grande différence, c'est que la raison d'une ame intelligente nous élève au-dessus des animaux incapables de discerner la vérité d'avec l'erreur. Ecartez quelque peu la dignité de cette raison, vous qui, dans vos pensées dérisoires, contemplez vos amis par les yeux bien autrement que par la raison, et dites-moi, je vous prie, ce que la conformation de l'homme vous offre et de si merveilleux et de si remarquable. Est-ce la hauteur? — mais souvent elle s'applique mieux à des poutres. Est-ce la force? — mais elle se montre bien plus dans les muscles d'une tête de lion.

nus claritate ; an industriam ? cui pro suo modulo comparari nec formica formidat. Sed forsitan præferunt vim videndi , tanquam non sit eminentior visus aquilarum. Præferunt audiendi efficaciam , tanquam sus hispidus non antistet auditu. Præferunt odorandi subtilitatem , tanquam non præcedat vultur olfactu. Præferunt gustandi discretionem , tanquam non plurimum hinc nos cedamus et simio. Quid de tactu loquar , quinto sensu corporis nostri , quem sibi indifferenter tam philosophus quam vermiculus usurpant ? Taceo hic de appetitibus illecebrosis quos in coitu motui belluino carnis humanæ voluptas inclinata communicat. Ecce quam miseriam præferunt excoluntque , qui mihi quod eis solo sis obtutu notior , turgidi insultant. Ast ego illum semper Philagrium video, cujus si tacentis viderem faciem, Philagrium non viderem. Unde illud simile vulgatum est , quod ait quidam in causa dispari , sententia pari : *Filium M. Ciceronis populus romanus non agnoscebat loquentem.* Conclamata sunt namque judicio universali scientiæ dignitas , virtus , prærogativa cujus ad maximum culmen meritorum gradibus ascenditur.

Primum etiam bestiale corpus , si jam forte formatum est, dignitate transcendit materiam informem.

Est-ce la beauté des traits ? — mais elle respire bien plus dans des simulacres d'argile, dans des peintures de cire. Est-ce la vitesse ? — mais elle est plus proprement encore le partage des chiens. Est-ce la vigilance ? — mais, en ce point, la chouette le dispute à l'homme. Est-ce la voix ? — mais celle de l'âne est assurément très-perçante. Est-ce l'industrie ? — mais, à cet égard, la fourmi, malgré sa petitesse, ne redoute pas la comparaison. Peut-être préférez-vous la force de la vue ? comme si les yeux de l'aigle n'étaient pas plus pénétrans ! Préférez-vous la finesse de l'ouïe ? comme si le porc velu n'excellait pas en ce point ! Préférez-vous la subtilité de l'odorat ? comme si le vautour n'excellait pas aussi sous ce rapport ! Préférez-vous le discernement du goût ? comme si le singe, à cet égard, ne nous était pas de beaucoup supérieur ! Que dire du tact, le cinquième sens de notre corps, dont le vermisseau jouit aussi bien que le philosophe ? Je ne parle pas ici des appétits voluptueux que le plaisir communique à la chair humaine, dans le mouvement bestial du coït. Voilà quelle misère vont choisir et embrasser des hommes qui se vantent insolemment devant moi de te mieux connaître, pour ne t'avoir vu que des yeux. Quant à moi, je vois toujours ce Philagrius, que je ne verrais pas, si je n'en contemplais que l'extérieur silencieux. De là ces paroles connues, que l'on a dites dans un sujet différent, mais toujours dans mon sens : *Le peuple romain ne reconnaissait pas, à sa parole, le fils de M. Cicéron.* Une chose incontestable, au jugement de tout le monde, c'est la dignité de la science, le mérite de la vertu dont la prérogative sert de marchepied pour s'élever au plus haut point de la perfection.

Le corps animal, s'il est formé, l'emporte sur la matière informe ; puis, un corps doué de vie est préférable à un

Deinde formato præponitur corpus animatum. Tertio præcedit animam pecudis animus humanus, quia, sicut inferior est caro vitæ, sic vita rationi, cujus assequendæ substantiam nostram compotem Deus artifex, ferinam vero impotem fecit. Ita tamen, quod in statu mentis humanæ pollet bipartita conditio. Nam, sicut animæ humanitus licet ratiocinantes, hebetes tamen pigrioresque prudentum acutarumque calcantur ingenio; ita si quæ sunt, quæ sola naturali sapientia vigent, hæ peritarum se meritis superveniri facile concedunt.

Quorum ego graduum differentiam observans, illum Philagrium cordis oculo semper inspicio, cui me animus potentialiter notum morum similitudine facit. Nam licet bonis omnibus placeas, nemo te plus valuit intrinsecus intueri, quam qui forinsecus affectat imitari. Sane qualiter studiorum tuorum consectaneus fiam consequa paginæ parte reserabitur. Amas, ut comperi, quietos; ego et ignavos. Barbaros vitas, quia mali putentur; ego, etiamsi boni. Lectioni adhibes diligentiam; ego quoque, in illa parum mihi patior nocere desidiam. Comples personam religiosi; ego vel imaginem. Aliena non appetis; ego etiam refero ad quæstum, si propria non perdam. Delectaris contuberniis eruditorum; ego turbam quamlibet magnam litterariæ artis expertem, maximam solitudinem appello. Diceris esse lætissimus; ego quoque lacrymas omnes perire definio, quas quisque profuderit, nisi quoties Deo supplicat. Humanissimus esse narraris; nostram

corps qui n'est que formé ; enfin, l'esprit de l'homme a la prééminence sur l'ame de la bête : car de même que la chair est inférieure à la vie, de même aussi la vie est inférieure à la raison, faculté dont le Dieu créateur a rendu notre substance capable, et dont il a privé la substance animale. Mais toutefois, dans l'état de l'ame humaine, une double condition se manifeste. En effet, certaines ames, quoique douées de la raison commune à l'humanité, sont lourdes, paresseuses, et se laissent fouler par des ames habiles et pénétrantes ; d'autres aussi, riches seulement de la sagesse naturelle, se laissent devancer sans peine par celles qui sont plus éclairées.

Attentifs à ces divers degrés, je contemple toujours des yeux du cœur ce Philagrius, auquel me lie si puissamment l'esprit par la conformité de caractère. Car, encore que tu plaises à tous les gens de bien, nul n'a pu mieux percer dans ton intérieur que celui qui s'efforce de copier tes dehors. Le reste de cette lettre va montrer de quelle manière je partage tes goûts. Tu aimes, je le sais, les hommes paisibles ; moi, j'aime les indolens. Tu évites les barbares, parce qu'on les dit méchans ; moi, je les évite, quand même on les croirait bons. Tu t'adonnes beaucoup à la lecture ; moi, je ne souffre pas que la paresse m'empêche de m'y livrer. Tu retraces la personne d'un religieux ; moi, je m'efforce d'en offrir au moins l'image. Tu ne désires pas le bien d'autrui ; moi, je regarde comme un profit de ne pas perdre ce qui m'appartient. Tu aimes la société des hommes instruits ; moi, quand je me trouve parmi des gens étrangers aux lettres, si nombreux soient-ils, je me crois dans la plus vaste solitude. On te dit très-jovial ; moi, je regarde comme perdues toutes les larmes qu'on pourrait verser hors de la prière. On raconte que tu es très-humain ; nul étranger

quoque mensulam ; nullus, ut specum Polyphemi, hospes exhorruit. Summa clementia tibi in famulos esse perhibetur; nec ego torqueor, si mei, quoties peccaverint, nòn toties torqueantur. Jejunandum alternis putas; non piget sequi; prandendum? non pudet prævenire. De cætero, si vos a me videri Christi munere datur, ita gaudeam, tanquam cui de te nec minora subtracta sint. Porro autem quæ sint in te majora jam satis novi. Propter quæ fieri facilius potest ut et si quandoque faciem tuam coram positus inspexero, aliqua de te recens mihi lætitia potius quam sententia accedat. Vale in Christo.

EPISTOLA XV.

SIDONIUS SALONIO SUO SALUTEM.

Quoties Viennam venio, emptum maximo velim ut te fratremque communem colonum civitatis habitatio plus haberet, qui mihi non amore solum, verum etiam professione sociamini. Sed et ille imputationem meam prætextu frequentatæ suburbanitatis eludit, per quam efficitur ut nobis nec præsens

n'a frémi devant ma table modeste, comme devant l'antre de Polyphème. On parle de ta grande clémence envers tes esclaves; moi, je ne suis pas tourmenté, si les miens ne sont pas punis à chaque faute qu'ils peuvent commettre. Penses-tu qu'il faille jeûner de deux jours l'un? je ne crains pas de te suivre; je ne rougis pas non plus de te devancer au dîner. Du reste, si, par la grâce du Christ, il m'est donné de te voir, je pourrai me réjouir, comme n'ayant rien perdu de toi, pas même les plus petites choses; car, pour ce qui concerne les plus grandes, elles me sont assez connues. Si donc il m'arrive jamais de me trouver en face de toi, il en résultera pour mon cœur plutôt une joie nouvelle, que pour mon esprit une connaissance plus parfaite de ta personne. Adieu dans le Christ.

LETTRE XV.

SIDONIUS A SON CHER SALONIUS, SALUT.

Toutes les fois que je me rends à Vienne, je donnerais beaucoup pour que vous habitassiez plus souvent la ville, toi et ton frère, qui m'êtes unis non-seulement par les liens de l'amitié, mais encore par une même profession. Ton frère se dérobe à mes reproches, en prétextant les nombreuses visites qu'il reçoit dans sa maison située près des faubourgs, ce qui fait qu'il n'est pour moi ni visible,

ipse nec reus sit, et tu habes, quo te interim excuses, quia te diu possidet vix recepta possessio.

Quidquid illud est, jam venite, hac deinceps conditione discessum impetraturi, ut aut vicissim redeatis, aut serius. Nam quamlibet ruri positi strenuos impleatis agricolas, tunc vere propriam terram fecundabitis, si ecclesiam, quam plurimum colitis, plus colatis. Vale.

EPISTOLA XVI.

SIDONIUS CHARIOBAUDI ABBATI SALUTEM.

Facis, o unice in Christo patrone, rem tui pariter et amoris et moris, quod peregrini curas amici litteris mitigas consolatoriis; atque utinam mei semper sic recorderis, ut sollicitudines ipsas angore succiduo concatenatas, qui exhortator attenuas, intercessor incidas! De cætero libertos tuos, causis quas injunxeras expeditis, reverti puto, quos ita strenue constat rem peregisse, ut nec eguerint adjuvari; per quos nocturnalem cucullum, quo membra confecta

ni coupable ; toi, tu trouves de même une excuse dans l'achat tout récent d'une possession qui te retient sans cesse.

Quoi qu'il en soit, hâtez-vous de venir ; alors, je vous permettrai de me quitter, à condition que vous reviendrez chacun à votre tour, ou tous deux ensemble. Retirés à la campagne, vous êtes de bons agriculteurs, mais vous féconderez véritablement votre propre terre, dès que vous habiterez plus souvent une église que vous cultivez si bien. Adieu.

LETTRE XVI.

SIDONIUS A L'ABBÉ CHARIOBAUD, SALUT.

Tu fais, ô mon seul patron dans le Christ, une chose qui est bien de ton amour et de ton caractère, lorsque tu calmes par des lettres consolatoires les chagrins d'un ami absent. Et plaise à Dieu que toujours tu te souviennes assez de moi, pour faire cesser par tes prières, comme tu les adoucis par tes exhortations, des peines enchaînées les unes aux autres et qui ne font que renaître. Du reste, je pense que tes affranchis, après avoir terminé ce dont tu les avais chargés, retournent auprès de toi ; ils ont rempli tes ordres avec une telle

jejuniis inter orandum cubandumque dignanter tegare, transmisi, quanquam non opportune species villosa mittatur hieme finita, jamque temporibus æstatis appropinquantibus. Vale.

EPISTOLA XVII.

SIDONIUS VOLUSIANO FRATRI SALUTEM.

Jubes me, domine frater, lege amicitiæ, quam nefas lædi, jam diu desides digitos incudibus officinæ veteris imponere, et sancto Abrahæ die functo næniam sepulcralem luctuosis carminibus inscribere. Celeriter injunctis obsecundabo, cum tua tractus auctoritate, tum principaliter amplissimi viri Victorii comitis devotione præventus, quem jure seculari patronum, jure ecclesiastico filium, excolo ut cliens, ut pater diligo; qui satis docuit, quæ sibi aut qualis erga famulos Christi cura ferveret, cum torum circa decumbentis antistitis, non dignitatem minus quam membra curvatus, ac supra vultum propinqua morte pallentem dolore concolor factus, quid viro vellet lacrymis indicibus ostenderet. Et quia sibi maximas humandi funeris partes ipse præ-

ardeur, qu'ils n'ont eu besoin du secours de personne. Je t'envoie par eux un capuchon de nuit, afin de mieux couvrir, quand tu prieras ou que tu seras couché, tes membres exténués par les jeûnes, quoique ce ne soit pas la saison d'envoyer une fourrure, à la fin de l'hiver et aux approches de l'été. Adieu.

LETTRE XVII.

SIDONIUS A SON FRÈRE VOLUSIANUS, SALUT.

Tu m'ordonnes, seigneur frère, par la loi d'amitié, qui ne saurait être violée sans crime, de prêter à l'enclume de ma vieille forge mes mains depuis long-temps inactives, et de composer en vers lugubres une complainte funéraire sur le saint Abraham qui vient de mourir. Je me rendrai promptement à tes injonctions, entraîné par ton autorité, conduit surtout par les égards qui sont dus à cet illustre personnage, le comte Victorius, mon patron suivant l'ordre civil, mon fils suivant l'ordre ecclésiastique, et que j'honore comme ferait un client, que j'aime comme ferait un père. Il a bien montré de quelle sollicitude il brûle pour les serviteurs du Christ, lorsque venant incliner son corps et sa dignité près de la couche d'un abbé moribond, et que, pâle de douleur sur ce visage décoloré par les approches du trépas, il témoignait en des larmes abondantes ce qu'il

ripuit, totum apparatum supercurrentis impendii quod funerando sacerdoti competeret impartiens, saltem ad obsequium, quæ remanserunt, verba conferimus, nihil aliud exaraturi styli scalpentis impressu, quam testimonium mutuæ dilectionis. Cæterum viri mores, gesta, virtutes, indignissime meorum vilitate dictorum ponderabuntur.

Abraham sanctis merito sociande patronis,
Quos tibi collegas dicere non trepidem;
Nam sic præcedunt, ut mox tamen ipse sequare;
Dat partem regni portio martyrii.
Natus ad Euphratem, pro Christo ergastula passus,
Et quinquennali vincula laxa fame,
Elapsus regi truculento Susidis oræ,
Occiduum properas solus adusque solum.
Sed confessorem virtutum signa sequuntur,
Spiritibusque malis fers, fugitive, fugam.
Quaque venis, Lemurum se clamat cedere turba;
Dæmonas ire jubes exul in exilium.
Expeteris cunctis, nec te capit ambitus ullus;
Est tibi delatus plus onerosus honor.
Romuleos refugis Bysantinosque fragores,
Atque sagittifero mœnia fracta Tito.
Murus Alexandri te non tenet Antiochique;
Spernis Elisseæ Byrsica tectà domus.
Rura paludicolæ temnis populosa Ravennæ,
Et quæ lanigero de sue nomen habent.
Angulus iste placet paupertinusque recessus,
Et casa cui culmo culmina pressa forent.

souhaitait au saint personnage. Or, comme Victorius a voulu prendre pour lui-même la plus grande part des funérailles, en se chargeant de tout l'appareil, de toutes les dépenses que demanderaient les obsèques d'un prêtre, nous, du moins, pour compléter des honneurs légitimes, nous apportons des paroles qui ne sauraient attester autre chose que le souvenir d'une affection mutuelle. Du reste, le caractère, les actions, les vertus du saint homme seront assez mal appréciées dans mes faibles vers.

« Abraham, si digne d'être associé aux célestes pa-
« trons, que je n'hésite pas à nommer tes collègues,
« car s'ils t'ont devancé, tu les suis noblement; une
« part au martyre donne aussi une part au royaume.
« Né sur les rives de l'Euphrate, tu souffris pour le
« Christ, et les cachots et les fers et la faim la plus
« cruelle durant cinq ans. Fuyant le terrible monar-
« que de Suse, tu accours seul jusques aux régions
« occidentales. Mais, des prodiges éclatans suivent le
« confesseur, et fugitif, tu mets en fuite les malins es-
« prits. Où que tu ailles, la foule des Lémures s'écrie
« qu'elle recule devant toi; exilé, tu envoies les dé-
« mons en exil. Chacun te désire, et tu ne ressens au-
« cune ambition; les honneurs, tu les trouves onéreux.
« Tu te dérobes au fracas de Rome et de Bysance, tu
« fuis les murs que renversa le belliqueux Titus;
« Alexandrie ni Antioche ne peuvent te retenir; tu
« dédaignes la fière cité de Byrsa, les champs populeux
« de la marécageuse Ravenne, et la ville qui tira son
« nom d'un pourceau vêtu de laine. Tu choisis ce coin
« de terre, cette humble retraite et cette cabane cou-
« verte de chaume; tu y élèves toi-même à Dieu un

Ædificas hic ipse Deo venerabile templum,
Ipse Dei templum corpore facte prius.
Finiti cursus istic vitæque viæque,
Sudori superest dupla corona tuo.
Jam te circumstant paradisi millia sacri,
Abraham jam te comperegrinis habet.
Jam patriam ingrederis, sed de qua decidit Adam;
Jam potes ad fontem fluminis ire tui.

Ecce, ut injunxeras, quæ restant sepulto justa persolvimus; sed, si vicissim caritatis imperiis fratres, amicos, commilitones obsequi decet, ad vicem, quæso, tu quoque, quibus emines institutis, discipulos ejus aggredere solari fluctuantemque regulam fratrum destitutorum, secundum statuta Lirinensium Patrum vel Grinincensium, festinus informa; cujus disciplinæ si qui rebelles, ipse castiga; si qui sequaces, ipse collauda. Præpositus illis quidem videtur sanctus Auxanius, qui vir, ut nosti, plusculum justo et corpore infirmus et verecundus ingenio, eoque parendi quam imperandi promptior, exigit te rogari ut tuo ipse sub magisterio monasterii magister accedat, et si quis illum de junioribus spreverit tanquam imperitum vel pusillanimem, per te unum sentiat utrumque non impune contemni. Quid multa? Vis ut paucis quid velim agnoscas? quæso ut abbas sit frater Auxanius supra congregationem, tu vero et supra abbatem. Vale.

« temple vénérable, lorsque ton corps est devenu déjà « le temple du Seigneur : tu achèves ici le cours de ta « vie et de ton voyage ; une double couronne est ré- « servée à tes sueurs. Déjà sont autour de toi les saintes « phalanges du paradis; déjà te possède Abraham, ton « frère en pélerinage ; déjà tu prends possession de ta « patrie, de celle d'où fut chassé Adam ; déjà tu peux « aller à la source de ton fleuve natal. »

Voilà que, selon tes ordres, nous avons rendu au mort les derniers devoirs ; maintenant, si des frères, des amis, des compagnons doivent se prêter mutuellement aux ordres de la charité, je te ferai à mon tour une prière : entreprends, avec cette sagesse qui te distingue, de consoler les disciples d'Abraham ; hâte-toi de relever, suivant les statuts des Pères de Lerins et de Grigny, la règle chancelante de ces frères abandonnés ; ceux qui seraient indociles à cette discipline, châtie-les toi-même ; ceux qui seront dociles, loue-les toi-même. Le saint Auxanius paraît bien leur commander ; mais c'est un homme, tu le sais, d'une trop faible constitution, d'un caractère sans fermeté, et par-là même plus disposé à obéir qu'à donner des ordres. Je te prie alors de l'établir sous toi chef du monastère, et si quelqu'un des plus jeunes religieux venait à le mépriser comme inhabile ou pusillanime, fais-lui sentir toi seul qu'on ne vous méprise pas impunément vous deux. Qu'ajouter encore ? Veux-tu savoir en peu de mots quels sont mes désirs ? je demande que le frère Auxanius soit le premier de sa congrégation, et que toi, tu présides au-dessus de l'abbé. Adieu.

EPISTOLA XVIII.

SIDONIUS CONSTANTIO SUO SALUTEM.

A te principium tibi desinet; nam petitum misimus opus, raptim relectis exemplaribus, quæ ob hoc in manus pauca venerunt, quia mihi nihil de libelli hujusce conscriptione meditanti hactenus incustodita nequeunt inveniri. Sane ista pauca, quæ quidem et levia sunt, celeriter absolvi, quanquam incitatus semel animus necdum scripturire desineret, servans hoc sedulo genus temperamenti, ut epistolarum non produceretur textus, si numerus breviaretur. Pariter et censui librum, quem lector delicatissimus desiderares, et satis habilem nec parum excusabilem fore, si, quoniam te sensuum structurarumque levitas poterat offendere, membranarum certe fascibus minus onerarere.

Commendo igitur varios judicio tuo nostri pectoris motus, minime ignarus quod ita mens pateat in libro, veluti vultus in speculo. Dictavi enim quæpiam hortando, laudando plurima, aliqua sua-

LETTRE XVIII.

SIDONIUS A SON CHER CONSTANTIUS, SALUT.

J'ai commencé par toi, c'est par toi aussi que je finirai. Je t'envoie donc, après les avoir revues à la hâte, les lettres que tu m'as demandées, et s'il ne m'en est venu qu'un petit nombre sous la main, c'est que, ne songeant point à publier ce livre, je ne puis retrouver à présent ce que je n'avais pas conservé. J'ai rapidement achevé ce travail si court et de si peu d'importance, quoique ma verve une fois éveillée ne pût renoncer à sa démangeaison d'écrire; je me suis, du reste, soigneusement astreint à ne pas allonger le texte de mes lettres, puisque le nombre en est diminué. D'ailleurs, j'ai cru que mon livre, réclamé par un lecteur aussi difficile que toi, serait plus commode et trouverait à tes yeux quelque excuse, si, ayant peut-être quelque chose à reprendre dans les pensées et dans le style, tu n'avais pas à te plaindre de la grosseur du volume.

Je soumets donc à ton jugement les différentes émotions de mon ame, sachant bien que le cœur se peint dans un livre, comme le visage dans un miroir. Quelques-unes de ces lettres renferment, en effet, des exhor-

dendo, mœrendo pauca jocandoque nonnulla. Et si me uspiam lectitavisti in aliquos concitatiorem, scias, volo, Christi dextera opitulante, me nunquam toleraturum animi servitutem, compertissimum tenens bipartitam super iis moribus hominum esse censuram. Nam ut timidi me temerarium, ita constantes liberum appellant. Inter quæ ipse decerno satis illius jacere personam, cujus necesse est latere sententiam.

Ad propositum redeo. Interea tu si quid a lectionis sacræ continuatione respiras, iis licebit næniis avocere. Nec faciet materia, ut immensa, fastidium, quia cum singulæ causæ singulis ferme epistolis finiantur, cito cognitis in quæ oculum intenderis, ante legere cessabis, quam lecturire desistas. Vale.

---

tations; plusieurs autres, des éloges; d'autres encore, des conseils; quelques-unes, des condoléances; quelques autres enfin sont purement badines. Et s'il t'est parfois arrivé de me trouver un peu trop véhément contre certains hommes, sache bien, je t'en prie, que, grâce à la protection du Christ, je ne laisserai jamais ma pensée dans l'esclavage; je suis loin d'ignorer que l'opinion générale se divise sur cette nuance de mon caractère, car, si les gens timides m'accusent de témérité, les gens de cœur me trouvent plein de franchise et d'indépendance. Pour moi, il me semble que l'on est descendu assez bas, quand on est obligé de déguiser ses sentimens.

J'en reviens à mon sujet. Si tu interromps quelque peu tes saintes lectures, tu pourras alors donner un moment à ces bagatelles. La longueur de la matière ne saurait t'ennuyer, car chaque sujet finissant avec chaque lettre, tu achèveras bien vite ce qui te tombera sous les yeux, et tu cesseras de lire avant que l'ennui s'empare de toi. Adieu.

NOTES.

LETTRE PREMIÈRE.

Sidonius avait écrit à son parent Avitus, homme de considération dans l'empire, pour l'engager à négocier la paix, ou du moins une trève entre les Romains et les Visigoths, sans quoi la ruine de l'Auvergne était inévitable. Sidon. *Epist.* III, 1. Il paraît que la négociation d'Avitus eut un heureux succès, puisque les Romains et les Visigoths convinrent d'une trève (Sidon. *Epist.* V, 12; IX, 5), dès le commencement de l'année 474; mais cette trève, à laquelle Sidonius eut beaucoup de part (Tillemont, *Mém.* tom. XVI, art. X et XXIII, sur St. Sidoine), ne fut pas de longue durée. Les habitans de la ville d'Arvernum, informés par le bruit public des nouveaux préparatifs que faisaient les Visigoths pour entrer en campagne au commencement du printemps, se disposèrent de leur côté à soutenir un second siége. C'est alors que Sidonius leur évêque, pour détourner ce fléau de Dieu, dont ils étaient menacés, institua les *Rogations* dans son diocèse, à l'exemple de Mamertus de Vienne. Et toutefois, malgré ces pieuses précautions, le ciel, soit pour la punition, soit pour l'épreuve des Arvernes, les laissa tomber sous l'empire des Visigoths. Voyez l'*Hist. gén. du Languedoc*, tom. I, pag. 218.

Necdum terminos suos ab Oceano ad Rhodanum, Ligeris alveo, limitaverunt. — Il ne faut que jeter les yeux sur une carte des Gaules, pour voir que les Visigoths ne pouvaient pas se mieux fortifier qu'en se couvrant de la Loire du côté du septentrion, lors

qu'ils étaient déjà couverts du côté du midi par la Méditerranée, et du côté du couchant par l'Océan. Ainsi, le dessein d'Evarix était d'envahir toutes les villes situées entre les quartiers qu'il avait déjà, et les mers et les fleuves qui viennent d'être nommés. Il vint à bout d'exécuter, en moins de dix ans, un projet aussi vaste. Voyez Dûbos, *Hist. crit.*, etc., tom. I, pag. 523.

De nostra tantum obice moram patiuntur. — « Oppidum siquidem nostrum quasi quemdam sui limitis obicem, etc. » Sidon. *Epist.* III, 4. L'auteur prend au masculin et au féminin le mot *obex*. Voyez *Carm.* II, v. 493.

Scenæ moenium. — La face extérieure; ce mot est employé par Apulée, *Métamorphos.* II, pag. 65; IV, pag. 122, etc., edit. ad usum Delphini; — par Tertullien : « Cum totam corporis scenam tempus aboleverit. » *De anima*, II; — par Grégoire de Tours, *Mirac. S. Martini*, I, 9.

Moenium publicorum. — C'est-à-dire, le palais. « Ædes namque publica, quam præcelso civitatis Viennensium vertici sublimitas in immensum fastigiata prætulerat, etc. » Avit. *Homil. de Rogat.* — Adon. de Vienne, en sa *Chronique*, pag. 797, dit la même chose, et dans les mêmes termes. — Greg. Tur. II, 34.

Stupenda foro cubilia collocabat. — Ce passage prouve que le *forum* de Vienne existait encore.

Ambrosium duorum martyrum repertorem. — Voyez sur la découverte du corps de St. Gervais et de St. Protais, Ambros. *Epist.* XXII, et *Serm.* XCI; — August. *Confession.* IX, 7; *De Civitate Dei*, XXII, 8; — Paulini *Epist.* XII; — Greg. Turon. *De Gloria Mart.* I, 47; — Hermant, *Vie de St. Ambroise*, IV, 17; — Baillet, *Vies des Saints*, 19 juin; — *Acta Sanctorum*, etc.

LETTRE II.

Callidus viator imposuit. — Amantius. Martial a dit, *Epigr.* V, 103 :

« Callidus imposuit nuper mihi caupo Ravennæ. »

Jocunda memoratu. — Grégoire de Tours, *Hist. Franc.*, IV, 46, raconte une histoire à peu près semblable; mais Andarchius n'est pas aussi heureux dans les ruses de guerre que le héros de notre auteur.

Milesiæ vel Atticæ. — St. Jérôme, entre autres écrivains, fait mention des Fables Milésiennes. « Quasi non cirratorum turba Milesiorum in scholis figmenta decantet. » *Adversus Rufinum*, lib. I, pag. 369.

LETTRE III.

Megethius. — Le P. Sirmond (*Not.* in Sidon. *Epist.* VII, 3) fait ce Mégéthius évêque de Belley; il pense probablement que c'est le même qui est appelé par Guichenon (*Episcop. Bellicensium Chron.*, — *Hist. de Bresse et de Bugey*), par les auteurs de la

Gaule Chrétienne (tom. II , anc. édit.), Migétius. Ce n'est peut-être pas là une grande preuve , comme Tillemont le fait remarquer (*Mémoires*, tom. XVI, pag. 277). Quoi qu'il en soit, du reste, Mégéthius souscrivit au concile d'Arles en 475. Sirmond , *Concil. Gall.*, tom. I, pag. 150.

Contestatiunculas. Le mot *contestatio* signifiait dans les anciens ce que nous appelons aujourd'hui la *Préface* de la *Messe* (Mabillon, *de Liturgia Gall.* I, 3. — Tillemont, *Mémoires*, tom. XVI, pag. 277). Ainsi ces *contestatiunculæ* pourraient bien être la même chose que les messes composées, selon Grégoire de Tours , par Sidonius qui en forma un livre, puis y ajouta une préface. *Hist. Franc.* II , 22.

Silvis ligna transmittere. — Horace a dit, *Sat.* II , 10, v. 34 :

« In silvam non ligna feras insanius. »

Voyez la première lettre de Lupus de Ferrières.

LETTRE IV.

Vasionensi oppido. — Vaison était autrefois la ville capitale des Voconces, peuple ancien situé entre les Allobroges, les Cavares et les Ségalauniens. Ils habitaient ce quartier de la Gaule Narbonnaise qui fait une partie du diocèse de Vaison, et qui comprenait le Diois, le Tricastin. Pline a donné aux Voconces le nom de *peuple confédéré*, à cause des alliances qu'ils avaient faites avec leurs voisins pour la défense de leur patrie et de leur liberté; ce qui les rendit si puissans et si redoutables, qu'Annibal voulut s'allier avec eux

contre les Romains, et leur promit de les secourir en cas d'attaque. Ptolémée dit que Vaison était allié avec Marseille et avec les Grecs *Phocenses*. L.-A. Boyer, *Hist. de l'Eglise cathédrale de Vaison*, pag. I; Avignon, 1731, in-4. — De Valois, *Notit. Gall.*, au mot VASIO VOCONTIORUM. — Sidon. *Epist.* V, 6.

LETTRE V.

TILLEMONT pense que cette lettre pouvait bien être une circulaire, et s'adresser encore à d'autres métropolitains, ou même à tous les évêques que l'on demandait, en y changeant quelques mots. (*Mém.* tom. XVI, pag. 242. Agrœcius est honoré à Sens, le 13 du mois de juin.

AQUITANIÆ PRIMÆ. — Les provinces, unies d'abord, furent ensuite partagées au gré des princes, et de là ces noms de *primæ*, *secundæ*, *tertiæ*. Il y eut donc deux Aquitaines : la première, qui avait pour capitale Bourges ; la seconde, qui avait pour capitale Bordeaux. Malgré ces partages, on laissa toujours le titre de *première* à la province dans laquelle se trouvait, avant le partage, la cité métropole. Ainsi on appela Narbonnaise première, la province où était Narbonne ; Lugdunaise première, celle où se trouvait Lugdunum : c'est là que remonte l'origine des primats.

LETTRE VI.

Le P. Sirmond conjecture, d'après la position que l'auteur donne au diocèse de Basilius, que celui-ci était évêque d'Aix en Provence. Dans la nef du Saint-Sacrement de l'église de Saint-Sauveur, à Aix, il est une inscription qui fait mention de Basilius. « Cette inscription est mutilée; elle a été trouvée près de l'ancienne cathédrale, par M. de Saint-Vincent, qui en fit don au chapitre. On ignore l'époque de la mort de Basile. On voit par cette inscription, dit Papon, *Hist. de Provence*, tom. I, pag. 188, qu'il était évêque depuis vingt-trois ans, sous le consulat de Turcius Ruffus Apronianus Astérius, l'an de J. C. 494. Mais je crois que cet estimable historien commet ici une erreur; ce fragment ne dit pas que Basile était dans la 23e année de son épiscopat, mais que la personne dont il y est question, et dont c'est certainement l'épitaphe, est morte âgée de 23 ans, 8 mois et 2 jours, le 3 des nones d'octobre, sous le consulat de Turcius Astérius, et Basile étant évêque. Si cette épitaphe était celle du saint évêque, il faudrait qu'il fût mort à 23 ans, d'après la formule, qui est celle des inscriptions tumulaires. » Millin, *Voyage dans les départemens du Midi*; tom. II, pag. 278.

Evarix. — Grégoire de Tours, *Hist Franc.*, II, 25, parle de la persécution d'Euric. « Du temps de Sidonius, dit-il, Euric, roi des Goths, sortant des frontières d'Espagne, fit tomber dans les Gaules une cruelle persécution sur les chrétiens. Il faisait décapiter tous ceux qui ne voulaient pas se soumettre à sa perverse hérésie, et plongeait les prêtres dans des cachots. Quant aux évêques, il envoyait les uns en exil, et faisait périr les autres. Il avait ordonné de barricader les portes des églises avec des épines, afin que l'absence du culte divin fît tomber en oubli la foi. La Gascogne et les deux Aquitaines furent surtout en proie à ces ravages. Il existe encore aujourd'hui, à ce sujet, une lettre du noble Sidonius. »

Petrocorii. — La capitale des *Petrocorii* fut d'abord appelée *Vésunna ;* elle perdit ensuite son nom, pour prendre celui des peuples dont elle était la métropole. C'est ce qui est arrivé à beaucoup de villes, à Paris, entre autres, que l'on appelait en premier lieu *Lutetiæ*.

Ruteni. — Les *Ruteni* étaient alors les peuples du Rouergue d'aujourd'hui ; leur ville capitale se nommait *Segodunum*. Voyez Adrien de Valois, *Notit. Gall.*

Elusani. — Eause ; voyez l'ouvrage précité.

Convenæ. — Comminges, ville bâtie au pied des Pyrénées, par Pompée qui la peupla des brigands et des pirates qu'il avait subjugués. C'est ce qui fit donner à cette ville le nom de *Convenæ*, qui signifie des *gens assemblés de divers endroits*. Les anciens géographes la nomment *Lugdunum Convenarum*, parce qu'elle est située sur une colline. Lugdunum signifie, dit-on, en celtique, *montagne éclairée* ou *clair-mont*. Voyez St. Jérôme, lib. II, *adversus Vigilantium*, et Adrien de Valois.

« Je ne trouve pas d'évêque de Basas, avant Sextilius qui assista, en 506, au concile d'Agde ; ni de Comminges, avant Suavis, qui se trouva au même concile ; mais on voit, par cette lettre de Sidoine, que ces villes avaient eu des évêques auparavant. » Longueval, *Hist. de l'Eglise Gall.*, tom. II, pag. 150.

Crocum. — Le P. Sirmond, dans ses *Notes* sur Sidonius, pense que ce Crocus qui fut chassé de son siége par Evarix, roi des Visigoths, vers l'an 474, occupait le siége épiscopal de Nîmes ; mais il ne donne aucune preuve de sa conjecture. Ce Crocus est sans doute le même évêque qui assista au concile d'Arles, sous le pontificat de Léontius, vers l'an 475. *Hist. gén. du Languedoc*, tom. I, pag. 220 et 616. Néanmoins, la souscription de Crocus à ce concile ne prouverait pas qu'il fût évêque de Nîmes, parce qu'elle ne désigne point le lieu de son siége. « Nous avons là-dessus, dit Ménard, des éclaircissemens que nous puisons dans un ancien Bréviaire de Nîmes, écrit vers le milieu du XII.e siècle, dans lequel Crocus est mis en ce rang parmi les premiers évêques de Nîmes. Ce monument mérite, du moins pour cet article, une entière foi. Il fut fait dans un temps qui n'était point trop éloigné de celui dont il s'agit ici, où l'on avait par conséquent une connaissance plus assurée des premières

années de cette église. » *Hist. des évêques de Nismes*, tom. I, pag. 33. Nous rapportons ces conjectures, sans y attacher aucune importance; un Bréviaire composé au XII.e siècle n'est pas une grande preuve.

La persécution qu'Evarix avait exercée contre les catholiques, finit avec ce prince; il est à présumer que Crocus retourna dans son siége, supposé qu'il vécût encore, ce qu'on ne peut assurer.

On ignore quel était le siége de Simplicius: ce ne peut pas être Simplicius de Bourges; car l'auteur, s'il parlait de son métropolitain, emploierait d'autres termes que ceux-ci : *vestros collegas.*

Leontius, évêque d'Arles. — On ne sait rien de sa vie jusqu'à son épiscopat, on ignore même le temps précis auquel il y fut élevé; mais il est certain qu'il occupait le siége d'Arles avant le 25 janvier 462. Nous l'apprenons d'une lettre que le pape Hilarus lui écrivit alors, pour lui donner connaissance de son avènement au pontificat. *Epist.* Hilari ad Leontium, *Concil. Gall.*, tom. I, pag. 127.

Léontius avait prévenu son ancien ami; voici les lignes qu'il lui adressait :

Domino meritorum fastigio laudatissimo et Apostolicæ sedis dignissimo Papæ domno Hilaro, Leontius episcopus.

« Quod Leonem sanctissimum prædecessorem tuum mors abstulerit contra hæreses invigilantem, et lolium in agro Domini, heu! nimis fruticans eradicantem, dolemus. Quod de tua sanctitate reparaverit, gratulamur. Nam gaudet filius de honore matris, et cum Ecclesia romana sit omnium mater, fuit nobis gaudendum, quod in tanta consternatione rerum, et infirmitate seculorum, super eam te erexerit, ut judices populos in æquitate, et gentes in terra dirigas. Unde, cum nobis nuntius ille per Concordium Ecclesiæ nostræ diaconum, qui tum præsens erat cum sanctitas tua ad id honoris fastigatum culmen erecta est, relatus est, gratias Deo nostro reddidimus, et te decrevimus quamprimum hac humilitatis nostræ epistola salutare, ut et sic affectus qni inter tuam sanctitatem et nos jam diu coaluit, in Domino corroboretur, et de cætero augeatur, cum debita reverentia qua decet filios patrem prosequi.

« Benedictus itaque qui venit in nomine Domini! Jam fortiter sanctitati tuæ insudandum et anhelandum est, ut quod sanctissimus

Leo papa incœpit, ad terminabilem perducas limitem, et cum exercitu Gedeonis per tubas in ore fortium concrepantes, et per lampadas in robusta manu agitatas et ventilatas, maledictos muros Jericho jam toties anathematizatos et quassatos sanctitas tua faciat prosternere. Cæterum, cum Ecclesia nostra Arelatensis semper ab apostolica sede amplis favoribus et privilegiis fuerit decorata, rogamus sanctitatem tuam, ut per eam nihil urbis decedat, sed potius augeatur, ut et collaborare tecum in vinea Domini Dei Sabaoth valeamus, et invidorum conatus infringere, quos si non esset auctoritas reprimens, certum est de die in diem grassaturos in pejus, quia malitia qui nos oderunt, ascendit semper. Dat. K... Severo, Aug. Coss. » D'Achery, *Spicileg.*, tom. III, pag. 302, édit. in-fol.

Les évêques d'Arles revenaient souvent, comme Léontius, sur les priviléges de leur église. Le pape Hilarus ayant lu cette lettre, et voyant que Léontius n'y parlait pas de celle qu'il devait avoir reçue, lui en écrivit une seconde. « La tendresse, disait-il, que je ressens pour toutes les églises des Gaules, pour tous les évêques et les prêtres de vos provinces, se fortifie encore en moi par la lettre que le digne Pappolus, notre fils, m'apporte en ton nom. J'en conjecture cependant que tu n'avais pas reçu encore celle que je t'ai envoyée dans les commencemens de mon pontificat; tu m'en aurais parlé, sans doute, si le porteur n'avait été retardé par quelque accident . . . . . » Sirmond, *Concil. Gall.*, tom. I, pag. 127. Hilarus ajoute après cela qu'il donnera tous ses soins à maintenir dans l'Eglise gallicane la pureté de sa discipline, pourvu qu'on l'instruise des abus. Il eut occasion bientôt d'exercer son zèle; ce fut au sujet d'Hermes qui occupait le siége de Narbonne.

Rusticus, auquel il avait succédé, l'avait envoyé à Rome, et il s'y était distingué par sa piété. Il avait été ensuite ordonné évêque de Béziers par le même Rusticus, sous le pontificat de St. Léon; mais le clergé et le peuple de la ville ayant refusé de le reconnaître, pour des motifs que nous ignorons, il ne fit aucune démarche pour les y obliger. Il vécut hors de ce diocèse jusqu'à ce que Rusticus, qui connaissait son mérite, se voyant sur la fin de ses jours, le destina pour remplir après sa mort le siége de Narbonne, et en écrivit à Léon pour le prier d'autoriser cette destination qui paraissait extraordinaire; mais le saint pape, extrêmement attaché aux règles de la discipline, ne crut pas pouvoir le faire. Hermes fut pourtant reconnu évêque de Narbonne par le clergé et le peuple, après la mort de Rusticus, qui arriva l'an 461, le 28 du mois d'octobre, jour auquel on célèbre sa fête.

L'année suivante, Théodoric roi des Visigoths, s'étant rendu maître de Narbonne, et ayant envoyé Fridéricus, son frère, pour prendre le gouvernement de cette ville, ce dernier qui était arien (1), et par conséquent ennemi des évêques catholiques, écouta volontiers les plaintes qu'on lui porta contre l'intronisation d'Hermes, et écrivit lui-même à ce sujet au pape Hilarus, successeur de St. Léon, une lettre très-forte qu'il lui envoya par le diacre Joannes. Le Pape, prévenu par les plaintes de Fridéricus et par le bruit que cette affaire faisait dans le public, écrivit, le 3 novembre de l'an 462, à Léontius évêque d'Arles, son vicaire dans les Gaules, et lui reprocha sa négligence à l'informer de ce qui s'était passé à Narbonne. Il lui ordonna en même temps de l'instruire de la vérité du fait.

Le pape Hilarus allait tenir un concile qu'il avait indiqué à Rome pour le 19 novembre, jour anniversaire de son ordination. Quelques évêques des Gaules qui s'y trouvèrent, lui ayant rendu compte de ce qui s'était passé au sujet de l'élection d'Hermes, pour le siége épiscopal de Narbonne, le concile prit connaissance de l'affaire de ce pontife, et le confirma dans la possession de son église. Toutefois, afin de le punir de son procédé irrégulier, on le priva du droit de métropolitain. Le Pape fit savoir cette décision aux évêques de la première Lyonnaise, des deux Narbonnaises, de la Viennoise et des Alpes Pennines, par une lettre qu'il leur adressa le 3 décembre 462. Il loue beaucoup la piété d'Hermes, et blâme son intronisation comme contraire aux saints décrets. On croit cependant pouvoir le justifier, de même que Rusticus son prédécesseur. (Tillemont, *Mémoires*, tom. XVI, pag. 139. — Les lettres d'Hilarus à Léontius ont été rassemblées par le P. Sirmond, dans les *Conciles Gallicans*, tom. I, pag. 127 et seq. Voyez encore le tome IV des *Conciles*, pag. 1038, 1044).

Pour obvier à de pareils abus, le Pape ordonna que des conciles fussent assemblés tous les ans, et présidés par Léontius. Pendant un épiscopat de plus de vingt années, cet évêque aurait dû, ce semble, en convoquer un grand nombre; l'histoire néanmoins ne parle que de celui qui eut lieu au sujet de Mamertus de Vienne (464), et d'un autre qui fut réuni dans la ville d'Arles en 475, pour la grande affaire du prêtre Lucidus.

(1) Le P. Longueval, *Hist. de l'Egl. Gall.*, tom. II, pag. 120, cherche à prouver, au contraire, qu'il était zélé catholique.

On pense que Léontius mourut vers la fin de l'année 484; il fut vivement regretté de ses contemporains, entre autres, de Ruricius évêque de Limoges. Ruricii *Epist.* I, 15. Plusieurs grands hommes de l'époque avaient une profonde estime pour son mérite et sa vertu, Sidonius d'abord, puis le patrice Félix (*Biblioth. vet. Patr.* tom. VIII, pag. 552), puis Faustus de Riez et ce Ruricius qui versa des pleurs si sincères et si abondans à la nouvelle de sa mort. La dignité d'évêque d'Arles, jointe à l'inspection sur quatre autres provinces, dont Léontius était chargé, l'engagea sans doute à écrire un très-grand nombre de lettres, et à faire quelques opuscules; cependant il ne nous reste de lui qu'une seule lettre, celle que nous avons rapportée dans cette notice. *Hist. litt. de la France*, tom. II, pag. 511. — Tillemont, *Mémoires*, tom. XVI, pag. 38. — Longueval, *Hist. de l'Eglise Gallicane*, tom. II, pag. 118. — DD. De Vic et Vaissette, *Hist. gén. du Languedoc*, tom. I, pag. 203, 209, 220. — *Gallia Christ.*, tom I., pag. 533.

LETTRE VII.

Græcus est connu par les *Lettres* de Sidonius; celui-ci commença d'occuper le siége épiscopal des Arvernes en 472, et par-là on connaît aussi en partie le temps du pontificat de Græcus, à qui il écrivit plusieurs lettres.

La première (*Epist.* VI) fut une de celles qu'on appelait *formées*; il la fit en faveur d'un de ses clercs nommé Amantius, qui venait souvent à Marseille pour y gagner de quoi vivre par le commerce. On voit par cette lettre, que tout négoce n'était pas alors interdit aux clercs inférieurs, et que le commerce allait se soutenant à Marseille, malgré les priviléges de la ville d'Arles, et les ravages des Barbares.

Græcus fit à cette lettre une réponse que nous n'avons pas, mais

que Sidonius trouva si polie, que sa modestie en fut blessée. Il le marque lui-même à Græcus dans une autre lettre, où il l'appelle *le plus consommé des pontifes*. Il s'excuse de ne l'avoir pas remercié dans sa missive précédente de la protection qu'il avait accordée au clerc Amantius, dont il lui raconte l'histoire en peu de mots, et d'une manière extrêmement gaie, extrêmement ingénieuse. *Epist.* VII, 2. Plusieurs fois encore il écrivit au même évêque, par cet Amantius, qu'il appelle pour cette raison le *porteur de ses badineries*, nugigerulus. *Epist.* VII, 7. Il dit qu'il porte envie non-seulement à Amantius, qui a le bonheur de voir si souvent Græcus, mais à ses lettres mêmes que touchent les mains sacrées de ce pontife. Cependant Græcus lui témoigna un jour le désir de le voir; mais Sidonius ne put condescendre à ses vœux, parce que la ville des Arvernes tremblait devant les ennemis. *Epist.* VII, 11.

L'empire, qui avait souvent changé de maître en peu de temps, était gouverné par Julius Népos, que les Barbares ne craignaient pas beaucoup. Evarix, roi des Visigoths, déjà établi dans la Novempopulanie et à Narbonne, crut que l'occasion lui était favorable pour étendre les limites de son empire. Il alla donc assiéger la ville des Arvernes, et de là il menaça la province de Vienne et les autres provinces voisines. Julius Népos, qui n'était pas en état de lui résister, eut recours à la négociation, et en chargea quatre évêques, Léontius d'Arles, Græcus de Marseille, Basilius d'Aix, et Faustus de Riez. Cette négociation alarma Sidonius, parce qu'il prévoyait qu'une des conditions du traité serait la cession de l'Arvernie à Evarix. Il craignit que le changement de maître ne produisît un changement dans la religion, et, certes, ses appréhensions étaient bien fondées, comme on peut le voir par la lettre 6.e du VII.e livre.

Redoutant pour sa patrie les malheurs qui désolaient tant d'autres provinces; pour l'église des Arvernes, les désastres qui affligeaient tant d'autres églises, Sidonius se plaint à Basilius d'Aix, des mouvemens que lui et les autres évêques se donnent afin de faire conclure la paix entre les deux états.

La négociation ne fut pas heureuse, et Evarix continua de presser vigoureusement les assiégés. Les Arvernes se défendirent avec une constance inébranlable; en proie aux horreurs de la guerre, de la peste et de la faim, ils ne parlaient pas de se rendre, et, l'hiver étant venu, Evarix fut obligé de lever le siége.

Il ne trouva pas la même résistance à Arles et à Marseille. Il se rendit maître de ces deux villes, apparemment par capitulation. On

prétend que ce fut alors que Marseille cessa d'être métropole ; ce qui arriva probablement parce que son évêque étant sous la domination d'un prince barbare, qui ne permettait pas les assemblées des évêques, et ne pouvant plus par conséquent présider aux conciles de la seconde Narbonnaise, l'évêque d'Aix, dont la ville était déjà métropole civile, fit les fonctions de métropolitain, et s'en attribua les prérogatives ; après quoi l'évêque de Marseille aima mieux être de la province d'Arles, que d'avoir le second rang dans celle où il avait toujours présidé.

Sidonius, qui nous apprend que Græcus perdit alors son rang, en impute la cause aux négociations dans lesquelles on était entré avec le roi des Visigoths. Græcus y avait eu beaucoup de part, et il s'était flatté de pouvoir en profiter, pour préserver Marseille de la domination des Barbares. Il se trompa, et il en devint la victime ; car si, au lieu d'avoir employé auprès du Barbare la voie de la négociation, on lui eût opposé des forces suffisantes pour l'arrêter, il ne se fût pas rendu maître d'Arles et de Marseille ; c'est ce que Sidonius reproche à Græcus d'une manière très-vive. Il finit par lui dire : *Jam non primi comprovincialium cœpistis esse, sed ultimi.*

Le *premier des comprovinciaux*, c'est le métropolitain. Græcus l'était dans la seconde Narbonnaise ; mais en passant dans la province d'Arles, il devint *le dernier de ses comprovinciaux*, en ce qu'il était le dernier qui eût été admis aux conciles de cette province.

Il faut convenir que cet endroit de Sidonius n'est pas facile à entendre : car il n'y a rien dans toute sa lettre, qui dise que Marseille et Arles fussent déjà soumises l'une et l'autre aux Visigoths. Si elles ne l'étaient pas, comment l'évêque de Marseille perdit-il son rang ? C'est peut-être cette difficulté qui a fait conjecturer au savant Denis de Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*, tom. I., col. 635, que Græcus avait voulu abuser du crédit qu'il avait auprès d'Evarix, pour usurper le rang de métropolitain. Mais cette conjecture nous paraît tout-à-fait insoutenable. Car, 1.° Evarix n'avait encore aucune autorité sur la seconde Narbonnaise, qui appartenait à l'empire, lorsque Sidonius écrivit cette lettre ; comment ce prince aurait-il donc pu forcer les évêques de cette province à reconnaître Græcus pour leur métropolitain ? et comment Græcus aurait-il pu se flatter d'une pareille espérance ? 2.° Evarix n'était pas d'un caractère à vouloir régler les rangs parmi les évêques catholiques ; il ne pensait, au contraire, qu'à détruire l'épiscopat. 3.° L'évêque d'Aix était un de ceux que

l'empereur avait chargés de traiter la paix en son nom. Aurait-on osé proposer, dans une négociation à laquelle il avait part un article qui l'aurait fait descendre de la première place, s'il l'avait occupée? 4.° Si l'on prétend que c'était l'évêque d'Arles qui était métropolitain de la seconde Narbonnaise, et que l'évêque d'Aix devait se soucier fort peu que le droit de métropole ecclésiastique fût attaché à l'église d'Arles plutôt qu'à celle de Marseille, la difficulté est encore la même, parce que Léontius d'Arles était un des évêques chargés de traiter avec le prince visigoth. 5.° Quand on supposerait qu'il fut question, dans ces conférences, de donner à Græcus le droit de métropolitain, et que Græcus ne l'avait pas auparavant, comment expliquerait-on ces paroles : *Jam non primi comprovincialium cœpistis esse, sed ultimi?* Græcus aurait-il été mis à la dernière place, parce qu'il n'aurait pas réussi à obtenir la première?

L'explication que nous avons suivie, et qui a été donnée par Savaron dans son Commentaire sur cette lettre de Sidonius, n'a aucun des inconvéniens que nous venons de relever. Græcus était métropolitain de la seconde Narbonnaise; sa ville épiscopale étant tombée au pouvoir des Visigoths, les évêques qui étaient sous la domination de l'empire romain ne voulurent plus être présidés par un évêque qui était sous une autre domination.

Le P. Quesnel donne un autre sens aux paroles de Sidonius, et il est à propos d'examiner son sentiment. « Sidonius Apollinaris assure, dit-il, que la ville de Marseille qui avait été de son temps la première de la province, avait commencé à être mise au nombre des dernières, et cela en punition de ce que ses citoyens avaient bien plutôt songé à leurs intérêts particuliers qu'à ceux du public, en faisant avec le roi des Goths un traité qui ne fut ni utile, ni honorable : *Quod utrique facientes*, etc. Il fait assez connaître par ces paroles que jusqu'à ces temps-là, c'est-à-dire au moins jusqu'à l'année 471, Marseille avait eu, parmi les villes de la province de Vienne, le premier rang après la métropole, ce qui était véritablement dû à cette ville qui se trouvait si fort au-dessus des autres par son antique noblesse, qu'elle avait même été honorée pour un temps de la dignité de métropole, par un décret du concile de Turin. » Cet auteur ajoute que ce fut du temps de Sidonius que fut faite la *Notice des Gaules*, qui a été publiée par le P. Sirmond, et dans laquelle les villes d'Arles et de Marseille sont placées les dernières dans la province Viennoise. *Dissert. Apologet. pro S. Hilario Arelatensi episc.* cap. 10, n.° 6, pag. 246.

Il n'est pas difficile de faire voir que le P. Quesnel s'est trompé ici en plusieurs articles. 1.° Ces mots : *Jam non primi*, etc., quoique mis au pluriel, ne s'adressent point à tous les citoyens de Marseille, mais à leur évêque seul, suivant l'usage qui alors déjà s'était établi de parler au pluriel, quand même on n'adressait la parole qu'à une seule personne. On en voit plusieurs exemples dans Sidonius. Ce n'étaient pas, en effet, les Marseillais, c'était Græcus qui avait été chargé de traiter de la paix avec les Visigoths.

2.° Si Græcus perdit son rang, ce ne fut point en punition des démarches qu'il avait faites pour parvenir à la conclusion d'un traité de paix. Qui est-ce en effet qui l'en aurait puni ? Ce n'aurait pas été l'empereur, qui l'avait chargé d'y travailler ; ce n'aurait pas été non plus le prince visigoth ; car, à quel propos et pourquoi aurait-il puni un plénipotentiaire qui lui parlait de la part de l'empereur, et dont il écoutait les propositions ?

3.° Cette expression : *Primus comprovincialium*, signifie le premier de la province, c'est-à-dire le métropolitain, et non le second. Ainsi, cet endroit de Sidonius ne donne point à Græcus la seconde place dans la province, il lui donne la première, qui est celle de métropolitain.

4.° Marseille n'a jamais été regardée comme la dernière ville de la province Viennoise ; car, si elle se trouve la dernière dans la *Notice* dont on vient de parler, comme Arles s'y trouve la pénultième, c'est qu'on a suivi l'ordre de la situation des villes, en commençant par Vienne, et en descendant vers la mer. Mais on ne peut douter que l'une et l'autre de ces deux villes ne fussent pas grandes, et ne tinssent un rang plus distingué que toutes les autres villes de la province Viennoise, si l'on en excepte, tout au plus, Vienne elle-même.

5.° La *Notice* publiée par le P. Sirmond, et dans laquelle Marseille est marquée la dernière des villes de la province Viennoise, n'a pas été faite du temps de Sidonius. Elle est évidemment beaucoup plus ancienne ; car, dans le temps de Sidonius, à quoi bon aurait-on fait une division des provinces des Gaules, dont une partie appartenait aux Burgundes, une autre aux Visigoths, et peut-être une autre aux Franks ? Si on l'avait faite, aurait-on donné le rang de métropole à Vienne qui appartenait aux Burgundes, et à Narbonne qui appartenait aux Visigoths, plutôt qu'à d'autres villes qui étaient encore du domaine de l'empire romain ? N'aurait-on pas distingué, dans ces provinces, ce qui était habité par des Barbares, de ce qui ne l'était

pas? On croit avec raison que cette *Notice* est du temps d'Honorius, et même plus ancienne.

Denis de Sainte-Marthe fait remonter plus haut l'époque de l'établissement de la métropole ecclésiastique d'Aix. « Tout le monde avoue, dit-il, que l'évêque d'Aix fut métropolitain de la seconde Narbonnaise, après la division qui fut faite de la Narbonnaise en deux provinces, avant l'année 412; mais ce fut avec dépendance de l'évêque de la première Narbonnaise, comme de son primat. Lorsque les Goths se furent emparés de la métropole de Narbonne, l'évêque d'Aix, qui n'était pas sous la domination des Goths, secoua le joug du primat. » Si cet auteur avait deviné juste, il serait faux que Græcus eût été métropolitain; mais, 1.° la division de la province de Narbonne en deux provinces était déjà faite l'an 401, puisque Proculus prétendit, au concile de Turin, être le métropolitain de la seconde de ces provinces. L'évêque d'Aix n'était pas encore alors métropolitain, puisqu'aucun des évêques qui refusaient de reconnaître Proculus pour le chef de cette province, n'allégua qu'ils avaient déjà un métropolitain.

2.° On ne connaît aucun monument qui puisse faire conjecturer que la métropole de la seconde Narbonnaise eût jamais reconnu l'évêque de Narbonne pour son primat. Si donc l'évêque d'Aix profita de la conjoncture des conquêtes des Goths dans les Gaules pour secouer un joug, ce ne fut pas le joug du primat, mais celui du métropolitain, dont il usurpa la place. Il s'y maintint avec peine. Le pape Symmaque l'obligea d'assister aux conciles de la province d'Arles. Il est surprenant que ce pontife ne l'obligeât pas plutôt à se soumettre à l'évêque de Marseille, son ancien métropolitain. Mais les papes étaient alors tout occupés de l'agrandissement et de la gloire de l'église d'Arles, dont les évêques étaient leurs vicaires dans les Gaules. Quoi qu'il en soit, les droits de l'église d'Aix par rapport à la métropole étaient encore si incertains en 781, que le concile de Francfort n'osa prononcer que l'évêque d'Aix fût métropolitain, et en renvoya la décision au Saint-Siége; c'est que cet évêque ne pouvait alléguer ni un titre primordial, ni une possession immémoriale, n'étant devenu métropolitain que par voie de fait.

Le P. Pagi a cru que Marseille n'était pas encore soumise aux Visigoths lorsque Sidonius écrivit à Græcus la lettre dont il est ici question, et qu'elle ne le fut que l'année d'après. Mais, si cela était, il ne serait pas possible de comprendre ce qu'a voulu dire Sidonius,

en reprochant à Græcus que l'effet des négociations avait été de le faire devenir le dernier évêque de ses comprovinciaux. D'ailleurs, la paix ayant été faite l'année suivante, entre l'empire et les Visigoths, Evarix n'aurait eu alors aucun prétexte d'attaquer Arles et Marseille. Ce fut donc, au plus tard, en 474 qu'il s'en rendit maître.

La paix qui fut conclue l'année d'après ne fut l'ouvrage ni de Græcus, ni de ses trois collègues. Un seigneur, nommé Licinianus, qui était questeur, c'est-à-dire trésorier, y travailla inutilement aussi ; ce qui fait voir combien cette paix était difficile, car ce Licinianus était un homme d'un rare mérite. Ses talens toutefois ne firent aucune impression sur le prince barbare, dont l'opiniâtreté ne fut vaincue que par l'éloquence de St. Epiphane, évêque de Pavie. Ennodius, qui a écrit la Vie de ce digne pontife, nous a conservé la harangue qu'il fit à Evarix, et qui força ce prince à accepter la paix. Les traits sublimes et frappans dont elle est remplie touchèrent le cœur des Visigoths. Il la finit par ces paroles : « Qu'il vous suffise de voir que celui qui a dû être votre maître, veut bien, ou, du moins, souffre qu'on l'appelle votre ami. »

Evarix accorda au saint pontife tout ce qu'il lui demanda ; car on lit, dans sa réponse, ces mots qui le marquent sans ambiguité : « Recevez donc à présent la parole que je vous donne, et promettez-moi, au nom de Népos, une paix et une union inviolables, parce que vos promesses valent des sermens. »

L'Arvernie fut cédée à ce prince par le traité de paix. L'abbé Dubos, *Hist. crit. de la Monarchie franç.*, tom. II., pag. 426, prétend que Licinius ne négocia pas la paix, et qu'il ne vint dans les Gaules que pour en faire exécuter les conditions, après qu'elle eut été conclue par l'entremise de St. Epiphane. Cette opinion, qu'il rend très-probable par la manière dont il arrange les évènemens, a bien ses difficultés, lorsqu'on examine les lettres de Sidonius. Il croit aussi que Licinianus ne vint dans les Gaules qu'après que la paix fut conclue entre Népos et Evarix, et qu'il avait un ordre secret de l'empereur de faire remettre entre les mains d'Evarix la ville des Arvernes qui se défendait encore. Le P. Pagi, que nous avons suivi, est d'un sentiment contraire. *Critic. in Baron.*, an. 474.

Une paix traitée par un saint évêque influa beaucoup dans les affaires de la religion. Evarix se radoucit en faveur des catholiques ; il souffrit même une assemblée ecclésiastique, qui se tint à Arles en 475. Græcus y assista, et l'hérésie des Prédestinatiens y fut con-

damuée. *L'Antiquité de l'Eglise de Marseille et la succession de ses Evêques*, par M. l'Evêque de Marseille (Belsunce), tom. I., pag. 169—185.

Fratres Latio. — Lucain a dit, *Pharsal.* I, 427 :

« Arvernique ausi Latio se fingere fratres,
Sanguine ab Iliaco populi. »

Les Eduens avaient aussi la prétention de descendre des Grecs. Cicer. *Epist.* VII, 10. — Tacit. *Ann.* XI, 25.

LETTRE VIII.

Nous ne savons rien sur la naissance, ni sur l'éducation d'Euphronius. Lorsqu'il n'était encore que prêtre, il donna des marques de son zèle pour la gloire de Dieu, en faisant bâtir à Autun une église en l'honneur et sous l'invocation de St. Symphorien. Greg. Turon. *Hist. Franc.*, II, 15. On peut juger par-là qu'Euphronius était d'Autun. Il devint ensuite évêque de cette ville, en l'année 451 au plus tard. Les *Lettres* de Sidonius nous instruisent de différentes particularités sur son ministère, sur ses goûts et ses occupations. *Epist.* IV, 25 ; VII, 8 ; IX, 2. Vers 470.—Dans un âge fort avancé, Euphronius se rendit à Châlon-sur-Saône avec Patiens, évêque de Lyon, et les autres prélats de la province, pour y ordonner un évêque en la place de Paul, mort depuis peu de temps. En 472, Sidonius lui écrivit pour le prier d'assister encore à l'élection d'un évêque pour l'église de Bourges. Nous ne savons pas si Euphronius put se rendre à l'invitation pressante de son ami.

On ignore en quelle année mourut Euphronius. Il fut inhumé dans l'église qu'il avait fait bâtir. Son nom se trouve dans le *Martyrologe Romain*, au 3 du mois d'août.

De tous les écrits, de toutes les lettres que St. Euphronius a pu laisser dans le cours d'un long épiscopat, on n'a pu recouvrer jusqu'ici qu'une lettre célèbre, qui lui est commune avec Lupus de Troyes. Elle est adressée à Talasius, évêque d'Angers, en réponse au mémoire qu'il avait envoyé à ces deux évêques, pour leur proposer quelques difficultés sur la discipline ecclésiastique. Cette lettre, qui fut écrite vers la fin de 453, se trouve dans le Recueil général des conciles, dans celui du P. Sirmond, et dans la *Gaule chrétienne. Hist. litt. de la France*, tom. II, pag. 465.

LETTRE IX.

Dans l'*Hist. litt. de la France*, tom. II, pag. 619, on trouve une notice sur St. Perpétuus, évêque de Tours.

Authenticos. — Les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament. Voyez St. Jérôme, *Epist.*; — Claudianus Mamertus, *De Statu Animæ*, I, 1; II, 20; — Pierre le Vénérable, *Epist.* I, 2.

Fringultientibus. — Ce mot exprime le cri des passereaux. L'auteur lui-même a dit, *Epist.* IX, 11 : « Fringultientes passerum susurros. »

Quinquennium. — Il s'agit de Pythagore. « Ses adeptes devaient subir un silence de deux, trois ou cinq années; silence, au reste, dit M. de Gérando, *Biog. univ.*, au mot Pythagore, qui, d'après quelques auteurs, n'aurait pas été aussi rigoureux, ni aussi absolu qu'on l'a généralement supposé. » Voyez Barthélemy, *Voyage du jeune Anacharsis*, tom. IV, pag. 177, édit. in-4.° de 1788. — Apulée, *Florid.* XV, célèbre dignement le silence pythagoricien : « Primus philosophiæ nuncupator et conditor, nihil prius discipulos suos docuit, quam tacere; primaque apud eum meditatio, sapienti futuro, linguam omnem coercere, verbaque quæ volantia

poetæ appellant, ea verba, detractis pinnis, intra murum candentium dentium premere. Prorsus, inquam, hoc erat primum sapientiæ rudimentum, meditari condiscere, loquitari dediscere. Non in ævum totum tamen vocem desuescebant, nec omnes pari tempore elingues magistrum sectabantur, sed gravioribus vires brevi spatio satis videbatur taciturnitas modificata; loquaciores enimvero ferme in quinquennium velut in exilium vocis puniebantur. »

Paginæ decretalis. — Voyez les notes sur la 7.e lettre du livre I.er

Dignissimo Papa. — Agrœcius, de Sens, qu'il a invité dans la lettre 5.e

Benedictus Simplicius. — Benedictus n'est ici qu'une épithète, que que l'on donnait alors très-souvent aux chrétiens. Voyez Paulin, *Epist.* IX. « Alius libellus ex his est, quos ad benedictum, id est christianum virum, amicum meum Endelechium scripsisse videor. »

Dans la lettre 25.e du livre IV.e nous avons assisté à une élection inattendue, irrégulière, faite tout-à-coup, au milieu du peuple, par deux pieux évêques. En voilà une autre, encore plus singulière, s'il est possible. Sidonius lui-même en est à la fois le narrateur et l'auteur. Les habitans de Bourges l'ont prié de choisir un évêque, à peu près comme, dans l'enfance des républiques grecques, le peuple, lassé des orages civils et de sa propre impuissance, allait chercher un sage étranger pour qu'il lui donnât des lois.

« Ces exemples, dit M. Guizot, vous ont, j'en suis sûr, très-bien expliqué ce qu'était au 1.er siècle l'élection des évêques. Sans doute elle n'avait point les caractères d'une institution véritable; dénuée de règles, de formes permanentes et légales, livrée aux hasards des circonstances et des passions, ce n'était pas là une de ces libertés fortes devant lesquelles s'ouvre un long avenir: mais, dans le présent, celle-là était très-réelle; elle amenait un grand mouvement dans l'intérieur des cités; c'était une garantie efficace. » *Cours d'Hist. mod.*, tom. I, pag. 114-122.

LETTRE X.

Voyez sur St. Auspicius évêque, de Toul, l'*Hist. litt. de la France*, tom. II, pag. 478.

Vicinis. — Les Goths. *Epist.* III, 4.

Patronis. — Les Burgundes. *Ibid.*

LETTRE XI.

Il est manifeste que l'ordre des dates n'a point été observé dans le Recueil des *Lettres* de Sidonius. Cette dernière doit sûrement précéder celle où notre évêque reproche à Græcus d'être assez lâche pour élever sa fortune aux dépens de la liberté des Arvernes.

LETTRE XII.

Tonantius Ferreolus naquit, suivant l'opinion générale, au château de Trévidon (Sidon. *Carm.* XXIV, v. 32 - 43); son père était regardé comme l'appui et le soutien des Gaules, dont il avait été préfet sous l'empereur Honorius. Sa mère, qui se nommait Papianilla, et que l'on nous représente comme la gloire et l'honneur de son sexe, était fille du consul Afranius Syagrius (Sidon. *Carm.* XXIV, v. 22-38. ; *Epist.* I, 7). Il est aisé de voir par-là combien fut illustre la naissance de Ferréolus, combien son origine fut brillante. On disait communément en son siècle, que les préfectures, les patriciats, les triomphes de sa maison pouvaient se compter par le nombre de ses aïeux. Mais un autre sujet d'éloge bien plus réel, c'est la probité et l'intégrité avec lesquelles ils avaient tous exercé les premières charges de l'empire.

Tonantius Ferréolus ne dégénéra point de la gloire de ses ancêtres; ses talens le firent élever à la préfecture des Gaules, et ses vertus le firent chérir des peuples. Préfet sous Valentinien, au milieu du V.e siècle, il signala son administration par la sagesse de ses vues, par l'ascendant de son génie et par sa bienfaisance. Dans ces momens terribles pour l'empire, où Attila, conduisant une armée grossie d'un déluge de Barbares, précipitait sur les Gaules des forces capables de tout renverser, les dispositions de Ferréolus furent si bien entendues et si efficaces, que, par la jonction des Franks et des Visigoths aux armées romaines, il opposa une digue puissante à ce féroce conquérant, et mit Aétius en état de délivrer les Gaules de cet horrible fléau. Sidon. *Epist.* VII, 12.

Peu après, Thorismond, ou Thorismodus, comme l'appelle notre auteur, avait mis le siége devant la ville d'Arles ; tandis que, trop faible encore, Aétius n'ose se présenter pour le combattre, Ferréolus, par le charme de son caractère, par son éloquence douce et péné-

traute, s'insinue si bien dans l'esprit du Barbare, qu'il ne lui en coûte qu'un dîner, suivant le mot de Sidonius, pour le détourner de cette entreprise.

Cependant, les provinces étaient épuisées par les ravages et les frais de la guerre; touché de leurs maux, Ferréolus remit les tributs aux peuples, et par ce noble sacrifice il releva autant leurs espérances qu'il ménagea leurs ressources. Aussi, les peuples, charmés de n'éprouver que la protection dans le pouvoir, et la bienfaisance dans l'autorité, accouraient en foule au-devant de lui, le comblaient d'applaudissemens et de bénédictions; transportés par leur reconnaissance, ils s'attachaient même à son char, et faisaient de sa marche un triomphe continuel.

Après avoir administré la préfecture avec toute la gloire que comportait le malheur des temps, il fut encore la ressource et l'appui des Gaules contre ses oppresseurs. Sa députation à Rome, pour y porter les plaintes de la province contre les vexations d'Arvandus, préfet du prétoire, lui fit un honneur infini. Avec toute l'ardeur du zèle, il sut si bien prendre ses mesures pour déconcerter le vice audacieux, il allia si heureusement la dignité et la modestie, qu'il inspira le plus grand intérêt, et parvint à obtenir une justice éclatante.

Grand homme d'état, Ferréolus était encore recommandable par l'étendue de ses connaissances et son goût éclairé. Lorsque les Gaules furent inondées de Barbares, les lettres se réfugièrent autour de lui, et sa maison fut leur asile, dans le coin qui restait à l'empire. Jamais elles n'avaient eu en deçà des monts un plus beau sanctuaire. On croyait voir la riche collection de l'académie d'Adrien. Le choix et l'arrangement des livres faisaient voir le bon goût du seigneur, et son amour pour l'ordre. Elle était partagée en trois classes avec beaucoup d'art : la première se composait de livres de piété, à l'usage des dames; la seconde contenait des livres de littérature, et servait aux hommes; la troisième enfin renfermait les livres communs aux deux sexes. Il ne faut pas s'imaginer que cette bibliothèque fût seulement une vaine parade; les personnes qui se trouvaient dans la maison en faisaient un usage réel et journalier; on employait une partie de la matinée, et l'on s'entretenait pendant le repas de ce qu'on avait lu, en joignant ainsi dans le discours l'érudition et la gaîté de la conversation.

Outre *Prusianum*, Ferréolus avait une autre maison de campagne

appelée *Trévidon* sur les confins de la Narbonnaise et du Rouergue, où il allait sans doute, pendant l'été, respirer le frais des montagnes. Quelques auteurs ont pensé que sa situation répondait au village de Trèves, à l'extrémité occidentale du diocèse d'Alais. D. Vaissette et Ménard ne trouvent pas cette application juste, parce que, disent-ils, le *Trévidon* était situé à la droite du Tarn. Je pense bien que ce lieu ne répond pas aux indications données par Sidonius, mais je ne vois pas où ils ont trouvé que cette maison de campagne était située à la droite du Tarn. Sidonius la désigne par le voisinage du Rouergue, la vue de la Louzère et du Tarn...

« Ibis *Trevidon*, et calumniosis
Vicinum, heu ! jugum Rutenis ;
Hinc te Lefora Caucasum Scytharum
Vincens, aspiciet, citusque Tarnis. »

Sidon. *Propempticon.*

Rien ne saurait mieux répondre à cette indication que le village de Trèves (St-Laurent de) près de Florac, dans la baronnie de Barre, non loin des limites du Rouergue, situé sur le Tarnon qui se jette un peu au-dessous dans le Tarn, à la vue de la Louzère, et sur la route qui conduit du Gévaudan dans le bas Languedoc. Cette situation ne laisse aucun rapport à désirer, en offrant encore dans la hauteur de Barre ou de l'Hespitalet, fameuse par la violence de ses tempêtes, le sommet orageux qu'il fallait traverser pour se rendre de *Trévidon* à *Voroangus :*

« Hic Zeti et Calais tibi adde pennas,
Nimbosumque jugum fugax caveto,
Namque est assiduæ ferax procellæ. »

Ces deux écrivains, D. Vaissette et Ménard, ont également pensé que Ferréolus, sur la fin de ses jours, s'était retiré à *Trévidon*, sans doute, ajoute D. Vaissette, *pour n'être pas obligé de vivre sous la domination des Visigoths ; après que ces peuples eurent réduit*

sous leur obéissance la Narbonnaise première. (*Hist. gén. du Languedoc*, tom. I, pag. 194). Papianilla, femme d'une rare vertu, et de la même famille que l'empereur Avitus, suivit son époux dans sa retraite, mais on ignore si leurs enfans s'y retirèrent aussi avec eux.

Ferréolus vivait encore plus de 25 après qu'il eut administré la préfecture dans les Gaules, ce qui nous conduit au-delà de l'an 485. Il pouvait être né vers 420, comme le fait juger l'époque de sa préfecture, marquée en 450 (Laccary, *Hist. Galliarum sub præfectis prætorio*, pag. 147. — Marcel, *Hist. de France*, tom. I, pag. 312); ainsi, il était plus âgé de quelques années que son ami Sidonius. *Hist. littéraire de la France*, tom II, pag. 540. — Tillemont, *Mémoires*, tom. XVI, pag. 198 et suiv.

Rubricæ. — Ovide, *Trist.* I, *Eleg.* I, a dit :

« Nec titulus nimio, nec cedro charta notetur. »

Pontificum quam senatorum. — « En achevant de travailler à son VII.e livre, et y ayant mis onze lettres adressées à des évêques, Sidoine en mit une douzième pour Ferréol, croyant lui faire plus d'honneur de le mettre après les évêques, que s'il l'eût mis à la tête des sénateurs. » Tillemont, *Mém.*, tom. XVI, pag. 265.

LETTRE XIII.

Antistes. — « St. Sidoine donne à Himère le titre d'*antistes*, que nous pouvons traduire par celui de prélat, et dit qu'il avait reçu sa dignité de St. Loup : *dignitatis autorem.* Ces termes marquent assez naturellement un évêque. Ainsi, Himère pouvait être dans la

même province que St. Loup, c'est-à-dire dans celle de Sens, et avoir été ordonné par lui, ou, à défaut de l'archevêque de Sens, avec lui. Il est certain qu'il venait de Troyes, quand Sidoine le vit à Lyon. Le P. Sirmond a peine cependant à croire qu'il fût évêque. Il n'en rend pas de raison; mais, effectivement, St. Sidoine semble ne le relever pas assez pour un évêque. Il dit qu'il trouvait à Lyon des supérieurs, aussi bien que des inférieurs; et les évêques n'avaient guère alors de supérieurs. Il pourrait donc avoir été corévêque, ou même simple prêtre dans le diocèse de Troyes. Car St. Sidoine appelle Claudianus Mamert, *antistitem ordine in secundo* (Epist. IV, 11), quoiqu'on ne dise point qu'il eût été autre chose que prêtre de Vienne.

« Le P. Sirmond croit qu'Himère était abbé, plutôt qu'évêque. Mais la qualité d'abbé passait-elle alors pour une dignité, et les abbés pour des prélats, eux qui souvent n'étaient que laïques? Le P. Sirmond allègue que Sidoine donne le titre d'*antistes* (Epist. VII, 17) à des abbés, comme à Abraham. Mais cet Abraham était prêtre aussi bien qu'abbé. Aurait-on même dit qu'un évêque était *autor dignitatis* à un abbé, qui d'ordinaire était élu par ses religieux, et n'avait besoin au plus de l'évêque que pour être confirmé? car je ne sais pas même s'ils en avaient besoin en ce temps-là. Sidoine mêle bien même Himère dans les festins et dans les visites, pour croire qu'il fût moine.

« Il y en a qui veulent que cet Himère soit le même que saint Camélien de Troyes, successeur de saint Loup, en quoi je ne sais pas quel fondement ils peuvent avoir. Et ils n'en ont pas sans doute beaucoup, puisque Camuzat, auteur de cette opinion, l'a depuis abandonnée, pour dire, avec le P. Sirmond, qu'Himère n'a pas été évêque, mais abbé. Il veut qu'il ait été abbé dans un endroit du diocèse de Bâle, qu'on appelle encore aujourd'hui le *val Saint-Hismer*. On ne dit pas néanmoins qu'il est certain que saint Himère, qui a donné le nom à ce canton, n'était qu'abbé et non évêque, ni s'il y a preuve que ce soit celui dont parle Sidoine. » Tillemont, *Mém.*, tom. XVI, pag. 752.

LETTRE XIV.

« Il paraît que Sidoine était déjà évêque, mais n'était pas encore sous les Barbares et les Visigoths lorsqu'il écrivit à Philagre, homme d'esprit et d'érudition. Il ne l'avait jamais vu. C'est pourquoi il s'étend beaucoup, dans cette lettre, à montrer que c'est proprement par l'esprit et par la raison que l'on connaît les hommes, et non pas par les yeux du corps. » Tillemont, *Mém.*, tom. XVI, pag. 230.

Filium Ciceronis. — Je ne sais de qui sont ces paroles. — Les anciens nous apprennent que le fils de Cicéron n'hérita point de l'éloquence de son père. Sénèque, *Benefic.* IV, 30. — Saint Jérôme, *Epist.*

Il est assez singulier que Sidonius semble mettre dans la classe des animaux les maisons, les statues et les peintures.

LETTRE XV.

Il est certain, disent les auteurs de l'*Hist. litt. de la France*, tom. II, pag. 435, que le Salonius auquel Sidonius adresse cette lettre est bien différent de Salonius, fils de saint Eucher. Le P. Sirmond est de ce sentiment.

Professione. — Je ne sais si l'auteur veut dire : *par l'amour de*

la poésie; il faudrait l'entendre de la profession ecclésiastique, s'il était évêque ; mais on ne voit point qu'étant évêque, il pût aller si souvent à Vienne. Nous trouvons seulement qu'il y vint une fois, en 474. Tillemont, *Mém.*, tom. XVI, pag. 207.

LETTRE XVI.

Hieme finita. — Ces espèces de capuchons n'étaient pas les mêmes pour l'hiver, que pour l'été. *Cucullam in hieme villosam*, dit la règle de saint Benoît, cap. 55; *in æstate*, *puram aut vetustam.* C'est ce que démontre fort bien cette épigramme de Martial, II, 85 :

« Dona quod æstatis misi tibi mense decembris
Si quereris, rasam tu mihi mitte togam. »

LETTRE XVII.

Victorii comitis. — L'auteur ne donne à Victorius que le titre de comte ; mais Grégoire de Tours, *Hist. Franc.*, II, 20, le nomme duc, et dit qu'il avait le gouvernement de sept villes. Quoique les noms de comte et de duc fussent alors souvent confondus, on appelait communément *comte* le gouverneur d'une ville, et *duc* celui d'une province.

Sidonius nous peint le comte ou duc Victorius comme un homme pieux, qui se conduisait suivant la discipline de l'Eglise. On sera peut-être bien aise de savoir aussi de quelle manière il se conduisait dans son gouvernement. « Il resta neuf ans en Auvergne, dit Grégoire de Tours. Il s'éleva des accusations calomnieuses contre le sénateur Euchérius. Après l'avoir fait mettre en prison, il l'en fit tirer de nuit, le fit attacher à une vieille muraille, et ordonna de la faire écrouler sur lui. Comme il était fort débauché, craignant d'être assassiné par les gens de l'Auvergne, il s'enfuit à Rome; mais voulant y mener aussi une vie déréglée, il fut lapidé. »

Vincula laxa. — Voyez Sid. *Carm.* II, 179; XVI, 120. — Isdegerde avait commencé, en 420, une persécution qui fut continuée durant trente ans au moins par Varane et Isdegerde II. Abraham voulut aller en Egypte, soit pour visiter les saints ermites qui peuplaient les solitudes, soit pour se dérober à la persécution. Il fut arrêté et mis en prison. Grégoire de Tours, *De Vitis Patr.*, III, dit qu'un ange le tira de sa prison; mais Sidonius se contente de dire qu'il s'échappa par quelque adresse, *elapsus*. Comme le patriarche dont il portait le nom, il quitta sa patrie, vint jusque chez les Arvernes, et se fit une petite cabane près de la capitale de la province. Des disciples vinrent se ranger sous sa conduite en assez grand nombre pour former un monastère, où il bâtit une église en l'honneur de saint Cyr, jeune enfant martyrisé en Cilicie avec sa mère, sainte Julitte. Abraham est honoré le 15 de juin. Voyez Baillet, *Vies des Saints*; — Grégoire de Tours, *Vit. Patr.*, III.

Auxanius qui lui succéda dans la charge d'abbé, n'avait, à la sainteté près, aucun des talens nécessaires au gouvernement d'une communauté. Toutefois il ne s'aveugla pas jusqu'à ne point voir le mal, auquel il n'avait pas le courage de remédier. Il en écrivit à Sidonius, son évêque. Sidonius pria Volusianus d'avoir inspection sur le monastère, d'assister l'abbé de ses conseils, et d'établir dans le monastère les observances de Lerins ou de Grigny.

Le P. Sirmond dit bien que les *Grinicences* étaient des moines du diocèse de Vienne; mais il ne nous apprend pas comment s'appelle aujourd'hui le lieu où était le monastère de ces religieux. Je crois que c'est Grigny, village situé sur le Rhône, à trois lieues de Vienne. Voyez Tillemont, *Mém.*, tom. XVI, pag. 259; — Alcime Avite, *Epist.* LXV.

Moenia fracta Tito. — Jérusalem, assiégée et prise par Titus et Vespasien.

Elissæ. — Carthage. « Elissa enim esse conditrix Carthaginis dicitur. » Tertull. *Apologet.*, cap. 154. —Sidon. *Carm.* VII, 445.

Lanigero, etc. — Milan. « Vocatum Mediolanum ab eo, quod ibi sus in medio lanea perhibetur inventa. » Isid. *Orig.* XV, 1. — Claudien a dit, X, 183 :

« . . . . . Ad mœnia Gallis
Condita, lanigeri suis ostentantia pellem. »

Voyez encore Hericus d'Auxerre, *Vita Germani*, lib. V.

Angulus. — Imitation du vers d'Horace, *Od.* II, 6 :

« Ille terrarum mihi præter omnes
Angulus ridet. »

Fluminis. — L'Euphrate. Nous avons vu que saint Abraham était né sur les bords de ce fleuve. Sidonius, voulant parler du ciel, fait allusion au Paradis terrestre, dans lequel se trouvait l'Euphrate.

LETTRE XVIII.

A te principium. — Nous renvoyons le lecteur à l'article Constantius, *Epist.* I, 1.

Veluti vultus in speculo. — « On voit dans les miroirs, disait Démocrite, le caractère de la figure ; et dans les conversations, celui de l'ame. » — « Speculum cordis hominum verba sunt. » Cassiod. *Var.* VI, 9.

CAII SOLLII

APOLLINARIS SIDONII

EPISTOLÆ.

LIBER OCTAVUS.

EPISTOLA I.

SIDONIUS PETRONIO SUO SALUTEM.

Tu quidem pulchre : mos hic tuus, et persevera, vir omnium bonorum, qui uspiam degunt, laude dignissime, quod amicorum gloriæ, sicubi locus, lenocinaris. Hinc est quod etiam scrinia Arverna petis eventilari, cui sufficere suspicabamur si quid superiore vulgatu protulissemus. Itaque morem geremus injunctis, actionem tamen styli eatenus prorogaturi, ut epistolarum seriem nimirum a primor-

CAIUS SOLLIUS

APOLLINARIS SIDONIUS.

LETTRES.

LIVRE HUITIÈME.

LETTRE I.

SIDONIUS A SON CHER PETRONIUS, SALUT.

A merveille ! c'est là ton habitude; continue, toi, le plus digne d'éloge de tous les hommes de bien qui existent ; tu sais, quand il est besoin, flatter adroitement tes amis et ajouter à leur gloire. Voilà pourquoi tu demandes à ton Arverne qu'il dépouille ses porte feuilles, lui qui croyait que c'était assez des ouvrages publiés d'abord. J'obéirai donc à tes ordres ; mais, si je continue d'écrire, ce n'est que pour ajouter à la série des lettres déjà données depuis

dio voluminis inchoatarum, in extimo fine parvi adhuc numeri summa protendat, opus videlicet explicitum quodam quasi marginis sui limbo coronatura. Sed plus cavendum est ne sera propter jam propalati augmenta voluminis, in aliquos forsitan incidamus vituperones, quorum fugere linguas cote livoris naturalitus acuminatas, nec Demosthenis quidem Ciceronisque sententiæ artifices, et eloquia fabra potuere, quorum anterior orator Demadem, citerior Antonium toleravere derogatores; qui lividi cum fuerint, malitiæ claræ, dictionis obscuræ, tamen ad notitiam posterorum per odia virtutum decurrerunt. Sed quia hortaris, repetitis laxemus vela turbinibus, et qui veluti maria transmisimus, hoc quasi stagnum pernavigemus: nam satis habeo deliberatum, sicut adhibendam in conscriptione diligentiam, ita tenendam in editione constantiam. Demum vero medium nihil est: namque aut minimum ex hisce metuendum est, aut per omnia omnino conticescendum. Vale.

EPISTOLA II.

SIDONIUS JOANNI SUO SALUTEM.

Crepidi me, vir peritissime, nefas in studia committere, si distulissem prosequi laudibus quod aboleri tu litteras distulisti, quarum quodammodo

le commencement du recueil, un petit nombre encore de lettres qui servent de complément à l'ouvrage, et qui en soient comme la bordure finale. Ce à quoi je dois veiller surtout, c'est de ne pas m'exposer, en donnant les tardifs supplémens d'un volume déjà publié, à être censuré par certains zoïles, puisque ni les pensées ingénieuses, ni les discours éloquens de Démosthène ou de Cicéron n'ont pu échapper aux morsures envenimées de l'envie. Le premier de ces orateurs fut critiqué par Démade; le second, par Antoine. Quoique ces livides et malins censeurs fussent des hommes d'un style médiocre, cependant la haine qu'ils ont eue pour le talent et la vertu les a fait passer à la postérité. Mais puisque tu m'y engages, déployons la voile une fois encore à la fureur des vents, et après avoir, en quelque sorte, parcouru de vastes mers, traversons aussi cette espèce d'étang : car je sens assez que, si l'on doit mettre quelque soin à écrire un ouvrage, on doit pareillement prendre sur soi la résolution de le faire paraître. Il n'y a point de milieu : ou il faut avoir le courage de braver la critique et l'envie, ou bien garder un silence absolu. Adieu.

LETTRE II.

SIDONIUS A SON CHER JOANNES, SALUT.

Je croirais, très-habile personnage, commettre un crime envers les études, si je tardais plus long-temps à te payer le juste tribut d'éloges que tu mérites, pour

jam sepultarum suscitator, fautor, assertor concelebraris, teque per Gallias uno magistro sub hac tempestate bellorum latina tenuerunt ora portum, cum pertulerint arma naufragium. Debent igitur vel æquævi vel posteri nostri universatim ferventibus votis alterum te ut Demosthenem, alterum ut Tullium, nunc statuis, si liceat, consecráre, nunc imaginibus, qui, te docente, formati institutique jam sinu in medio sic gentis invictæ, quod tamen alienæ, talium vetustorum signa retinebunt: nam jam remotis gradibus dignitatum, per quas solebat ultimo a quoque summus quisque discerni, solum erit posthac nobilitatis indicium litteras nosse. Nos vero cæteros supra doctrinæ tuæ beneficia constringunt, quibus aliquid scribere assuetis quodque venturi legere possint elaborantibus saltem de tua schola seu magisterio competens lectorum turba proveniet. Vale.

EPISTOLA III.

SIDONIUS LEONI SUO SALUTEM.

Apollonii Pythagorici vitam, non ut Nicomachus senior e Philostrati, sed ut Tascius Victorianus e Nicomachi schedio exscripsit, quia jusseras, misi;

avoir retardé la chute des lettres ; tu les as, en quelque sorte, retirées du tombeau ; tu les as soutenues et fortifiées; en ces temps de guerre, tu as été le seul maître des Gaules qui ait servi de port à la langue des Latins, quand leurs armes faisaient naufrage. Nos contemporains ou nos descendans doivent donc à l'envi et avec ardeur t'élever des statues, s'il est possible, comme à un autre Démosthène, comme à un autre Cicéron, et te reproduire sur la toile. Elevés et formés à ton école, ils conserveront ainsi, au milieu d'une nation invincible, mais étrangère, ces derniers souvenirs du passé : car, maintenant que n'existent plus les dignités qui servaient à distinguer les rangs élevés d'avec les conditions les plus infimes, il ne restera plus désormais d'autre indice de noblesse que la connaissance des lettres. Quant à nous, ta science nous lie envers toi plus que tout autre, comme envers un bienfaiteur ; accoutumés à écrire quelque chose, et à composer des ouvrages que puissent lire nos neveux, nous pouvons trouver au moins dans ton école ou parmi tes disciples un nombre compétent de lecteurs. Adieu.

LETTRE III.

SIDONIUS A SON CHER LEON, SALUT.

Je t'envoie, comme tu me l'as demandé, la vie d'Apollonius pythagoricien, non pas telle que Nicomaque l'ancien l'a transcrite de Philostrate, mais conforme à la

quam, dum parere festino, celeriter ejecit in tumultuarium exemplar, turbida, et præceps, et opica translatio. Neque mihi rem credito diuturnius elaboratam vitio vertas : nam dum me tenuit inclusum mora mœnium Livianorum, cujus incommodi finem post opem Christi tibi debeo, non valebat curis animus æger saltim saltuatim tradenda percurrere, nunc per nocturna suspiria, nunc per diurna officia distractus. Ad hoc et cum me defatigatum ab excubiis ad diversorium crepusculascens hora revocaverat, vix dabatur luminibus inflexis parvula quies; nam fragor illico, quem movebant vicinantes impluvio cubiculi mei duæ quæpiam Gethides anus quibus nihil unquam litigiosius, bibacius, vomacius erit.

Sane, cum primum reduci aliquid otii fuit, impolitum hunc semicrudumque, et, ut aiunt, tanquam musteum librum, plus desiderii tui quam officii mei memor obtuli. Quocirca sepone tantisper Pythicas lauros Hippocrenemque, et illos carminum modos tibi uni tantum penitissime familiares, qui tamen doctis, ut es ipse, personis non tam fonte quam fronte sudantur. Suspende perorandi illud quoque celeberrimum flumen, quod non solum gentilitium sed domesticum tibi, quodque in tuum pectus per succiduas ætates ab atavo Frontone transfunditur. Sepone pauxillulum conclamatissimas declamationes, quas oris regii vice conficis, quibus ipse rex

copie faite par Tascius Victorianus, sur l'exemplaire original de Nicomaque. Mon empressement à t'obéir m'a fait copier cet ouvrage avec une précipitation extrême, et d'une manière peu soignée. Ne me blâme pas, si j'ai mis plus de temps que je ne croyais à transcrire cet ouvrage; car, pendant que je languissais prisonnier dans les murs de Livia (c'est à toi, après le Christ, que je suis redevable de mon élargissement), mon esprit, accablé d'inquiétude, pouvait à peine parcourir par sauts et par bonds ce que j'avais à te livrer, absorbé que j'étais, la nuit en de longs soupirs, le jour en des devoirs urgens. De plus, lorsque l'heure du crépuscule m'enlevait enfin, accablé de fatigues, à mes labeurs divers, pour me rendre à mon logement, c'est à peine si mes yeux appesantis pouvaient goûter un peu de repos; car aussitôt j'entendais le vacarme que faisaient deux vieilles femmes du pays des Goths, logées près de la gouttière de ma chambre, et querelleuses, buveuses, dégoûtantes comme on n'en verra jamais.

Dès qu'à mon retour j'ai pu trouver quelques momens de loisir, ce livre peu élégant, mal digéré, et, comme on dit, sentant le vin nouveau, je te l'ai fait passer plutôt pour répondre à tes désirs, que pour m'acquitter de mon devoir. Ainsi donc, éloigne-toi quelque peu des lauriers d'Apollon, des bords de l'Hippocrène; oublie cette harmonie des vers qui t'est familière à toi seul, des vers qui, chez des hommes savans comme toi, coulent moins de source qu'ils ne sont le fruit du travail. Suspends ce fleuve d'éloquence qui est commun non-seulement à ta race, mais encore à ta famille, et qui, par la succession des âges, a passé de ton aïeul Fronton dans ta poitrine. Laisse, pour quelque temps, de côté ces déclamations si vantées, que tu fais

inclytus modo corda terrificat gentium transmarinarum, modo de superiore cum barbaris ad Vachalim trementibus fœdus victor innodat, modo per promotæ limitem sortis, ut populos sub armis, sic frenat arma sub legibus. Exuere utcumque continuatissimis curis, et otium tuum molibus aulicis motibusque furare. Historiam flagitatam tunc recognosces opportune competenterque, si cum Tyaneo nostro, nunc ad Caucasum Indumque, nunc ad Æthiopum Gymnosophistas Indorumque Bracmanas, totus lectioni vacans et ipse quodammodo peregrinere. Lege virum, fidei catholicæ pace præfata, in plurimis similem tui, id est, a divitibus ambitum, nec divitias ambientem; cupidum scientiæ, continentem pecuniæ; inter epulas abstemium, inter purpuratos linteatum, inter alabastra censorium, concretum, hispidum, hirsutum; in medio nationum delibutarum, atque inter satrapas regum tyaratorum myrrhatos, pumicatos, malobatratos venerabili squalore pretiosum; cumque proprio nihil esui aut indutui de pecude conferret, regnis ob hoc, quæ pererravit, non tam suspicioni, quam fuisse suspectui; et, fortuna regum sibi in omnibus obsecundante, illa tantum beneficia poscentem, quæ mage sit suetus oblata præstare quam sumere. Quid multis? Si vera metimur æstimamusque, fors fuat an philosophi vitæ scriptor æqualis majorum temporibus accesserit, certe par seculo meo per te lector obvenit. Vale.

pour ton roi, et par lesquelles ce prince illustre tantôt épouvante les peuples qui habitent au-delà des mers; tantôt, victorieux, conclut un traité, au sujet de l'Espagne supérieure, avec les Barbares qui tremblent sur les bords du Vahal; tantôt, à travers son royaume agrandi, contient ses peuples par les armes, ses armes par les lois. Fais trève, de quelque manière que ce soit, à ces continuelles sollicitudes, et dérobe un peu de loisir aux fatigues et aux agitations de la cour. Tu pourras prendre connaissance, à ton aise et convenablement, du livre que tu as demandé, si, tout entier à cette lecture et voyageant, en quelque sorte, avec notre philosophe de Tyane, tu le suis tantôt vers le Caucase et l'Indus, tantôt chez les Gymnosophistes de l'Ethiopie et les Bracmanes de l'Inde. Lis sa vie, et tu verras qu'à l'exception de la foi catholique, il était en beaucoup de choses semblable à toi. Recherché par les riches, sans rechercher les richesses; plein d'amour pour la science, et de mépris pour l'or; sobre au milieu des festins, couvert d'une simple toile au milieu de personnages vêtus de pourpre; au sein de la mollesse, plein de gravité; portant une longue barbe et des cheveux négligés au milieu de nations soigneusement parfumées, il était recommandable par une noble simplicité devant les rois couronnés de la tiare, et au milieu des satrapes toujours couverts d'essences odorantes, toujours parés avec recherche. Comme il n'usait ni de la chair des animaux pour sa nourriture, ni de leur peau pour son vêtement, il prêtait moins, à cause de cela, au soupçon qu'à l'admiration, dans les royaumes qu'il parcourut. Comme la fortune des rois lui venait en toutes choses au-devant, il ne sollicitait que des bienfaits qu'il pût accepter pour les autres, plutôt que pour lui. Enfin, à moins que nous ne nous fassions illusion, l'on pourra

---

EPISTOLA IV.

SIDONIUS CONSENTIO SUO SALUTEM.

Unquamne nos, Dei nutu, domine major, una videbit ille ager tuus Octavianus, nec tuus tantum quantum amicorum, qui civitati, fluvio, mari proximus, hospites epulis, te pascit hospitibus? Præter hæc, oculis intuentium situ decorus, primore loco quod domicilium parietibus attollitur ad concinnentiam scilicet architectonicam fabre locatis; tum sacrario, porticibus, ac thermis conspicabilibus late coruscans; ad hoc agris aquisque, vinetis atque olivetis, vestibulo, campo, colle amœnissimus. Jam super penum, vel supellectilem copiosam thesauris bibliothecalibus large refertus, ubi ipse, dum non minus stylo quam vomeri incumbis, difficile discernitur domini plusne sit cultum rus an ingenium.

Hic tu igitur, quantum recordor, citos iambos, elegos acutos ac rotundatos hendecasyllabos, et cætera carmina musicos flores thymumque redo-

douter si, du temps de nos ancêtres, il s'est rencontré un auteur digne d'écrire la vie de ce philosophe; mais assurément, notre siècle aura vu en toi un homme digne de la lire. Adieu.

LETTRE IV.

SIDONIUS A SON CHER CONSENTIUS, SALUT.

Dieu ne permettra-t-il pas un jour, illustre seigneur, que cette terre d'Octave, qui est moins à toi qu'à tes amis, nous revoie tous deux ensemble? Placée dans le voisinage d'une ville, d'un fleuve, d'une mer, elle fournit des vivres à tes hôtes, et te fournit des hôtes à toi-même; de plus, elle offre par sa position un coup d'œil agréable: d'abord, la maison présente des murs très-hauts, disposés avec art et suivant toutes les règles de la symétrie architecturale; ensuite, elle est embellie d'une chapelle, de portiques majestueux et de thermes; puis enfin des champs, des eaux, des vignes, des oliviers, des avenues, une esplanade, une colline en font un délicieux séjour. A la richesse, à l'élégance et à la commodité des meubles tu as ajouté le trésor d'une vaste bibliothèque; pendant que tu t'occupes ainsi de lettres et d'agriculture, on ne saurait dire lequel est le mieux cultivé, de ta campagne ou de ton esprit.

C'est là, si j'ai bonne mémoire, que tu as composé ces iambes rapides, ces élégiaques ingénieux, ces hendécasyllabes bien tournés, et d'autres poésies où respire

lentia, nunc Narbonensibus cantitanda, nunc Biterrensibus, ambigendum celerius an pulchrius elucubrasti, apud æquævos gratiam tuam, famam apud posteros ampliaturus. Certe quotiens mihi tui versus a meditationis incude tanquam adhuc calidi deferebantur, sic videbatur, qui, etsi non bene scribo, bene judico. Sed, quod fatendum est, talibus studiis anterior ætas juste vacabat, seu, quod est verius, occupabatur; modo tempus est seria legi, seria scribi, deque perpetua vita potius quam memoria cogitari, nimiumque meminisse nostra post mortem non opuscula, sed opera pensanda. Quæ quidem ad præsens non ita loquor, quasi tu non utraque laudanda conficias; aut, si adhuc durat in sermone lætitia, non custodiatur in actione censura, sed ut qui, Christo favente, clam sanctus es, jam palam religiosa venerandus jugo salubri colla pariter et corda subdare, invigiletque cœlestibus lingua præconiis, anima sententiis, dextera donariis, præcipue tamen dextra donariis, quia quidquid ecclesiis spargis, tibi colligis; ad cujus exercitia virtutis illud vel principaliter te poterit accendere, quod inter opes quaslibet positi, quæ bona stultis falso vocantur, si quid agimus, nostrum, si quid habemus, alienum est. Vale.

le parfum des fleurs, des muses et du thym, poésies chantées tantôt par les habitans de Narbonne, tantôt par ceux de Béziers; ces poèmes qui ne sont pas moins remarquables sous le rapport de la facilité que sous celui des grâces, te rendent cher aux contemporains, comme ils te rendront célèbre chez nos neveux. Du moins, toutes les fois que l'on m'apportait de ces vers encore chauds, pour ainsi dire, et frais échappés de l'enclume de la méditation, la chose me paraissait ainsi, à moi qui, sans bien écrire, juge bien cependant. Il faut l'avouer, à une autre époque de telles études faisaient légitimement l'objet de nos loisirs, ou, ce qui est plus vrai, de nos occupations; mais aujourd'hui, c'est le temps de lire, de composer des écrits sérieux; de songer plutôt à la vie éternelle qu'à une renommée durable, et de nous souvenir qu'après la mort ce ne seront point nos ouvrages, mais nos œuvres que l'on pèsera; et ceci, je ne le dis pas comme si tu ne faisais pas l'une et l'autre chose d'une manière louable; comme si, en laissant encore de la gaîté dans tes discours, tu ne gardais pas de la gravité dans tes actions; mais je parle de la sorte, afin que toi qui, grâce au Christ, mènes déjà dans le secret une vie sainte, tu te hâtes en public de soumettre à un joug salutaire une tête religieuse et un cœur pieux; afin que ta langue ne célèbre plus que les saintes louanges, que ton ame se nourrisse de pensées divines, que ta droite répande des dons, et ceci importe le plus, car tout ce que tu donnes aux églises, tu le recueilles pour toi-même. Ce qui pourra principalement t'exciter à la pratique de cette vertu, c'est la pensée qu'au sein des plus vastes richesses, faussement qualifiées du nom de biens par les insensés, tout ce que nous faisons est à nous, tout ce que nous possédons est à autrui. Adieu.

EPISTOLA V.

SIDONIUS FORTUNALI SUO SALUTEM.

Ibis et tu in paginas nostras, amicitiæ columen, Fortunalis, Ibericarum decus illustre regionum; neque enim tibi familiaritas tam parva cum litteris, ut per has ipsas de te aliquid post te superesse non deceat. Vivet ilicet, vivet in posterum nominis tui gloria. Nam si qua nostris qualitercumque gratia, reverentia, fides chartulis inest, sciat ætas volo posthuma nihil tua fide firmius, forma pulchrius, sententia justius, patientia tolerantius, consilio gravius, convivio lætius, colloquio jocundius. Illud quoque supra cætera agnoscet, præconia laudibus tuis ex votorum contrarietate venisse. Nam prope est ut eminentius censeatur quod probaverunt te adversa constantem, quam si celarent secunda felicem. Vale.

LETTRE V.

SIDONIUS A SON CHER FORTUNALIS, SALUT.

Tu figureras aussi dans mes pages, toi, soutien de l'amitié, cher Fortunalis, ornement des régions ibériennes; tu as d'assez intimes rapports avec les lettres, pour qu'elles doivent te faire vivre après ta mort. Elle vivra, oui, elle vivra dans les siècles futurs, la gloire de ton nom. Si mes écrits ont droit à quelque faveur, à quelque respect, à quelque confiance, les âges à venir sauront, je le veux, qu'il n'y eut rien de plus inébranlable que ton honneur, de plus beau que ton visage, de plus juste que tes pensées, de plus tolérant que ta patience, de plus grave que tes conseils, de plus joyeux que tes festins, de plus enjoué que tes discours; ce qu'elle saura avant tout, c'est que tes vertus ont été louées contre ton gré. Et l'on remarquera comme quelque chose de plus extraordinaire, que le malheur t'ait trouvé plein de constance, que si le bonheur t'avait retenu dans l'obscurité. Adieu.

EPISTOLA VI.

SIDONIUS NAMMATIO SUO SALUTEM.

C. Cæsarem dictatorem, quo ferunt nullum rem militarem ducalius administrasse, studia dictandi, lectitandique sibi mutuo vindicavere. Et licet in persona unius ejusdemque tempore suo principis viri, castrensis oratoriæque scientiæ cura certaverit ferme gloria æquipari, idem tamen nunquam se satis duxit in utriusque artis arce compositum, priusquam vestri Arpinatis testimonio cæteris mortalibus anteferretur. Quod mihi quoque, si parva magnis componere licet, secundum modulum meum, quanquam dissimillimo, similiter accessit. Quæ super cunctos te quamprimum decuit agnoscere, quia tibi est tam gloria mea quam verecundia plurimum curæ. Flavius Nicetius, vir ortu clarissimus, privilegio spectabilis, merito illustris, et hominum patriæ nostræ prudentia peritiaque juxta maximus, præconio, quantum comperi, immenso præsentis opusculi volumina extollit, insuper prædicans quod plurimos juvenum, nec senum paucos, vario genere dictandi militandique, quippe adhuc ævo viridis,

LETTRE VI.

SIDONIUS A SON CHER NAMMATIUS, SALUT.

C. César, dictateur, que l'on regarde comme le plus habile général qui ait existé, employait son temps à dicter et à lire ; et quoique en ce seul et même personnage, le premier de son époque, le savoir militaire et l'habileté oratoire aient lutté avec un éclat presque égal, cependant il ne se crut jamais assez fort dans l'une et l'autre science, avant que, par le témoignage de votre Arpinate, il ne fût préféré à tous les autres hommes. Si l'on peut comparer les petites choses aux grandes, c'est ce qui m'est arrivé à moi-même, suivant mon exiguë proportion, quoique je sois loin de ressembler à César. Tu as dû, plus que personne, reconnaître ce que je te dis là, car tu as fort à cœur et ma gloire et ma modestie. Flavius Nicétius, personnage d'une naissance distinguée, d'un rang élevé, d'un haut mérite, et l'homme de notre patrie le plus remarquable par sa prudence et son habileté, donne, ainsi que je l'apprends, les éloges les plus pompeux à mon recueil ; il ajoute que par mes divers succès dans les lettres et dans les combats, j'ai surpassé, encore à la fleur de l'âge, un grand nombre de jeunes gens et plus d'un vieillard. A la vérité, autant que cela peut se faire sans jactance, je suis flatté de l'au-

ipse sim supergressus. Equidem, in quantum fieri præter jactantiam potest, gaudeo de præstantissimi viri auctoritate, si certus est; amore, si fallitur; licet quis provocatus nunc ad facta majorum, non inertissimus, quis quoque ad verba, non infantissimus erit? Namque virtutes artium istarum seculis potius priscis seculorum rector ingenuit, quæ per ætatem mundi jam senescentis, lassatis veluti seminibus emedullatæ, parum aliquid hoc tempore in quibuscumque, atque id in paucis mirandum ac memorabile ostentant. Hujus tamen ego, etsi studiorum omnium caput est litterarumque, qui personam semper excolui, vereor sententiam supra quam veritas habet affectu ponderatiore prolatam. Neque ob hoc inficias ierim, me sæpe luculentis ejus actionibus adstitisse, quarum me, etsi mutuum reddere videor, vel ex parte cursimque fieri memorem fas est. Audivi eum adolescens, atque adhuc nuper ex puero, cum pater meus præfectus prætorio Gallicanis tribunalibus præsideret, sub cujus videlicet magistratu consul Asterius anni sui fores votivum trabeatus aperuerat. Adhærebam sellæ curuli, etsi non latens per ordinem, certe non sedens per ætatem, mixtusque turmæ censualium penulatorum proximæ consuli proximis eram. Itaque, ut primum brevi peracta, nec brevis sportula datique fasti, acclamatum est ab omni Galliæ cœtu, primoribus advocatorum, ut festivitate præventas horas antelucanas, quæ diem serum cum silentio præstolarentur, congrua meritorum fascium laude honestarent. Nicetium protinus circumspexere cons-

torité de cet habile personnage, s'il a raison; de son amour, s'il se trompe. Au reste, quel homme aujourd'hui, mis en présence des actions de nos ancêtres, ne semblera pas un homme oisif; en présence de leurs paroles, ne semblera pas un enfant ? La force pour réussir dans les lettres, c'est aux siècles anciens que le maître des siècles l'a départie; avec les années d'un monde vieillissant, épuisée et tarie, en quelque sorte, elle ne se montre un peu de nos jours qu'en certaines personnes; et, si elle se déploie d'une manière étonnante et admirable, ce n'est qu'en un petit nombre de gens. Toutefois, comme il est le chef de toute étude, de toute littérature, moi qui toujours ai respecté sa personne, je respecte aussi son sentiment, quoiqu'il soit plutôt dicté par l'affection, qu'il n'est conforme à la vérité. Je ne craindrai pas pour cela d'avouer que j'ai assisté plus d'une fois à ses brillans plaidoyers; au risque de sembler lui rendre la pareille, il m'est bien permis de les rappeler, en partie du moins et à la hâte. Je l'ai entendu dans ma jeunesse, à peine au sortir de l'enfance, lorsque mon père, préfet du prétoire, présidait aux tribunaux des Gaules, et que, sous sa magistrature, revêtu de la trabée, le consul Astérius ouvrait l'année avec les solennités ordinaires. J'étais auprès de la chaise curule; et, sans être caché, à cause de mon rang, du moins je n'étais pas assis, à cause de mon âge; mêlé à la foule des officiers publics revêtus du manteau, j'étais voisin de ceux qui se trouvaient le plus rapprochés du consul. Dès qu'on eut distribué une riche sportule, qu'on eut livré les fastes, il fut demandé aux principaux avocats, par toute l'assemblée des Gaules, qu'ils voulussent bien, en ces heures matinales qui avaient été devancées à raison de la solennité, et qui, silencieuses, attendaient le jour

pecti, qui non sensim singulatimque, sed tumultuatim petitus et cunctim cum quodam prologo pudoris vultum modeste demissus irrubuit. Atque ob hoc illi maximum sophos non eloquentia prius quam verecundia dedit. Dixit disposite, graviter, ardenter, magna acrimonia, majore facundia, maxima disciplina, et illam Sarranis ebriam succis inter crepitantia segmenta palmatam plus picta oratione, plus aurea convenustavit. Per ipsum fere tempus, ut decemviraliter loquar, lex de præscriptione tricennii fuerat proquiritata, cujus peremptoriis abolita rubricis lis omnis in sextum tracta quinquennium terminabatur. Hanc intra Gallias ante nescitam primus, quem loquimur, orator indidit prosecutionibus, edidit tribunalibus, prodidit partibus, addidit titulis, frequente conventu, raro sedente, paucis sententiis, multis laudibus. Præter ista per alias vices doctrinam illius, quo more citius homo discitur, inobservatus inspexi tunc, cum quæ regit provincias fascibus, Nicetiano regeretur præfectura consilio. Quid multa? Nil quod non meum vellem, nil quod non admirarer audivi. Propter quæ omnia bona in viro sita, lætor ad puncta censoris omnium voce concelebrati. Granditer enim sua in utramvis de me opinionem sententia valet; quæ, si vera comperimus, tantum mihi est favens securitati, quantum fieret adversa formidini. De cætero fixum apud me stat constitutumque, prout rem ex asse cognovero, vel silentio me lora laxare vel stringere frena garritui. Namque, si supradicti confirmor assensu, Athenis loquacior; si minus, Amyclis

si tardif pour l'impatience générale, honorer d'un éloge convenable les faisceaux du nouveau consul. Les plus notables cherchèrent aussitôt de leurs regards Nicétius qui, réclamé non pas peu à peu et par quelques voix, mais soudainement et par tout le monde, se prenant à rougir, baissa modestement la tête. Cela fut cause qu'il dut le grand succès de son discours, non point à l'éloquence d'abord, mais à sa modestie. Il parla avec ordre, avec gravité, avec chaleur, avec beaucoup de force, avec beaucoup d'éloquence, avec beaucoup d'art, et sa palmée enrichie de pourpre, reluisante d'or, il sut en rehausser l'éclat par un discours fleuri et brillant. A peu près à la même époque, fut promulguée, pour parler en décemvir, la loi qui porte prescription au bout de trente ans, et dont les décisions péremptoires annulaient tout procès qui n'était pas terminé à la fin de six lustres. Cette loi, jusqu'alors inconnue dans les Gaules, notre orateur la fit admettre par ses instances, la publia dans les tribunaux, la fit connaître aux parties, la plaça dans les titres, en présence d'une assemblée nombreuse et rarement assise, avec quelques paroles pleines d'autorité, avec de grands éloges. De plus, en d'autres circonstances, lorsqu'il ne me savait pas là (et c'est la meilleure manière de connaître promptement un homme), j'ai pu observer sa doctrine, quand la préfecture qui régit les provinces par des faisceaux était elle-même régie par les conseils de Nicétius. Qu'ajouter encore? Je n'ai rien entendu que je ne voulusse avoir dit moi-même, rien que je n'admirasse. A cause de toutes ces qualités éminentes réunies en cet homme, je suis flatté des suffrages d'un censeur que toutes les voix exaltent. Quelque opinion qu'il ait de ma personne, son sentiment est d'un grand

ipsis taciturnior ero. Sed de sodali deque me satis dictum.

Tu nunc inter ista quid rerum, quas mihi ad vicem nosse non minus cordi? Venaris? ædificas? rusticarisne? an horum aliquid unum, an singula vicissim, an pariter cuncta? Sed de Vitruvio, sive Columella, seu alterutrum ambosve sectere decentissime facis. Potes enim utrumque more, quo qui optimo, id est, ut cultor aliquis e primis architectusque.

Cæterum, ut tibi de venatoris officio quam minimum blandiaris, maxime injungo. Namque apros frustra in venabula vocas, quos canibus misericordissimis, quibus abundas, et quidem solus, movere potius quam commovere consuesti. Esto, sit indulgentia dignum, quod reformidant catuli tui bestiis appropinquare terribilibus corpulentisque; illud ignoro quomodo excuses quod capreas, pecus simum, pariter et damas in fugam pronos jacentibus animis, pectoribus erectis, passibus raris, crebris latratibus prosequuntur. Quapropter de reliquo fructuosius retibus cassibusque scrupeas rupes, atque opacandis

poids, et quand je trouve qu'il est vrai, il m'inspire autant de confiance, s'il est favorable, qu'il m'inspirerait de crainte s'il ne l'était pas. Au reste, c'est une chose chez moi bien assise, dès que j'aurai connu parfaitement ce qu'il en est, de lâcher la bride au silence, ou de serrer les rênes au babil. Si donc j'obtenais son assentiment, je serais plus causeur que les Athéniens ; dans le cas contraire, je serais plus taciturne que les Amycléens. Mais en voilà bien assez et sur le compte de mon ami et sur le mien.

Toi, maintenant, que fais-tu? J'ai à cœur de connaître à mon tour tes occupations. Chasses-tu ? fais-tu bâtir ? t'adonnes-tu à l'agriculture ? t'appliques-tu exclusivement à l'une de ces choses, ou à chacune d'elles alternativement, ou à toutes ensemble ? Pour Vitruve et Columelle, si tu les étudies ou séparément ou tous deux à la fois, tu fais très-bien, car tu peux les mener de front l'un et l'autre avec succès, comme le ferait chacun pour sa partie, ou un excellent agriculteur, ou un habile architecte.

Au reste, quant au métier de chasseur, ne t'en flatte pas trop, je te le recommande fortement. Car c'est en vain que tu appelles les sangliers à la portée des épieux ; les chiens si pleins de compassion, que tu as en abondance, et toi seul, te servent plutôt à faire mouvoir les sangliers qu'à les émouvoir. Je le veux, que tes chiens soient dignes d'indulgence, s'ils redoutent d'approcher de ces bêtes terribles et énormes ; toutefois, je ne sais comment tu pourras les justifier de ce que, le cœur bas, la poitrine haute, les pas rares, les aboiemens réitérés, ils poursuivent ou les chèvres timides, ou les daims prompts à la fuite. C'est pourquoi tu feras bien mieux désormais, chasseur stationnaire, d'entourer de tes filets

habilia lustris clusor statarius nemora circumvenis, ac pudor si quis, temperas cursibus apertis quatere campos, et insidiari lepusculis Olarionensibus, quos nec est tanti raro, te insectante, superandos copulis palam ductis inquietari, nisi forsitan dum tibi ac patri noster Apollinaris intervenit, rectius fiet ut exerceantur.

Exceptis jocis, fac sciam tandem quid te, quid domum circa. Sed ecce dum jam epistolam quæ diu garrit, claudere optarem, subitus a Santonis nuntius, cum quo dum tui obtentu aliquid horarum sermocinanter extrahimus, constanter asseveravit, nuper vos classicum in classe cecinisse, atque inter officia nunc nautæ, modo militis, littoribus Oceani curvis inerrare contra Saxonum pandos myoparones, quorum quot remiges videris, totidem te cernere putes archipiratas, ita simul omnes imperant, parent, docent, discunt latrocinari. Unde nunc etiam ut quamplurimum caveas causa successit maxima monendi. Hostis est omni hoste truculentior. Improvisus aggreditur, prævisus elabitur, spernit objectos, sternit incautos; si sequatur, intercipit; si fugiat, evadit. Ad hos, exercent illos naufragia, non terrent. Est eis quædam cum discriminibus pelagi non notitia solum, sed familiaritas. Nam quoniam ipsa, si qua tempestas est, hinc securos efficit occupandos, hinc prospici vetat occupaturos, in medio fluctuum scopulorumque con-

et de tes rets les rochers raboteux, les bois propres à ombrager la retraite des bêtes sauvages; puis, si tu as quelque vergogne, de t'abstenir de battre les champs par tes courses découvertes, et de faire la guerre aux malheureux lièvres d'Oléron, qu'il ne vaut pas la peine, puisqu'ils doivent si rarement succomber à tes coups, de fatiguer par des meutes promenées en pleine campagne, à moins, par hasard, qu'il ne soit plus sage de les exercer quand notre Apollinaris se trouvera avec toi et ton frère.

Raillerie à part, fais-moi savoir enfin ce que tu fais, et ce qui se passe chez toi. Pendant que j'allais clore ma lettre, qui est déjà bien longue, le courrier de Saintonge est arrivé tout-à-coup. Nous avons passé quelques heures à causer de toi; il m'a affirmé que tu avais donné sur votre flotte le signal du départ, et que faisant l'office tantôt de matelot, tantôt de soldat, tu errais sur les rives sinueuses de l'Océan contre les esquifs recourbés des Saxons. Autant tu verras de rameurs parmi eux, autant il faut t'imaginer que tu vois de corsaires; car tous ordonnent, commettent, enseignent et apprennent le brigandage. J'ai donc grande raison de t'avertir que tu prennes bien garde à toi. C'est, de tous les ennemis, le plus féroce. Il attaque à l'improviste, il échappe quand on croit le surprendre; il méprise ceux qui l'attendent, il terrasse ceux qui ne l'attendent pas. S'il poursuit, il vous atteint bientôt; s'il fuit, il échappe. En outre, les naufrages exercent les Saxons, loin de les épouvanter. Non-seulement ils connaissent les dangers de la mer, mais ils sont encore familiarisés avec eux. Et comme la tempête elle-même, s'il y en a une, laisse d'une part dans la sécurité la côte qui doit être envahie, d'autre part empêche de voir ceux qui doivent l'envahir,

fragosorum spe superventus læti periclitantur. Præterea, priusquam de continenti in patriam vela laxantes hostico mordaces anchoras vado vellant, mos est remeaturis decimum quemque captorum per æquales et cruciarias pœnas, plus ob hoc tristi quod superstitioso ritu, necare, superque collectam turbam perituroruin mortis iniquitatem sortis æquitate dispergere. Talibus eligunt votis, victimis solvunt, et per hujusmodi non tam sacrificia purgati, quam sacrilegia polluti, religiosum putant cædis infaustæ perpetratores, de capite captivo magis exigere tormenta quam pretia. Quamobrem metuo multa, suspicor varia, quanquam me e contrario ingentia hortentur; primum, quod victoris populi signa comitaris; dein quod in sapientes viros, quos inter jure censeris, minus annuo licere fortuitis; tertio, quod pro sodalibus fide junctis, sede discretis frequenter incutiunt et tuta mœrorem, quia promptius de actionibus longinquis ambigendisque sinistra quæque metus augurat.

Sed dicas non esse tantum forte curanda quæ perhorresco. Id quidem verum est; sed nec hoc falsum, quod iis, quos amplius diligimus, plus timemus. Unde nihilominus, precor, obortum tui causa sensibus nostris quamprimum prospero relatu exime angorem. Neque enim ex integro flecti unquam ad hoc possum ut de peregrinantibus amicis, quippe

joyeux au sein des flots et des écueils horribles, ils bravent le danger, dans l'espoir de la descente qu'ils vont faire. De plus, avant de mettre à la voile pour la patrie, de quitter le continent et de détacher l'ancre d'un rivage ennemi, ils ont coutume, au moment du départ, de faire mourir en des supplices égaux et horribles la dixième partie de leurs captifs, chose d'autant plus triste qu'elle est fondée sur la superstition, et, par l'équité du sort, de jeter sur la foule réunie des malheureux destinés à périr, l'iniquité du trépas. Voilà quels vœux ils font, quelles victimes ils immolent. Moins purifiés par de semblables sacrifices, que souillés par de tels sacriléges, les auteurs d'un meurtre détestable regardent comme un acte religieux d'exiger d'un captif des tourmens plutôt qu'une rançon. C'est pourquoi je crains pour beaucoup de choses, je doute pour beaucoup d'autres, quoique de fortes raisons soient là pour me rassurer. D'abord, tu marches sous les étendards d'un peuple vainqueur; ensuite, les hommes prudens, parmi lesquels tu peux bien être compté, ne laissent rien au hasard; et puis, quand il s'agit de compagnons que l'amitié unit, que les lieux séparent, on craint souvent alors même qu'il n'ya rien à craindre; car l'on est porté, dans l'appréhension, à augurer mal des choses qui se passent loin de de vous, et dont on a lieu de douter.

Tu diras qu'il ne faut pas tant s'inquiéter peut-être de ce qui fait l'objet de ma crainte; cela est vrai, mais il est vrai aussi que nous craignons davantage pour ceux que nous aimons plus. Néanmoins, je t'en conjure, hâte-toi, en me donnant promptement de tes nouvelles, de m'affranchir de l'anxiété où je me trouve à cause de toi. Jamais, tant que je ne saurai pas des choses favorables sur des amis en voyage, et qui ont toujours à la main la

quos bellica militarisque tessera terit, donec secunda cognosco, non adversa formidem.

Varronem logistoricum sicut poposceras, et Eusebium chronographum misi, quorum si ad te lima pervenerit, si quid inter excubiales curas, utpote in castris, saltem sortito vacabis, poteris, postquam arma deterseris, ori quoque tuo loquendi rubiginem summovere. Vale.

EPISTOLA VII.

SIDONIUS AUDACI SUO SALUTEM.

Ubinam se nunc, velim dicas, gentium abscondunt, qui sæpe sibi de molibus facultatum congregatarum, deque congestis jam nigrescentis argenti struibus blandiebantur ? ubi etiam illorum prærogativa qui contra indolem juniorum sola occasione præcedentis ætatis intumescebant ? Ubi sunt illi quorum affinitas nullo indicio majore cognoscitur quam simultate ? Nempe, cum primum bonis actibus locus est et ad trutinam judicii principalis appensa tandem non nummorum libra, sed morum, remansere illi, qui superbissime opinabantur solo se

tessera militaire et celle des combats, l'on ne pourra m'amener à ne pas craindre quelque malheur.

Ainsi que tu me le demandais, je t'ai envoyé le logistorique Varron et le chronographe Eusèbe. S'ils te parviennent, tu pourras, quand le sort t'aura laissé quelque loisir au milieu des occupations du camp, après avoir nettoyé tes armes, te servir aussi de cette lime littéraire pour enlever la rouille de la parole sur tes lèvres. Adieu.

LETTRE VII.

SIDONIUS A SON CHER AUDAX, SALUT.

Je voudrais que tu me le disses, en quel lieu de la terre se cachent aujourd'hui ces hommes qui se flattaient souvent de leurs richesses entassées, de ces monceaux d'or noircis par la vétusté? Où est-elle aussi la prérogative de ceux qui s'enflaient de leur seule priorité d'âge contre une génération nouvelle? Où sont-ils ces hommes dont l'affinité n'est jamais connue par un plus sûr indice que par celui de la haine? Dès qu'il s'agit de bonnes actions, et que l'on pèse aussi dans la balance de l'opinion publique, non pas les trésors, mais les mœurs, ils restent de côté, ces hommes qui pensaient orgueilleusement qu'on ne devait les juger que par leur opulence; qui, absorbés dans les vices comme dans les richesses, veulent qu'on

censu esse censendos, quique sic vitiis ut divitiis incubantes, volunt vanitatis videri alienam surrexisse personam, cum nolint cupiditatis notari suam crevisse substantiam. In qua tamen detrahendi palæstra exercitati, tanquam per oleum, sic per infusa æmulationum venena macerantur.

Tu vero inter hæc macte, qui præfecturæ titulis ampliatus, licet hactenus e prosapia illustris computarere, peculiariter nihilo segnius elaborasti, ut a te gloriosius posteri tui numerarentur. Nihil enim est illo per sententiam boni cujusque generosius, quisquis ingenii, corporis, opum junctam in hoc constans operam exercet, ut majoribus suis anteponatur. Quod superest, Deum posco, ut te filii consequantur, aut, quod plus decet velle, transcendant, et quicumque non sustinet te diligere provectum, medullitus æstuantes a semetipso livoris proprii semper exigat pœnas, cumque nullas in te habuerit unquam misericordiæ causas, habeat invidiæ; siquidem juste sub justo principe jacet qui per se minimus et tantum per sua maximus, animo exiguus vivit et patrimonio plurimus. Vale.

taxe de vanité la conduite d'une autre personne qui cherche à s'élever, tandis qu'ils ne veulent pas, eux, qu'on les accuse de cupidité, pour avoir donné de l'accroissement à leur fortune? Exercés dans cette palestre de calomnie, ils emploient en guise d'huile les poisons des haines jalouses.

Courage, au milieu de tout cela, toi qui, décoré du titre de prélat, et sorti d'une famille illustre, as travaillé néanmoins à faire en sorte que tes descendans eussent à se glorifier plus encore de leur origine. Car, au jugement de tout homme de bien, il n'est rien d'aussi noble que celui qui fait servir sans cesse les facultés de son esprit, de son corps, et ses richesses à s'élever au-dessus de ses ancêtres. Maintenant, je demande à Dieu que tes fils puissent t'égaler, ou, ce qui serait plus beau encore, te surpasser; que quiconque ne peut pas t'aimer dans l'élévation, soit tourmenté toujours au fond de son cœur, se punisse lui-même de sa propre jalousie, et que n'ayant jamais trouvé envers toi aucun motif d'indulgence, il en trouve de jalousie. Il reste, sans doute, justement oublié sous un juste prince, celui qui, étant petit par lui-même, et grand seulement par ce qu'il possède, se montre petit du côté de l'ame et grand du côté du patrimoine. Adieu.

EPISTOLA VIII.

SIDONIUS SYAGRIO SUO SALUTEM.

Dic, gallicanæ flos juventutis, quousque tandem ruralium operum negotiosus urbana fastidis? Quandiu attritas tesserarum quondam jactibus manus contra jus fasque sibi vindicant instrumenta cerealia? Quousque tua te Taionnacus patritiæ stirpis lasssabit agricolam? Quousque prati comantis exuvias, hibernis novalibus, non ut eques, sed ut bubulcus abscondis? Quousque pondus ligonis obtusi nec perfossis antibus ponis? Quid Serranorum æmulus et Camillorum, cum regas stivam, dissimulas optare palmatam? parce tantum in nobilitatis invidiam rusticari. Agrum si mediocriter colas, possides; si nimium, possideris. Redde te patri, redde te patriæ, redde te etiam fidelibus amicis, qui jure ponuntur inter affectus. Aut si te tantum Cincinnati dictatoris vita delectat, duc ante Raciliam quæ boves jungat. Neque dixerim sapienti viro rem domesticam non esse curandam, sed eo temperamento quod non solum quid habere, sed quid debeat esse consideret. Nam, si, cæteris nobilium studiorum artibus repudiatis, sola te propagandæ

LETTRE VIII.

SIDONIUS A SON CHER SYAGRIUS, SALUT.

Dis-moi, ô la fleur de la jeunesse gauloise, jusques à quand, tout occupé des travaux de la campagne, dédaigneras-tu les agrémens de la ville? jusques à quand ces mains, usées jadis à jeter les dés, tiendront-elles encore, contre toute justice, les instrumens aratoires? Jusques à quand la *villa* de *Taïonnao* fatiguera-t-elle un cultivateur de race patricienne? jusques à quand, semblable à un laboureur plutôt qu'à un chevalier, veux-tu cacher sous une terre qui se repose l'hiver, l'exubérance d'herbe qui s'offre dans tes champs? Jusques à quand, le hoyau pesant à la main, relèveras-tu la terre de tes vignes? Pourquoi, émule des Serranus et des Camille, puisque tu conduis la charrue, refuses-tu d'ambitionner la robe *palmée*? Cesse de t'occuper ainsi des travaux de la campagne, au détriment de ta noblesse. Cultiver médiocrement une terre, c'est la posséder; lui donner trop de soins, c'est en être esclave. Rends-toi à ton père, rends-toi à ta patrie, rends-toi encore à ces fidèles amis qui occupent justement une place dans tes affections. Ou bien, si la vie du dictateur Cincinnatus a pour toi tant d'attraits, épouse d'abord une Racilia, pour atteler tes bœufs. Je ne veux pas dire toutefois qu'un homme raisonnable doit négliger ses propriétés, mais il faut

rei familiaris urtica sollicitat, licet tu deductum nomen a trabeis atque eboratas curules et gestatorias bracteatas, et fastos recolas purpurissatos, is profecto inveniere quem debeat sic industrium quod latentem, non tam honorare censor quam census onerare. Vale.

EPISTOLA IX.

SIDONIUS LAMPRIDIO SUO SALUTEM.

Cum primum Burdegalam veni, litteras mihi tabellarius tuus obtulit, plenas nectaris, florum, margaritarum, quibus silentium meum culpas, et aliquos versuum meorum versibus paucis, qui tibi solent per musicum palati concavum variata voce tinnientes, quasi tibiis multiforatilibus effundi. Sed hoc tu munificentia regia satis abutens, jam securus post munera facis, quia forsitan satyricum illud de satyrico non recordaris :

Satur est cum dicit Horatius : Evohe.

qu'il s'en occupe avec modération, et qu'il considère non pas seulement ce qu'il doit avoir, mais encore ce qu'il doit être. Si, dédaignant des goûts plus nobles, tu ne songes qu'à étendre tes domaines, tu auras beau avoir un nom illustré par la *trabée*, compter des siéges d'ivoire, des litières dorées et des fastes brillans de pourpre, il arrivera certainement que, demeurant ainsi caché, tu seras moins honoré par le censeur que surchargé par un cens onéreux. Adieu.

LETTRE IX.

SIDONIUS A SON CHER LAMPRIDIUS, SALUT.

Dès que j'ai été arrivé à Bordeaux, ton messager m'a remis une lettre pleine de nectar, de fleurs, de pierres précieuses, dans laquelle tu accuses mon silence, et me demandes quelques-unes de mes poésies par des vers à toi, qui, modulés d'ordinaire sous la voûte retentissante de ton palais par ta voix cadencée, s'échappent de ta bouche, comme d'une flûte à plusieurs trous. Mais cela, tu le fais après avoir usé largement de la munificence royale, et dans la joie que te donnent les présens, tu oublies sans doute ce trait de satire appliqué à un satirique.

« Horace a bu son soûl, quand il voit les Ménades. »

Quid multa? Merito me cantare ex otio jubes, quia jam te saltare delectat. Quidquid illud est, pareo tamen, idque non modo non coactus, verumetiam spontaliter facio; tantum tu utcumque moderere Catonianum superciliosæ frontis arbitrium. Nosti enim probe lætitiam poetarum, quorum sic ingenia mœroribus, ut pisciculi retibus amiciuntur. Et si quid asperum aut triste, non statim se poetica teneritudo a vinculo incursi angoris elaqueat. Necdum enim quidquam de hæreditate socruali vel in usum tertiæ sub pretio medietatis obtinui.

Interim tu videris quam tibi sit epigrammatis flagitati lemma placiturum, me tamen nequaquam sollicitudo permittit aliud nunc habere in actione, aliud in carmine. Illud sane præter justitiam feceris, si in præsentiarum vicissim scripta quasi compares. Ago laboriosum, agis ipse felicem. Ago adhuc exulem, agis ipse jam civem; et ob hoc inæqualia cano, quia similia posco, et paria non impetro. Quod si quopiam casu ineptias istas, quas inter animi supplicia conscripsimus, nutu indulgentiore susceperis, persuadebis mihi, quia cantuum similes fuerint olorinorum, quorum modulatior est clangor in pœnis; similes etiam chordæ lyricæ violentius tensæ, quæ quo plus torta, plus musica est. Cæterum si probari nequeunt versus, otii aut hilaritatis expertes, tu quoque in pagina quam subter attexui, nihil quod placeat invenies; iis adhuc adde quod materiam cui non auditor sed potius lector obtigerit, nihil absentis auctoris pronuntiatio juvat. Neque

Qu'ajouter encore? Tu as bien raison de m'ordonner de chanter à loisir, parce qu'il te plaît de danser. Quoi qu'il en soit, j'obéis; et, non-seulement je le fais sans contrainte, mais je m'y prête encore de bon cœur. Seulement, ne viens pas me juger en Caton ni avec un front sourcilleux; car tu connais fort bien l'humeur des poètes, dont l'esprit se laisse prendre aux chagrins, comme les poissons aux filets; puis, s'ils éprouvent quelque chose de fâcheux ou de triste, leur tendreté poétique ne se dégage pas sur-le-champ des liens où la retient le chagrin survenu . . . . . .

Vois cependant jusqu'à quel point le sujet de l'épigramme que tu demandes, est capable de te plaire. L'ennui ne me permet pas de me montrer autre dans mes actions, autre dans mes vers. Tu aurais tort, sans doute, de comparer aujourd'hui mes écrits aux tiens. Je suis malheureux, tu es heureux, toi; je suis encore exilé, tu es déjà rentré dans la classe des citoyens. Si je ne chante pas aussi bien que toi, c'est que je réclame des faveurs égales, sans pouvoir les obtenir. Si, par hasard, tu reçois avec indulgence des bagatelles que j'ai composées au milieu des angoisses de mon esprit, tu me feras croire qu'elles ressemblent au chant des cygnes dont la voix devient plus harmonieuse dans les peines de leur agonie; qu'elles ressemblent aussi à la corde d'une lyre, qui rend des sons d'autant plus sonores qu'elle est plus tendre. Au reste, si des vers sans gaîté et faits à la hâte ne sont pas capables de plaire, tu ne trouveras rien non plus que tu puisses goûter dans ceux que je mets au bas de cette lettre. Ajoute encore qu'un auteur absent ne peut, par la déclamation, faire ressortir une pièce qui de la

enim post opus missum superest quid poeta vel vocalissimus agat, quem distantia loci nec hoc facere permittit, quod solent chori pantomimorum, qui bono cantu male dictata commendant.

Quid Cyrrham vel Hyantias Camœnas,
Quid doctos Heliconidum liquores
Scalptos alitis hinnientis ictu,
Nunc in carmina commovere tentas,
Nostræ, o Lampridius, decus Thaliæ,
Et me scribere sic subinde cogis,
Ac si Delphica Delio tulissem
Instrumenta tuo, novusque Apollo
Cortinam, tripodas, chelym, pharetras,
Arcus, grypas agam, duplæque frondis
Hinc baccas quatiam vel hinc corymbos?

Tu jam, o Tityre, rura post recepta,
Myrtos et platanona pervagatus
Pulsas barbiton, atque concinentes
Ora et plectra tibi modos resultant,
Chorda, voce, metro stupende psaltes.

Nos istic positos semelque visos
Bis jam menstrua luna conspicatur,
Nec multum domino vacat vel ipsi,
Dum responsa petit subactus orbis.

Istic Saxona cærulum videmus
Assuetum ante salo, solum timere;
Cujus verticis extimas per oras

sorte ne trouve pas un auditeur, mais un lecteur. Une fois qu'il a envoyé son ouvrage, le poète même qui aurait la plus belle voix n'a plus rien à faire, puisque la distance des lieux ne lui permet pas de recourir aux moyens employés par les chœurs de pantomimes, qui donnent du prix à de méchantes compositions avec l'habileté de leurs chants.

« Pourquoi veux-tu m'exciter maintenant à chanter et « Cyrrha, ou les Muses Hyantides, ou les doctes ondes « de l'Hélicon, ces ondes que Pégase d'un coup de son « pied léger fit autrefois jaillir, ô cher Lampridius, « l'honneur de notre muse! pourquoi m'engages-tu à « chanter, comme si j'avais enlevé ses instrumens del- « phiques à ton Délien; comme si, nouvel Apollon moi- « même, je pouvais disposer du tapis sacré, du trépied, « du luth, du carquois, de l'arc et des griffons; comme « si mon front agitait le lierre ou le laurier?

« Toi, heureux Tityre, qui as recouvré déjà tes cam- « pagnes, qui te promènes au milieu des myrtes et des « platanes, tu joues du barbiton; ta bouche et ton archet « marient des accens harmonieux, et tes cordes, tes « chants, tes vers ravissent les ames.

« Déjà, depuis plus de deux mois, la lune me voit « confiné dans ces lieux; je n'ai paru qu'une fois aux « regards du souverain, qui n'a pas beaucoup de loisir « pour moi, car le monde subjugué lui demande aussi « réponse.

« Ici, nous voyons le Saxon aux yeux bleus, lui « naguère le roi des flots, maintenant trembler sur la « terre. Des ciseaux placés sur le sommet du front

Non contenta suos tenere morsus
Altat lamina marginem comarum,
Et sic crinibus ad cutem recisis
Decrescit caput additurque vultus.

Hic tonso occipiti, senex Sicamber,
Postquam victus es, elicis retrorsum
Cervicem ad veterem novos capillos.

Hic glaucis Herulus genis vagatur,
Imos Oceani colens recessus
Algoso prope concolor profundo.

Hic Burgundio septipes frequenter
Flexo poplite supplicat quietem.

Istis Ostrogothus viget patronis,
Vicinosque premens subinde Chunos
His quod subditur, hinc superbit illis.

Hinc, Romane, tibi petis salutem,
Et contra Scythicæ plagæ catervas,
Si quos Parrhasis ursa fert tumultus,
Eorice, tuæ manus rogantur,
Ut Martem validus per inquilinum
Defenset tenuem Garumna Tibrim.
Ipse hic Parthicus Arsaces precatur,
Aulæ Susidis ut tenere culmen
Possit, fœdere sub stipendiali.
Nam quod partibus arma Bosphoranis
Grandi hinc surgere sentit apparatu,
Mœstam Persida jam sonum ad duelli
Ripa Euphratide vix putat tuendam;
Qui cognata licet sibi astra fingens,
Phœbea tumeat propinquitate,
Mortalem hic tamen implet obsecrando.

« n'atteignent pas seulement les premières touffes, mais « coupent jusques à leurs racines ses cheveux qui, « tranchés ainsi au niveau de la peau, donnent à sa tête « une forme plus courte, et font paraître son visage plus « long.

« Là, vieux Sicambre, après que tu as été vaincu et « que l'on t'a dépouillé de ta chevelure, tu rejettes en « arrière sur ta tête les cheveux qui te reviennent.

« Ici porte ses pas errans l'Hérule aux joues bleuâtres, « lui qui habite les côtes les plus reculées de l'Océan, et « dont le visage ressemble presque à l'algue des mers.

« Ici le Burgunde, haut de sept pieds, fléchit sou- « vent le genou, et demande la paix.

« L'Ostrogoth trouve dans Euric un protecteur puis- « sant, traite avec rigueur les Chuns ses voisins, et « les soumissions qu'il fait ici le rendent fier ailleurs.

« Et toi, Romain, c'est ici que tu viens demander du « secours, et que tu implores contre les phalanges des « régions de Scythie l'appui d'Euric, lorsque la « grande ourse menace de quelques troubles. Ainsi, par « la présence de Mars qui règne sur ces bords, la « Garonne puissante protége le Tibre affaibli. Le Parthe « Arsace lui-même demande qu'il lui soit permis, en « payant un tribut, de régner en paix dans son palais « de Suse. Car, sachant qu'il se fait de grands prépa- « ratifs de guerre sur le Bosphore, il n'espère pas que « la Perse, consternée au seul bruit des armes, puisse « être défendue sur les rives de l'Euphrate; et lui, qui « se fait appeler le parent des astres, qui s'enorgueillit « de sa fraternité avec Phébus, descend néanmoins « aux prières et se montre simple mortel.

Hæc inter, terimus moras inanes;
Sed tu, o Tityre, parce provocare;
Nam non invideo magisque miror,
Qui, dum nil mereor, precesque frustra
Impendo, Melibœus esse cœpi.

En carmen quod recenseas otiabundus, nostrumque sudorem ac pulverem spectans, veluti jam coronatus auriga de podio. De reliquo, non est quod suspiceris par me officii genus repetiturum, etiamsi delectere præsenti, nisi prius ipse destiterim vaticinari magis damna quam carmina.

EPISTOLA X.

SIDONIUS RURICIO SUO SALUTEM.

Esse tibi usui pariter et cordi litteras granditer gaudeo. Nam stylum vestrum quanta comitetur vel flamma sensuum vel unda sermonum, liberius assererem, nisi dum me laudare non parum studes, laudari plurimum te vetares. Et quanquam in epistola tua servet caritas dulcedinem, natura facun-

« Au milieu de tout cela, mes jours se perdent en « des retards inutiles; mais toi, Tityre, cesse de pro- « voquer ma muse; loin de porter envie à tes vers, je « les admire plutôt, moi qui, n'obtenant rien et em- « ployant en vain les prières, suis devenu un autre « Mélibée. »

Voilà mon poème; tu le liras dans tes momens de loisir, et, pareil au conducteur de chars déjà couronné, tu regarderas de derrière la balustrade, la sueur qui m'inonde et la poussière qui me couvre. Au reste, je ne crois pas que jamais je t'envoie d'autres productions de ce genre, quand bien même la lecture de ces vers te causerait quelque plaisir, à moins que je ne cesse de chanter mes malheurs, en oubliant les vers. Adieu.

LETTRE X.

SIDONIUS A SON CHER RURICIUS, SALUT.

Je vois avec grand plaisir que tu cultives les lettres, et que tu les prends à cœur. Je dirais plus volontiers quelle chaleur de pensée, quelle rapidité de langage accompagne ton style, si les éloges exagérés que tu me donnes ne me défendaient de te louer beaucoup. Et quoique dans ta lettre l'amitié conserve sa douceur, la nature son éloquence, l'habileté son art, tu as péché

diam, peritia disciplinam, in sola materiæ tamen electione peccasti, licet id ipsum possit prædicari in voto, quod videris errasse judicio. Ingentes præconiorum titulos moribus meis applicas. Sed si pudoris nostri fecisses utcumque rationem, Symmachianum illud te cogitare par fuerat : *Ut vera laus ornat, ita falsa castigat.* Quo loci tamen si animum vestrum bene metior, super affectum quem maximum ostendis, hoc tu et arte fecisti. Nam moris est eloquentibus viris ingeniorum facultatem negotiorum probare difficultatibus, et illic stylum peritum quasi quemdam fecundi pectoris vomerem figere, ubi materiæ sterilis argumentum velut arida cespitis macri gleba, jejunat. Scaturit mundus similibus exemplis. Medicus in desperatione, gubernator in tempestate cognoscitur; horum omnium famam præcedentia pericula extollunt, quæ profecto delitescit, nisi ubi probetur, invenerit. Sic et magnus orator si negotium aggrediatur angustum, tunc amplum plausibilius manifestat ingenium. M. Tullius in actionibus cæteris cæteros, pro A. Cluentio ipse se vicit. M. Fronto cum reliquis orationibus emineret, in Pelopem se sibi prætulit. C. Plinius pro Attia Viriola plus gloriæ de centumvirali suggestu domum retulit, quam cum M. Ulpio incomparabili principi comparabilem panegyricum dixit. Sic et ipse fecisti qui, dum vis exercere scientiam tuam, non veritus es fore tibi impedimento etiam conscientiam meam. Quin potius supplicando meis medere languoribus, neque per decipulam male blandientis eloquii ægrotantis adhuc animæ fragi-

seulement par le choix de la matière. On peut te louer, du reste, de tes intentions, si tu sembles avoir erré dans ton jugement. Tu crois voir dans ma conduite de grands titres aux éloges; mais, si tu avais un peu tenu compte de notre pudeur, tu aurais dû songer à cette maxime de Symmaque: *Une louange vraie est un ornement, comme un éloge faux est un châtiment.* Toutefois, si je juge bien ton esprit, outre la grande affection que tu me témoignes, tu as fait preuve encore d'habileté. Car, c'est l'ordinaire des hommes éloquens de prouver la puissance de leur génie par la difficulté des affaires qu'ils traitent, et de diriger savamment le style, comme une sorte de soc d'une ame féconde, quand une matière stérile, semblable à la glèbe aride d'un terrain maigre, présente peu de ressources au talent. Le monde est plein de pareils exemples; le médecin se fait connaître dans une maladie désespérée; le pilote, dans la tempête; leurs précédentes épreuves accroissent leur réputation, qui sans doute resterait ignorée, si elle n'eût trouvé le moyen de se manifester. C'est ainsi que le grand orateur, s'il embrasse un sujet médiocre révèle un talent supérieur et enlève les suffrages. M. Tullius l'emporte sur tous les autres orateurs dans tous ses discours; dans son oraison pour A. Cluentius, il s'est surpassé lui-même. M. Fronto, quoiqu'il brillât dans ses autres discours, s'est élevé au-dessus de lui-même dans son plaidoyer contre Pélops. C. Plinius, après avoir parlé en faveur d'Attia Viriola, remporta chez lui du haut de la tribune aux harangues, plus de gloire que lorsqu'il prononça ce panégyrique comparable à M. Ulpius, prince incomparable. Ainsi as-tu fait toi-même, quand, jaloux d'exercer ton savoir, tu n'as pas appréhendé de trouver un obstacle même dans ma conscience. Que tes prières

litatem gloriæ falsæ pondere premas. Sane cum tibi sermone pulchro vita sit pulchrior, plus mihi indulges, si mei causa orare potius velis quam perorare. Vale.

EPISTOLA XI.

SIDONIUS LUPO SUO SALUTEM.

Quid agunt Nitiobroges, quid Vesunnici tui, quibus de te sibi altrinsecus vindicando nascitur semper sancta contentio? unus te patrimonio populus, alter etiam matrimonio tenet; cumque hic origine, iste conjugio, melius illud quod uterque judicio. Te tamen, munere Dei inter ista felicem, de quo diutius occupando possidendoque operæ pretium est, votiva populorum studia confligere! Tu vero utrisque præsentiam tuam disposite vicissimque partitus, nunc Drepanium illis, modo istis restituis Anthedium. Etsi a te instructio rhetorica poscatur, hi Paulinum, illi Alcimum non requirunt. Unde te magis miror quem quotidie tam multiplicis biblio-

portent remède à mes langueurs, et par les séductions d'un langage dangereusement flatteur, ne va pas accabler sous le poids d'une fausse gloire la faiblesse d'une ame encore malade. Et certes, puisque ta vie est plus belle que tes discours déjà si beaux eux-mêmes, tu me témoigneras bien plus d'amitié, si tu veux prier plutôt que pérorer pour moi. Adieu.

LETTRE XI.

SIDONIUS A SON CHER LUPUS, SALUT.

Que font tes Nitiobroges, tes Vesunnici, eux chez qui le désir de te posséder fait naître sans cesse une sainte contestation? Tu appartiens à l'un de ces peuples par ton patrimoine; à l'autre, par ton mariage. Celui-là te réclame pour t'avoir vu naître; celui-ci, pour t'avoir donné une épouse; ce qui est mieux, tous deux te réclament avec raison. Que tu es heureux, grâces au ciel, au milieu de toutes ces choses, puisque tu mérites que, pour t'avoir et te posséder plus long-temps, l'amour des peuples rivalise de zèle! Mais toi, en leur accordant tour à tour ta présence, tu rends tantôt Drépanius aux uns, tantôt Anthédius aux autres. Veulent-ils un orateur, ils n'ont lieu de regretter ni Paulin, ni Alcimus. Aussi je m'étonne que, remuant chaque jour les trésors d'une

thecæ ventilata lassat egeries, aliquid a me veterum flagitare cantilenarum. Pareo quidem, licet intempestiva videatur recordatio jocorum tempore dolendi.

Lampridius orator modo primum mihi occisus agnoscitur, cujus interitus amorem meum summis conficeret angoribus, etiamsi non eum rebus humanis vis impacta rapuisset. Hic me quondam, ut inter amicos joca, Phœbum vocabat, ipse a nobis vatis Odrysii nomine accepto. Quod eo congruit ante narrari, ne vocabula figurata subditum carmen obscurent. Huic quodam tempore Burdegalam invisens metatoriam paginam quasi cum musa prævia misi. Puto hanc tibi liberius offerri, quam si aliquid super decedentis occasu lugubre componens, qui non placebam per eloquentiam, per materiam displicerem.

Dilectæ nimis et peculiari
Phœbus commonitorium Thaliæ.

Paulum depositis, alumna, plectris
Sparsam stringe comam virente vitta,
Et rugas tibi syrmatis profundi
Succingant hederæ expeditiores.
Soccos ferre cave, nec, ut solebat,
Laxo pes natet altus in cothurno;
Sed tales crepidas ligare cura,
Quales Harpalice, vel illa vinxit
Quæ victos gladio procos cecidit.
Perges sic melius volante saltu,

riche bibliothèque, tu viennes me demander quelqu'une de mes poésies d'autrefois. J'obéis, quoiqu'il paraisse assez intempestif de rappeler des badinages, quand il faut être en deuil.

J'apprends à cette heure, seulement, que l'orateur Lampridius a été tué; son trépas jetterait mon cœur dans une profonde tristesse, quand même il n'aurait pas succombé à une mort violente. Par une de ces plaisanteries communes entre amis, il m'appelait autrefois Phébus, et il avait reçu de moi le nom de poète Odrysien. Il convient que d'abord je rapporte ceci, afin que les mots figurés ne jettent point d'obscurité sur les vers suivans. Une fois que j'allais à Bordeaux, me faisant, pour ainsi dire, précéder de ma muse, je lui envoyai cette pièce pour me faire préparer un logis. Il est mieux, je pense, de te l'offrir que de composer sur la mort du défunt une pièce lugubre qui, sans plaire du côté de l'éloquence, déplairait du côté du sujet.

« A sa chère et bien-aimée Thalie, commonitoire de
« Phébus.

« Dépose quelques momens ta lyre, ô mon élève;
« noue avec un vert bandeau ta chevelure flottante,
« et que le lierre flexible ceigne ta vaste robe aux replis
« sinueux. Garde-toi de prendre le socque, et que ton
« pied n'aille pas, comme à l'ordinaire, nager dans un
« cothurne spacieux. Mais aie soin de prendre une
« chaussure semblable à celle d'Harpalice ou à celle de
« l'Amazone qui, de son glaive, immola ses prétendans
« vaincus. Tu seras plus agile dans ta marche, si tes
« doigts de pied sont nus vers la pointe de tes sandales;

Si vestigia fasceata nudi
Per summum digiti regant, citatis
Firmi ingressibus, atque vinculorum
Concurrentibus ansulis reflexa
Ad crus per cameram catena surgat.
  Hoc pernix habitu meum memento
Orpheum visere, qui quotidiana
Saxa et robora corneasque fibras
Mollit dulciloqua canorus arte;
Arpinas modo quem tonante lingua
Ditat, nunc stylus aut Maronianus,
Aut quo tu Latium beas, Horati,
Alcæo potior lyristes ipso.
Et nunc inflat epos tragœdiarum,
Nunc comœdia temperat jocosa,
Nunc flammant satyræ et tyrannicarum
Declamatio controversiarum.
Dic, Phœbus venit atque post veredos
Remis velivolum quatit Garumnam.
Occurras jubet, ante sed parato
Actutum hospitio, Leontioque,
Prisco Livia quem dat e senatu,
Dic, jam nunc aderit. Satis facetum et
Solo nomine Rusticum videto.
Sed si tecta negant ut occupata,
Perge ad limina mox episcoporum,
Sancti et Gallicini manu osculata,
Tecti posce brevis vacationem,
Ne, si destituor domo negata,
Morens ad madidas eam tabernas,
Et claudens geminas subinde nares,
Propter fumificas gemam culinas,
Qua serpylliferis olet catenis
Baccas per geminas ruber botellus,

« ton pas sera plus ferme et plus rapide, si les courroies
« égales de ta chaussure, en remontant vers la jambe,
« s'élèvent au-dessus du coude-pied.

« Dans ce léger costume, souviens-toi de visiter mon
« Orphée qui, chaque jour, par l'harmonie et la douceur
« de ses chants, charme les rochers et les bois, et adoucit
« les cœurs les plus durs; mon Orphée qu'enrichissent
« l'éloquence tonnante de l'Arpinate, les douceurs du
« style de Virgile, ou les grâces qui charment si fort le
« Latium, dans cet Horace, poète lyrique supérieur à
« Alcée lui-même. Tantôt il fait entendre les fiers accens
« de la tragédie; tantôt il prend le langage facétieux
« de la comédie; tantôt il s'enflamme dans la satire et
« dans les déclamations qui ont pour objet les débats
« excités par les tyrans. Dis : — Phébus arrive, et, après
« avoir quitté la poste, il frappe de ses rames la rapide
« Garonne. Il ordonne que tu ailles à sa rencontre;
« mais après lui avoir préparé d'abord un logement; dis
« aussi à Léontius, ce fils de Livia, d'une ancienne
« famille sénatoriale, dis-lui : — Phébus arrivera bientôt.
« Vois ensuite le facétieux Rusticus, qui n'a que le nom
« de rustique. Mais si leurs demeures sont occupées déjà,
« cours aussitôt à la maison des évêques; et, après
« avoir baisé la main du saint Gallicinus, demande-lui
« à séjourner quelque peu sous son humble toit, afin
« que, si je ne puis trouver asile dans la maison de mes
« amis, je n'aille pas tristement me réfugier dans les
« hôtelleries fréquentées par les buveurs, et que je ne
« sois pas obligé de me boucher le nez pour éviter la
« fumée des cuisines où le rouge boudin enchaîné, sus-
« pendu par deux rangs, exhale une odeur de serpolet, où
« les vapeurs des chaudières s'élèvent au milieu du pétil-

Ollarum aut nebulæ vapore juncto
Fumant cum crepitantibus patellis.
Hic cum festa dies ciere ravos
Cantus cœperit, et voluptuosam
Scurrarum querimoniam crepare,
Tunc, tunc carmina digniora vobis,
Vinosi hospitis excitus camœna
Plus illis ego barbarus susurrem.

O necessitas abjecta nascendi, vivendi misera, dura moriendi!

Ecce quo rerum volubilitatis humanæ rota ducitur. Amavi, fateor, satis hominem, licet quibusdam tamen venialibus erratis implicaretur, atque virtutibus minora misceret. Namque crebro levibus ex causis, sed leviter excitabatur, quod nihilominus ego studebam sententiæ cæterorum naturam potius persuadere quam vitium, adstruebamque meliora quatenus in pectore viri iracundia materialiter regnans, quia nævo crudelitatis fuerat infecta, prætextu saltem severitatis emacularetur. Præterea etsi consilio fragilis, fide firmissimus erat; incautissimus, quia credulus; securissimus, quia non nocens. Nullus illi ita inimicus, qui posset ejus extorquere maledictum; et tamen nullus sic amicus, qui posset effugere convitium. Difficilis aditu, cum facilis inspectu, et portandus quidem, sed portabilis. De reliquo, si orationes illius metiaris, acer, rotundus, compositus, excussus; si poemata, tener, multi-

« lement qui se fait dans les plats. Là, quand un jour de
« fête fera entendre des chants enroués, et que retentira
« la voix bouffonne des parasites, alors, alors, éveillé
« par la muse d'un hôte ami du vin, que je vous murmure,
« plus barbare qu'eux encore, des vers dignes de vous.

O combien est triste la nécessité de naître! combien celle de vivre est malheureuse! combien celle de mourir est cruelle!

Voilà où se précipite la roue de l'instabilité humaine. Je l'ai beaucoup aimé, cet homme, je l'avoue, quoiqu'il fût engagé dans quelques erreurs pardonnables, et qu'il mêlât des faiblesses à ses vertus. Car, souvent, pour des causes légères, il s'irritait, mais assez peu, et je m'appliquais à persuader aux autres que c'était là plutôt un effet de son caractère, qu'un vice réel. Je donnais une interprétation favorable à cette colère qui régnait matériellement dans son ame, et, comme elle était entachée de cruauté, je cherchais à la couvrir du prétexte de sévérité. Quoique peu sûr du côté de la prudence, il était ferme dans ce qu'il croyait; ne se tenant point sur ses gardes, parce qu'il était crédule; toujours plein de confiance, parce qu'il ne nuisait à personne. Il n'avait point d'ennemi qui pût lui arracher une parole de malédiction; point d'ami cependant qui pût échapper à ses censures. D'un accès difficile, il était facile dans un tête-à-tête; il fallait le supporter, mais il était supportable. Au reste, à regarder ses discours, il était

meter, argutus, artifex erat. Faciebat siquidem versus oppido exactos, tam pedum mira quam figurarum varietate; hendecasyllabos lubricos et enodes; hexametros crepantes et cothurnatos; elegos vero nunc echoicos, nunc recurrentes, nunc per anadiplosim fine principiisque connexos. Hic, ut arreptum suaserat opus, ethicam dictionem pro personæ temporis et loci qualitate variabat, idque non verbis qualibuscumque, sed grandibus, pulchris, elucubratis. In materia controversiali fortis et lacertosus; in satyrica, sollicitus et mordax; in tragica, sævus et flebilis; in comica, urbanus multiformisque; in fescennina, vernans verbis, æstuans votis; in bucolica, vigilax, parcus, carminabundus; in georgica, sic rusticans multum quod nihil rusticus. Præterea quod ad epigrammata spectat, non copia, sed acumine placens, quæ nec brevius disticho, nec longius tetrasticho finiebantur, eademque cum non pauca piperata, mellea multa conspiceres, omnia tamen salsa cernebas. In lyricis autem Flaccum secutus, nunc ferebatur in iambico citus, nunc in choriambico gravis, nunc in alcaico flexuosus, nunc in sapphico inflatus. Quid plura? subtilis, aptus, instructus, quaque mens stylum ferret eloquentissimus prorsus, ut eum jure censeres post Horatianos et Pindaricos cycnos gloriæ pennis evolaturum.

vif, harmonieux, travaillé, scrupuleux; à regarder ses poèmes, il était tendre, il employait divers mètres, écrivait avec délicatesse et avec art. Il faisait des vers bien rimés, pleins d'une merveilleuse variété de pieds et de figures; des hendécasyllabes coulans et faciles; des hexamètres sonores et pompeux; des élégiaques tantôt faisant écho, tantôt revenant sur eux-mêmes, tantôt, avec une répétition, unis par la fin et par le commencement. Lampridius, selon que le demandait le sujet, savait proportionner son style aux personnes, aux temps et aux lieux, et cela, non point avec des expressions communes, mais en des termes relevés, nobles et choisis. Dans les matières de controverse, il était fort et nerveux; dans la satire, vif et mordant; dans la tragédie, passionné et attendrissant; dans la comédie, urbain et souple; dans les fescennins, fleuri en son langage, chaleureux en ses souhaits; dans la bucolique, scrupuleux, sobre, riche de poésie; dans la géorgique, extrêmement simple, sans aucune rusticité de style. En outre, pour ce qui concerne les épigrammes, elles ne plaisaient pas tant par l'abondance que par la pointe, et ne renfermaient pas moins de deux vers, ni plus de quatre. Elles offraient quelquefois du piquant, quelquefois du doux, toujours du sel et de la verve. En poésie lyrique, où il s'était proposé Flaccus pour modèle, il se montrait tantôt rapide dans l'iambe, tantôt grave dans le choriambe, tantôt souple dans l'alcaïque, tantôt pompeux dans le sapphique. En un mot, il avait de la finesse, de la justesse, de l'habileté, et, quelque sujet qu'il traitât, une grande éloquence; de sorte que l'on aurait pu s'imaginer, à bon droit, qu'il s'envolerait sur les ailes de la gloire, après Horace et Pindare, ces cygnes de la poésie.

Aleæ, sphæræ non juxta deditus. Nam cum tesseris ad laborem occuparetur, pila tantum ad voluptatem; fatigabat libenter, quodque plus dulce, libentius fatigabatur. Scribebat assidue, quanquam frequentius scripturiret. Legebat etiam incessanter auctores cum reverentia antiquos, sine invidia recentes. Et, quod inter homines difficillimum est, nulli difficulter ingenii laude cedebat.

Illud sane non solum culpabile in viro fuit, sed peremptorium, quod mathematicos quondam de vitæ suæ fine consuluit, urbium cives Africanarum, quibus, ut est regio, sic animus ardentior, qui, constellatione percunctantis inspecta, pariter annum, mensem diemque dixerunt, quos, ut verbo matheseos utar, climactericos esset habiturus, utpote quibus themate oblato quasi sanguinariæ genituræ schema patuisset, quia videlicet amici nascentis anno quemcumque clementem planeticorum siderum globum in diastemate zodiaco prosper ortus erexerat; hunc in occasu cruentis ignibus inrubescentes seu super diametro Mercurius asyndetus, seu super tetragono Saturnus retrogradus, seu super centro Mars apocatasticus exacerbassent.

Sed de iis qualia quoque modo sint, quanquam sint maxime falsa ideoque fallentia, si quid plenius planiusque cohæret, licet et ipse arithmeticæ studeas, et, quæ tua diligentia, Vertacum, Thrasybulum, Saturninum sollicitus evolvas, ut qui semper nil nisi arcanum celsumque meditere. Interim ad præsens nil conjecturaliter gestum, nil per ambages,

Il s'adonnait moins au jeu et à la paume ; car si les dés l'occupaient comme un travail, la balle était pour lui seulement un plaisir ; il plaisantait volontiers, et, ce qui était plus agréable, il se laissait plaisanter plus volontiers encore. Il écrivait souvent, et plus souvent encore avait envie d'écrire. Il lisait continuellement aussi les auteurs anciens avec respect, les auteurs modernes sans jalousie. Chose bien difficile à trouver parmi les hommes, il ne le cédait à aucun autre pour la beauté du génie.

Ce qu'il y eut en lui non-seulement de coupable, mais encore de fatal, c'est qu'il avait consulté jadis, touchant la fin de sa vie, ces magiciens de l'Afrique, dont l'esprit est aussi ardent que leur pays même. Après avoir examiné, d'après sa demande, la constellation de Lampridius, ils lui prédirent et l'année, et le mois, et le jour qui devaient être (j'emploie le mot de l'astrologie) climactériques pour lui. Quand il leur eut exposé sa naissance, ils y virent l'indice d'une mort sanglante, parce que dans l'année où naquit notre ami, un heureux lever avait amené dans les distances zodiacales tous les globes favorables des planètes, et que ces mêmes planètes, à leur coucher, avaient été rendues sinistres, soit par Mercure asyndète sur le diamètre, soit par Saturne sur le tétragone, soit par Mars apocatastique sur le centre, et enveloppé de feux rouges et sanglans.

Au reste, touchant cette science quelle qu'elle soit, et sans doute elle est fausse et trompeuse, s'il y a quelque enchaînement dans ses procédés, tu peux toi-même étudier l'arithmétique ; puis, avec cette habileté qui te caractérise, feuilleter soigneusement Vertacus, Thrasybulus, Saturninus, toi dont toutes les méditations ne roulent que sur des sujets mystérieux et élevés. Toujours est-il que, dans la circonstance présente, rien ne s'est

quandoquidem hunc nostrum temerarium futurorum sciscitatorem, et diu frustra tergiversantem tempus et qualitas prædictæ mortis innexuit. Nam domi pressus strangulatusque servorum manibus, obstructo anhelitu, gutture obstricto, ne dicam Lentuli, Jugurthæ, atque Sejani, certe Numantini Scipionis exitu periit. Hæc in hac cæde tristia minus, quod nefas ipsum cum auctore facti parricidalis diluculo inventum est. Nam quis ab hominum tam procul sensu, quis ita gemino obtutu eluminatus, qui, exanimati cadavere inspecto, non statim signa vitæ colligeret extortæ? Etenim protinus argumento fuere livida cutis, oculi protuberantes, et in obruto vultu non minora iræ vestigia, quam doloris. Inventa est quidem terra tabo madefacta deciduo, quia post facinus ipsi latrones ad pavimentum conversa defuncti ora pronaverant, tanquam sanguinis eum superæstuans fluxus exinanisset. Sed protinus capto qui fuerat ipsius factionis fomes, incentor, antesignanus, cæterisque complicibus oppressis seorsumque discussis, criminis veritatem de pectoribus invitis tormentorum terror extraxit. Atque utinam hunc finem, dum inconsulte fides vana consultat, non meruisset excipere! Nam quisque præsumpserit interdicta, secreta, vetita rimari, vereor hujusmodi a catholicæ fidei regulis exorbitaturum, et effici dignum in statum cujus respondeantur adversa, dum requiruntur illicita. Secuta quidem est ultio extinctum, sed magis prosunt ista victuris. Nam quoties homicida punitur, non est remedium, sed solatium vindicari.

fait par conjectures, par ambiguités, puisque notre téméraire scrutateur de l'avenir est mort enfin, malgré ses longues et inutiles précautions, à l'époque et de la manière qu'on lui avait prédit qu'il mourrait. Surpris chez lui et étranglé par ses serviteurs, l'haleine étouffée, le gosier serré, il périt tout au moins de la mort de Scipion Numantin, pour ne pas dire de celle de Lentulus, de Jugurtha et de Séjan. Ce qu'il y a toutefois de moins triste dans ce meurtre, c'est que le crime a été découvert au point du jour avec l'auteur du parricide. Et, quel homme assez peu sensé, quel homme assez aveugle, pour ne pas reconnaître aussitôt, à l'inspection du cadavre, l'indice d'une mort violente? Les preuves en étaient écrites sur cette peau livide, sur ces yeux hors de l'orbite, sur ce visage meurtri, qui offrait des traces de colère non moins que de douleur. On trouva la terre humide de sang; car, après leur forfait, les voleurs avaient tourné contre le pavé la face de la victime, comme si elle eût succombé à une violente hémorragie. Mais, quand on se fut saisi de celui qui avait été le moteur, le boute-feu, le chef de la faction, que ses complices eurent été pris, et qu'on les eut interrogés à part, la terreur des tourmens finit par leur arracher l'aveu du crime. Et plût à Dieu que, s'il consulta les devins dans une frivole crédulité, il n'eût point mérité par-là de subir une telle destinée! Tout homme qui ose scruter des mystères interdits, cachés et défendus, s'éloigne, je le crains fort, des règles de la foi catholique, et mérite d'obtenir une sinistre réponse à des questions illicites. Le mort, sans doute, a eu sa vengeance, mais son exemple peut être fort utile aux vivans. Car, toutes les fois qu'un homicide est puni, ce n'est pas un remède au mal que cette vengeance, mais une consolation.

Longiuscule me progredi amor impulit, cujus angorem silentio exhalare non valui. Tu interim, si quid istic cognitu dignum est, citus indica, saltem ob hoc scribens ut animum meum tristitudine gravem lectio levet. Namque confuso pectori mœror, et quidem jure plurimus erat, cum paginis ista committerem sola. Neque enim satis mihi aliud hoc tempore manu, sermone, consilio, scribere, loqui, volvere libet. Vale.

EPISTOLA XII.

SIDONIUS TRIGETIO SUO SALUTEM.

Tantumne te Vasatium civitas, non cespiti imposita, sed pulveri, tantum Syrticus ager, ac vagum solum, et volatiles ventis altercantibus arenæ sibi possident, ut te magnis flagitatum precibus, parvis separatum spatiis, multis expectatum diebus, attrahere Burdegalam, non potestates, non amicitiæ, non opimata vivariis ostrea queant? An temporibus hybernis viarum te dubia suspendunt? et quia solet Bigerricus turbo mobilium aggerum indicia confundere, quoddam vereris in itinere terreno pe-

L'amitié m'a jeté beaucoup trop loin ; cependant, elle ne pouvait exhaler en secret ses angoisses. Toutefois, si tu sais quelque chose qui soit digne d'être connu, hâte-toi de m'en faire part, et écris-moi tout au moins, pour que la lecture de ta lettre soulage mon esprit accablé sous le poids de la tristesse. J'avais le cœur oppressé de chagrin, lorsque je confiais au papier ces seules pensées. Aujourd'hui même, ma main ne peut écrire, ma langue ne peut exprimer, ma raison ne sait résoudre aucune autre chose. Adieu.

LETTRE XII.

SIDONIUS A SON CHER TRIGETIUS, SALUT.

Cette ville de Bazas, qui est assise, non point sur de rians gazons, mais sur un monceau de poussière ; des plaines desséchées, un sol aride, des sables que les vents, dans leurs chocs, soulèvent et chassent dans les airs, tous ces tristes objets te charment-ils donc si fort que tu ne puisses, toi qui es réclamé par de si instantes prières, toi qui es si peu éloigné de nous, et depuis si long-temps attendu, te laisser enfin attirer à Bordeaux, ni par les puissances, ni par l'amitié, ni par les huîtres engraissées dans nos viviers ? Est-ce que tu serais arrêté par la difficulté de voyager en hiver ? et comme le vent impétueux du Bi-

destre naufragium ? Ubi, quæsumus, animo tam celeriter excessit vestigiis tuis nuper subacta Calpis? ubi fixa tentoria in occiduis finibus Gaditanorum? Ubi ille Trigetio meo idem qui Herculi quondam terminus peregrinandi ? Tantumne a te ipso ipse tu discrepas, ut totus in desidiæ jura concesseris, quo peragrante secreta regionum fabulosarum prius defuit actio laboris, quam fatigationis intentio ? Et post hæc portum Alingonis tam piger calcas, ac si tibi nunc esset ad limitem Danubinum contra incursaces Massagetas proficiscendum, vel si nunc etiam tuæ naves stagna Nilotidis aquæ per indigenas formidata crocodilos transfretarent. Et cum nec duodecim millium objectu sic retarderis, quid putamus cum exercitu M. Catonis in Leptitana Syrte fecisses? Sed quamlibet sola hiemalium mensium nomina tremas, tam clemens est facies cœli, tam tepida, tam suda, et sic auras mage quam ventos habet, ut te non valeat enixius retinere tempus, quam invitare temperies.

Sed si epistolam spernis evocatoriam, credo, vel versibus non reluctaberis, impulsoribus blandis, et desiderii mei, quantum suspicor, strenuis executoribus, quorum in te castra post biduum commovebuntur. Ecce jam Leontius meus facile primus Aquitanorum, ecce jam parum inferior parente Paulinus, ad locum quem supra dixi per Garumnæ fluenta refluentia, non modo tibi cum classe, ve-

gorre a coutume d'effacer les traces des routes en un sol mobile, crains-tu de faire en quelque sorte naufrage sur terre? Comment donc as-tu si promptement oublié que ton pied foula naguère les sommets de Calpé; que tu dressas tes tentes aux limites occidentales de Gadès? Mon ami Trigétius ne se rappelle-t-il plus qu'il ne mit à ses voyages d'autres bornes que les bornes d'Hercule? Diffères-tu donc assez de toi-même, pour avoir passé tout entier sous les lois de la paresse, toi qui, parcourant des contrées inconnues et presque fabuleuses, as vu manquer les régions devant tes pas, plus tôt que tu n'as senti faillir ton ardeur? Et après cela, tu n'hésites pas moins à t'embarquer au port d'Alingon, que s'il te fallait aller maintenant sur les rives du Danube repousser les incursions des Massagètes, ou que si ton vaisseau devait traverser les eaux du Nil, au milieu des redoutables crocodiles qu'elles enferment! Puisque l'espace de douze milles est un obstacle assez puissant pour t'arrêter, que devons-nous croire que tu eusses fait avec l'armée de M. Caton, dans les déserts de Leptis? Cependant quelque horreur que t'inspirent les noms seuls des mois de l'hiver, rassure-toi, le ciel est si calme, si tiède, si serein; on sent dans l'air un souffle si doux, que la saison doit moins te retenir, que ne doit t'inviter notre température.

Mais si tu méprises ma lettre qui t'appelle, tu ne résisteras pas, je pense, à des vers, solliciteurs insinuans, qui sauront aussi, je crois, mener courageusement à fin mes désirs, et iront, dans deux jours, se ranger en bataille contre toi. Voilà que mon ami Léontius, le premier, sans contredit, des Aquitains, voilà que Paulinus, qui ne le cède presque en rien à son père, se préparent à aller au-devant de toi, vers les lieux dont j'ai parlé plus haut, et à t'amener sur les eaux de la Garonne, à la faveur du

rumetiam cum flumine occurrent. Hic tuas laudes modificato celeumate simul inter transtra remiges, gubernatores inter aplustria canent. Hic te ædificatus culcitis torus, hic tabula calculis strata bicoloribus, hic tessera frequens eboratis resultatura pyrgorum gradibus expectat; hic, ne tibi pendulum tinguat volubilis sentina vestigium, pandi carinarum ventres abiegnarum trabium textu pulpitabuntur; hic superflexa crate paradarum sereni brumalis infida vitabis. Quid delicatæ pigritiæ tuæ plus poterit impendi, quam ut te pervenisse invenias, cum venire vix sentias?

Quid mussitas? Quid moraris? Ipsæ tuum mihi videntur adventum reptiles cochleæ cum domibus nativis antecessuræ. Est præterea tibi copiosissima penus aggeratis opipare referta deliciis, modo sit eventilando par animus impendio. Quid multa? Veni ut aut pascaris, aut pascas; imo, quod gratius, ut utrumque. Veni cum mediterraneo instructu ad debellandos subjugandosque istos Medulicæ supellectilis epulones. Hic Aturricus piscis Garumnicis mugilibus insultet; hic ad copias Lapurdensium locustarum cedat vilium turba cancrorum. Tu tametsi cæteris eris in hoc genere pugnandi dimicaturus, si quid meo judicio censes acquiescendum, neque enim injustum est credere experto, senatorem nostrum, hospitem meum, conflictui huic facies exsortem; cujus si convivio tectoque succedas, dapes Cleopatricas et loca lautia putes. Nam quamvis

reflux ; ils iront non-seulement avec une flotte, mais encore avec un fleuve. Alors, les rameurs assis sur leurs bancs, les pilotes au milieu des banderolles, chanteront en chœur tes louanges. Tu trouveras dans le vaisseau un lit délicat et mou, un damier avec ses dames de deux couleurs, des dés qui rouleront souvent sur les degrés de leurs cornets d'ivoire, et, de peur que tes pieds pendans ne soient mouillés en la sentine mouvante, le ventre creux du navire sera couvert d'un pont fait avec des planches de sapin ; un berceau de treillis, placé sur ta tête, pourra te garantir du serein dangereux de cette saison. Que peut-on donner de plus à la délicatesse d'un ami paresseux ? Tu seras arrivé, qu'à peine aûras-tu pensé que tu voyages.

Que tardes-tu ? qui te retient ? Les escargots rampans te devanceraient, ce me semble, avec leur maison native. Tu as de riches et excellentes provisions, que tu dois te décider à sacrifier. Qu'ajouter de plus ? Viens te régaler, ou nous régaler nous-mêmes ; viens, ce qui nous sera plus agréable, faire l'un et l'autre. Abondamment pourvu de ce que ton pays produit de meilleur, viens triompher de nos gourmands qui recherchent les choses délicates du Médoc ; que le poisson de l'Adour insulte ici aux mulets de la Garonne, et que la tourbe des vils crabes le cède aux nombreuses langoustes de Bayonne. Quoique tu puisses facilement te mesurer avec tous les autres dans ce genre de combat, néanmoins, si tu veux suivre mon conseil, et il serait injuste de n'en pas croire mon expérience, tu n'admettras pas à cette lutte le sénateur chez lequel ma demeure est établie. Lorsqu'on est reçu chez lui et à sa table, on y remarque des mets plus exquis que ceux que l'on servait à Cléopâtre, et un luxe plein de magnificence. Quoique notre sénateur et sa patrie se

super hoc studio tam ipse quam patria confligant, olim lata sententia est, quod ille transeat cæteros cives, licet et illa cæteras civitates. Vale.

EPISTOLA XIII.

SIDONIUS DOMINO PAPÆ NONNECHIO SALUTEM.

Multa in te genera virtutum, Papa beatissime, munere superno congesta gaudemus. Siquidem agere narraris sine superbia nobilem, sine invidia potentem, sine superstitione religiosum, sine jactantia litteratum, sine ineptia gravem, sine studio facetum, sine asperitate constantem, sine popularitate communem. Præterea iis hoc præstantissimum bonis fama superaggerat, quod te asserit hasce tot gratias fastigatissimæ caritatis arce transcendere; fama, inquam, quæ de laudibus tuis cum canat multa, plus reticet. Nam longius constitutis actionum tuarum propositum potest assignare, non numerum. Quarum relatione succensus, ultro primus, ut longe inferiorem decet, ad solvenda officia procurro, nec vereor garrulitatis aliquando argui, qui potui taciturnitatis hucusque culpari.

distinguent dans ce genre de goûts, il a été néanmoins décidé, autrefois, qu'il l'emporte autant sur ses concitoyens en somptuosité, que sa ville l'emporte sur les autres villes du monde. Adieu.

LETTRE XIII.

SIDONIUS AU SEIGNEUR PAPE NONNECHIUS, SALUT.

Nous nous réjouissons, bienheureux Pape, de ce que la munificence d'en haut a réuni en toi divers genres de vertu; car tu es, dit-on, noble sans orgueil, grand sans être haï, religieux sans superstition, lettré sans jactance, grave sans ineptie, facétieux sans recherche, ferme sans raideur, affable sans trop de familiarité. La renommée vient ajouter à cela quelque chose de plus merveilleux, en assurant que ces heureuses qualités sont encore surpassées en toi par l'ardeur de la plus tendre charité; la renommée, dis-je, qui, même en publiant tes louanges, est bien loin de tout dire, car elle peut faire connaître aux absens le but de tes belles actions, mais elle ne saurait en révéler le nombre. Emerveillé au récit de ces actions, je viens le premier, comme il est de l'obligation d'un inférieur, te rendre mes devoirs, et je ne crains pas qu'on m'accuse jamais de parler trop cette fois, si l'on a pu jusqu'à présent me faire un crime de mon silence.

Commendo Promotum gerulum litterarum, nobis quidem jam ante cognitum, sed nostrum nuper effectum vestris orationibus contribulem; qui cum sit gente Judæus, fide tamen præelegit censeri Israelita, quam sanguine, et municipatum cœlestis illius civitatis affectans, occidentemque litteram spiritu vivificante fastidiens, pariter hinc justis præmia proposita contemplans, hinc, nisi faceret ad Christum de circumcisione transfugium, prævidens sese per æterna secula æquiterna supplicia passurum, patriam sibi maluit Jerusalem potius quam Jerosolymam computari. Quibus agnitis, adventantem Abrahæ nunc filium veriorem maternis ulnis spiritalis Sara suscipiat. Namque ad Agar ancillam pertinere tunc desiit, cum legali observantiæ servitutem gratiæ libertate mutavit.

De cætero, quæ ipsi fuerit isto causa veniendi, præsentaneo conducibilius idem poterit explicare memoratu. Nobis vero propter quæ supra scripsi carissimus habetur; quod eo significo, quia is efficacissime quemque commendat, qui meras causas justæ commendationis aperuerit. Memor nostri esse dignare, domine Papa.

Je te recommande le porteur de ma lettre, Promotus, qui nous est connu depuis long-temps, et que nos prières viennent de faire entrer dans notre tribu; il est Juif de nation, mais il a mieux aimé être Israélite par la foi que par le sang; ambitionnant le droit de cité dans la ville céleste, et méprisant la lettre qui tue pour l'esprit qui vivifie, contemplant d'un côté les récompenses destinées aux justes, prévoyant d'autre part que s'il ne devenait transfuge et ne passait de la circoncision au Christ, il aurait à souffrir durant des siècles éternels des supplices éternels aussi, il a préféré pour patrie la Jérusalem d'en haut à la Jérusalem terrestre. Puisqu'il en est ainsi, que la Sara spirituelle accueille dans une maternelle étreinte un enfant qui est plus véritablement aujourd'hui fils d'Abraham. Il a cessé d'appartenir à l'esclave Agar, lorsqu'il a échangé contre la liberté de la grâce la servitude de l'observance légale.

Au reste, le motif de son voyage, Promotus pourra te l'expliquer de vive voix d'une manière plus utile. Il m'est très-cher à moi, pour les raisons que j'ai apportées, et je dis cela, parce que l'on recommande efficacement quelqu'un, lorsqu'on ne met en avant que de justes motifs de recommandation. Daigne te souvenir de nous, seigneur Pape.

EPISTOLA XIV.

SIDONIUS DOMINO PAPÆ PRINCIPIO SALUTEM.

Jam diu nobis, Papa venerabilis, etsi necdum vester vultus adspectus, tamen actus inspectus est. Namque sanctorum diffusa laus meritorum stringi spatiis non est contenta finalibus. Hinc est quod, quia bonæ conscientiæ modus non ponitur, nec bonæ opinioni terminus invenitur. Quæ loquor, falsa censete, nisi professioni meæ competens adstipulator accesserit, satis in illo quondam cœnobio Lirinensi spectabile caput, Luporum concellita Maximorumque, et parcimoniæ saltibus consequi affectans Memphiticos et Palæstinos archimandritas. Is est episcopus Antiolius, cujus relatu, qui pater vobis, quique qualesque vos fratres, qua morum prærogativa pontificatu maximo ambo fungamini, sollicitus cognoscere studui et gaudens cognovisse me memini. Cui patri quondam videlicet vos habenti, vix domus Aaron pontificis antiqui merito compararetur; quem licet primum, in medio plebis eremitidis, sanctificationis oleo legiferi fratris dextra perfuderit, filios ejus in similis officii munia vocans,

LETTRE XIV.

SIDONIUS AU SEIGNEUR PAPE PRINCIPIUS, SALUT.

Depuis long-temps, Pape vénérable, quoique je ne vous connaisse pas de visage, vos actions néanmoins me sont connues; car, une fois que le mérite de la vertu a percé, il ne saurait être resserré en de certaines limites. De là vient que si la bonne conscience n'a pas de bornes assignées, la bonne renommée non plus ne trouve pas de limites. Ce que je dis, regardez-le comme une fausseté, si mes paroles ne sont pas appuyées du noble témoignage d'un homme distingué, venu du monastère de Lerins, d'un compagnon des Lupus et des Maximus, d'un homme qui aspire à égaler en austérité les archimandrites de Memphis et de Palestine. Je veux parler de l'évêque Antiolius; c'est de lui que j'ai cherché avec empressement à apprendre, c'est de lui que je me rappelle avoir appris avec joie quel digne père vous avez, quels dignes frères vous êtes vous-mêmes, et quelle pureté de vie vous apportez tous deux dans l'exercice des hautes fonctions de l'épiscopat. Lorsque vous vous trouviez auprès de ce père, sa maison l'emportait de beaucoup sur celle de l'antique pontife Aaron; celui-ci, au milieu d'un peuple errant dans la solitude, reçut bien l'huile de sanctification de la main de son frère législateur, qui appelait ses fils

tamen ipsius super Ithamar et Eleazaro felicitatem, Nadab et Abiu fulminibus afflati decoloravere; quorum quamlibet interemptorum credamus absolvendas animas, punitas tamen scimus esse personas.

Vos vero tacturi paginam altaris, nihil, ut audio, offertis ignis alieni, sed comitantibus victimis caritatis castitatisque, fragrantissimum incensum thuribulis cordis adoletis. Ad hoc, quoties jugum legis cervicibus superbientium per vincula prædicationis adstringitis, tunc Deo tauros spiritualiter immolatis. Quoties conscientiæ luxuriantis fœtore pollutos ad suaveolentiam pudicitiæ stimulis correctionis impellitis, hircorum vos obtulisse virulentiam Christus sibi computat. Quoties hortantibus vobis in quocumque compuncto culpas suas anima pœnaliter recordata suspirat, quis vos ambigat paria turturum, aut binos pullos columbarum, qui duplicem substantiam utriusque hominis nostri, tam numero quam gemitu assignant mystico litasse sacrificio? Quoties vestro monitu obesum quicumque corpus, æstuantemque turgidi ventris arvinam, crebro jejuniorum decoquendus igne torruerit, nulli dubium est vos tunc similam frixam in quadam continentiæ sartagine consecraturos. Quoties aliquem mentis perfidæ figmenta ponentem, sanam respondere doctrinam, fidem credere, viam tenere, vitam sperare suadetis, quis vos dubitet in hujus emendatione conversi, qui jam sit liber ab hæresi, liber ab hypocrisi, liber ab schismate, purgatissimum propositionis panem, cum sinceritatis et veritatis azymis

à remplir les mêmes fonctions; mais le bonheur que lui donnaient Ithamar et Eléazar fut empoisonné par Nadab et Abiu, frappés de la foudre, et dont les corps, nous ne l'ignorons pas, furent punis, quand même il faudrait croire que leurs ames sont sauvées.

Quant à vous, lorsque vous mettez la main sur l'autel, vous n'offrez pas, je le sais bien, un feu étranger, mais avec la charité et la chasteté pour victimes, vous faites brûler dans vos cœurs, comme en des encensoirs, les parfums les plus odorans. En outre, toutes les fois que par les liens de la prédication vous attachez le joug de la loi sur la tête des hommes rebelles et superbes, vous immolez alors spirituellement des taureaux au seigneur. Toutes les fois que, par les aiguillons d'une réprimande chrétienne, vous ramenez aux suaves odeurs de la pureté des hommes souillés dans la fange d'une conscience luxurieuse, vous faites au Christ, avec la puanteur des boucs, un sacrifice qu'il sait trouver agréable. Toutes les fois que, par vos exhortations, une ame contrite et repentante soupire, à la pensée de ses fautes, nul doute alors que vous n'offriez mystiquement une couple de tourtereaux ou deux petits de colombes, qui, par le nombre comme par les gémissemens, représentent la double substance de notre nature. Toutes les fois que, d'après vos avertissemens, un homme quelconque vient à consumer dans les ardeurs des jeûnes fréquens l'embonpoint de son corps et l'obésité monstrueuse de son ventre, nul doute alors que vous ne consacriez en quelque sorte sur l'autel de la continence la fleur de farine la plus pure. Toutes les fois que par vos conseils vous amenez un homme à renoncer aux aberrations d'un esprit égaré, et à professer une saine doctrine, à embrasser la foi, à suivre le droit chemin, à espérer la vie, nul doute alors que, dans

dedicaturos ? Postremo quis nesciat, quidquid Legis diebus figuraliter immolabatur in corporibus, quod totum id gratiæ tempore manifeste vos offeratis in moribus ? Atque ideo grates uberes Deo refero, quod, secundum vestræ paginæ qualitatem, facile agnosco antistitem suprafatum de vobis cum magna dixerit, majora tacuisse. Quapropter nemo dubitaverit, qui bonus es cum indicaris, et melior cum legeris, esse te optimum cum videris.

Megetius clericus, vestri gerulus eloquii, rebus ex sententia gestis, quia tuorum apicum detulit munera, meorum reportat obsequia; quem saltem juvimus voto, quia re forsitan non valemus; per quem obsecro impense, ut sitim nostram frequenter litteris litteratis, ambo germani, tu frequentius, irrigetis. Sed si difficultas itineris intersiti resultat optatis, vel aliquoties pro supplicibus supplicate. Majus est autem si nobis tribuere dignemini raris intercessionibus salutem, quam si crebris affatibus dignitatem. Memor nostri esse dignare, domine Papa.

l'amendement et la conversion de cet homme qui se trouve dégagé de l'hérésie, dégagé de l'hypocrisie, dégagé du schisme, vous ne présentiez au Seigneur le pain le plus pur de proposition avec les azymes de sincérité et de vérité. Enfin, qui donc peut ignorer que tout ce qui s'immolait en figure dans les corps au jour de la loi, vous l'offrez en réalité dans les mœurs au jour de la grâce? Voilà pourquoi j'adresse à Dieu de vifs remercîmens, parce que, d'après la teneur de votre lettre, je reconnais sans peine que le pontife dont j'ai déjà parlé, s'il m'a dit de vous de grandes choses, m'en a caché de plus grandes encore. L'on ne saurait douter que, si tu sembles bon lorsqu'on parle de toi, que si tu es meilleur lorsqu'on te lit, tu ne sois excellent lorsqu'on te voit.

Le clerc Mégétius, porteur de votre éloquente lettre, après que tout a réussi selon ses vœux, te rapporte l'expression de nos respects, de même qu'il m'a apporté ta précieuse lettre; mes vœux du moins sont pour lui, si je ne peux le servir efficacement. Je vous supplie instamment de vouloir bien, par la voie de Mégétius, assouvir la soif que j'ai de vos admirables lettres, et m'écrire souvent, vous et votre frère, mais vous plus souvent. Si la difficulté des chemins et la distance des lieux s'opposent à l'accomplissement de mes désirs, priez du moins quelquefois pour ceux qui vous demandent vos prières. J'aime mieux que vous coopériez à mon salut, même par de rares intercessions, que si vous m'honoriez de fréquens entretiens. Daigne te souvenir de nous, seigneur Pape.

EPISTOLA XV.

SIDONIUS DOMINO PAPÆ PROSPERO SALUTEM.

Dum laudibus summis sanctum Anianum, maximum consummatissimumque pontificem, Lupo parem, Germanoque non imparem, vis celebrari, fideliumque desideras pectoribus infigi viri talis ac tanti mores, merita, virtutes, cui etiam illud non absque justitia gloriæ datur, quod te successore decessit, exegeras mihi ut promitterem tibi Attilæ bellum stylo me posteris intimaturum, quo videlicet Aurelianensis urbis obsidio, oppugnatio, irruptio, nec direptio, et illa vulgata exauditi cœlitus sacerdotis vaticinatio continebatur. Cœperam scribere; sed operis arrepti fasce perspecto, tæduit inchoasse; propter hoc nullis auribus credidi, quod primum me censore damnaveram. Dabitur, ut spero, precatui tuo, et meritis antistitis summi, quatenus præconio suo sub quacumque et quidem celeri occasione famulemur. Cæterum tu creditor justus, laudabiliter hoc imprudentiæ temerarii debitoris indulseris, ut quod mihi insolubile videtur, tibi quoque videatur inreposcibile. Memor nostri esse dignare, domine Papa.

LETTRE XV.

SIDONIUS AU SEIGNEUR PAPE PROSPER, SALUT.

En me demandant de célébrer la gloire du saint Anianus, le plus grand et le plus accompli des pontifes, qui est égal à Lupus et qui n'est point inférieur à Germanus; en désirant que je gravasse dans les cœurs des fidèles le souvenir des mœurs si pures, du mérite, des vertus d'un homme si grand et si distingué, et qui peut encore justement se glorifier de t'avoir eu pour successeur, tu m'avais arraché la promesse de transmettre à la postérité le récit de la guerre d'Attila, récit dans lequel je n'aurais oublié ni le siége, ni l'attaque d'Orléans, ni la résistance des citoyens, ni le salut de la ville, ni la célèbre prophétie du prêtre que le ciel exauça. J'avais commencé d'écrire, mais en voyant quelle lourde tâche m'était imposée, je me repentis de ma tentative; aussi n'ai-je mis personne dans la confidence d'une œuvre que j'avais condamnée d'abord à mon propre tribunal. Je pourrai, je le pense, en considération de tes prières et des vertus de ce grand pontife, écrire son éloge au plus tôt et à la première occasion. D'ailleurs, créancier équitable comme tu l'es, tu voudras bien excuser l'imprudence d'un téméraire débiteur, et, ce qui me paraît à moi une dette insolvable, tu ne croiras pas devoir l'exiger, toi non plus. Daigne te souvenir de nous, seigneur Pape.

EPISTOLA XVI.

SIDONIUS CONSTANTIO SUO SALUTEM.

Spoponderam Petronio, illustri viro, præsens opusculum paucis me epistolis expediturum; cujus auribus non peperci, dum tuis parco. Malui namque ut illum correctionis labor, te honor editionis adspiceret, perveniretque in manus vestras volumen istud alieno periculo, obsequio meo. Peracta promissio est; nam peritia tua si coactorum in membranas inspiciat signa titulorum, jam copiosum te, ni fallor, pulsat exemplar, jam venitur ad margines umbilicorum, jam tempus est, ut satyricus ait, Orestem nostrum vel super terga finiri. Non hic ego commentitiam Terpsichorem more studii veteris adscivi, nec juxta scaturiginem fontis Aganippici, per roscidas ripas et pumices muscidos stylum traxi. Atque utinam hic nil molle, nil fluidum, nil de triviis compitalibus mutuatum reperiretur! Siquidem maturo, ut es ipse, lectori, non tantum dictio exossis, tenera, delumbis, quantum vetuscula, torosa et quasi mascula placet.

LETTRE XVI.

SIDONIUS A SON CHER CONSTANTIUS, SALUT.

J'AVAIS promis à l'illustre Pétronius de terminer en quelques lettres le présent opuscule, et je n'ai pas ménagé ses oreilles délicates, en ménageant les tiennes; car j'ai voulu que toute la peine de la révision fût pour lui, que l'honneur de la publication fût pour toi, et que ce volume arrivât dans tes mains comme un hommage de ma part, tandis qu'un autre aurait la peine de le corriger. Ma promesse est remplie; si ton habileté considère les lignes des titres jetés sur les membranes, tu verras, je pense, que l'exemplaire est abondamment rempli, que nous touchons à l'umbilicus, et qu'il est temps, comme dit le satirique, de terminer notre Oreste écrit des deux côtés. Ici, je n'ai point à mon secours, comme les écrivains anciens, une fabuleuse Terpsichore, et je n'ai point promené mon style sur les fraîches rives, sur les pierres mousseuses de la fontaine Aganippique. Et plût à Dieu qu'on ne trouvât, dans ces pages, rien de mou, de flasque, de bas ou de trivial! Car, à un lecteur mûr comme tu l'es, c'est moins une diction décharnée, sans force, sans vigueur, qui plaît, qu'une diction un peu antique, nerveuse et mâle, en quelque sorte.

Sed reserventur ista potioribus ; mihi sufficit, si cito ignoscas, quod sumus tardi. Præterea si vir illustris aliquid insuper ampliuscule scribi depoposcisset, in moras grandes incidissemus. Nam per armariola et zotheculas nostras non remanserunt digna prolatu. Unde cognosce, quod, etsi tacere necdum cœpimus, certe taciturire jam deliberavimus duplici ex causa : ut si placemus, pauca lecturis incitent voluptatem ; si refutamur, non excitent multa fastidium, quippe in hoc stylo cui non urbanus lepos inest, sed pagana simplicitas. Unde enim nobis illud loquendi tetricum genus ac perantiquum ? Unde illa verba Saliaria, vel Sibyllina, vel Sabinis abusque Curibus accita, quæ magistris plerumque reticentibus promptius Fecialis aliquis aut Flamen, aut veternosus legalium quæstionum ænigmatista patefecerit? Nos opuscula sermone edidimus arido, exili certe maxima ex parte vulgato ; cujus hinc honor rarus, quod frequens usus ; hinc difficilis gratia, quia facilis inventio est. Sane profiteor audenter, sicut istic nil acre, nil eloquens, ita nihil inditum, non absolutum, non ab exemplo. Sed quid hæc pluribus? Dictio mea, quod mihi sufficit, placet amicis. In quibus tamen utrumque complector, sive non fallunt examine, seu caritate falluntur, Deumque, quod restat, in posterum quæso, ut secuturi aut fallantur similiter, aut censeant. Vale.

Mais réservons ceci pour un sujet plus important; il me suffit à moi que tu veuilles bien excuser promptement tous mes retards. Si quelque illustre personnage m'avait demandé d'ajouter à mon livre encore quelque chose, j'en aurais bien plus différé la publication; car il ne reste dans mes tablettes rien qui soit digne de voir le jour. Tu vois par-là que si je n'ai point encore commencé à garder le silence, j'ai l'envie du moins de le faire, et pour un double motif; si, en effet, je viens à plaire, un petit nombre de pages seront plus agréables aux lecteurs; si je déplais, un grand nombre de pages ne seront pas là pour les dégoûter; mon style, du reste, ne présente ni grâce, ni élégance, et n'a qu'une extrême simplicité. Qu'avons-nous affaire, en effet, d'un style obscur et suranné? Qu'avons-nous affaire de ces termes des prêtres Saliens, de ces expressions des Sibylles, ou qui remontent jusqu'aux Sabins de Cures, et qu'un Fécial, un Flamen, ou un homme habile à résoudre les énigmes des questions légales parviendrait à expliquer plutôt que les maîtres eux-mêmes, qui gardent souvent le silence? Moi, j'ai donné quelques écrits d'un style aride, maigre, d'ordinaire assez commun, qui fait peu d'honneur, parce que l'usage en est fréquent, et qui rarement est bienvenu, parce qu'il est facile de l'employer. Je l'avoue hautement, s'il n'y a dans mes écrits ni vigueur, ni éloquence, ils n'ont rien tout au moins d'étrange, d'inachevé, d'inusité. Mais à quoi bon tout cela? Mon style, et cela m'est suffisant, plaît à mes amis. Qu'ils ne se trompent pas en me jugeant, qu'ils se trompent par amitié, c'est ce que j'aime également en eux; après tout, je demande au Seigneur que la postérité ou se trompe de même, ou me juge également. Adieu.

NOTES.

LETTRE PREMIÈRE.

« Pétrone, célèbre dans les écrits de St. Sidoine, comme tant d'autres savans, portait le titre d'illustre, soit par le droit de sa naissance, soit par les bienfaits du prince. Savaron prétend qu'il était de la famille de Pétrone, évêque de Bologne en Italie. Suivant cette opinion, il serait descendu de Sextus Anicius Pétronius Probus, préfet du prétoire, qui fut consul de l'empereur Arcade, l'an 406, et qui avait la réputation d'un homme très-éloquent et très-instruit dans les sciences profanes et même ecclésiastiques, puisqu'il a écrit un traité sur l'ordination d'un évêque (Gennade *Vir. ill.* cap. 41). Mais ce Pétronius Probus était de Rimini, selon le témoignage de Symmaque, *Epist.* IX, 45. Au contraire, Pétrone était gaulois, et de la ville d'Arles, où il exerça d'abord l'emploi d'avocat et de jurisconsulte. Sidon. *Epist.* I, 7. Ainsi, il est plus croyable qu'il descendait de Pétrone, préfet du prétoire des Gaules, au commencement de ce V.e siècle, lequel paraît avoir été fort zélé pour l'honneur de la ville d'Arles, comme étant, ce semble, sa patrie. Car il avait travaillé à ce que, depuis le 13 d'août jusqu'au 13 de septembre, on y tiendrait l'assemblée des sept provinces des Gaules. On a vu d'ailleurs que, par ces sept provinces, on entendait la Viennoise, les deux Narbonnaises et les Alpes maritimes, qui est la province d'Embrun, ce qu'Honorius et Théodose le Jeune ordonnèrent en 418, conformément au projet de Pétrone.

« Quoi qu'il en soit, Pétrone l'avocat était très-habile dans les lettres, et faisait en son temps un des plus grands ornemens des Gaules. Il était homme d'excellent conseil, et joignait la belle éloquence à la science des lois. Tant de rares talens portèrent les Gaulois à députer Pétrone avec Thaumaste et Tonance Ferréol, en 468, pour aller à Rome poursuivre la fameuse affaire d'Arvande. Ce fut peut-être en cette occasion que Sidoine, qui était alors aussi à Rome, lia avec Pétrone l'étroite amitié qu'il lui conserva toujours dans la suite. Sidon. *Epist.* I, 7; II, 5.

« Quelques années après, étant pour lors évêque de Clermont, et Pétrone de retour à Arles, il lui écrivit à différentes fois pour lui recommander ceux de son pays qui avaient des affaires devant le préfet du prétoire. Comme Pétrone faisait ses délices de la lecture des écrits de Sidoine, dont quelques-uns avaient déjà vu le jour, le saint se servit d'une de ces occasions pour lui en envoyer quelques autres que Pétrone n'avait pas encore vus. Il les accompagna d'une lettre, dans laquelle il lui fait compliment sur ce qu'étant un homme de savoir, et versé dans les plus grandes connaissances, il ne laissait pas néanmoins de ne rien négliger pour s'instruire des plus petites choses. Il le félicite de ce qu'il acquérait beaucoup d'honneur, et qu'il faisait paraître toute la beauté de son esprit, en favorisant les productions de celui des autres. En effet, Pétrone avait pour maxime de faire valoir les talens de ses amis, et de leur procurer tout l'honneur possible. C'est pourquoi St. Sidoine disait de lui, qu'il *méritait les éloges de tous les gens de bien.*

« Nous lui avons l'obligation du VIII.e Livre des *Lettres* de saint Sidoine, qu'il nous procura. Car, ayant lu avec autant de plaisir que d'assiduité les sept premiers Livres, qu'il avait déjà publiés à la sollicitation du prêtre Constance, il pria Sidoine de chercher parmi ses papiers, s'il n'avait pas encore quelques autres lettres qu'il pût ajouter à celles qui avaient déjà paru. Sidon. *Epist.* I, 1; V, 1; VII, 18; VIII, 1. St. Sidoine, sensible à sa prière, recueillit celles qui composent le VIII.e Livre, laissant à Pétrone même le soin de les revoir et de les corriger, et à Constantius l'honneur de les donner au public. C'est ainsi qu'en parle Sidoine lui-même, qui était alors avancé en âge; c'est-à-dire, que cela put arriver vers 482. Et, comme Pétrone était à peu près de même âge, il aura vécu au moins autant que St. Sidoine. » *Hist. litt. de la France*, tom. II, pag. 381.

Scrinia. — « Scrinia sunt vasa, in quibus servantur libri. » Isid.

Orig. XX, 9. Sidonius emploie encore, dans le même sens, les mots *armaria*, Epist. II, 10; *armariola*, Epist. VIII, 16.

Demadem. — Il fut d'abord matelot ou marchand de poissons. Des talens naturels l'ayant porté à la tribune, il acquit beaucoup de crédit sur le peuple d'Athènes, Démade n'avait rien écrit, à ce que disent Cicéron (*de claris Oratoribus*), et Quintilien. Voyez encore Sénèque, *de Benef.* VI, 38. Il faut donc regarder comme supposé le fragment de discours que nous avons, sous son nom, dans les recueils d'auteurs grecs. On citait de lui beaucoup de bons mots et de saillies, et c'était en cela que consistait principalement son éloquence, qui pouvait bien plaire un instant au peuple, mais qui n'aurait pas soutenu un examen sévère. *Biog. univ.*

LETTRE II.

Jean était un homme d'une érudition et d'une éloquence peu communes en son siècle. Il professait les belles-lettres du temps que Sidonius était évêque des Arvernes, vers l'an 480, dans cette partie des Gaules soumise aux Visigoths, c'est-à-dire, dans le pays que l'on a depuis nommé le Languedoc, ou dans une des Aquitaines.

On peut remarquer ici combien était honorée, chez les anciens, la profession d'instituteur.

LETTRE III.

Voyez, sur Apollonius de Tyane, la *Biographie universelle*. On ne sait trop pourquoi Sidonius compare Apollonius au ministre d'un roi visigoth ; l'éloge que l'évêque fait du philosophe est d'autant plus étonnant, que les chrétiens disaient alors beaucoup de mal d'Apollonius, parce qu'il avait voulu passer pour prophète et pour homme à miracles.

Nicomachus. — Il paraît que Nicomachus et Victorianus étaient des savans et des amis des lettres, qui s'occupaient beaucoup à corriger les manuscrits et les éditions courantes des auteurs. Le P. Sirmond nous dit qu'il y a eu des exemplaires de Tite-Live sur lesquels on lisait cette note : *Nicomachus Dexter V. C. emendavi ad exemplum parentis mei Clementiani, ab urbe condita.*

Victorianus V. C. emendabam domnis Symmachis, etc.

Emendavi Nicomachus Flavianus V. C. præfectus urbi apud Hennam, ab urbe condita.

Victorianus V. C. emendabam domnis Symmachis.

Il y avait deux Nicomachus, et, pour qu'on ne les confondît pas, notre auteur a donné au sien l'épithète de *senior*. Victorianus avait corrigé Tite-Live pour les Symmaques, de même que Sidonius corrigeait lui aussi Philostrate pour Léon, et l'*Heptateuque* pour Ruricius, *Epist.* V. 15. Voyez Symmaque, *Epist.* IX, 13.

Præceps translatio. — Le P. Sirmond pense qu'il faut entendre par-là une simple copie de la *Vie* de Philostrate, et cite, à l'appui de

son opinion, d'autres passages de Sidonius où le mot *translatio* se trouve pris dans le sens d'*exscriptio*. Epist. IX, 11, 16. Au reste, si c'était une traduction, comme le prétend Cave, *Script. eccl. Hist.*, pag. 292, et comme la lettre de Sidonius le donne, ce semble, à entendre, par les peines et le travail que cette pièce lui causa, il faut dire que cette traduction est perdue. *Hist. litt. de la France*, tom. II, pag. 567.

Livianorum. — Livia était un château situé à douze milles de Carcassonne, entre cette ville et Narbonne, à peu près dans l'endroit qu'on appelle aujourd'hui *Campendu*, nous disent les savans auteurs de l'*Hist. du Languedoc*, tom. I, pag. 225.

St. Jérôme, dans sa Lettre I, adressée à Paulin, parle d'Apollonius avec beaucoup d'ame et d'admiration; cet éloge mérite d'être rapproché de la lettre de Sidonius.

LETTRE IV.

Consentius III, de Narbonne, a un article dans l'*Hist. litt. de la France*, tom. II, pag. 653.

LETTRE VI.

On ne sait pas bien si le Nammatius, dont parle ici notre auteur, est celui dont la fille épousa le fils de Ruricius. Il paraît qu'il était un des amiraux d'Euric, roi des Visigoths.

Si parva magnis, etc. — Vers de Virgile, *Georgic.* IV, 176 :

« . . . . . Si parva licet componere magnis. »

Et *Eclog.* I, 24 :

« . . . . . Sic parvis componere magna solebam. »

Nicetius. — Orateur lyonnais. Voy. l'*Hist. litt. de la France*, tom. II, pag. 500.

Asterius. — Turcius Rufius Astérius, consul avec Protogène, en 449. Idace rapporte qu'il avait été maître des deux milices, avant de parvenir au consulat. « Asterius dux utriusque militiæ, dit-il sous l'année 450, ad Hispanias missus, Tarraconensium cædit multitudinem Bacaudarum. »

Datique fasti. — Tables d'ivoire sur lesquelles étaient gravés les noms des consuls, et que l'on envoyait à des amis, à des personnes élevées en dignité, ou que l'on répandait parmi le peuple. Dans Symmaque, *Epist.* II, 81 ; IX, 109, il est parlé de diptyques d'ivoire et de sportules (canistellis) d'argent. Le P. Sirmond a fait représenter un diptyque de ce genre, qui nous montre Philoxène, consul d'Orient en 525, avec un bâton à la main gauche, et un petit rouleau dans la main droite.

Sarranis. — C'est-à-dire *de Tyr*. Cette ville porta d'abord le nom de Sarra. On connaît ce vers de Virgile, *Georgic.* II, 506 :

« Ut gemma bibat, et Sarrano dormiat ostro. »

Lex de præscriptione tricennii. — Loi publiée d'abord à Constantinople par Théodose, sous le consulat de Victor. Jusqu'à celui d'Astérius, époque à laquelle Valentinus la publia dans les Gaules, il s'était écoulé 25 ans ; c'est pourquoi Sidonius nous dit, en parlant de cette loi : *Intra Gallias ante nescitam.*

Proquiritata. — « Opusculum proquiritatum, » dit Cl. Mamertus, in *Præf. de Statu Animæ*. Cette expression est dérivée de *Quirites*.

Athenis loquacior. — Tertullien, *de Anima*, III, nous dit, au sujet de St. Paul : « Athenis expertus linguatam civitatem, cum omnes illic sapientiæ atque facundiæ caupones degustasset, etc. »

Amyclis taciturnior. — Ville maritime d'Italie. Servius, expliquant un vers de Virgile (*Enéide*, X, 564), où cette ville est appelée *Tacita*, rapporte qu'elle avait été fondée par les Lacédémoniens, qui, embrassant la philosophie de Pythagore, dont une des plus grandes maximes était de recommander le silence, furent nommés *Silencieux*.

Le même Servius apporte encore deux explications du surnom de *Silencieuse*, donné à la ville d'Amycles : 1.° Cicéron, selon lui, assure que les habitans périrent par leur modestie, en recevant des outrages de leurs voisins, sans se plaindre ; 2.° comme on avait annoncé plusieurs fois, sans fondement, que les ennemis approchaient, pour éviter à l'avenir ces fausses alarmes, qui mettaient la ville en désordre, on fit une loi qui défendait qu'on annonçât jamais l'arrivée de l'ennemi. Cependant, l'ennemi étant effectivement venu, sans que personne voulût ou osât en avertir, la ville fut prise.

On dit qu'elle s'appelle aujourd'hui Sperlonge, entre Gaète et Terracine, vers les frontières de la campagne de Rome. Sabbathier. *Dict.*

Olarionensibus. — L'île d'Oléron.

Myoparonibus. — Navires oblongs ; ce mot se trouve dans Sénèque, *Controv.* I, 2 ; dans St. Jérôme, *in Hilarione* ; dans Hégésippe, III, 20 ; dans Orose, VI, 2, etc.

LETTRE VII.

Audax fut nommé préfet du prétoire à Rome, sous le consulat de Julius Népos, c'est-à-dire dans des temps malheureux, où ce n'était plus un médiocre effort de courage que de se montrer l'ennemi des méchans et le protecteur du peuple. Le P. Sirmond rapporte cette inscription qui nous donne les divers noms de cet Audax, et qui nous parle d'un fait sur lequel nous n'avons pas de détails :

CASTALIVS INNO
GENTIVS AVDAX V. C.
PRÆFECTVS VRBIS
VICE SACRA IVDICANS
BARBARICA INCVRSIONE
SVBLATA RESTITVIT.

Sub justo principe. — Sidon. *Epist.* V, 16.

LETTRE IX.

Voyez une Notice sur Lampridius, dans l'*Hist. litt. de la France*, tom. II, pag. 494.

Dicit Horatius : evohe.— Horat. *Sat.* I, 5, v. 12 :

« — Ohe !
Jam satis est. »

Chori pantomimorum. — Les pantomimes avaient leur chœur, dont ils traduisaient les chants par des gestes et des mouvemens analogues. Manilius, *Astronomic*, lib. V, nous le prouve :

« Omnes fortunæ vultus per membra reducet,
Æquabitque choros cantu. »

Cassiodore, *Var.* IV, 5, nous instruit encore du même fait : « Pantomimo, cum primum in scenam advenerit, assistunt consoni chori, diversis organis eruditi. » Voyez Aristénète, *Epist.* XXVI.

Cyrrham. — Ville de Phocide, consacrée à Apollon.

Hyantias. — Sidon. *Carm.* IX, 285.

Tityre. — Allusion à la 1.re *Eglogue* de Virgile.

Nos istic positos. — « Le roi Eurik avait pour conseiller et pour secrétaire l'un des rhéteurs les plus estimés dans ce temps, et se plaisait à voir les dépêches, écrites sous son nom, admirées jusqu'en Italie pour la pureté et les grâces du style. Sidon. *Epist.* VIII, 3. Ce roi, l'avant-dernier de ceux de la même race qui régnèrent en Gaule, inspirait aux esprits les plus éclairés et les plus délicats une vénération véritable, non cette crainte servile qu'excitaient les rois franks, ou cette admiration fanatique dont ils furent l'objet après leur conversion à la foi orthodoxe. Voici des vers confidentiels écrits par le plus grand poète du V.e siècle, Sidonius Apollinaris, exilé de l'Auvergne, son pays, par le roi des Visigoths, comme suspect de regretter l'empire, et qui était venu à Bordeaux solliciter la fin de son exil. Ce petit morceau, quoique en style classique, rend d'une manière assez vive l'impression qu'avait faite sur l'exilé la vue des gens de toute race, que l'intérêt de leur patrie respective rassemblait auprès du roi des Goths :

« J'ai vu presque deux fois la lune achever son cours, et n'ai obtenu qu'une seule audience : le maître de ces lieux trouve peu de loisirs pour moi, car l'univers entier demande aussi réponse et l'attend avec soumission. Ici, nous voyons le Saxon aux yeux bleus trembler, lui qui ne craint rien que les vagues de la mer. Ici, le vieux Sicambre, tondu après sa défaite, laisse croître de nouveau ses cheveux. Ici, se promène l'Hérule aux joues verdâtres, presque de la teinte de l'Océan, dont il habite les derniers golfes. Ici, le Burgonde, haut de sept pieds, fléchit le genou et implore la paix. Ici, l'Ostrogoth réclame le patronage qui fait sa force, et à l'aide duquel il fait trembler les Huns; humble d'un côté, fier de l'autre. Ici, toi-même, ô Romain, tu viens prier pour ta vie, et quand le Nord menace de quelques troubles, tu sollicites le bras d'Eurik contre les hordes de la Scythie, tu demandes à la puissante Garonne de protéger le Tibre affaibli. » Aug. Thierry, *Lettres sur l'Hist. de France*, pag. 103.

Parthicus Arsaces. — Le roi qui régnait alors dans la Perse, s'appelait Pérozes; il était de la famille d'Arsace, Parthe d'origine.

LETTRE X.

Symmachianum illud. — Cet axiome ne se trouve pas dans ce qui nous reste des écrits de Symmaque. — Nous ne pouvons nous empêcher d'exprimer ici un vœu, c'est qu'une plume exercée nous donne enfin une version des *Lettres* de Symmaque, si utiles pour l'histoire de son siècle.

Pro A. Cluentio. — Pline, *Epist.* I, 20.

Pro Attia Viriola. — Pline, *Epist.* VI, 33.

LETTRE XI.

On trouve une notice sur ce Lupus, dans l'*Hist. litt. de la France*, tom. II, pag. 583.

Nitiobroges. — Peuples qui occupaient le territoire actuel de l'Agenois.

Vesunnici. — On présume que les Vesunnici occupaient l'emplacement actuel de Périgueux. Valois, *Notit. Gall.*, p. 446.

Drepanium. — Latinus Pacatus Drepanius, auteur d'un *Panégyrique de Théodose*. Voy. son article dans l'*Hist. litt. de la France*, tom. I, pag. 419 et suiv.

Anthedius. — Voy., sur ce poète, l'ouvrage cité, tom. II, p. 537.

Paulinum, Alcimum. — Paulinus, rhéteur à Périgueux, fut le père du poète Paulinus, auteur d'un poème latin sur la Vie et les Miracles de St. Martin de Tours. *Hist. litt. de la France*, tom. II, pag. 469. — Alcimus, orateur et poète, dont le vrai nom est Aléthius, a un article dans l'ouvrage que je viens de citer, tom. II, pag. 136 - 138.

Lampridius. — Voy. l'*Hist. litt.* des Bénédictins, tom. II, pag. 494 - 497.

Vatis Odrysii. — Orphée.

Harpalyce. — Déesse des Thraces et habile chasseresse. Voy. la *Biogr. univ.*, part. mythol., art. Harpalyce.

Vel illa, etc., — Atalante, fille de Schénée. Sa beauté la rendit célèbre dans toute la Grèce, et une foule de princes aspirèrent à sa main. Atalante déclara qu'elle se marierait à celui qui la devancerait à la course; de leur côté, les amans qui osaient entrer en lice consentaient, dans le cas où ils se laisseraient devancer par la jeune fille, à être percés de son javelot; elle tua ainsi beaucoup de héros. *Biog. univ.*, partie mythol., art. Atalante.

Lyristes. — Sidonius fait une brève de la dernière syllabe de ce mot, suivant l'usage de son époque. « *Es* in græcis nominibus brevis est, dit Martianus Capella, lib. III, ut *Anchises*. »

Leontio. — Pontius Léontius, de Bordeaux, fils de Livia; c'est à lui qu'est adressé le *Carmen* XXII. Voy. l'*Hist. litt.* des Bénédictins, tom. II, pag. 409.

Gallicini. — Notre auteur, suivant le P. Sirmond, est le seul écrivain qui nous ait conservé le souvenir de ce pontife.

Elegos echoicos. — Ce distique de Pentadius fera comprendre ce que c'est que le genre de vers appelés *échoïques :*

« *Per cava saxa sonat* pecudum mugitibus Echo,
Voxque repulsa jugis *per cava saxa sonat.* »

Anadiplosim. — Mot grec ; il signifie répétition. Ce vers de Virgile, *Æn.* X, 180 :

« . . . . . Sequitur pulcherrimus *Astur*,
Astur equo fidens. »

est une *anadiplosis.*

Climactericos. — « Plusieurs auteurs célèbres ont écrit sur l'année climactérique, et ont prétendu qu'il se fait dans le corps une altération considérable, qui conduit à des maladies ou à la mort, lorsqu'on est arrivé à un certain âge.

« Le mot *climactérique* est dérivé du grec κλιμαξ, qui signifie *degré* ou *échelle*, parce qu'on monte de sept en sept ou de neuf en neuf ans, pour arriver à l'année qui s'appelle *climactérique.* Ainsi, la première année climactérique de la vie de l'homme, c'est, selon quelques-uns, la septième, savoir : 14, 21, 28, 35, 42, 49, 56, 63, 70, 84 ; mais les années 63 et 84 sont nommées en particulier grandes climactériques, et on croit que le danger de mort y est beaucoup plus grand que les autres.

« Selon d'autres auteurs, l'année climactérique se compose de neuf en neuf. C'est pour cela, disent-ils, que la soixante-troisième et la quatre vingt-unième sont les plus dangereuses, parce que dans l'une le nombre de sept, et dans l'autre le nombre de neuf se trouvent répétés neuf fois.

« Il est étounant que de grands hommes, comme Platon, Cicéron, Macrobe, Aulu-Gelle, Boèce, Saumaise, etc., aient eu foi à ces sortes d'influences.

« Broun, dans ses *Erreurs populaires*, prouve assez bien que la crainte de la 63.e année, ainsi que tous les nombres septénaires, comme sept fois sept et neuf fois neuf, sont tout à fait chimériques.

« Ce qu'il y a de certain, c'est que les observations faites sur les âges auxquels sont mortes un très-grand nombre de personnes prouvent évidemment que, de trois cents personnes, dont cent seront parvenues au commencement de la 62.e année de leur âge, cent au commencement de la 63.e, et enfin le même nombre au commencement de la 64.e année, le nombre de ceux qui mourront dans un an sera le moindre dans la première centaine et le plus grand dans la dernière.

« Cet observations font donc voir qu'il n'y a d'autre fatalité dans le nombre des années que la grandeur de ce nombre ; de sorte que la 50.e année est plus fatale que la 49.e, la 82.e plus fatale que la 81.e, et ainsi des autres. » Chomel, *Aménités littéraires*, tom. I, pag. 171.

Vertacum, Thrasybulum, Saturninum. — Julianus Vertacus et Saturninus se trouvent nommés parmi les mathématiciens, dans la lettre à Léontius, *Carm.* XXII. Lampride, *in Alexandro*, nous fait connaître à quelle époque vivait le second de ces trois personnages. « Thrasybulus mathematicus, dit-il, illi amicissimus fuit, etc. »

LETTRE XII.

Le P. Sirmond pense que ce Trigétius est le même que celui dont parle Prosper. En ce cas, il aurait été envoyé avec St. Léon et Aviénus en ambassade auprès d'Attila. Prosper et le diacre Paul nous apprennent que Trigétius a été préfet, et que, sous le troisième consulat de Valentinien, ce fut par sa médiation que la paix fut faite avec les Vandales.

Alingonis. — Aujourd'hui Langon, petite ville située sur la rive gauche de la Garonne, à 7 lieues et demie sud-est de Bordeaux.

Catonis in Syrte. — Strabon, livre XVII, rapporte que M. Caton, parti de la ville de Bérénice, traversa en trente jours la Syrte de Leptis, avec une armée de plus de dix mille hommes. Voy. Lucain, livre IX, et Sévère Sulpice, *Dial.* I, 1.

Medulicæ. — Du temps des Romains on pêchait sur les côtes du Médoc des huîtres si estimées qu'on les portait jusqu'à Rome, pour la table des empereurs. Selon Ausone, *Epist.* 7 et 9, elles le disputaient aux huitres de Baies :

« Ostrea Bajanis certantia quæ Medulorum
Dulcibus in stagnis reflui maris æstus opimat .....
Sed mihi præ cunctis ditissima quæ Medulorum
Educat Oceanus, quæ Burdigalensia nomen
Usque ad Cæsareas tulit admiratio mensas. »

Le Médoc est aujourd'hui dans le département de la Gironde.

Lapurdensium locustarum. — Bayonne s'appelait autrefois *castrum Lapurdensium*.

LETTRE XIV.

Principius, évêque de Soissons, était frère de St. Rémigius, évêque de Rheims. — Pour Antiolius, on ne nous apprend point quel siége il occupait.

Archimandritas. — Ce mot, en usage chez les Grecs, signifie à la lettre *chef du troupeau*. La dignité d'*archimandrite*, parmi eux, répond chez nous à celle d'abbé.

LETTRE XV.

Prosper, évêque d'Orléans, n'est connu que par cette lettre de Sidonius, et par le Martyrologe de Bède, IV des calendes d'août. Il est différent de l'auteur de la *Chronique*.

Voici de quelle manière Grégoire de Tours rapporte la prophétie de St. Anianus :

« Attila vint mettre le siége devant Orléans, et tâcha de s'en emparer en l'ébranlant par le choc puissant du bélier. Vers ce temps-là, cette ville avait pour évêque le bienheureux Anian, homme d'une éminente sagesse et d'une louable sainteté, dont les actions vertueuses ont été fidèlement conservées parmi nous. Et comme les assiégés demandaient à grands cris à leur pontife ce qu'ils avaient à faire, celui-ci, mettant sa confiance en Dieu, les engagea à se prosterner tous pour prier et implorer avec larmes le secours du Seigneur toujours présent dans les calamités. Ceux-ci s'étant mis à prier, selon son conseil, le Pontife dit : « Regardez du haut du rempart « de la ville si la miséricorde de Dieu vient à notre secours. » Car il espérait, par la miséricorde de Dieu, voir arriver Aétius, que, prévoyant l'avenir, il avait été trouver à Arles; mais, regardant du haut du mur, ils n'aperçurent personne ; et l'évêque leur dit : « Priez « avec zèle, car le Seigneur vous délivrera aujourd'hui. » Ils se « mirent à prier, et il leur dit : « Regardez nne seconde fois. » Et ayant regardé, ils ne virent personne qui leur apportât du secours. Il leur dit pour la troisième fois : « Si vous le suppliez sincèrement, « Dieu va vous secourir promptement. » Et ils imploraient la miséri-

corde de Dieu avec de grands gémissemens et de grandes lamentations.

« Leur oraison finie, ils vont, par l'ordre du vieillard, regarder pour la troisième fois du haut du rempart, et aperçoivent de loin comme un nuage qui s'élève de la terre. Ils l'annoncent au pontife, qui leur dit : « C'est le secours du Seigneur. » Cependant les remparts, ébranlés déjà sous les coups du bélier, étaient au moment de s'écrouler, lorsque voilà Aétius qui arrive, voilà Théodoric, roi des Goths, ainsi que Thorismond, son fils, qui accourent vers la ville, à la tête de leurs armées, renversant et repoussant l'ennemi. La ville ayant donc été délivrée par l'intercession du saint pontife, ils mettent en fuite Attila. » *Hist. des Francs*, II, 7.

LETTRE XVI.

Oresiem. — L'auteur fait allusion à ces vers de Juvénal, *Sat.* I, 5 - 6 :

« . . . . . Plena jam margine libri
Scriptus et in tergo, necdum finitus, Orestes. »

Les pages de nos livres sont ordinairement remplies des deux côtés; mais, chez les Romains, elles ne le furent long-temps que d'un seul.

Armariola, etc. — Voyez Pline le Jeune, *Epist.* II, 16. Sidonius lui a emprunté l'expression *zothecula.*

Saliaria. — « Si tibi vetustatis tantus est amor, pari studio in verba prisca redeamus, quibus Salii canunt, augures avem consulunt et decemviri tabulas condiderunt. » Symmachi *Epist.* III, ad Siburium.

CAII SOLLII

APOLLINARIS SIDONII

EPISTOLÆ.

LIBER NONUS.

EPISTOLA I.

SIDONIUS FIRMINO SUO SALUTEM.

Exigis, domine fili, ut epistolarum priorum limite irrupto, stylus noster in ulteriora procurrat, numeri supradicti privilegio non contentus includi. Addis et causas quibus hic liber nonus octo superiorum voluminibus accrescat, eo quod C. Secundus, cujus nos orbitas sequi hoc opere pronuntias, paribus titulis opus epistolare determinet. Quæ jubes non

CAIUS SOLLIUS

APOLLINARIS SIDONIUS.

LETTRES.

LIVRE NEUVIÈME.

LETTRE I.

SIDONIUS A SON CHER FIRMINUS, SALUT.

Tu exiges, seigneur fils, que, dépassant les bornes dans lesquelles sont renfermées mes lettres précédentes, ma plume aille plus loin, et ne se contente pas du nombre de livres qu'elle a écrits. Le motif, selon toi, qui doit me porter à augmenter d'un livre neuvième les huit volumes précédens, c'est que C. Sécundus, dont tu dis que je suis les traces dans mon ouvrage, assigne les mêmes limites à son recueil épistolaire. Je ne saurais

sunt improbabilia, quanquam et hoc ipsum, quod pie injungis, arduum existat, ac laudi quantulæcumque jam semel partæ non opportunum; primum, quod opusculo prius edito præsentis augmenti sera conjunctio est; deinde quod arbitros ante quoscumque, nisi fallimur, indecentissimum est materiæ unius simplex principium, triplices epilogos inveniri. Pariter et nescio qualiter fieri veniabile queat, quod coerceri nostra garrulitas nec post denuntiatum terminum sustinet; nisi quia forsitan qui modus paginis, non potest poni ipse amicitiis. Quapropter esse te in quadam tuendæ opinionis meæ quasi specula decet, curiosisque facti hujusce rationem manifestare, quidve ad hoc sentiant optimi quique, rescripto quam frequentissimo, mihi pandere. Porro autem si, me garrire compulso, ipse reticere perseveraveris, te quoque silentii nostri talione ad vicem plecti non perinjurium est. Itaque tu primus, tu maxime ignosce negotio quod imponis ac ministerio. Nos vero, si quod exemplar manibus occurrerit, libri marginibus octavi celeriter addemus, etsi Apollinaris tuus, cui studium in cæteris rebus, est in hac certe negligentissimus, quippe qui perexiguum lectione teneatur, vel coactus, vel voluntarius; quantum tamen mihi videtur, qui patribus iis jungi non recusaverim, quorum studio, voto, timori, laudabile aliquid in filiis, licet difficile persuadeatur, difficilius sufficit. Vale.

désapprouver la demande que me fait ton affection, malgré les difficultés que présente un pareil travail, et le peu de gloire qu'il ajouterait à celle que je puis avoir acquise déjà. Il est assez tard, du reste, pour augmenter des présentes lettres un ouvrage qui a vu le jour depuis long-temps. Et, si je ne me trompe, il n'est pas convenable, au tribunal de qui que ce soit, qu'un seul et même ouvrage présente trois épilogues. Je ne sais pas jusqu'à quel point je serais excusable de ne pouvoir retenir ma langue alors même que j'ai annoncé la fin d'une chose, à moins par hasard qu'on ne veuille croire qu'en sachant mettre des bornes à mes écrits, je n'en sais pas mettre à mes amitiés. Il convient donc que tu te places, en quelque sorte, comme une sentinelle, pour défendre ma réputation, que tu rendes compte aux curieux des motifs qui m'ont porté à en agir ainsi, et que tu me fasses connaître par de fréquentes lettres ce que pensent à cet égard les hommes de bien. Mais si, après m'avoir poussé à rompre le silence, tu continues à te taire, il n'y aura pas d'injustice à ce que je te fasse subir la peine du talion, en me taisant également. Toi donc le premier, toi surtout, sois indulgent pour l'œuvre que tu m'imposes, pour le ministère dont tu me charges. S'il me tombe sous la main quelque lettre, je me hâterai de l'ajouter à la suite du huitième livre, quoique ton Apollinaris, qui ne manque pas de diligence pour d'autres choses, soit en ceci du moins très-négligent; car il lit peu, qu'il y ait ou qu'il n'y ait pas contrainte, autant néanmoins que j'en puis juger, moi qui ne refuserais pas d'être compté au nombre de ces pères dont le zèle, les vœux et la crainte se laissent difficilement persuader qu'il y a quelque chose de louable dans leurs enfans, et l'approuvent plus difficilement encore. Adieu.

EPISTOLA II.

SIDONIUS DOMINO PAPÆ EUPHRONIO SALUTEM.

Albiso antistes Proculusque levites, ideo nobis morum magistri pronuntiandi, quia vestri merentur esse discipuli, litteras detulerunt, quarum me sacrosancto donastis affatu; quæ tamen litteræ plurimum nobis honoris, plus oneris imponunt. Unde et ipsarum sic benedictione lætor, quod injunctione confundor, quippe qui ex asse turbatus vel ex parte non pareo. Jubetis enim tam diversa quam minima, explicarique decernitis opus quod ab extremitate mea tam difficile completur, quam impudenter incipitur. Sed si amplitudinem in vobis pietatis expertæ bene metior, plus laborastis ut affectus cordis vestri, quam nostri operis effectus publicaretur. Neque enim, cum Hieronymus interpres, dialecticus Augustinus, allegoricus Origenes, gravidas tibi spiritualium sensuum spicas doctrinæ salubris messe parturiant, non scilicet tibi partibus meis arida jejunantis linguæ stipula crepitabit? Hoc more tu et olorinis cantibus anseres ravos, et modificatis lusciniarum querelis improborum passerum fringultientes susurros jure sociaveris. Quid quod quoque arro-

LETTRE II.

SIDONIUS AU SEIGNEUR PAPE EUPHRONIUS, SALUT.

Le pontife Albiso et le lévite Proculus, que je dois regarder comme la règle de mes mœurs, parce qu'ils méritent d'être vos disciples, m'ont remis la sainte lettre dont vous m'avez gratifié, lettre néanmoins qui, en me faisant beaucoup d'honneur, m'impose beaucoup plus d'obligation. Autant je suis charmé des bénédictions dont elle est pleine, autant je suis épouvanté de l'ordre qu'elle m'intime; dans le trouble où me voilà, je n'obéis qu'en partie. Vous me demandez un travail aussi étendu que minutieux, et vous voulez que j'explique un ouvrage qu'il serait aussi difficile à ma médiocrité d'achever, que téméraire d'entreprendre. Mais si je juge bien de la grandeur de votre affection qui m'est connue, vous avez cherché plutôt à manifester les sentimens de votre ame, qu'à obtenir le résultat de mon travail. Et, en effet, lorsque l'interprète Jérôme, le dialecticien Augustin, l'allégoriste Origène te présentent les riches épis du sens spirituel dans la moisson de leur doctrine salutaire, voudrais-tu encore que je t'apportasse la paille stérile de mon esprit aride? Ce serait alors associer aux cygnes mélodieux les oies enrouées, aux accens plaintifs et mélodieux des rossignols les cris

ganter fieret indecenterque, si negotii præcepti pondus aggrederer, novus clericus, peccator antiquus, scientia levi, gravi conscientia? videlicet ut si scriptum quocumque misissem, persona mea nec tunc abesset risui judicantum, cum defuisset obtutui.

Ne quæso, domine Papa, nimis exigas verecundiam meam, qualitercumque latitantem, cœpti operis hujusce temeritate devenustari; quia tantus est livor derogatorum, ut materia quam mittis velocius sortiatur inchoata probrum, quam terminata suffragium. Memor nostri esse dignare, domine Papa.

EPISTOLA III.

SIDONIUS DOMINO PAPÆ FAUSTO SALUTEM.

Servat consuetudinem suam tam facundia vestra quàm pietas, atque ob hoc granditer, quod diserte scribitis, eloquium suscepimus; quod libenter, affectum. Cæterum ad præsens, petita venia prius impetrataque, cautissimum reor ac saluberrimum, per has maxime civitates quæ multum situ segreges

fatigans des moineaux importuns. N'y aurait-il pas aussi de l'arrogance et de la témérité à entreprendre la pénible tâche que vous m'imposez, à moi qui suis un clerc nouveau, un pécheur ancien, d'un savoir léger, d'une conscience pesante ? Si j'envoyais un écrit quelque part, ma personne, pour être absente, n'encourrait pas moins la risée de ceux qui me jugeraient.

Je t'en supplie, seigneur Pape, ne force point trop ma réserve, de quelque voile qu'elle s'enveloppe, à perdre de sa grâce en ayant la témérité d'entreprendre une œuvre pareille; car l'envie est si misérable qu'elle se hâte plus de blâmer un ouvrage entrepris, que de lui accorder son suffrage lorsqu'il est terminé. Daigne te souvenir de nous, seigneur Pape.

LETTRE III.

SIDONIUS AU SEIGNEUR PAPE FAUSTUS, SALUT.

Votre éloquence, aussi bien que votre bonté, est fidèle à ses habitudes, et je reçois avec grand plaisir vos lettres, parce qu'elles sont éloquentes; l'expression de votre amitié, parce qu'elle est volontaire. Au reste, pour le moment, j'ose vous dire, et vous reconnaîtrez que, surtout en des villes fort éloignées l'une de l'autre, et pendant que les invasions des ennemis rendent les chemins

agunt, dum sunt gentium motibus itinera suspecta, stylo frequentiori renuntiare, dilataque tantisper mutui sedulitate sermonis, curam potius assumere conticescendi. Quod inter obstrictas affectu mediante personas asperrimum quanquam atque acerbissimum est, non tamen causis efficitur qualibuscumque, sed plurimis, certis et necessariis, quæque diversis proficiscuntur ex originibus. Quarum ista calculo primore numerabitur, quod custodias aggerum publicorum nequaquam tabellarius transit inrequisitus, qui, etsi periculi nihil, utpote crimine vacans, plurimum sane perpeti solet difficultatis, dum secretum omne gerulorum pervigil explorator indagat. Quorum si forte responsio quantulumcumque ad interrogata trepidaverit, quæ non inveniuntur scripta, mandata creduntur; ac per hoc sustinet injuriam plerumque qui mittitur; qui mittit, invidiam; plusque in hoc tempore, quo æmulantum invicem sese pridem fœdera statuta regnorum denuo per conditiones discordiosas ancipitia redduntur.

Præter hoc, ipsa mens nostra domesticis hic inde dispendiis saucia jacet; nam per officii imaginem, vel, quod est verius, necessitatem, solo patrio exactus, hic relegor variis quaquaversum fragoribus, quia patior hic incommoda peregrini, illic damna proscripti. Quocirca solvere modo litteras paulo politiores aut intempestive petor, aut imprudenter aggredior; quas vel joco lepidas, vel stylo cultas alternare fe-

suspects, il est très-sage, très-salutaire de renoncer à une correspondance bien suivie, et de mettre plutôt nos soins à garder le silence, en cessant quelque peu de nous écrire assidûment. Entre des personnes liées d'une étroite amitié, ce parti, quelque dur, quelque pénible qu'il puisse être, n'est pas nécessité cependant par des motifs ordinaires, mais par des motifs nombreux, déterminés, puissans, et qui remontent à diverses causes. Le premier sans contredit de ces motifs, c'est que le messager ne saurait passer au milieu des sentinelles qui gardent les grandes routes, sans être questionné; et s'il ne court aucun danger, comme n'étant pas coupable, il éprouve au moins beaucoup de difficultés, parce qu'un inquisiteur vigilant cherche à pénétrer tous les secrets des porteurs. Paraissent-ils trembler un peu devant les questions qu'on leur adresse, on s'imagine que ce qui ne leur a pas été remis par écrit, leur a été confié verbalement. Dès-lors ces pauvres courriers essuient les premiers la bourrasque, et ceux qui les ont envoyés deviennent suspects. Ces vexations s'exercent principalement aujourd'hui que les traités conclus entre deux puissances depuis long-temps rivales deviennent un sujet de discorde, à cause de quelques conditions équivoques.

Indépendamment de cela, mon ame languit en proie à des chagrins domestiques; car, chassé de ma patrie, sous le prétexte d'une fonction à remplir, mais, pour dire vrai, devenu victime d'une rude contrainte, je me vois ici relégué, ne trouvant de tous côtés que de pénibles secousses, et souffrant ici les désagrémens que peut éprouver un étranger, là-bas les dommages que peut essuyer un proscrit. Ainsi, il serait hors de saison d'exiger à présent de moi des lettres un peu soignées,

licium est. Porro autem quidam barbarismus est morum, sermo jocundus et animus afflictus. Quin potius animam male sibi consciam, et per horas ad recordata pœnalis vitæ debita contremiscentem, frequentissimis tuis illis et valentissimis orationum munerare suffragiis, precum peritus insulanarum, quas de palæstra congregationis eremitidis, et de senatu Lirinensium cellulanorum, in urbem quoque, cujus ecclesiæ sacra superinspicis, transtulisti, nil ab abbate mutatus per sacerdotem; quippe cum novæ dignitatis obtentu rigorem veteris disciplinæ non relaxaveris. His igitur, ut supra dixi, precatibus efficacissimis obtine, ut portio nostra sit Dominus, atque ut adscripti turmis contribulium Levitarum, non remaneamus terreni, quibus terra non remanet; inchoemusque, ut a seculi lucris, sic quoque a culpis peregrinari.

Tertia est causa vel maxima exinde scribere tibi cur supersederim, quod immane suspicio dictandi istud in vobis tropologicum genus ac figuratum, limatisque plurifariam verbis eminentissimum, quod vestra, quam sumpsimus epistola, ostendit. Licet enim prædicationes tuas, nunc repentinas, nunc, cum ratio poposcisset, elucubratas, raucus plosor audierim, tunc præcipue, cum in Lugdunensis Ecclesiæ dedicatæ festis hebdomadalibus collegarum sacrosanctorum rogatu exorareris ut perorares. Ibi te inter spiritales regulas, vel forenses medioximum

il serait de ma part téméraire de songer à en écrire de pareilles ; échanger des lettres ou badines ou élégantes, c'est une chose qui n'appartient qu'à ceux qui sont heureux. Or c'est une sorte de barbarisme dans les mœurs, qu'un langage enjoué et un cœur triste. Accorde plutôt à une ame qui est mal avec elle-même, et qui tremble sans cesse au souvenir des fautes d'une vie coupable, accorde-lui le suffrage de tes prières assidues et puissantes, de ces prières auxquelles tu t'es exercé dans ton île, et que tu as transportées du milieu de l'assemblée érémitique et du sénat des religieux de Lerins, dans la ville dont tu gouvernes l'église, sans que le pontife ait rien perdu en toi de l'abbé ; car, à l'occasion de ta dignité nouvelle, tu n'as point diminué la rigueur de ton ancienne discipline. Comme je viens de te le demander, obtiens donc, par l'efficacité de tes prières, que le Seigneur devienne ma portion ; qu'ayant place dans la tribu des Lévites, je ne sois point un homme terrestre, moi pour qui la terre n'est plus ; et que si je renonce aux gains du siècle, je commence également de renoncer au péché.

Le troisième motif et le plus grand aussi, qui m'a déterminé à ne plus vous écrire, c'est que j'admire extraordinairement en vous ce style brillant, figuré et d'une élégance merveilleuse, tel qu'il se fait remarquer dans votre dernière lettre. Quoique j'aie écouté avidement et applaudi avec transport tes discours tantôt improvisés, tantôt soigneusement travaillés, quand les circonstances le demandaient, je t'ai surtout admiré lorsque, durant les huit jours de fêtes célébrées pour la dédicace de l'Eglise de Lyon, tu cédas aux prières de tes pieux collègues qui te pressaient de prendre la parole. Ton éloquence alors savait tenir un milieu entre les règles de la

quiddam concionantem, quippe utrarumque doctissimum disciplinarum, pariter erectis sensibus, auribusque curvatis ambiebamus, hinc parum factitantem desiderio nostro, quia judicio satisfeceras.

His de causis temperavi stylo temperaboque, breviter locutus ut paream, longum taciturus ut discam. Sunt de cætero tuæ partes, domine Papa, doctrinæ salutaris singularisque, victuris operibus incumbere satis. Neque enim quisquis auscultat docentem te disputantemque plus loqui discit quam facere laudanda.

Nunc vero, quod restat, donate venia paginam rusticantem, vobis obsecundantem; cui, me quoque auctore, si vestris litteris comparetur, stylus infantissimus inest. Sed ista quorsum stolidus allego? Nam nimis deprecari ineptias ipsas est ineptissimum, in quibus tu merus arbiter, si rem ex asse discingas, ridebis plurima, plura culpabis. Sed et illud amplector, si pro caritate, qua polles, non fueris usquequaque censendi continentissimus; id est, si sententia tua quidpiam super his apicibus antiquet. Tunc enim certius te probasse reliqua gaudebo, si liturasse aliqua cognovero. Memor nostri esse dignare, domine Papa.

tribune sainte et celles de la tribune profane, car toutes deux te sont également familières, et nous t'écoutions, l'esprit attentif, la tête penchée, et, à notre gré, tu ne prêchais point assez souvent, parce que tes discours nous entraînaient.

Voilà pour quelles raisons je me suis abstenu et m'abstiendrai de t'écrire; si je m'entretiens encore quelque peu avec toi, c'est afin de t'obéir, bien décidé que je suis à garder long-temps le silence, pour profiter de tes leçons. C'est à toi, du reste, seigneur Pape, qu'il appartient d'enseigner une doctrine salutaire et profonde en des ouvrages destinés à être immortels. Celui qui t'écoute, lorsque tu enseignes ou que tu discutes, n'apprend pas moins à bien faire qu'à bien dire.

Il me reste maintenant à vous prier d'user d'indulgence pour cette page d'un style simple, mais docile à vos ordres; ce style, même selon moi, s'il est comparé à celui de vos lettres, se trouve bien médiocre. Mais à quoi bon me jeter follement dans ces détails? Demander grâce avec trop d'instance pour des bagatelles, c'est de toutes les bagatelles la plus grande; si tu veux, juge habile, examiner la chose à fond, tu auras beaucoup à rire, plus encore à blâmer. Je me résous volontiers à ce que tu ries, pourvu que tu veuilles, avec la charité qui te distingue, ne m'épargner en rien, c'est-à-dire effacer beaucoup dans ces lignes; car si je vois que tu aies biffé quelque chose, je pourrai me dire avec assurance que tu as approuvé le reste. Daigne te souvenir de nous, seigneur Pape.

EPISTOLA IV.

SIDONIUS DOMINO PAPÆ GRÆCO SALUTEM.

Viator noster ac tabellarius terit orbitas itineris assueti, spatium viæ regionumque, quod oppida nostra discriminat, sæpe relegendo. Quocirca nos quoque decet semel propositæ sedulitatis officia sectari, quæ cum reliquis commeantibus, tum præcipue Amantio intercurrente geminare, cum quadam mentis intentione debemus; ne forte videatur ipse plus litteras ex more deposcere, quam nos ex amore dictare.

Ideo, domine Papa, vestrorum plus mementote, quos inter præsumimus computari; quique, sicut vestris erigimur secundis, ita deprimimur adversis. Nam quod nuper quorumpiam fratrum necessitate multos pertuleritis angores, flebili ad flentes relatione pervenit. Sed tu, flos sacerdotum, gemma pontificum, scientia fortis, fortior conscientia, minas undasque mundialium sperne nimborum, quia frequenter ipse docuisti quod ad promissa convivia patriarcharum, vel ad nectar cœlestium poculorum, per amaritudinum terrenarum calices perveniretur.

LETTRE IV.

SIDONIUS AU SEIGNEUR PAPE GRÆCUS, SALUT.

Notre voyageur et messager reprend sa route accoutumée, et revoit souvent les chemins, les pays qui séparent nos deux villes. C'est pourquoi il nous convient de continuer les relations assidues que nous nous sommes promises et que nous devons poursuivre avec une certaine application, soit par le moyen des différens voyageurs, soit par le moyen d'Amantius principalement; car sans cela il semblerait plutôt demander des lettres par habitude, que je n'aurais l'air de les écrire par amitié.

Ainsi donc, seigneur Pape, souvenez-vous un peu plus de vos amis, au nombre desquels j'ose me compter; de même que votre bonheur fait notre joie, de même aussi votre malheur fait notre tristesse. Dernièrement, la perte de quelques-uns de vos frères vous a causé un grand chagrin; c'est une douloureuse nouvelle que nous avons apprise les larmes aux yeux. Mais toi, fleur des prêtres, perle des pontifes, fort par le savoir, plus fort par la conscience, brave le courroux et les menaces des tempêtes de ce monde, car tu nous as dit souvent que, pour arriver aux festins promis des patriarches, que pour boire le nectar dans la céleste coupe, il faut avoir épuisé

Velis nolis, quisque contempti mediatoris consequitur regnum, sequitur exemplum. Quantaslibet nobis anxietatum pateras vitæ præsentis propinet afflictio, parva toleramus, si recordamur quid biberit ad patibulum, qui invitat ad cœlum. Memor nostri esse dignare, domine Papa.

EPISTOLA V.

SIDONIUS DOMINO PAPÆ JULIANO SALUTEM.

Etsi plusculum forte discreta, quam communis animus optabat, sede consistimus, non tamen medii itineris objectu, quantum ad solvendum spectat officium, nostra sedulitas impediretur, nisi per regna divisi, a commercio frequentioris sermonis diversarum sortium jure revocaremur; quæ nunc saltem, post pacis initam pactionem, quia fidelibus animis fœderabuntur, apices nostri incipient commeare crebri, quoniam cessant esse suspecti. Proinde, domine Papa, cum sacrosanctis fratribus vestris pariter Christo supplicaturas jungite preces, ut dignatus

le calice d'amertume d'ici-bas. Il n'y a pas de milieu, quiconque veut obtenir le royaume d'un médiateur qui essuya les mépris, doit suivre son exemple. Si profonde que soit la coupe de douleurs que nous offre la vie présente, nous souffrons peu de chose, quand nous nous rappelons ce qu'il a bu sur le gibet, celui qui nous appelle au ciel. Daigne te souvenir de nous, seigneur Pape.

LETTRE V.

SIDONIUS AU SEIGNEUR PAPE JULIANUS, SALUT.

Quoique nos siéges soient un peu plus éloignés que nous ne souhaiterions l'un et l'autre, notre correspondance, toutefois, et nos rapports d'amitié, n'auraient pas à souffrir de la distance qui nous sépare, si, vivant sous des lois différentes, nous ne trouvions un obstacle à un échange de lettres plus fréquentes, dans l'attitude respective des souverains. Maintenant, du moins, qu'on en est venu à des conditions de paix, et qu'ils s'unissent par une sincère alliance, nos lettres pourront se succéder plus nombreuses, puisqu'elles cesseront d'être suspectes. Ainsi donc, seigneur Pape, de concert avec vos saints frères, adressez de vives prières au Christ, afin que dai-

prosperare quæ gerimus, nostrique dominii temperans lites, arma compescens, illos muneretur innocentia, nos quiete, totos securitate. Memor nostri esse dignare, domine Papa.

EPISTOLA VI.

SIDONIUS DOMINO PAPÆ AMBROSIO SALUTEM.

Viguit pro dilectissimo nostro (quid loquar nomen, personam? tu recognosces cuncta) apud Christum tua sanctitas intercessionis effectu, de cujus facilitate juvenili sæpe, nunc arbitris palam adscitis conquerebare, nunc tacitus ingemiscebas. Igitur hic, proxime abrupto contubernio ancillæ propudiosissimæ, cui se totum consuetudine obscena junctus addixerat, patrimonio, posteris, famæ, subita sui correctione consuluit. Namque per rei familiaris damna vacuatus, ut primum intelligere cœpit, et retractare quantum de bonusculis avitis paternisque sumptuositas domesticæ charybdis abligurisset, quanquam sero resipiscens, attamen tandem veluti frenos momordit excussitque cervices, atque Ulysseas, ut ferunt, ceras auribus figens, fugit, adversum vitia surdus, meretricii blandimenta naufragii, puellamque, prout decuit, intactam vir laudandus

gnant faire prospérer nos entreprises, assoupir les querelles de nos princes, mettre fin à leurs luttes, il leur donne à eux des intentions pacifiques, à nous le repos, à tous la sécurité. Daigne te souvenir de nous, seigneur Pape.

LETTRE VI.

SIDONIUS AU SEIGNEUR PAPE AMBROSIUS, SALUT.

Ta sainteté s'est trouvée toute-puissante dans ses intercessions auprès du Christ, pour notre bien-aimé (à quoi bon dire son nom, indiquer sa personne? tu me comprends suffisamment), pour notre bien-aimé dont souvent tu déplorais les écarts de jeunesse, tantôt en présence d'un petit nombre d'amis, tantôt dans le secret de ton ame. Il vient donc de se séparer brusquement de cette esclave éhontée, à laquelle une honteuse habitude l'enchaînait tout entier, et, par ce changement soudain, il a consulté les intérêts de son patrimoine, de ses descendans, de sa réputation. Après avoir beaucoup dissipé de ses biens, lorsqu'une fois il s'est mis à réfléchir, et qu'il a vu tout ce que le luxe de ce gouffre domestique avait englouti du modeste héritage de ses aïeux et de son père, revenu enfin à lui-même, quoique un peu tard, il a, pour ainsi dire, mordu le frein, secoué la tête, puis se bouchant, comme Ulysse, les oreilles avec de la cire, il a été sourd à la voix flatteuse du crime, il a pu échapper au séduisant naufrage de la

in matrimonium assumpsit, tam moribus natalibusque summatem, quam facultatis principalis. Esset quidem gloria, si voluptates sic reliquisset, ut nec uxori conjugaretur; sed, etsi forte contingat ad bonos mores ab errore migrare, paucorum est incipere de maximis, et eos qui diu totum indulserint sibi, protinus totum et pariter incidere.

Quocirca vestrum est, copulatis obtinere quamprimum prece sedula spem liberorum; et post consequens erit ut, filio uno alterove susceptis (et nimis dixi), abstineat de cætero licitis, qui illicita præsumpsit. Namque et conjuges ipsi, quanquam nupti nuper, iis moribus agunt ac verecundia, vere ut agnoscas, si semel videris, plurimum esse quod differat ille honestissimus uxorius amor, figmentis illecebrisque concubinalibus. Memor nostri esse dignare, domine Papa.

LETTRE VII.

SIDONIUS DOMINO PAPÆ REMIGIO SALUTEM.

Quidam ab Arvernis Belgicam petens (persona mihi cognita est, causa ignota, nec refert), postquam Remos advenerat, scribam tuum, seu bibliopolam,

volupté, et s'est uni sagement, en mariage, à une jeune fille honnête, non moins recommandable par sa vertu et sa naissance que par sa fortune. Sans doute, il y aurait eu pour lui plus de gloire à renoncer aux voluptés, sans prendre une épouse; mais, en passant du vice à la vertu, il est assez rare que l'on commence par les choses les plus louables, et que l'on se retranche absolument tout, quand on s'est tout permis.

Vous devec donc, par vos prières assidues, obtenir à ces deux époux l'espérance d'avoir un ou deux enfans, c'est trop dire peut-être; et, après cela, il pourra désormais se priver des plaisirs même licites, celui qui s'est permis des plaisirs illicites; car ces deux époux, quoique unis depuis peu, se conduisent avec tant de pudeur et de modestie, qu'à les voir une fois, l'on remarque sans peine tout l'intervalle qui sépare un amour honnête et conjugal, d'avec les charmes trompeurs du concubinage. Daigne te souvenir de nous, seigneur Pape.

LETTRE VII.

SIDONIUS AU SEIGNEUR PAPE REMIGIUS, SALUT.

Un de nos citoyens est allé dans la Belgique; je connais cet homme, j'ignore les motifs du voyage, ce qui, du reste, n'importe guère; arrivé à Rheims, il gagna tel-

pretio fors fuat officiove demeritum, copiosissimo, velis nolis, declamationum tuarum schedio emunxit. Qui redux nobis atque oppido gloriabundus, quippe perceptis tot voluminibus, quidquid detulerat, quanquam mercari paratis, quod tamen utilius, nec erat injustum, pro munere, ingessit. Curæ mihi e vestigio fuit, iisque qui student, cum merito lecturiremus, plurima tenere, cuncta transcribere. Omnium assensu pronuntiatum, pauca nunc posse similia dictari. Etenim rarus aut nullus est, cui meditaturo par assistat dispositio per causas, positio per litteras, compositio per syllabas. Ad hoc opportunitas in exemplis, fides in testimoniis, proprietas in epithetis, urbanitas in figuris, virtus in argumentis, pondus in sensibus, flumen in verbis, fulmen in clausulis. Structura vero fortis et firma, conjunctionumque perfacetarum nexa cæsuris insolubilibus; sed nec hinc minus lubrica et lævis ac modis omnibus erotundata, quæque lectoris linguam inoffensam decenter expediat, ne salebrosas passa juncturas, per cameram palati volutata balbutiat. Tota denique liquida prorsus et ductilis, veluti cum crystallinas crustas aut onychintinas non impacto digitus ungue perlabitur; quippe si nihil eum rimosis obicibus exceptum, tenax fractura remoretur. Quid plura? Non exstat ad præsens vivi hominis oratio, quam peritia tua non sine labore transgredi queat ac supervadere.

Unde et prope suspicor, domine Papa, propter

lement ton copiste ou ton libraire, soit par argent, soit par amitié, qu'il en obtint, bon gré mal gré, un exemplaire complet de tes *Déclamations*. De retour chez nous, et tout fier d'une aussi riche collection de volumes, quoique nous fussions disposés à les acheter, il nous en fit présent, ce qui, du reste, valait bien mieux et n'était point injuste. Nous nous empressâmes aussitôt, moi et tous ceux qui cultivent les lettres, épris de cette lecture, d'en apprendre par cœur la plus grande partie, de transcrire le tout. Nous prononçâmes unanimement que peu de personnes aujourd'hui pourraient écrire de la sorte. Et de fait, il y a fort peu d'orateurs, peut-être n'en est-il point qui sache si bien prendre son sujet, qui l'arrange, qui le compose avec tant d'art. On remarque ensuite qu'il y a de la justesse dans les exemples, de la fidélité dans les citations, de la propriété dans les épithètes, de l'élégance dans les figures, du poids dans les preuves, de la force dans les pensées ; de l'abondance dans les paroles, c'est un fleuve qui coule; de la véhémence dans les péroraisons, c'est une foudre qui frappe. La structure du discours est vigoureuse, ferme, unie par des liens puissans, par d'heureuses transitions, sans être pour cela moins coulante, moins polie, moins harmonieusement arrangée; tes mots se prêtent avec tant de grâce à la langue du lecteur, qu'elle n'est jamais arrêtée par des expressions raboteuses, et qu'elle roule dans le palais sans jamais balbutier. Ta phrase, souple et coulante, ressemble à la surface d'un cristal ou d'une cornaline qui laisse glisser le doigt sans que l'ongle soit retardé par le plus léger obstacle, par la moindre gerçure. Qu'ajouter encore? Il n'est point d'orateur, aujourd'hui, que ton habileté ne puisse dépasser et vaincre aisément.

C'est pourquoi, je crains presque, seigneur Pape, que

eloquium exundans atque ineffabile, venia sit dicto, te superbire. Sed licet bono fulgeas ut conscientiæ, sic dictionis ordinatissimæ, nos tibi tamen minime sumus refugiendi, qui bene scripta laudamus, etsi laudanda non scribimus. Quocirca desine in posterum nostra declinare judicia, quæ nil mordax nihilque minantur increpatorium. Alioquin, si distuleris nostram sterilitatem facundis fecundare colloquiis, aucupabimur nundinas involantum, et ultro scrinia tua conniventibus nobis ac subornantibus, effractorum manus arguta populabitur, inchoabisque tunc frustra moveri, spoliatus furto, si nunc rogatus non moveris officio. Memor nostri esse dignare, domine Papa.

EPISTOLA VIII.

SIDONIUS DOMINO PAPÆ PRINCIPIO SALUTEM.

Quanquam nobis non opinantibus, desiderantibus tamen, litteras tuas reddidit gerulus antiquus, idoneus inventus, cui jure repetita credantur officia, quandoquidem prima sic detulit. Igitur affatu secundo, vel potius benedictione donatus, ipse quoque

le don ineffable d'une aussi rare éloquence ne t'inspire de l'orgueil, pardonne-moi le terme. Mais, quoique tu aies la conscience aussi pure que la diction, tu ne dois pas nous mépriser; nous savons louer ce qui est bien écrit, si nous n'écrivons pas des choses dignes d'être louées. Cesse donc à l'avenir de dédaigner nos jugemens, car ils n'ont rien de malin, rien de satirique. Mais si tu différes de féconder notre stérilité par tes éloquens entretiens, nous épierons les marchés des voleurs; à notre su, à notre instigation, la main rusée des larrons ira de force ouverte saccager tes portefeuilles, et alors, mais inutilement, tu seras sensible à ce larcin, si tu ne l'es pas aujourd'hui à nos prières et à nos politesses. Daigne te souvenir de nous, seigneur Pape.

LETTRE VIII.

SIDONIUS AU SEIGNEUR PAPE PRINCIPIUS, SALUT.

Ta lettre, que nous étions loin d'attendre, que nous désirions cependant, nous a été remise par le porteur habituel, qui s'est montré digne d'exercer souvent un tel emploi, puisqu'il s'en est acquitté si bien jusqu'à présent. Gratifié d'une seconde lettre, ou plutôt d'une seconde bénédiction, je te salue aussi de nouveau, proper-

rependo alterum salve, obsequia combinans numeris æquata, non meritis. Et quia, domine Papa, modo vivimus junctis abjunctisque regionibus, conspectibusque mutuis frui dissociatæ situ habitationis inhibemur, orate ut optabili religiosoque decessu vitæ præsentis angoribus atque onere perfuncti, cum judicii dies sanctus obfulserit, cum resurrectione agminibus vestris famulaturi vel sub Gabaoniticæ servitutis occasione jungamur; quia secundum promissa cœlestia, quæ spoponderunt filios Dei de nationibus congregandos, si nos reos venia soletur, dum vos beatos gloria manet, etsi per actionum differentiam, non tamen per locorum distantiam dividemur. Memor nostri esse dignare, domine Papa.

EPISTOLA IX.

SIDONIUS DOMINO PAPÆ FAUSTO SALUTEM.

Longum tacere, vir sacratissime, nos in commune dequestus es; cognosco vestræ partis hinc studium, nostræ reatum non recognosco. Namque jampridem jussus garrire, non silui istas litteris antecurrenti-

tionnant mes respects au nombre de tes lettres, sans pouvoir les égaler à tes mérites. Comme nous vivons, seigneur Pape, en des régions unies tout à la fois et séparées, et que cet éloignement nous empêche de jouir de notre présence réciproque, demandez en vos prières que délivrés, par un trépas désirable et pieux, des misères et du fardeau de cette vie, nous puissions, lorsque brillera le jour sacré du jugement, être placés à votre suite, après la résurrection, même en une servitude semblable à celle des Gabaonites; car, suivant les célestes promesses, qui assurent que les enfans de la foi seront réunis de toutes les nations, pourvu que moi, coupable, j'obtienne le pardon, tandis qu'à vous, bienheureux, la gloire vous est assurée, si nous sommes séparés par la différence des mérites, nous ne le serons pas néanmoins par la distance des lieux. Daigne te souvenir de nous, seigneur Pape.

LETTRE IX.

SIDONIUS AU SEIGNEUR PAPE FAUSTUS, SALUT.

Tu te plains souvent, très-saint personnage, du long silence que je garde; je reconnais ici votre amitié, mais je n'avoue pas qu'il y ait faute de ma part. Vous m'aviez ordonné déjà de vous écrire, je vous ai obéi et vous ai

bus; quibus etiam recensendis, cum Reios advenerant, qui tunc Aptæ fuistis, aptissime defuistis; idque votivum mihi granditer fuit ac peroptatum, ut epistola injuncta nec negaretur scripta amicitiæ, nec subderetur lecta censuræ. Ista omittamus. Mitti paginam copiosam denuo jubes. Parere properanti adsunt vota, causæ absunt. Nam salutatio, nisi negotium aliquod activa deportet materia, succincta est; quam qui porrigit verbis non necessariis, a regula Sallustiani tramitis detortus exorbitat, qui Catilinam culpat habuisse satis loquentiæ, sapientiæ parum. Unde, ave dicto, mox vale dicimus, orate pro nobis.

Sed bene est, bene est, quia chartulam jamjamque complicaturo res fortis accurrit, de qua exprobranda, si diutius vel lætitia sese mea, vel ira cohibuerit, ipse me accepta dignum contumelia judicabo. Venisti, magister, in manus meas, nec exulto tantum, verum insulto, venisti, et quidem talis, qualem ab hinc longo jamdiu tempore desideria nostra præstolabantur. Dubito sane utrum et invitus, at certe similis invito, quippe quo providente, vel, si tamen hoc nimis abnuis, adquiescente, sim tuis libris insalutatus, iisque, quod multo est injuriosius, territorium Arvernum cum præterirent, non solum mœnia mea, verumetiam latera radentibus. An verebare ne tuis dictis invideremus? Sed, Dei indultu, vitio nulli minus addicimur; cui si ita ut cæteris a mea parte subjaceretur, sic quoque auferret congrediendi æmulationem desperatio consequendi. An superci-

envoyé une lettre avant celle que vous tenez ; et lorsqu'elle est arrivée à Riez, vous n'avez pu la lire, puisque vous étiez pour lors à Apt. Je désirais grandement ne pas refuser d'écrire à mon ami la lettre qu'il avait demandée, mais je désirais aussi qu'elle ne fût point soumise à la censure. Ne parlons plus de cela. Tu m'ordonnes derechef de t'envoyer une lettre bien pleine ; je serais jaloux de me rendre à tes vœux, mais le sujet me manque, et toute lettre qui n'offre rien d'important doit être succincte ; lui donner de l'étendue par des paroles inutiles, c'est perdre de vue la règle de Salluste, qui blâme Catilina d'avoir beaucoup de verbiage et peu de profondeur; Ainsi, après vous avoir dit bonjour, je vous dis aussitôt adieu, priez pour nous.

Mais voici, voici qui est bien. Au moment où j'allais plier ma lettre, une chose se présente tout-à-coup à mon esprit, et si je pouvais plus long-temps contenir ma joie ou ma colère, si je ne te faisais pas de reproches à cet égard, je me croirais digne de l'affront que j'ai reçu. Tu es venu en mes mains, ô maître, et je ne me réjouis pas seulement de cela, mais encore je t'adresse mes reproches; oui, tu es venu en mes mains, et je t'ai trouvé tel que depuis long-temps mes désirs te demandaient. J'ignore sans doute si c'est contre ton gré, du moins la chose paraît être telle; car tu as fait en sorte, ou si tu aimes mieux, tu as permis que je ne fusse pas salué par tes livres, et, ce qui est plus injurieux, lorsqu'en traversant le territoire des Arvernes, non-seulement ils touchaient mes murs, mais encore me coudoyaient en quelque façon. Craignais-tu que ton ouvrage n'excitât ma jalousie? Dieu merci, je ne suis sujet à rien moins qu'à un tel vice. Fussé-je l'esclave de ce défaut comme de tant d'autres, le désespoir de t'égaler m'ôterait assurément

lium tanquam difficilis ac rigidi plosoris extimescebas? Et quænam est cuiquam peritiæ cervix tanta, quive hydrops, ut etiam tepida vestra non ferventissimis laudibus prosequatur? An ideo me fastidiendum negligendumque curasti, quia contemneres juniorem? quod parum credo. An quia indoctum? quod magis fero, ita tamen ut qui dicere ignorem, non et audire; quia et qúi circensibus ludis abfuerunt, sententiam de curribus non ferunt. An aliquo casu dissidebamus, ut putaremur iis libellis quos edidissetis derogaturi? Atqui, præsule Deo, tenues nobis esse amicitias nec inimici fingere queunt.

Ista quorsum? inquis. Ecce jam pando vel quid indagasse me gaudeam, vel quid te celasse succenseam. Legi volumina tua quæ Riochatus antistes ac monachus, atque istiusmodi bis peregrinus Britannis tuis pro te reportat, illo jam in præsentiarum Fausto potius qui non senescit, quique viventibus non defuturus post sepulturam, fiet per ipsa quæ scripsit sibi superstes. Hic igitur ipse venerabilis apud oppidum nostrum cum moraretur, donec gentium concitatarum procella defremeret, cujus imaginis hinc et hinc turbo tunc inhorruerat, sic reliqua dona vestra detexit, ut perurbane quæ præstantiora portabat, operuerit, spinas meas illustrare dissimulans tuis floribus. Sed post duos aut iis amplius menses, sic quoque a nobis cito profectum, cum quipiam prodidissent de viatoribus, mysticæ gazæ clausis involucris clam ferre thesauros, pernicibus equis inse-

l'envie de me mesurer avec toi. Est-ce que tu redoutais en moi le jugement d'un censeur difficile et rigide ? Quel est l'homme assez épris de son mérite, assez insensible pour n'applaudir pas avec la plus vive chaleur les endroits mêmes les moins brûlans de tes ouvrages ? As-tu voulu m'oublier et me laisser de côté, par mépris pour ma jeunesse ? Je suis peu disposé à le croire. Me regardes-tu comme un ignorant ? Je consens encore à cela ; toutefois, si je ne sais pas écrire, je sais pourtant écouter, et ceux qui n'ont pas assisté aux jeux du cirque ne se mêlent pas de juger de la course des chars. Etions-nous en contestation sur quelque point, de manière à faire croire que je pouvais censurer ton nouvel ouvrage ? Grâce à Dieu, mes ennemis ne pourraient pas supposer que je suis un inconstant ami.

A quoi bon cela, diras-tu ? — Voici que je te déclare ce que je me réjouis d'avoir découvert, ce que je t'accuse de m'avoir caché. J'ai lu ces livres que Riochatus, prêtre et moine, et par-là doublement pélerin, porte pour toi à tes Bretons. Il mérite bien, dès à présent, le nom de Faustus (*heureux*) celui qui ne vieillit pas, et qui, sans abandonner les vivans, se survivra à lui-même, après la mort, dans ses écrits. Cet homme vénérable séjournait donc en notre ville, jusqu'à ce que les orages de la guerre fussent apaisés ; car alors un affreux tumulte régnait de toutes parts : il me montra les divers présens que tu lui avais faits, et me cacha du reste très-poliment le plus précieux de tous, ne voulant pas embellir mes épines avec tes fleurs. Au bout de deux ou trois mois, il nous quitta subitement ; quelques voyageurs vinrent me dire qu'il emportait des trésors mystiques soigneusement cachés ; je monte aussitôt sur un cheval rapide, qui pouvait facilement atteindre le fugitif, malgré ce qu'il

cutus abeuntem qui facile possint itineris pridiani spatia prævertere, osculo in fauces occupati latronis insilui, humano joco, gestu ferino, veluti si excussura quemcumque catulorum Parthi collo raptoris pede volatico tigris orbata superemicet. Quid multa? capiti hospitis genua complector, jumenta sisto, frena ligo, sarcinas solvo, quæsitum volumen invenio, produco, lectito, excerpo, maxima ex magnis capita defrustans. Tribuit et quoddam dictare celeranti scribarum sequacitas saltuosa compendium, qui comprehendebant signis, quod litteris non tenebant. Quibus lacrymis sane maduerimus mutuo vicissim fletu rigati, tunc cum ab amplexu sæpe repetito separaremur longum est dixisse, nec refert; quod triumphali sufficit gaudio, spoliis onustum caritatis et spiritualis compotem prædæ me domum retuli.

Quæris nunc quid de manubiis meis judicem; nollem adhuc prodere, quo diuturnius exspectatione penderes; plus me enim ulciscerer, si quod sensi tacerem. Sed jam nec ipse frustra superbis, utpote intelligens tibi inesse virtutem sic perorandi, ut lectori tuo seu reluctanti, seu voluntario, vis voluptatis excudat præconii necessitatem. Proinde accipe quid super scriptis tuis et injuriam passi censeamus.

Legimus opus operosissimum, multiplex, acre, sublime, digestum titulis, exemplisque congestum, bipartitum sub dialogi schemate, sub causarum themate quadripartitum. Scripseras autem plurima ardenter, plura pompose; simpliciter ista, nec rus-

avait déjà fait de chemin ; j'atteins mon voleur, je lui saute au cou, je l'embrasse avec une douce plaisanterie mais avec un air farouche, semblable à une tigresse qui se précipite sur le Parthe pour arracher de ses mains ses petits qu'il vient d'enlever. Qu'ajouter encore ? je me jette aux genoux de mon hôte captif, j'arrête son cheval, je m'empare des rênes, j'ouvre son bagage, je trouve le volume précieux, je le prends, je le dévore et j'en extrais de longs chapitres. Des scribes, à qui je dictais en toute hâte, savaient, à l'aide d'abréviations merveilleuses, retracer avec des signes ce qu'ils n'écrivaient pas avec des lettres. Les larmes que nous versâmes l'un et l'autre, les pleurs que nous répandîmes, lorsqu'il fallut nous séparer après des embrassemens réitérés, c'est là ce qu'il serait trop long de dire, et qui n'importe pas. Triomphant de joie, chargé des dépouilles de l'amitié, devenu maître d'un butin spirituel, je revins chez moi.

Veux-tu savoir maintenant ce que je pense de ma conquête ? Je ne voudrais point encore te l'apprendre, pour te laisser plus long-temps en suspens : car ma vengeance serait plus complète, si je te cachais le jugement que j'ai porté. Ce n'est pas sans raison que tu t'enorgueillis : car tu sens bien que tu as un talent d'écrivain capable de forcer ton lecteur charmé à t'applaudir, qu'il le veuille, qu'il ne le veuille pas. Voici donc ce que je pense de tes écrits, même après l'affront que tu m'as fait.

J'ai lu cet ouvrage, fruit de nombreuses veilles, cet ouvrage si plein, si fort, si élevé, si bien divisé, si riche d'exemples, offrant deux parties sous la forme dialogique, et quatre parties sous le rapport des matières. Tu as écrit souvent avec chaleur, plus souvent avec pompe ; avec

tice; argute illa, nec callide; gravia mature, profunda sollicite, dubia constanter, argumentosa disputatorie, quædam severe, quæpiam blande, cuncta moraliter, lecte, potenter, eloquentissime. Itaque per tanta te genera narrandi toto latissimæ dictationis campo secutus, nihil in facundia cæterorum, nil in ingeniis facile perspexi juxta politum. Quæ me vera sentire satis approbas, cum nec offensus aliter judico. Denique absentis oratio, quantum opinamur, plus nequit crescere, nisi forsitan aliquid his addat coram loquentis auctoris vox, manus, motus, pudor artifex. His igitur animi litterarumque dotibus præditus, mulierem pulchram, sed illam, Deuteronomio adstipulante, nubentem, domine Papa, tibi jugasti; quam tu adhuc juvenis inter hostiles conspicatus catervas, atque illic in acie contrariæ partis adamatam, nihil per obstantes repulsus præliatores, desiderii brachio vincente rapuisti; philosophiam scilicet, quæ violenter e numero sacrilegarum artium exempta, raso capillo superfluæ religionis ac supercilio scientiæ secularis, amputatisque pervetustarum vestium rugis, id est, tristis dialecticæ flexibus falsa morum et illicita velantibus, mystico amplexu jam defæcata tecum membra conjunxit. Hæc ab annis vestra jamdudum pedissequa primoribus, hæc tuo lateri comes inseparabilis, sive in palæstris exercereris urbanis, sive in abstrusis macerarere solitudinibus, hæc Athenæi consors, hæc monasterii, tecum mundanas abdicat, tecum supernas prædicat disciplinas. Huic copulatum te matrimonio qui lacessiverit, sentiet Ecclesiæ Christi Platonis academiam militare, teque

simplicité, mais sans être vulgaire; avec finesse, mais sans être captieux; tu as traité avec maturité des sujets graves, avec soin des questions profondes, avec fermeté des matières douteuses, avec une solide logique des points contestables; certaines choses avec une touche sévère, certaines autres avec une touche gracieuse; tu as su toujours avoir une façon d'écrire morale, judicieuse, puissante, éloquente. Aussi, après t'avoir suivi dans ces différens genres à travers le vaste champ d'une immense composition, je puis assurer n'avoir trouvé chez les autres auteurs, en fait d'éloquence ou de génie, rien qui approche de cette perfection. Tu peux croire que ce jugement est sincère, puisqu'il vient d'un homme offensé. Enfin, le mérite de l'ouvrage ne peut s'élever plus haut, ce me semble, à moins que la voix de l'auteur, son débit, son geste, son maintien, ne viennent y ajouter quelque chose. Riche de ces qualités du cœur et de l'esprit, tu as épousé, seigneur Pape, une femme belle, une femme voilée, suivant le conseil du *Deutéronome*; jeune encore, tu l'avais aperçue dans les rangs ennemis, et alors tu t'en étais épris; sans être repoussé par les combattans dont tu étais environné, tu l'enlevas avec le bras victorieux du désir: je veux parler de la philosophie, qui, après s'être laissé arracher violemment aux arts sacriléges, après avoir rejeté la chevelure d'une religion vaine, l'orgueil d'une science profane, les plis d'un costume suranné, c'est-à-dire, les détours d'une dialectique sombre, habile à voiler des mœurs hypocrites et corrompues, s'est unie à toi en de mystiques embrassemens, purifiée qu'elle était alors. Dès tes plus jeunes années, tu en avais fait ta suivante, ta compagne inséparable, soit lorsque tu t'exerçais dans la palestre des villes, soit lorsque tu te macérais au sein des solitudes profon-

nobilius philosophari ; primum ineffabilem Dei Patris asserere cum Sancti Spiritus æternitate sapientiam ; tum præterea non cæsariem pascere , neque pallio aut clava , velut sophisticis insignibus, gloriari , aut affectare de vestium discretione superbiam , nitore pompam , squalore jactantiam , neque te satis hoc æmulari, quod per gymnasia pingantur Areopagitica , vel Prytaneum , curva cervice Zeusippus, Aratus panda , Zenon fronte contracta , Epicurus cute distenta , Diogenes barba comante , Socrates coma candente , Aristoteles brachio exerto, Xenocrates crure collecto , Heraclitus fletu oculis clausis, Democritus risu labris apertis, Chrysippus digitis propter numerorum indicia constrictis, Euclides propter mensurarum spatia laxatis, Cleanthes propter utrumque corrosis. Quin potius experietur quisque conflixerit , Stoicos , Cynicos, Peripateticos, Hæresiarchas propriis armis, propriis quoque concuti machinamentis. Nam sectatores eorum christiano dogmati ac sensui si repugnaverint, mox te magistro ligati vernaculis implicaturis, in retia sua præcipites implagabuntur, syllogismis tuæ propositionis uncatis volubilem tergiversantum linguam inhamantibus , dum spiris categoricis lubricas quæstiones tu potius innodas , acrium more medicorum , qui remedium contra venena, cum ratio compellit, et de serpente conficiunt.

des. Elle a été avec toi à l'Athénée, avec toi au monastère; avec toi elle renonce aux sciences mondaines, avec toi elle célèbre les sciences d'en-haut. Maintenant que tu es uni à cette épouse, quiconque voudra te combattre sentira qu'il s'attaque à l'Académie du Platon de l'Eglise du Christ, et que ta philosophie est pleine de noblesse il sentira d'abord que tu établis la sagesse ineffable de Dieu le Père avec l'éternité du Saint-Esprit; il sentira encore que tu ne nourris pas ta chevelure, que tu ne mets point ta gloire à porter le manteau ou le bâton, ces insignes des sophistes, que tu ne caches point l'orgueil sous un costume affecté, que tu ne cherches point à briller sous des habits pompeux, que tu ne laisses pas percer une vanité méprisable sous des vêtemens négligés, et que tu n'es pas jaloux de voir représentés dans les gymnases de l'Aréopage, ou dans le Prytanée, Zeusippe la tête penchée, Aratus la tête renfoncée, Zénon le front étroit et sombre, Epicure la peau fraîche et tendue, Diogène la barbe longue et épaisse, Socrate les cheveux blancs, Aristote le bras découvert, Xénocrate la jambe élevée et nue, Héraclite les yeux fermés par les pleurs, Démocrite les lèvres entr'ouvertes par le rire, Chrysippe joignant les dix doigts pour indiquer les nombres, Euclide les séparant pour désigner l'espace et la mesure, Cleanthe les rongeant pour marquer l'un et l'autre; bien plus, quiconque voudra se mesurer avec toi, verra que les Stoïciens, les Cyniques, les Péripatéticiens, les Hérésiarques sont battus par leurs propres raisonnemens, défaits par leurs propres armes. Car, si leurs sectateurs se révoltent contre le dogme et le sentiment chrétien, bientôt liés par toi, ils seront enveloppés dans leurs filets; la langue mobile de ces hommes inconstans se prendra à l'hameçon de tes syllogismes

Sed hoc temporibus istis, sub tuæ tantum vel contemplatione conscientiæ, vel virtute doctrinæ. Nam quis æquali vestigia tua insequatur gressu, cui datum est soli loqui melius quam didiceris, vivere melius quam loquaris? Quocirca merito te beatissimum boni omnes, idque supra omnes tua tempestate concelebrabunt, cujus ita dictis vita factisque dupliciter inclaruit, ut, quandoquidem tuos annos jam dextra numeraverit, seculo prædicatus tuo, desiderandus alieno, utraque laudabilis actione decedas, te relicturus externis, tua proximis. Memor nostri esse dignare, domine Papa.

EPISTOLA X.

SIDONIUS DOMINO PAPÆ APRUNCULO SALUTEM.

Reddidit tibi epistolas meas quem mihi tuas offerre par fuerat; nam frater noster Cœlestius nuper ad te reversus de Biterrensi, quoddam mihi super statu Injuriosi nostri vinculum cessionis elicuit.

acérés, tu entoureras des spirales de ta logique ces questions glissantes, à peu près comme font ces médecins habiles qui, du serpent même, savent tirer, lorsque l'occasion le demande, un remède contre le poison.

Mais c'en est assez pour, le moment, sur le mérite de ta vertu et sur la force de ton savoir. Quel homme, en effet, pourrait te suivre d'un pas égal, toi à qui seul il a été donné de parler mieux que tu n'as appris, de vivre mieux que tu ne parles? Voilà pourquoi tous les gens de bien et surtout ceux de notre siècle, vanteront à bon droit ton bonheur, toi dont la vie brille du double éclat de l'éloquence et de la vertu, toi qui comptant déjà tes années de la main droite, toi qui loué par tes contemporains et un jour désiré par nos neveux, sortiras de la vie après une carrière honorable en toutes choses, te léguant aux étrangers, laissant tes biens à tes proches. Daigne te souvenir de nous, seigneur Pape.

LETTRE X.

SIDONIUS AU SEIGNEUR PAPE APRUNCULUS, SALUT.

Tu as reçu ma lettre des mains de celui qui aurait dû me remettre la tienne; car notre frère Cœlestius, revenu naguère de Béziers vers toi, a su m'arracher en faveur de notre Injuriosus un écrit dimissorial, que je lui ai donné autant par respect pour toi que par égard pour

Quod quidem scripsi non minus tua verecundia fractus quam voluntate : namque nos ultro vestro pudori quasi quibusdam pedibus obsequii decuit occurrere. Quocirca, me quoque volente, posside indultum, sed liberaliter; nec enim, ut suspicor, plus aliquid hoc genere solatii vel ipse quæsisti. Quem litteris istis non commendatoriis minus quam refusoriis jam placatus insinuo; sic tamen ut tibi assistat, tibi pareat, te sequatur, atque ut, si permanserit tecum, neutri nostrum judicetur famulus; si forte discesserit, quæratur utrique fugitivus. Memor nostri esse dignare, domine Papa.

EPISTOLA XI.

SIDONIUS DOMINO PAPÆ LUPO SALUTEM.

Propter libellum quem non ad vos magis quam per vos missum putastis, epistolam vestram non ad me magis quam in me scriptam recepi. Ad exprobrata respondeo pro æquitate causæ, non pro æqualitate facundiæ; quanquam quis nunc ego, aut

tes volontés ; je devais, du reste, aller, en quelque sorte, avec les pieds de la condescendance, au-devant de la gêne que tu éprouvais. Je le veux bien, qu'il t'appartienne, mais reçois-le avec bonté, car tu ne t'es pas sans doute proposé d'autre but que de le traiter affectueusement. Par cette lettre, qui n'est pas moins une lettre de recommandation qu'une lettre dimissoriale, je te prie d'avoir soin d'Injuriosus, contre lequel je ne ressens plus rien; je veux cependant qu'il soit toujours auprès de toi, qu'il t'obéisse, qu'il te suive; je veux encore que, s'il reste avec toi, il ne soit pas regardé comme notre esclave, mais que s'il vient à s'échapper, nous ayons chacun le droit de le poursuivre comme fugitif. Daigne te souvenir de nous, seigneur Pape.

LETTRE XI.

SIDONIUS AU SEIGNEUR PAPE LUPUS, SALUT.

A cause du livre que vous avez cru être envoyé par vous plutôt que pour vous, il m'est venu de votre main une lettre que vous avez écrite contre moi bien plutôt qu'à moi. Je réponds à vos reproches pour me justifier, et non point pour rivaliser d'éloquence avec vous; qui suis-je, au surplus? qu'y a-t-il en moi pour que j'ose

quantus qui agere præsumam, vobis imputantibus, innocentem? Quocirca delicto huic, quantulumcumque est, inter principia confestim supplico ignosci, diffidentiæ tantum non et superbiæ fassus errorem. Nam cum mihi rigor censuræ tuæ in litteris æque ut moribus sit ambifariam contremiscendus, fateor tamen in voluminis ipsius operisque reseratu illam mihi fuisse plus oneri, quam prætenditis caritatem. Nec citra justum ista conjicio, quandoquidem mortalium mentibus vis hæc naturalitus inest, ut si quid perperam fiat, minus indulgeant plus amici.

Scripseram librum, sicut pronuntiatis, plenum onustumque vario causarum, temporum, personarumque congestu; facturus rem videbar impudentissimam, si tantum mihi cuncta placuissent ut nulla tibi displicitura confiderem. Huc item, quisquis judicii eventus foret, vidi partibus meis nequaquam pietatis ex solido constare rationem, si non saltem vobis esset anterius allatum volumen, etsi non videretur oblatum; sub hoc videlicet temperamento, ut, si forte placuissem, non vos arrogantia præterisse; si secus, non vos improbitas expetisse judicaretur. Nec sane multo labore me credidi deprecaturum vitatas causas erubescendi. Pariter illud nosse vos noveram, quod autores in operibus edendis pudor potius quam constantia decet, quodque tetricis puncta censoribus, tardius procacitas recitatoris, quam trepidatio excudit. Alioquin si quis est ille, qui cum fiduciæ prærogativa thematis ante inauditi operam pervulgatt, incipit exspectationi publicæ, quamvis solverit multa, plura redhibere. Præterea quidquid

me dire innocent, lorsque vous m'accusez? Ainsi donc, mon délit, si faible qu'il soit, je vous supplie d'abord de me le pardonner; il est, je l'avoue, l'effet de la défiance de moi-même plutôt que de l'orgueil. Je redoute également la rigueur de votre censure et en fait de lettres et en fait de mœurs; toutefois, je le confesse, à l'ouverture de mon livre, ce qui m'a été le plus pénible, c'est l'affection que vous me témoignez. Et je ne dis point ceci à tort, car telle est la nature de l'esprit humain que, s'il y a quelque chose de défectueux à juger, ce sont les meilleurs amis qui se montrent les moins indulgens.

J'avais écrit un livre, véritable pêle-mêle, comme vous le dites, de matières, d'époques et de personnes; il me semblait que c'eût été une extrême présomption de trouver toutes choses assez bonnes pour croire que rien ne pût vous paraître mauvais, et quel que pût être d'ailleurs votre jugement, j'ai pensé que je manquerais, jusqu'à un certain point, à l'affection que je vous dois, en ne vous envoyant pas d'abord le volume, quand même je n'aurais pas l'air de vous l'offrir; car alors, si par hasard j'avais pu vous plaire, il ne vous eût pas été possible de dire que je vous avais oublié par orgueil; et si je vous avais déplu, alors vous n'auriez pu m'accuser de vous avoir abordé avec importunité. J'ai pensé aussi qu'il ne me serait pas difficile de faire excuser les motifs pour lesquels je me suis derobé à une certaine honte; d'un autre côté, je le savais bien, vous êtes persuadé que des auteurs doivent, en publiant leurs ouvrages, montrer de la réserve plutôt que de la hardiesse, et qu'avec de l'effronterie il est moins aisé d'arracher son suffrage à un austère censeur qu'avec de la timidité. Puis ensuite, dès qu'on publie avec grand bruit un livre sur

super hujusce rescripti tenore censueris, malui factum confiteri simpliciter, quam trebaciter diffiteri. Dixisset alius : Neminem tibi prætuli, nullas ad ullum peculiares litteras dedi, quem prælatum suspicabare unius epistolæ forma contentus abcessit, atque ea quidem nihil super præsenti negotio deferente. Tu, qui te quereris omissum, tribus loquacissimis paginis fatigatus, potius in nauseam concitaris, dum frequenter insulsæ lectionis verbis inanibus immoraris. Adde quia etiam in hoc, quod forsitan non notasti, reverentiæ tuæ meritorumque ratio servata est, quod sicut tu antistitum cæterorum cathedris, prior est tuus in libro titulus; illius nomen vix semel tantum et sibi ascripta pagina sonat; tuo, præter tibi deputatas, frequenter illustrantur alienæ. Illud his junge, quod si quid ibi vel causaliter placet, tu per consilium meum lectitas; ille quandoque per beneficium tuum, qui munusculi mei incassum pressus invidia, necdum ad facultatem legendi, ut suspicor, venit, cum jamdiu ipse perveneris ad copiam transferendi. Aio, tanquam non sit holographas membranas arbitraturus, si tamen quod ante percurras, vel exemplar acceperit; neque enim in iis quæ tractaveris ulla culpabitur aut distinctionum raritas, aut frequentia barbarismorum. Nempe ad extremum palam videtur etiam tibi transmissa proprietas, cui usus absque temporis fixi præscriptione transmissus est, quique supradicto tamdiu potes uti libello, ut eum non amplius zothecula tua quam memoria includat. Hæc et his plura fors aliquis. Ego vero cuncta prætereo, et malo precari veniam, quam

une matière neuve, quand même on donnerait beaucoup à l'attente du public, il vous demande davantage. Au surplus, quoi que vous pensiez de ma réponse, j'ai mieux aimé avouer ingénument le fait que de le déguiser avec adresse. Un autre aurait dit : Je ne t'ai préféré personne, je n'ai donné à personne de lettre particulière ; celui qui te paraissait le préféré n'a eu qu'une lettre, encore ne contenait-elle rien qui fût relatif à cette affaire. Toi qui te plains d'être oublié, on te fatigue de trois mortelles pages, capables de te donner la nausée, pendant que tu es là cloué sur des paroles vides et insignifiantes qu'il te faut dévorer. Et ce que tu n'as pas remarqué peut-être, c'est que l'on a eu tous les égards possibles pour ta personne et ton mérite; que si ton siége est au-dessus de celui des autres pontifes, tu occupes aussi le premier rang dans un de mes livres, tandis que celui que tu t'imagines avoir eu le pas sur toi, se trouve à peine une fois cité et encore dans une lettre qui lui est adressée, tandis que ton nom brille souvent dans les lettres mêmes qui ne sont pas à ton adresse. Ajoutons encore que s'il y a dans mon livre quelque chose qui soit capable de te plaire, tu le lis d'après ma demande, tandis que la personne dont nous parlons, si elle peut quelquefois me lire, ne le fait que grâce à toi; elle a contre elle tout l'odieux que tu vois dans mon présent, et n'a pu encore, du moins je le pense, lire ce que tu as eu déjà la facilité de transcrire. Je parle comme si cette personne ne devait pas s'imaginer qu'elle a vu mon manuscrit olographe, dans le cas néanmoins où elle aurait reçu une copie revue par toi; car, en ce que tu auras touché, on ne pourra blâmer ni une mauvaise ponctuation, ni des barbarismes. On dirait même que tu as la propriété de mon ouvrage, toi qui en as la jouissance illimitée et qui peux le garder assez

reatum, si hoc esse creditur, deprecari. Præsentum quoque negligentiam litterarum nunc nec excuso; primum, quod etsi cupiam, parum cultius scribere queo; dein, quod libellari opere confecto, animus tandem feriaturus, jam quæ propalare dissimulat, excolere detrectat.

At tamen cum satis tibi, et quidem merito (quidnam enim simile?) in omnibus cedam, quippe qui in alio genere virtutum, jam per quinquennia decem, non æquævis sacerdotibus tantum, verum et antiquis, quoties collatus antelatusque sis, noveris volo, quamvis questibus quatias astra, atque majorum cineres favillasque in testimonium læsæ caritatis implores, pedem me conflictui tuo, si mutuo super amore certandum est, non retracturum; quia cum in cæteris rebus, tum fœdissimum perquam est in dilectione superari. Quæ velis nolis certa professio convitiis tuis illis cuncta sane blandimentorum mella vincentibus non præter æquum reponderatur. Ecce habes litteras tam garrulas ferme quam requirebas; quanquam sunt omnes, si quæ uspiam tamen sunt, loquacissimæ. Namque in audentiam sermocinandi quem non ipse compellas, qui omnium, de me enim taceo, litteratorum, licet occuli affectent, sic ingenia producis, ut solet aquam terræ visceribus abscon-

long-temps pour le mettre dans ta mémoire mieux peut-être que dans tes tablettes. Un autre te dirait tout cela, et quelquefois même t'en dirait plus encore. Pour moi, sans insister davantage, j'aime mieux réclamer indulgence que de m'excuser de cette chose, si on la regarde comme coupable; je ne demande pas même grâce pour cette lettre peu soignée : d'abord, parce que je ne peux, en dépit de mes désirs, donner à mon style qu'assez peu d'élégance; puis ensuite, parce que, après avoir terminé un écrit quelconque, mon imagination avide de repos refuse de polir ce qu'elle n'ose mettre au jour.

Cependant, comme tu l'emportes de beaucoup sur moi en toutes choses, et qu'il y a justice en cela, car où trouver un homme qui te ressemble, puisque depuis cinquante ans tu as été comparé et préféré tant de fois, non-seulement aux pontifes de notre âge, mais encore à ceux des siècles passés, sache que malgré les plaintes dont tu fatigues le ciel, malgré l'appel que tu fais aux cendres des ancêtres pour les prendre à témoin de l'amitié violée, je ne reculerai pas devant toi s'il faut lutter d'affection; car s'il est honteux d'être vaincu en toute autre chose, il l'est bien plus de l'être en ceci. Que tu le veuilles, que tu ne le veuilles pas, je réponds avec justice., par cette déclaration, à tes reproches qui sont, du reste, bien au-dessus des plus douces flatteries. Voilà que tu as une lettre presque aussi causeuse que tu la désirais; au surplus, mes lettres sont toutes très-babillardes, s'il en existe quelque part qui le soient. Car où est l'homme que tu ne forces pas à parler avec liberté? Les gens de lettres, je ne parle pas de moi, ont beau vouloir se cacher, tu les produis sur la scène, de même qu'un rayon du soleil attire, par sa force absorbante, l'eau cachée dans les

ditam per atomos bibulos radius extrahere solaris? Cujus lucis aculeo non sola penetratur aut arena subtilis, aut humus fossilis; sed si saxei montis oppressu fontium conditorum vena celetur, aperit arcanum liquentis elementi secretorum cœlestium natura violentior. Ita si quos, vir sacrosancte, studiosorum senseris aut quietos, aut verecundos, aut in obscuro jacentis famæ recessu delitescentes, hos cloquii tui claritas, artifice confabulatu dum compellat, et publicat.

Sed quorsum ista? quid morarum est? Redeamus ad causam, super cujus abundante blateratu, quia parco, precor ut errata confessum veniæ clementis indultu placatus impertias, licet, quæ lætitia tua sancta quæque communio, copiosius hilarere, si meæ culpæ defensio potius tibi scripta feratur, quam satisfactio. Memor nostri esse dignare, domine Papa.

EPISTOLA XII.

SIDONIUS ORESIO SUO SALUTEM.

Venit in nostras a te profecta pagina manus, quæ trahit multam similitudinem de sale Hispano in jugis cæso Tarraconensibus: nam recensenti lu-

entrailles de la terre. Et ce ne sont pas seulement les sables les plus fins ou la terre que pénètre ce rayon, mais s'il est des sources que recèle une montagne rocailleuse, il va, par un art merveilleux, trahir le secret du liquide élément. De même, ô saint personnage, quand il se trouve quelques hommes studieux qui sont inactifs, modestes, ou qui gisent dans l'obscurité, la splendeur de ta parole sait admirablement les prendre et les produire au grand jour.

Mais à quoi bon tout ceci? pourquoi s'arrêter plus long-temps? Revenons à notre sujet; aussi bien c'est assez causé; je me rends et te prie de te laisser fléchir et de me pardonner sur mon aveu sincère: telle est, du reste, ta bonté, ton amabilité que tu auras plus de plaisir à recevoir par écrit l'excuse de ma faute qu'à en recevoir la réparation. Daigne te souvenir de nous, seigneur Pape.

LETTRE XII.

SIDONIUS A SON CHER ORESIUS, SALUT.

Elle est venue en mes mains cette lettre écrite par toi, et qui a beaucoup de ressemblance avec le sel d'Espagne que l'on tire des mines de Tarragone; car elle est

cida et salsa est, nec tamen propter hoc ipsum mellea minus; sermo dulcis et propositionibus acer, sic enim oblectat eloquio quod turbat imperio, quippe qui parum metiens quid ordinis agam, carmina a nobis nunc nova petat. Primum ab exordio religiosæ professionis huic principaliter exercitio renuntiavi, quia nimirum facilitati posset accommodari, si me occupasset levitas versuum quem respicere cœperat gravitas actionum. Tum præterea constat omnem operam, si longa intercapedine quiescat, ægre resumi. Quisnam enim ignoret cunctis, aut artificibus, aut artibus maximum decus usu venire; cumque studia consueta non frequentantur, brachia in corporibus, ingenia pigrescere in artibus? Unde est et illud quod sero correptus aut raro, plus arcus manui, jugo bos, equus freno rebellat. Insuper desidiæ nostræ verecundia comes ad hoc sententiam inclinat, ut me, postquam in silentio decurri tres olympiadas, tam pudeat novum poema conficere quam pigeat. Hoc item nefas, etiam difficilia factu tibi negari, cujus affectum tanto minus decipi decet, quanto constantius nil repulsam veretur. Tenebimus ergo quidpiam medium, et sicut epigrammata recentia modo nulla dictabo, ita litteras, si quæ jacebunt versu refertæ, scilicet ante præsentis officii necessitatem, mittam tibi, petens ne tu sis eatenus justitiæ prævaricator, ut me opineris nunquam ab hujusmodi conscriptione temperaturum. Neque enim suffragio tuo minus augear, si forte digneris jam modestum potius quam facetum existimare. Vale.

claire et piquante, sans avoir pour cela moins de douceur; le style en est agréable et la teneur décourageante, car elle me charme autant par l'expression qu'elle me trouble par les ordres qu'elle contient, puisque faisant peu attention à ma profession elle me demande aujourd'hui de nouveaux vers. Depuis que j'ai embrassé l'état ecclésiastique, j'ai absolument renoncé à la poésie, parce que l'on pourrait m'accuser de légèreté si je m'adonnais encore à une chose frivole, quand je ne dois songer qu'à des occupations sérieuses. D'ailleurs, il est difficile, tu ne l'ignores pas, de reprendre un travail négligé depuis long-temps; qui ne sait, en effet, que l'on ne devient habile dans les arts que par un exercice continu, et que si l'on interrompt ses études accoutumées, on sent bientôt s'engourdir et l'habileté du corps et les forces de l'esprit? De là vient aussi qu'avec un exercice tardif ou peu fréquent l'arc se trouve rebelle à la main, le bœuf indocile au joug, le cheval impatient du frein. De plus, une certaine pudeur se joignant à ma paresse, me fait croire qu'après avoir passé silencieux trois olympiades, il n'y aurait pas moins de honte que de difficulté à composer encore des vers. D'autre part, c'est mal de te refuser les choses mêmes qui peuvent coûter le plus, et il est d'autant plus inconvenant de tromper ton affection, qu'elle est bien loin de s'attendre à un refus. Je prendrai donc un certain milieu, et sans composer aujourd'hui de nouvelles pièces, s'il me reste quelques lettres entremêlées de vers, écrites avant que je fusse astreint aux devoirs de ma profession actuelle, je te les enverrai, en te priant de ne point être assez injuste pour aller croire que jamais je ne cesserai d'écrire de semblables bagatelles. Je serai fier de ton suffrage, si tu daignes avoir de moi cette opinion que je suis plutôt un homme modeste, qu'un homme spirituel. Adieu.

EPISTOLA XIII.

SIDONIUS TONANTIO SUO SALUTEM.

Est quidem, fateor, versibus meis sententia tua tam plausibilis olim, tam favorabilis, ut poetarum me quibusque lectissimis comparandum putes, certe compluribus anteponendum. Crederem tibi, si non, ut multum sapis, ita quoque multum me amares. Hinc est quod de laudibus meis caritas tua mentiri potest, nec potest fallere. Præter hoc, poscis ut Horatiana incude formatos Asclepiadeos tibi quospiam, quibus inter bibendum pronuntiandis exerceare, transmittam. Pareo injunctis, licet si unquam, modo maxime prosario loquendi genere districtus occupatusque. Denique probabis circa nos, plurima ex parte, metrorum studia refrigescere; non enim promptum est unum eumdemque probe facere aliquid et raro.

Jam dudum teretes hendecasyllabos,
Attrito calamis pollice lusimus,
Quos cantare magis pro choriambicis

LETTRE XIII.

SIDONIUS A SON CHER TONANTIUS, SALUT.

Ton jugement sur mes vers est, je l'avoue, si flatteur, si favorable depuis long-temps, que tu me compares aux plus grands poètes, et que tu m'accordes même la préférence sur plusieurs d'entre eux. Je serais bien disposé à te croire, si je ne savais que, malgré la délicatesse de ton goût, ton amitié pour moi n'a pas de bornes. Ainsi, elle peut se tromper sur mon compte, mais elle ne peut cesser d'être de bonne foi. Tu me pries donc de te faire passer quelques asclépiades, forgés sur l'enclume d'Horace, pour t'exercer à les déclamer à table. Je t'obéis, quoique maintenant je sois plus que jamais occupé d'un ouvrage en prose. Tu verras que j'ai perdu beaucoup de mon habileté poétique ; il n'est pas aisé, quand on fait rarement une chose, de la faire bien.

« Depuis long-temps nous avions écrit, d'une main « usée par la plume, des hendécasyllabes harmonieux, « que tu pourrais chanter plus facilement pour des cho-

Excusso poteras mobilius pede ;
Sed tu per Calabri tramitis aggerem
Vis ut nostra dehinc cursitet orbita,
Qua Flaccus lyricos Pindaricum ad melos
Frenis flexit equos plectripotentibus,
Dum metro quatitur chorda Glyconio,
Necnon Alcaico, vel Pherecratio,
Juncto Lesbiaco, sive Anapæstico ;
Vernans per varii carminis eclogas,
Verborum violis multicoloribus.
Istud, da veniam, fingere vatibus
Priscis difficile est, difficile et mihi,
Ut diversa sonans os epigrammata
Nil crebras titubet propter epistolas,
Quas cantu ac modulis luxuriantibus
Lascivire vetat mascula dictio.
Istud vix Leo, rex Castalii chori,
Vix, hunc qui sequitur, Lampridius queat,
Declamans gemini pondere sub styli
Coram discipulis Burdegalensibus.
Hoc me teque decet, parce, precor, jocis ;
Quæso, pollicitam servet ad extimum
Oratoris opus cura modestiam,
Quo nil deterius, si fuerit simul
In primis rigidus, mollis in ultimis.

Quinimo quoties epulo mensæ lautioris hilarabere, religiosis, quod magis approbo, narrationibus vaca. His proferendis confabulatio frequens, his redicendis sollicitus auditus inserviat. Certe si saluberrimis avocamentis, ut qui adhuc juvenis, tepidius inflecteris, a Platonico Madaurensi saltem formulas mutuare convivalium quæstionum ; quo-

« riambes. Tu veux que désormais je porte mes pas sur « le chemin du poète calabrois, dans les lieux où Flaccus, « rival de Pindare, dirigea ses coursiers lyriques guidés « par des rênes brillantes, et au son d'une lyre dont les « cordes vibraient sous le glyconique, sous l'alcaïque, « sous le phérécratien, sous le lesbien, sous l'anapeste, « tandis que sa parole, au milieu de ces rhythmes divers, « se colorait de l'éclat des fleurs les plus belles. Il serait « difficile pour les poètes anciens (pardonne mon ex- « pression), il est surtout difficile pour moi, en com- « posant différens genres de vers, de ne pas trébucher « quelquefois, accoutumé que je suis à écrire des lettres, « dont le ton grave repousse l'exubérance des richesses « poétiques. De tels obstacles seraient à peine surmontés « par Léon, roi du chœur de Castalie, ou par Lampri- « dius qui le suit de près, et qui, par sa prose comme « par ses vers, se fait admirer de ses disciples à Bor- « deaux. Eh bien! ce qu'ils pourraient à peine, il nous « faut l'essayer; ne va pas rire. Conservons jusqu'à la « fin la modestie dont nous avons fait preuve, car il n'y « a rien de plus déplacé, après s'être montré difficile « d'abord, que de devenir ensuite trop facile. »

J'aime mieux, lorsque tu seras au milieu des joies de quelque grand festin, que tu racontes des histoires pieuses; fais-en le sujet ordinaire de tes conversations; qu'on aime à te les entendre répéter. Du moins, si des amusemens salutaires ne peuvent que faiblement captiver la jeunesse, emprunte au Platonicien de Madaure quelques formules de questions de table, et, pour devenir plus habile en cette matière, tâche de les résoudre quand

que reddaris instructior, has solve propositas, has propone solvendas, iisque te studiis, et dum otiaris, exerce.

Sed quia mentio conviviorum semel incidit, tuque sic carmen nobis vel ad aliam causam personamque compositum sedulo exposcis, ut me ejus edendi diutius habere non possis hæsitatorem, suscipe libens quod temporibus Augusti Majoriani, cum rogatu cujusdam sodalis ad cœnam conveniremus, in Petri librum, magistri epistolarum, subito prolatum subitus effudi, meis quoque contubernalibus, dum rex convivii circa ordinandum moras nectit oxygarum, Domnulo, Severiano atque Lampridio paria pangentibus (jactanter hoc dixi, imo meliora) quos undique urbium adscitos Imperator in unam civitatem, invitator in unam cœnam forte contraxerat. Id moræ tantum, dum genera metrorum sorte partimur. Placuit namque pro caritate collegii, licet omnibus eadem scribendi materia existeret, non uno tamen epigrammata singulorum genere proferri, ne quispiam nostrum qui cæteris dixisset exilius, verecundia primum, post morderetur invidia. Etenim citius agnoscitur in quocumque recitante, si quo cæteri metro canat, an eo quoque scribat ingenio. Tu vero tunc oportunius subjecta laudabis, cum totum te socio indulseris. Non enim justum est ut censor incipias cum severitate discutere, quod non potuit amicus cum serietate dictare.

Age, convocata pubes;
Locus, hora, mensa, causa

elles te sont proposées, quelquefois de les proposer aux autres; exerce-toi à ce genre d'étude, même pendant tes loisirs.

Mais, puisqu'il est question de festins, et que tu me demandes avec tant d'empressement des vers composés sur quelque sujet que ce soit, et pour une personne quelconque, je ne peux hésiter plus long-temps à satisfaire ton désir; reçois donc ceux que j'improvisai du temps de Majorianus Auguste, à l'occasion du livre de Pétrus, grand maître des lettres. Un de mes amis m'avait invité à souper avec Domnulus, Sévérianus et Lampridius, que l'empereur avait appelés de différens lieux en une même ville, et qui se trouvaient alors réunis en un même repas; tandis que le roi du festin donne ses ordres pour le premier service, mes trois convives écrivaient aussi des vers comme moi, que dis-je? c'est trop de présomption, ils écrivaient des vers meilleurs que les miens. La seule chose qui nous retarda, ce fut le temps que nous mîmes à tirer au sort le mètre qui devait échoir à chacun de nous. Par égard les uns pour les autres, quoique nous eussions à traiter le même sujet, nous convînmes pourtant de le traiter en des mètres divers, afin d'épargner à celui dont la pièce aurait été inférieure à celle des autres, l'humiliation d'abord, et ensuite l'envie; car il est aisé, lorsque vous débitez des vers composés sur un rhythme employé par un rival, de voir si vous avez le même talent que lui. Pour toi, tu pourras mieux juger de ce que je te soumets, lorsque tu te seras abandonné tout entier à la joie des festins. Il n'est pas juste, en effet, que tu examines en censeur sévère ce que ton ami n'a pu écrire avec un esprit parfaitement calme.

« Sus donc, brillante jeunesse rassemblée autour de « moi; le lieu, l'heure, le moment, le sujet, tout vous

Jubet ut volumen istud,
Quod et aure et ore discis,
Studiis in astra tollas.
Petrus est tibi legendus,
In utraque disciplina
Satis institutus auctor.
Celebremus ergo, fratres,
Pia festa litterarum.
Peragat diem cadentem
Dape, poculis, choreis
Genialis apparatus.

Rutilum toreuma bysso,
Rutilasque ferte blattas,
Recoquente quas aheno
Melibœa fucat unda,
Opulentet ut meraco
Bibulum colore vellus.
Peregrina det supellex
Ctesiphontis ac Niphatis
Juga texta, belluasque
Rapidas vacante panno,
Acuit quibus furorem
Bene ficta plaga cocco,
Jaculoque seu forante
Cruor incruentus exit.
Ubi torvus, et per artem
Resupina flexus ora,
It equo, reditque telo
Simulacra bestiarum
Fugiens fugansque Parthus.

Nive pulchriora lina
Gerat orbis, atque lauris
Hederisque pampinisque
Viridantibus tegatur.
Cytisos, crocos, amellos,
Casias, ligustra, calthas
Calathi ferant capaces,
Redolentibusque sertis
Abacum torosque pingant.

« nous tout ce que l'on récite avec le brodequin, donnez-
« nous tout ce que l'on déclame avec le cothurne, don-
« nez-nous tout ce que les orateurs, tout ce que les
« poètes ont produit de plus admirable : Pétrus est au-
« dessus de tout cela. Nous avons enfin cet ouvrage
« écrit en prose et en vers, dans lequel il a pris un
« chemin difficile et des routes inextricables. L'auteur
« aborde tous les genres et obtient tous les suffrages; de
« côté et d'autre on le vante, les hommes plus doctes
« célèbrent sa louange. Loin d'ici et la source d'Hyp-
« pocrène, et les ondes Aganippiques, et Apollon qui
« chante accompagné des Muses, et Minerve qui préside
« à l'harmonie ; loin de nous toutes ces fictions, un Dieu
« mortel les surpasse.

« L'empereur, le sénat, l'ordre équestre et le peuple
« romain ont admiré la parole de cet homme ; les places
« publiques, les temples, les cités, les campagnes re-
« tentissent encore d'applaudissemens. Le Pô et les villes
« de la Ligurie s'enorgueillissent avec amour d'un tel
« nourrisson. Les cités que baigne le Rhône célèbrent
« aussi sa gloire, et l'Ibère sauvage imitera le Gaulois.
« La renommée de Pétrus ne s'arrêtera pas dans ces
« régions, elle volera jusques aux lieux où soufflent
« l'Eurus, l'Aquilon, l'Auster et le Zéphyr. »

Ecce dum quæro quid cantes, ipse cantavi. Tales enim nugas in imo scrinii fundo muribus perforatas, post annos circiter viginti profero in lucem, quales pari tempore absentans, cum domum rediit, Ulysses invenire potuisset. Proinde peto ut præsentibus ludicris libenter ignoscas. Illud vero nec verecunde, nec impudenter injungo, ut quod ipse de familiaris mei integro libro pronuntiavi, hoc tu quasi sollicitatus exempli necessitate de meo sentias. Vale.

EPISTOLA XIV.

SIDONIUS BURGUNDIONI SUO SALUTEM.

Dupliciter excrucior quod nostrum uterque lecto tenetur; nihil enim est durius quam cum præsentes amici dividuntur communione languoris; quippe si accidat, ut nec intra unum conclave decumbant, nulla sunt verba, nulla sunt solatia, nulla denique mutui oratus vicissitudo. Itaque singulis mœror ingens, isque plus de altero; nam parum possis, quanquam et infirmus, periclitante quem diligas, tibi timere. Sed Deus mihi, fili amantissime,

Voilà qu'en cherchant quelque chose que tu puisses chanter, j'ai chanté moi-même. De semblables bagatelles qui reposaient au fond de mon coffre et que rongeaient les rats, je les mets au jour après vingt ans, dans l'état où Ulysse, qui fut absent un nombre égal d'années, eût pu les trouver à son retour. Je te prie donc de vouloir bien te montrer indulgent pour ce badinage. Mais je te le recommande sans modestie, comme sans impudeur; le jugement que j'ai porté sur tout le livre de mon ami, porte-le, toi aussi, à mon exemple, sur mes compositions. Adieu.

LETTRE XIV.

SIDONIUS A SON CHER BURGUNDIO, SALUT.

Je suis doublement chagrin de ce que nous sommes tous deux alités. Il n'y a rien de si dur pour des amis présens que de se voir séparés l'un de l'autre par une même maladie; car s'ils ne couchent point dans la même chambre, ils ne peuvent ni s'entretenir, ni se consoler, ni s'entr'aider. Ils éprouvent donc chacun en particulier une grande affliction, et s'attristent l'un sur l'autre; car l'on ne peut guère, quoique malade, appréhender pour soi, quand celui que l'on aime se trouve en danger. Cependant, mon fils bien-aimé, Dieu vient de m'ôter

pro te paventi validissimum scrupulum excussit, quia pristinas incipis vires recuperare. Diceris enim jam velle consurgere, quodque plus opto, jam posse. Me certe taliter consulis, et sollicitudine prope præcoqua quæstiunculis litterarum, jam quasi ex asse vegetus exerces, audire plus ambiens, etsi adhuc æger, Socratem de moribus quam Hippocratem de corporibus disputantem; dignus omnino, quem plausibilibus Roma foveret ulnis, quoque recitante crepitantis Athenæi subsellia cuneata quaterentur. Quod procul dubio consequebare, si pacis locique conditio permitteret, ut illic senatoriæ juventutis contubernio mixtus erudirere. Cujus te gloriæ pariter ac famæ capacem, de orationis tuæ qualitate conjecto, in qua decentissime te nuper pronuntiante, quæ quidem scripseras extemporaliter, admirabantur benevoli, mirabantur superbi, morabantur periti. Sed ne impudenter verecundiam tuam laudibus nimiis ultro premamus, præconia tua justius de te quam tibi scribimus. Hoc potius unde est causa sermonis intromittamus.

Igitur interrogas per pugillatorem, quos recurrentes asseram versus, ut celer explicem, sed sub exemplo. Ii nimirum sunt recurrentes qui, metro stante, neque litteris loco motis, ut ab exordio ad terminum, sic a fine releguntur ad summum. Sic est illud antiquum :

Roma tibi subito motibus ibit amor.

Et illud :

Sole medere pede, cde perede melos.

une terrible inquiétude à ton sujet, car j'apprends que tu recouvres tes forces ; l'on dit que tu veux te lever, et, ce qui m'est bien plus agréable, que tu le peux déjà. Tu me consultes, et, avec une sollicitude un peu hâtive, tu m'adresses quelques petites questions littéraires, comme si tu étais entièrement rétabli; quoique malade encore, tu aimes bien mieux entendre Socrate discourant sur l'ame, qu'Hippocrate dissertant sur les corps. Tu serais bien digne des tendres applaudissemens de Rome, tu mériterais d'entendre les bancs de l'Athénée retentir à ta parole, et tu pourrais obtenir sans doute cet honneur, si le temps et les lieux permettaient que tu te formasses dans les rangs de la jeunesse sénatoriale. Ce qui me fait penser que tu serais capable d'arriver à une telle gloire et à un tel renom, c'est le mérite de ce discours que tu avais écrit à la hâte et que tu débitas naguère avec une dignité qui te faisait applaudir par tes amis, admirer par les hommes difficiles, estimer par les connaisseurs. Mais je ne veux pas blesser ta modestie en te donnant des louanges outrées, et je fais ton éloge plutôt que je ne te l'adresse. Venons-en donc à ce qui fait l'objet de cette lettre.

Tu me pries, par le porteur, de t'expliquer au plus tôt ce que j'entends par des vers rétrogrades, et de t'en donner des exemples. On appelle ainsi des vers qui, sans que la mesure soit dérangée ni les lettres changées de place, présentent les mêmes mots, soit qu'on les lise dans leur ordre naturel, soit qu'on remonte de la fin au commencement. Tel est cet ancien vers :

Roma tibi subito motibus ibit amor.

Et cet autre :

Sole medere pede, ede perede melos.

Necnon habentur pro recurrentibus, qui pedum lege servata, etsi non per singulos apices, per singula tamen verba replicantur, ut est unum distichon meum, qualia reor et quidem legi multa multorum, quod de rivulo lusi, qui repentino procellarum pastus illapsu, publicumque aggerem confragoso diluvio supergressus, subdita culta viæ inundaverat, quanquam depositurus insanam mox abundantiam, quippe quam pluviis appendicibus intumescentem, nil superna venæ perennis pondera inflarent. Igitur istic, nam viator adveneram, dum magis ripam quam vadum quæro, tali jocatus epigrammate, per turbulenti terga torrentis, his saltem pedibus incessi:

Præcipiti modo quod decurrit tramite flumen
Tempore consumptum jam cito deficiet.

Hos si recurras, ita legitur:

Deficiet cito jam consumptum tempore flumen
Tramite decurrit quod modo præcipiti.

Ecce habes versus, quorum syllabatim mirere rationem. Cæterum pompam, quam non habent, non docebunt. Sufficienter indicasse me suspicor, quod tu requirendum existimasti. Simile quiddam facis et ipse, si proposita restituas, eque diverso, quæ repeteris expedias. Namque eminet tibi thematis celeberrimi votiva redhibitio, laus videlicet pero-

On appelle encore vers rétrogrades ceux qui conservent la même mesure pour les pieds, en reprenant non pas chaque lettre, mais chaque mot, depuis le dernier jusqu'au premier; tel est ce distique (et j'ai lu beaucoup de vers de ce genre) que j'ai fait sur un petit ruisseau, qui, s'étant tout-à-coup grossi par un orage, avait inondé le grand chemin et les terres labourées des environs, mais qui devait bientôt perdre la folle exubérance de ses eaux gonflées par des pluies passagères, puisqu'il n'avait d'ailleurs aucune source féconde pour l'alimenter encore. J'arrivai là, et, tout en cherchant la rive plutôt que le gué, je me mis à faire ces vers badins; ce fut du moins avec de tels pieds que je franchis ce torrent débordé :

Præcipiti modo quod decurrit tramite flumen,
Tempore consumptum jam cito deficiet.

En retournant ces vers, tu les liras ainsi :

Deficiet cito jam consumptum tempore flumen
Tramite decurrit quod modo præcipiti.

Voilà des vers dont tu peux examiner la disposition syllabe par syllabe; au reste, ne va pas leur demander l'élégance qu'ils sont loin d'avoir. Je crois t'avoir indiqué suffisamment ce que tu désirais savoir. C'est à toi maintenant de m'obliger en faisant ce que je te propose, et en m'envoyant ce que je viens à mon tour te demander. Tu as un magnifique devoir à remplir, car tu m'as promis de prononcer publiquement cet éloge de Jules César,

randa, quam edideras Cæsaris Julii. Quæ materia tam grandis est, ut, studentum si quis fuerit ille copiosissimus, nihil amplius in ipsa debeat cavere, quam ne quid minus dicat. Nam si omittantur quæ de titulis dictatoris invicti scripta Patavinis sunt voluminibus, quis opera Suetonii, quis Juventii Martialis historiam, quisve ad extremum Balbi ephemeridem fando adæquaverit? Sed tuis ceris hæc reservamus. Officii magis nostri est auditoribus scamna componere, et præparare aures fragoribus intonaturis, dumque virtutes tu dicis alienas, nos moliamur tuas dicere. Neque vereare me quospiam judices Catonianos advocaturum, qui modo invidiam, modo ignorantiam suam fictæ severitatis velamine tegant; quanquam imperitis venia debetur; cæterum quisquis ita malus est, ut intelligat bene scripta, nec tamen laudet, hunc boni intelligunt, nec tamen laudant.

Proinde curas tuas hoc metu absolvo; faventes audiunt cuncti, cuncti foventes, gaudiisque quæ facies recitaturus, una fruemur. Nam plerique laudabunt facundiam tuam, plurimi ingenium, toti pudorem. Non enim minus laudi feretur, adolescentem, vel, quod est pulchrius, pene adhuc puerum, de palæstra publici examinis tam morum referre suffragia, quam litterarum. Vale.

que tu as mis au jour. La matière est si riche, que l'écrivain le plus fécond ne doit rien tant appréhender que de rester au-dessous du sujet. Quand on ne parlerait pas des éloges que l'historien de Padoue a décernés à l'invincible dictateur, qui pourrait jamais égaler le style de Suétonius dans ses œuvres, celui de Juventius Martialis, dans son Histoire, ou enfin celui de Balbus dans son Ephéméride? Mais ceci est un soin qui te concerne; mon devoir, à moi, c'est de préparer des bancs à tes auditeurs, de disposer les oreilles à entendre le fracas des applaudissemens, et de célébrer ta louange pendant que tu prononceras l'éloge d'autrui. Ne crains pas que j'amène des juges graves comme Caton, et qui déguisent sous le voile d'une sévérité simulée leur jalousie ou leur ignorance. L'on doit, il est vrai, de l'indulgence à l'inhabileté; cependant, s'il est des hommes assez méchans pour ne pas louer un ouvrage qu'ils savent trouver bien écrit, les gens de bien ne les louent pas eux non plus, tout en sachant les reconnaître pour habiles.

Ainsi donc, ne va pas te tourmenter d'une vaine crainte; tout le monde t'écoutera avec bienveillance, tout le monde applaudira, et nous jouirons ensemble du plaisir que ta parole nous procurera. La plupart loueront ton éloquence, beaucoup vanteront ton génie, tous s'émerveilleront de ta modestie; car, pour un jeune homme, ou, ce qui est plus beau, pour un enfant, en quelque sorte, il n'est pas moins glorieux d'obtenir les applaudissemens du public à cause de son caractère, que de les obtenir à cause de ses talens. Adieu.

EPISTOLA XV.

SIDONIUS GELASIO SUO SALUTEM.

Probas, neque deprecor, me deliquisse; deliqui quippe, qui necdum nomine tuo ullas operi meo litteras junxerim. Sed tamen scribis tum quod erraverim veniabile fore, si quod et ipse decantes mittam ab exemplo, quia scilicet Tonantio meo, ad parem causam futuras usui litteras bimetras miserim. Præter hoc quereris paginam meam, si resolvatur in lusum, solis hendecasyllabis frequentari. Qua de re, trochaica garrulitate suspensa, senariolos aliquos plus requiris. Servio injunctis; tu modo placidus accipias, sive odam hanc ipsam mavis vocare, sive eclogam. Nam metrum diu infrequentatum durius texitur.

Jubes, amice, nostra per volumina
Modis resultet incitatioribus
Ferox iambus et trochæus hactenus,
Pigrasque bigas et quaterna tempora
Spondeus addat, ut moram volucripes
Habeat parumper insitam trimetria;
Resonetque mixtus ille pes celerrimus,

LETTRE XV.

SIDONIUS A SON CHER GELASIUS, SALUT.

Tu prétends que je t'ai offensé, et c'est une chose que j'avoue franchement, car je t'ai offensé en ne mettant dans ce recueil aucune lettre qui porte ton nom. Tu ajoutes cependant que ma faute sera pardonnable, si je t'envoie quelque chose que tu puisses chanter, comme j'ai envoyé à mon ami Tonantius une lettre en prose et en vers pour le même usage. Tu te plains, en outre, de ce que mes pages, lorsqu'elles prennent le ton badin, n'admettent que des hendécasyllabes; tu veux donc que, renonçant à mes trochées, je t'adresse de préférence des vers de six pieds. Je t'obéis; reçois d'une manière bienveillante cette pièce que tu pourras appeler ode ou églogue, comme tu voudras. On a de la peine à écrire dans un genre qne l'on n'a pas abordé depuis long-temps.

« Tu veux, ô mon ami, que je fasse retentir dans
« mon volume le cruel iambe et le trochée; tu veux que
« le spondée amène ses biges paresseux et ses quatre
« temps, afin que le rapide trimètre éprouve quelque
« retard; tu veux que je fasse résonner ce pied si léger
« qui jadis, à bon droit, emprunta son nom de la

Bene nuncupatus quondam ab arte Pyrricha,
Loco locandus undecumque in ultimo ;
Spondam daturus et subinde versui,
Modo in priore parte, nunc in extima
Anapæstus, ipse quanquam et absolutius
Pronuntietur, cum secuta tertia
Geminæ brevique longa adhæret syllaba.

Quæ temperare vix valet gregarius
Poeta, ut ipse cernis esse Sollium.
In pectine errat, nec per ora concava
Vaga lingua flexum competenter explicat;
Epos sed istud aptius paraverit
Leo, Leonis aut secutus orbitas
Cantu in latino, cum prior sit attico,
Consentiorum qui superstes est patri,
Fide, voce, metris, ad fluenta Pegasi
Cecinisse dictus omniforme canticum ;
Quotiesque verba Graia carminaverit,
Tenuisse celsa junctus astra Pindaro,
Montemque victor isse per biverticem
Nulli secundus inter astra Delphica.
At uterque vatum si lyræ poeticæ
Latiare carmen aptet absque dorico,
Venusina, Flacee, plectra ineptus exeras,
Iapygisque verna cycnus Aufidi,
Atacem sonare cum suis oloribus,
Cana et canora colla victus, ingemas.

Nec ista sola sunt perita pectora,
Licet et peritis hæc peritiora sint.
Severianus ista rhetor altius,
Afer vaferque Domnulus politius,
Scholasticusque sub rotundioribus
Petrus camœnis dictitasset acrius,
Epistolaris usquequaque nec stylus
Virum vetaret ut stupenda pangeret.
Potuisset ista semper efficacius,
Humo atque gente cretus in Ligustide
Proculus, melodis insonare pulsibus

« danse pyrrhique, et qu'il faut toujours mettre à la der-
« nière place ; tu veux que je fasse paraître l'anapeste
« qui doit quelquefois servir de limite au commence-
« ment ou à la fin du vers, et qui n'est anapeste que
« lorsqu'une troisième syllabe longue vient après deux
« syllabes brèves.

« Un poète ordinaire, comme tu vois que l'est ton
« ami Sollius, ne sait guère mélanger avec bonheur ces
« diverses espèces de pieds ; ma voix impuissante n'en-
« fante que des sons vagues et indécis. L'homme qui
« peut le mieux réussir dans ce genre de vers, c'est
« Léo ; c'est encore celui qui, marchant à la suite de
« Léo, se trouve le second dans la poésie latine, et oc-
« cupe le premier rang dans la poésie grecque ; c'est celui
« qui survit au père des Consentius. Il a écrit sur les bords
« de la fontaine de Pégase toutes sortes de vers admi-
« rables ; dans ses poésies grecques, il s'élève jusqu'aux
« nues à côté de Pindare, et, sur la double colline,
« aucun poète ne brille autant que lui. Mais lorsque ces
« deux hommes manient la lyre latine seulement, la
« lyre de Flaccus paraît muette, et le cygne de l'Aufidus
« vaincu gémira de voir le triomphe des cygnes har-
« monieux de l'Atax.

« Et ce ne sont pas là nos seuls poètes habiles, quoi-
« qu'ils soient plus habiles que les autres. Le rhéteur
« Sévérianus montrerait plus d'élévation ; l'Africain
« Domnulus, plus de politesse et d'élégance ; le docte
« Pétrus, plus de vigueur et d'harmonie ; et l'habitude
« du style épistolaire n'empêcherait point celui-ci de
« composer des vers admirables. Le Ligurien Proculus
« déploierait sur sa lyre mélodieuse des sons plus ra-
« vissans, lui qui, dans ses vers délicats, rivalise avec

Limans faceta quæque sic poemata,
Venetam lacessat ut favore Mantuam;
Homericæque par et ipse gloriæ
Rotas Maronis arte sectans compari.
Ego corde et ore jure despicabilis,
Quid inter hosce, te rogante, garriam,
Loquacitatis impudentiam probans,
Animique vota destituta litteris?
Sed quid negabo nec pudore territus?
Amor timere nescit; inde parui.

Ignosce desueta repetenti, atque ob impleta quæ jusseras, nihil amplius quam raritatis indulgentiam præstolaturo. Cæterum mihi similia post si jusseris, quo queam magis fieri obsequens, curabis ad vicem carminis aut dictare quæ cantem aut saltare quæ rideam. Vale.

EPISTOLA XVI.

SIDONIUS FIRMINO SUO SALUTEM.

Si recordaris, domine fili, hoc mihi injunxeras ut hic nonus libellus, peculiariter tibi dictatus, cæteris octo copularetur, quos ad Constantium scripsi,

« Mantoue la Vénète, et, se mettant au niveau de la « gloire homérique, s'avance l'égal de Virgile.

« Moi qui n'ai rien de noble ni dans les pensées, ni « dans le style, que pourrais-je dire, même à ta de- « mande, au milieu de ces personnages illustres, sans « tomber en un verbiage importun, et sans montrer « que mon style est loin de répondre à mes désirs? Que « te refuser, cependant, lorsque la honte elle-même ne « peut m'arrêter? L'amour ne connaît pas la crainte: « voilà pourquoi je t'ai obéi. »

Ne sois pas difficile, car je me suis remis à un travail interrompu depuis long-temps; après avoir condescendu à ta demande, je n'ai d'autre droit à l'indulgence, que mon peu d'exercice dans cette matière. Du reste, si tu m'imposes par la suite une pareille obligation, tu auras soin, pour que je puisse te satisfaire plus facilement, ou de me dicter des choses que je puisse chanter, ou d'exécuter une danse qui puisse me faire rire. Adieu.

LETTRE XVI.

SIDONIUS A SON CHER FIRMINUS, SALUT.

Si tu te le rappelles, seigneur fils, tu m'avais ordonné d'ajouter ce neuvième livre, écrit spécialement pour toi, aux huit autres livres que j'ai adressés à Constantius,

virum singularis ingenii, salutaris consilii, certe in tractatibus publicis cæteros eloquentes, seu diversa sive paria decernat, præstantioris facundiæ dotibus antecellentem. Sponsio impleta est, non quidem exacte, sed vel instanter. Nam peragratis forte diœcesibus, cum domum veni, si quod schedium temere jacens chartulis putribus ac veternosis continebatur, raptim coactimque translator festinus exscripsi, tempore hiberno nil retardatus quin actutum jussa complerem, licet antiquarium moraretur insiccabilis gelu pagina et calamo durior gutta, quam judicasses imprimentibus digitis non fluere, sed frangi. Sic quoque tamen compotem officii prius agere curavi, quam duodecimum nostrum, quem Numæ mensem vos nuncupatis, Favonius flatu teporo pluviisque natalibus maritaret. Restat ut, te arbitro, non reposcamur res omnino discrepantissimas, maturitatem celeritatemque. Nam quotiens liber quispiam scribi cito jubetur, non tantum honorem spectat auctor a merito, quantum ab obsequio. De reliquo, quia tibi nuper ad Gelasium virum sat benignissimum missos iambicos placuisse pronuntias, per hos te quoque Mitylenæi oppidi vernulas munerabor.

Jam per alternum pelagus loquendi
Egit audacem mea cymba cursum,
Nec bipertito timuit fluento
Flectere clavum.

personnage d'un talent remarquable, d'une prudence salutaire, et qui, dans les affaires publiques, l'emporte par son éloquence merveilleuse sur les orateurs les plus habiles, soit qu'il soutienne le même avis, soit qu'il soutienne un avis contraire. Voilà ma promesse remplie, si ce n'est avec exactitude, du moins avec empressement. Car, après avoir parcouru mon diocèse, je me suis mis, une fois de retour chez moi, à chercher les lettres qui pouvaient se trouver çà et là dans mes vieux papiers, à les faire copier aussitôt et à la hâte, sans être empêché par l'hiver, qui régnait alors, d'accomplir ton ordre à l'heure même, quoique le copiste fût retardé par le froid qui ne permettait point à la page de sécher, et qui rendait les gouttes d'encre trop dures à la plume, de sorte qu'elles semblaient moins couler que se briser sous les doigts de l'écrivain. J'ai tâché, toutefois, de mettre fin à l'œuvre avant que les zéphyrs, de leurs tièdes haleines et de leurs bienfaisantes rosées, vinssent féconder notre douzième mois, que vous appelez, vous, le mois de Numa. Ne va pas maintenant chercher dans ce livre des choses bien opposées, la perfection et la célérité; car, toutes les fois que l'on demande à un auteur de composer un ouvrage en peu de temps, il a droit à des éloges, moins sous le rapport du mérite que sous le rapport de l'obéissance. Au reste, puisque tu as été content, me dis-tu, des iambes que j'ai envoyés dernièrement à Gélasius, personnage si bon, je vais te récompenser par le don que je te fais de ces petits esclaves de Mitylène.

« Déjà, pilote audacieux, j'ai fait voler mon vaisseau « sur la mer de la prose et sur celle de la poésie; je n'ai « pas craint de diriger le gouvernail au sein des flots « périlleux.

Solvit antennas, legit alta vela,
Palmulam ponit manus, atque transtris
Littori junctis, petit osculandam
Saltus arenam.

Mussitans quanquam chorus invidorum
Prodat hirritu rabiem canino,
Nil palam sane loquitur pavetque
Publica puncta.

Verberant puppem, quatiunt carinam,
Ventilant spondas laterum rotundas,
Arborem circa volitant sinistræ
Sibila linguæ.

Nos tamen rectam comite arte proram,
Nil tumescentes veriti procellas,
Sistimus portu, geminæ potiti
Fronde coronæ :

Quam mihi indulsit populus Quirini,
Blattifer vel quam tribuit senatus,
Quam peritorum dedit ordo consors
Judiciorum ;

Cum meis poni statuam perennem
Nerva Trajanus titulis videret,
Inter auctores utriusque fixam
Bibliothecæ ;

Quamque post visus prope post bilustre
Tempus, accepi capiens honorem
Qui patrum ac plebis simul unus olim
Jura gubernat.

« L'antenne baissée, les voiles pliées, déjà ma main
« quitte l'aviron ; déjà je touche au rivage fortuné, et
« je m'élance sur le sable et le baise avec transport.

« La rage de mes ennemis pousse des murmures ;
« semblables à des chiens qui menacent, ils grondent
« en grinçant des dents, et n'osent pourtant éclater,
« retenus par la crainte d'un public équitable.

« Les sifflemens de l'envie frappent la poupe, agitent
« la quille de mon vaisseau, en assiégent les flancs
« arrondis, et voltigent autour du mât.

« Néanmoins, habile nocher, sans redouter la tem-
« pête, j'arrive au port la proue droite, et l'on ceint
« mon front d'une double couronne.

« L'une m'a été donnée par le peuple romain, par le
« sénat qui revêt la pourpre, par l'avis unanime de juges
« habiles ;

« Alors que Nerva Trajan voyait s'élever à mon hon-
« neur une statue glorieuse, placée entre les statues des
« fondateurs des deux bibliothèques.

« L'autre couronne, je l'ai reçue, lorsque, après environ
« deux lustres, on m'a vu à Rome de nouveau, et que
« j'ai été honoré de la charge qui, seule à présent,
« maintient les droits du peuple et du sénat.

Præter heroos, joca multa multis
Texui pannis; elegos frequenter
Subditos senis pedibus rotavi
Commate bino.

Nunc per undenas equitare suetus
Syllabas, lusi celer; atque metro
Sapphico creber cecini, citato
Rarus iambo.

Nec recordari queo quanta quondam
Scripserim primo juvenis calore,
Unde pars major utinam taceri
Possit et abdi!

Nam senectutis propiore meta
Quidquid extremis sociamur annis,
Plus pudet si quid leve lusit ætas
Nunc reminisci.

Quod perhorrescens ad epistolarum
Transtuli cultum genus omne curæ,
Ne reus cantu petulantiore,
Sim reus actu;

Neu puter solvi per amœna dicta,
Schema si chartis phalerasque jungam,
Clerici ne quid maculet rigorem
Fama poetæ.

Denique ad quodvis epigramma posthac

« Auteur de vers héroïques, souvent je me suis exercé « dans les poésies légères; souvent j'ai tourné des vers « élégiaques, et de ces vers à double césure, qui marchent « sur six pieds.

« Souvent encore ma plume s'est familiarisée avec les « vers de onze syllabes; souvent j'ai chanté en vers « sapphiques, mais j'ai rarement employé l'iambe rapide « et précipité.

« Je ne puis me rappeler combien d'ouvrages me sont « échappés dans la première chaleur de la jeunesse. Plût « à Dieu que la plus grande partie fût tombée dans un « profond oubli!

« Car, plus nous approchons de la limite dernière et « des dernières années de la vie, plus aussi nous éprou- « vons de honte à la pensée des frivoles productions de « notre jeunesse.

« Moi-même, tout effrayé, je me suis consacré entiè- « rement au genre épistolaire; coupable déjà par la liberté « de mes chants, je craindrais de le devenir par celle de « mes actions.

« Je craindrais qu'on ne pensât que la gaîté de mes « poésies influe sur mon ame, si je recherche les grâces « et les charmes de l'art; je craindrais que la réputation « du poète ne portât quelque atteinte à la vie pure et « austère du ministre de Dieu.

« Non, je ne me laisserai plus aller à écrire quelque

Non ferar pronus, teneroque metro
Vel gravi, nullum cito cogar exhinc
Promere carmen.

Persecutorum nisi quæstiones
Forsitan dicam meritosque cœlum
Martyres mortis pretio parasse
Præmia vitæ.

E quibus primum mihi psallat hymnus
Qui Tolosatem tenuit cathedram,
De gradu summo Capitoliorum
Præcipitatum.

Quem negatorem Jovis ac Minervæ,
Et crucis Christi bona confitentem
Vinxit ad tauri latus injugati
Plebs furibunda;

Ut per abruptum bove concitato
Spargeret cursus lacerum cadaver,
Cautibus tinctis calida soluti
Pulte cerebri.

Post Saturninum volo plectra cantent
Quos patronorum reliquos probavi,
Anxio duros mihi per labores
Auxiliatos.

Singulos quos nunc pia nuncupatim
Non valent versu cohibere verba,
Quos tamen chordæ nequeunt sonare,
Corda sonabunt.

« pièce que ce soit ; ni vers tendres, ni vers sérieux, je « n'écrirai plus rien désormais.

« Je reprendrai peut-être mes chants, mais ce sera « pour célébrer les martyrs, dont le courage, vainqueur « des tortures, a mérité le ciel et gagné la récompense « de l'éternelle vie.

« Avant tout, je célébrerai dans mes hymnes le « pontife qui occupa le siége de Toulouse, et qui fut « précipité du haut du Capitole.

« Refusant d'offrir de l'encens à Jupiter et à Minerve, « il confessait hautement la croix salutaire du Christ ; « soudain la populace furieuse l'attache à la queue d'un « taureau indompté,

« qui l'emporte dans sa course effrénée. Ses membres « déchirés en pièces sont dispersés, et sa cervelle fu- « mante rejaillit, brisée par les cailloux.

« Après Saturnin, c'est vous que je chanterai, vous « que j'ai choisis pour patrons, et qui m'avez secouru « dans mes jours orageux.

« Vous tous dont les noms sacrés ne sauraient se « placer un à un dans mes vers ; si les cordes de ma lyre « ne peuvent pas vous célébrer, mon cœur du moins « vous bénira. »

Redeamus in finem ad oratorium stylum, materiam præsentem proposito semel ordine terminaturi, ne si epilogis musicis opus prosarium clauserimus, secundum regulas Flacci, ubi amphora cœpit institui, urceus potius exisse videatur. Vale.

Revenons au style épistolaire ; terminons cet ouvrage par le genre que nous avons adopté d'abord ; car donner un épilogue en vers à un ouvrage de prose ce serait, comme dit Flaccus, faire un vase grossier après avoir commencé une amphore.

NOTES.

LETTRE PREMIÈRE.

Firminus, né dans la ville d'Arles, était d'une famille distinguée; les trois évêques, disciples de St. Césaire, qui ont écrit la vie de ce prélat, donnent de grands éloges à Firminus, parce qu'il reçut le jeune religieux, venu de Lerins à Arles pour y rétablir sa santé. « Erat igitur Firminus illustris et timens Deum, et proxima illius materfamilias Gregoria, illustrissima feminarum in urbe Arelatensi, quorum studio et vigilantia curaque circa clerum et monachos, circaque cives et pauperes civitatis prædictæ reddebatur illustrior.... Qui S. Cæsarium ad se causa misericordiæ recoeperunt. » *Act. Sanct.*, 27 Aug., pag. 65.

Sirmond conjecture que le Firminus des Bollandistes, et celui de notre auteur, est bien le même personnage; il pense encore que c'est à lui qu'Ennodius adresse la 8.e lettre de son livre I.er, et la 7.e du livre II. Voyez, pour de plus amples détails, l'*Hist. litt. de la France*, tom. II, pag. 684.

C. Secundus. — C. Plinius Cœcilius Secundus, que nous appelons Pline le Jeune. Il a composé dix livres de lettres, mais Sidonius n'en compte que neuf, parce que le dernier ne contient que la correspondance de Pline et de Trajan. Symmaque n'aurait également que neuf livres, à prendre ainsi les choses, car les lettres du dixième ne sont plus adressées à des particuliers. Des épistolographes se sont arrêtés, après Sidonius, au nombre neuf, comme Avite de Vienne,

ainsi que l'atteste Grégoire de Tours ; *Hist.* II, 34. Le même historien nous apprend que Ferréolus, évêque d'Uzès, avait composé « libros aliquot epistolarum, quasi Sidonium secutus, » *Ibid.* VI, 7 ; mais il ne désigne pas le nombre de livres.

LETTRE II.

Euphronius, évêque d'Autun. Sid. *Epist.* VII, 8.

Origenes. — « Origène est un des hommes qui ont fait le plus d'honneur au christianisme naissant ; aussi fut-il cruellement persécuté par les païens et par les chrétiens. Il donna une preuve très-douloureuse et très-peu équivoque de la bonne foi avec laquelle il voulait garder sa virginité. Ses écrits, condamnés chez les Grecs, jouissaient de la plus haute estime dans les Gaules. Il me semble pourtant que St. Sidonius, en sa qualité d'évêque, pousse l'admiration un peu trop loin, quand il en fait un saint. L'Eglise a reproché à Origène d'être tombé dans plusieurs erreurs, et ne lui a point su gré d'avoir osé sur lui-même ce qu'Abailard ne subit qu'à son corps défendant. »

Sauvigny, auteur de cette note, suppose très-gratuitement que Sidonius fait un saint d'Origène.

LETTRE III.

Faustus était originaire de la Grande-Bretagne ; son éloquence lui avait acquis de la réputation au barreau. Il tâcha néanmoins d'enfouir tous ses talens dans la solitude, mais il ne put arriver à son but. On s'empressa d'autant plus de rendre justice à son mérite, que seul il paraissait le méconnaître. Il fut élu troisième abbé de Lerins, vers 433 ou 434, et, pendant environ vingt-sept ans qu'il gouverna ce monastère, il en soutint la réputation et la régularité par sa vigilance et par ses exemples.

Faustus avait succédé à St. Maximus dans la dignité d'abbé de Lerins; il lui succéda aussi dans celle d'évêque de Riez, en 462, et mérita d'être exilé pour sa foi. Il avait eu le courage d'écrire contre les Ariens, malgré la tyrannie d'Evarix. C'est la persécution qui est la pierre de touche du vrai zèle. Faustus, rendu à la liberté en 484, se dévoua tout entier au bien de ses peuples, et mourut dans un âge avancé. On a de lui un traité *De Gratia Dei et humanæ mentis libero arbitrio*, divisé en deux livres, puis quelques opuscules et quelques lettres, dans la *Bibliothèque des Pères*, tom. VIII, pag. 523 - 558. Quoique les écrits de Faustus aient été flétris avec justice, sa mémoire n'a pas été flétrie, parce qu'il écrivait avant que l'Eglise eût condamné comme hérétiques les sentimens qu'il a professés : son nom était autrefois dans le Catalogue des Saints, de Gennadius ; mais Molanus, *De Martyrologiis*, cap. XIII, a montré qu'il n'a jamais été mis dans le Catalogue des Saints par l'Eglise romaine, et qu'il ne se trouve pas dans le Martyrologe d'Usuard. Simon Bartel, auteur d'un livre intitulé : *Historica et chronologica præsulum sanctæ Regiensis Ecclesiæ nomenclatura ;* Aquis-Sextiis, Et. David, 1636, in-8, a mis à la fin de son ouvrage une *Apologie* de Faustus, que les curieux pourront consulter. Pour de plus amples détails, voyez l'*Hist. litt. de la France*, tom. II, pag. 585 - 619;

— Longueval, *Hist. de l'Eglise gallicane*, tom. II, *passim*; — et Tillemont, *Mém.*, tom. XVI, pag. 408 et suiv.

Per has civitates. — Sirmond et Savaron pensent que Sidonius écrivit cette lettre pendant son exil à Bordeaux, où il était auprès d'Euric, roi des Visigoths, en guerre alors avec les Romains. Sidon. *Epist.* VIII, 9.

Barbarismus morum. — St. Jérôme a dit : « Apud christianos solœcismus est magnus et vitium turpe quid narrare, vel facere. » *In Helvidium.*

Lugdunensis Ecclesiæ. — Celle dont il est parlé au II.e livre, lettre 10.e Le P. Sirmond croit que, parmi les Homélies qui nous restent sous le nom d'Eusèbe, quelques-unes ont été composées par Faustus de Riez, et Sedulius Scotus en cite d'autres, dans son Recueil sur St. Matthieu, qui ont encore été attribuées à Faustus.

LETTRE IV.

« Le roi des Goths regardait Græcus comme le seul évêque qui lui eut donné des preuves essentielles de dévouement, surtout à l'occasion du traité conclu avec les Romains, quand ceux-ci lui sacrifièrent lâchement l'Auvergne. Les lecteurs peuvent se ressouvenir de la lettre de Sidonius à Græcus, laquelle a rapport à ce traité; tout ce que soupçonnait Sidonius alors était arrivé. Cependant Sidonius ne cessa d'écrire à Græcus les lettres les plus affectueuses; il porte même l'adulation jusqu'à lui dire qu'il est le plus vénérable des ministres du Seigneur. Il est vrai que Græcus était celui des évêques qu'Euric et son successeur considéraient le plus, et que Sidonius ne laisse échapper aucune occasion de flatter ses persécuteurs. » (Note de Billardon de Sauvigny.)

LETTRE V.

On ne sait pas quel siége occupait Julianus, à qui cette lettre est adressée.

Initam pactionem. — Il s'agit de la paix entre Julius Népos et Euric; elle fut rompue par celui-ci.

LETTRE VI.

Le P. Sirmond pense que l'évêque Ambrosius est le même que celui auquel Ruricius adressa la 43.e lettre du II.e livre de ses ouvrages.

Ulysseas ceras. — Il était décrété que quand un homme aurait passé devant les Sirènes sans se précipiter vers elles, ces filles des eaux périraient. Ulysse amena pour elles ce jour fatal. Tout son équipage se boucha les oreilles avec de la cire; pour lui, les oreilles libres, il se fit attacher à un grand mât. Le navire passa ainsi le parage mélodieux, sans qu'il arrivât d'accident. Les matelots étaient privés de l'usage de l'ouïe, le chef de l'usage de ses jambes; les uns ne songeaient pas à se précipiter vers les cantatrices

marines qu'ils n'entendaient pas ; l'autre suppliait ses amis de le délier, mais il suppliait en pure perte. *Biog. univ.* partie. mythol., article Sirènes. — *Odyssée*, chant XII.e

---

LETTRE VII.

Remigius (Saint) évêque de Rheims et apôtre des Français, naquit vers 438, de parens nobles, qui faisaient leur demeure à Laon ou dans les environs de cette ville. Dès sa première jeunesse il fit de rapides progrès dans les lettres, et se rendit recommandable par la sainteté de sa vie. Son mérite parut un motif suffisant pour le dispenser de l'âge prescrit par les canons, et, à vingt-deux ans, il fut placé malgré lui sur le siége pontifical de Rheims (*raptus potius quam electus ;* ce sont les termes de Hincmar), l'an 496. Hincmar de Rheims et Flodoard, trompés par Frédegaire (*Hist. Franc. Epitom.*, cap. XXI), disent : « Clovis reçut le baptême, et six mille Français le reçurent avec lui à la fête de Pâques du Seigneur. » Avitus, contemporain, assure que ce fut à la fête de Noel ; son témoignage est assurément plus décisif. Dubos a essayé d'expliquer cette contradiction ; *Hist. crit.*, etc., tom. II, pag. 76 et suiv. Le nouveau prélat s'occupa dès-lors, avec une ardeur incroyable, des fonctions de son ministère. Il priait et méditait ; il éclairait le peuple confié à ses soins. Rémigius dut à ses vertus la faveur de Khlovig, dans le temps que ce prince professait un culte étranger. Il parvint enfin, avec le secours de Ste. Khlotilde, à toucher le cœur de ce monarque, l'instruisit des mystères du christianisme, et le baptisa, dans l'église de Rheims, la veille de Noel.

Trois mille seigneurs français suivirent l'exemple de leur maître ; et bientôt, dans toutes les Gaules, on vit la croix s'élever sur les ruines du paganisme. Rémigius, poursuivant son ouvrage,

fonda des églises, les pourvut de pasteurs et de tous les objets nécessaires à la pompe du culte divin. En 499, un seigneur français, nommé Eulogius, fut condamné à mort et privé de ses biens, pour crime de lèse-majesté. Le saint pontife obtint par ses prières la remise de la peine, et Eulogius reconnaissant voulut le forcer d'accepter un de ses domaines (c'était la terre d'Epernai, suivant les auteurs du *Gallia christiana*); mais Rémigius ne consentit à recevoir cette terre qu'en payant, pour sa valeur, cinq mille livres d'argent, et en fit don à sa cathédrale. On ne voit pas sans surprise que l'évêque de Rheims n'ait assisté à aucun des conciles qui s'assemblèrent si fréquemment, de son temps, dans les Gaules. Toutefois, il tint en 517 un synode, dans lequel il eut le bonheur de ramener à la foi catholique un évêque arien, qui était venu pour disputer contre lui. Il écrivit, en 523, au pape Hormisdas, pour le féliciter de son élection; mais sa lettre ne nous est connue que par la réponse du pontife. Avec l'autorisation du Saint-Siége, il établit des évêques à Tournai, Laon, Arras, Térouanne et Cambrai. En 530, il consacra St. Médard évêque de Noyon. Le vénérable Rémigius mourut, suivant l'opinion la plus probable, le 13 janvier 533, à l'âge d'environ 95 ans, dont il avait passé plus de 70 dans l'épiscopat. Ses reliques furent placées, l'an 852, dans une église de Rheims, le 1.er octobre, jour auquel l'Eglise célèbre sa fête. Les Normands ayant fait une irruption en Champagne, Hincmar se retira dans Epernai, emportant le corps de St. Rémigius. Enfin, le pape Léon IX, en 1099, le transféra dans l'abbaye qui porte le nom de ce glorieux apôtre. *Biog. univ.*, art. Remi (St.)

Sidonius ne pouvait trouver des termes assez énergiques pour exprimer l'admiration que lui causaient l'ardente charité et la pureté de cœur avec lesquelles Rémigius offrait les saints mystères. Sidon. *Epist.* VIII, 14. A ne considérer que ses talens naturels, il pourrait encore passer pour un des plus grands hommes de son temps. On loue particulièrement en lui une éloquence solide et brillante, qui le rendait maître des cœurs. Il en donna des preuves dans un recueil de harangues, ou, comme on parlait alors, de *déclamations* qu'il rendit public. Cet ouvrage est perdu; mais Sidonius, bon connaisseur, nous en donne la plus noble idée dans la lettre par laquelle il en félicite l'auteur.

Il nous reste de Rémigius *quatre lettres*, insérées dans divers recueils de conciles et d'actes relatifs à l'histoire de France, ainsi que dans l'*Histoire de la métropole de Rheims*, par Marlot.

La première, et aussi la plus intéressante, est celle qu'il écrivit à Khlovig pour le consoler de la perte de sa sœur Albofledis, morte presque aussitôt après son baptême, et que ce prince aimait d'une tendre affection. Cette lettre est un des plus anciens monumens de notre histoire; c'est le motif qui nous a portés à la traduire, et à mettre le texte à la suite de notre version.

« *Au Seigneur illustre par ses mérites, le roi Chlodovée, Rémigius Evêque.*

« Je suis vivement affligé de la tristesse que vous inspire la perte de votre sœur de glorieuse mémoire, Albofledis. Mais nous pouvons nous consoler, parce qu'elle est sortie de ce monde si pure et si pieuse, que nos souvenirs doivent lui être consacrés bien plutôt que nos larmes. Elle a vécu de manière à laisser croire que le Seigneur, en l'appelant aux cieux, lui a donné place parmi ses élus. Elle vit pour votre foi; si elle est dérobée au désir que vous avez de sa présence, le Christ l'a ravie pour la combler des bénédictions qui attendent les vierges. Il ne faut pas la pleurer maintenant qu'elle lui est consacrée, maintenant qu'elle brille devant le Seigneur de sa fleur virginale, dont elle resplendit comme d'une couronne, récompense de sa virginité. A Dieu ne plaise que les fidèles aillent pleurer celle qui mérita de répandre la bonne odeur du Christ, afin de pouvoir, heureuse médiatrice, appuyer efficacement leurs demandes! Bannissez donc, Seigneur, la tristesse de votre ame; commandez à votre affliction, et, vous élevant à de plus hautes pensées, pour ramener la sérénité dans votre cœur, donnez-vous tout entier au gouvernement de votre royaume. Qu'une sainte allégresse reconforte vos membres; une fois que vous aurez dissipé le chagrin qui vous assiége, vous travaillerez mieux au salut. Il vous reste un royaume à administrer, à régir, sous les auspices de Dieu. Vous êtes le chef des peuples, et vous tenez en main le gouvernail de l'état. Que vos sujets ne voient pas leur prince se consumer dans l'amertume et le deuil, eux qui sont accoutumés, grâce à vous, à ne voir que des choses heureuses. Soyez vous-même votre propre consolateur, rappelez cette force d'ame qui vous est naturelle, et que la tristesse n'offusque pas plus long-temps vos brillantes qua-

lités. Le trépas récent de celle qui vient d'être unie au chœur des vierges, réjouit, j'en suis sûr, le monarque des cieux.

« En saluant votre gloire, j'ose vous recommander mon ami le prêtre Maccolus, que je vous adresse. Excusez-moi, je vous prie, si, au lieu de me présenter devant vous, comme je le devais, j'ai eu la présomption de vous consoler en paroles. Néanmoins, si vous m'ordonnez par le porteur de cette lettre de vous aller trouver, méprisant la rigueur de l'hiver, oubliant l'aspérité du froid, ne regardant pas aux fatigues de la route, je m'efforcerai, avec le secours du Seigneur, d'arriver jusqu'à vous. »

« Domino illustri meritis, Chlodoveo Regi, Remigius Episcopus.

« *Angit me et satis angit vestræ causa tristitiæ, quod gloriosæ memoriæ germana vestra transiit Albofledis. Sed consolari possumus, quia talis de hac luce discessit, ut recordatione magis suscipi debeat quam lugeri. Illius enim vitæ fuit, quod adsumpta credatur a Domino, quæ a Deo electa migravit ad cœlos. Vivit vestræ fidei, et si est conspectus desiderio recepta, Christus implevit ut benedictionem virginitatis acciperet, quæ sacrata non est lugenda, quæ fragrat in conspectu Domini flore virgineo, quo scilicet et corona tecta, quam pro virginitate suscepit. Absit ut a fidelibus lugeatur, quæ bonus Christi odor esse promeruit, ut per eum, cui placet, auxilium possit conferre poscentibus. Dominus meus, repelle de corde tuo tristitiam, animo rite composito regnum sagacius gubernate, erectiora sumentes studio serenitatis consilia. Læto corde membra conforta; mœroris torpore discusso, acrius invigilabis ad salutem. Manet vobis regnum administrandum, et Deo auspice procurandum. Populorum caput estis, et regimen sustinetis. Acerbitate ne te videant in luctu affici, qui per te felicia videre consueverunt. Esto ipse tuæ animæ consolator, vigorem illius providentiæ continens ingenitæ, ne tristitia candorem tuæ menti subducat. De ejus præsente transitu, quæ choris est juncta virgineis, ut credo, Rex gaudet in cœlo.*

« *Salutans gloriam vestram*, et *commendo familiarem meum presbyterum Maccolum, quem direxi. Quæso ut tanti habeatis ignoscere, qui quod occursum debui, exhortatoria destinare verba præsumpsi. Tamen per harum bajulum, si jubetis ut vadam, contempta hiemis asperitate, frigore neglecto, itineris labore calcato, ad vos, auxiliante Domino, pervenire contendam.* » Du Chesne, *Francorum Scriptores coætanei*, tom. I, pag. 849.

Albofledis, nous venons de le dire, mourut peu de jours après son baptême; les dernières lignes de la lettre de Rémigius montrent sensiblement que cette princesse et son frère Khlovig avaient été baptisés en hiver, et aux fêtes de Noel, comme l'atteste Avitus dans une lettre au prince frank, pour le féliciter sur sa conversion.

C'est le lieu, ce nous semble, de placer ici deux remarques de l'abbé Dubos. « Il est sensible, dit-il, en lisant les auteurs du sixième siècle, que par le mot *regnum*, qui se trouve dans le texte latin (de Rémigius) on n'entendait point toujours *un règne*, *un royaume*, ni *régner* par *regnare*, mais que souvent on entendait simplement, *gouvernement* et *gouverner*. — Quoiqu'il fallût entendre *royaume* par *regnum* dans la lettre de St. Rémy, on ne devrait point être surpris de lui voir traiter ailleurs le gouvernement de Clovis, d'*administration*, de gestion faite pour un autre. Jusqu'à la cession des Gaules que Justinien fit aux rois francs, saint Rémy et les autres Romains n'ont dû regarder ces princes que comme officiers de l'empire. » Dubos, *Hist. crit.*, tom. II, pag. 16.

La seconde lettre de Rémigius est encore adressée à Khlovig; elle fut écrite à l'occasion de la guerre qu'il était sur le point d'entreprendre contre les Visigoths, commandés par Alaric II, en 507. Théodoric, roi d'Italie, qui était beau-père d'Alaric et beau-frère de Khlovig, n'avait rien omis pour éteindre les premières étincelles de division entre ces deux princes; toutes ses démarches furent inutiles; Khlovig voulait la guerre qu'il jugeait utile et à l'Etat et à la Religion : il la déclara.

Rémigius l'ayant appris, crut devoir lui donner quelques avis paternels, et lui écrivit en ces termes :

« *Au Seigneur illustre par ses mérites, le roi Chlodovée, Rémigius, salut.*

« Il s'est répandu jusqu'à nous un grand bruit, que vous entreprenez une seconde expédition militaire. Ce n'est pas chose nouvelle que tu sois tel que tes pères ont toujours été. Tu dois surtout faire en sorte de ne te point écarter des vues du Seigneur, qui a récompensé ton mérite et ta modération, en t'élevant à une place éminente : on a coutume de dire, c'est la fin qui fait juger de l'action. Tu dois choisir des conseillers qui puissent donner de l'éclat à ta gloire. Tu dois mettre dans ton bénéfice militaire de la décence et de la retenue ; tu dois honorer tes prêtres, et recourir en tout à leurs avis. Si tu vis en bonne intelligence avec eux, ta province restera plus ferme. Soulage tes peuples, console les affligés, protége les veuves, nourris les orphelins; par-là tu leur apprendras à t'aimer et à te craindre. Que la justice vienne de ta bouche; il ne faut rien demander aux pauvres ni aux étrangers; ne reçois ni présent, ni quoi que ce soit. Que ton prétoire soit ouvert à tous, et que personne n'en sorte la tristesse dans le cœur. Tu possèdes les richesses paternelles; qu'elles te servent pour racheter les captifs, et les rendre à la liberté. Si quelqu'un paraît en votre présence, qu'il ne s'aperçoive pas qu'il est étranger. Montre-toi agréable avec les jeunes, traite les affaires avec les vieillards, si tu veux être obéi, si tu veux être regardé comme un homme digne de commander. »

« Domino insigni et meritis magnifico, Chlodoveo regi, Remigius Ep iscopus.

« *Rumor ad nos magnus pervenit, administrationem vos secundam rei bellicæ suscepisse. Non est novum ut cœperis esse sicut parentes tui semper fuerunt. Hoc in primis agendum, ut Domini judicium a te non vacillet, ubi tui meriti, qui per industriam humilitatis tuæ ad summum culminis pervenit; quia quod vulgo dicitur, ex fine actus hominis probatur. Consiliarios tibi adhibere*

debes, qui famam tuam possint ornare. Et beneficium tuum castum, et honestum esse debet, et sacerdotibus tuis honorem debebis deferre, et ad eorum consilia semper recurrere. Quod si tibi bene cum illis convenerit, provincia tua melius potest constare. Cives tuos erige, afflictos releva, viduas fove, orphanos nutri, si potius ut quem erudies, ut omnes te ament et timeant. Justitia ex ore vestro procedat, nihil sit sperandum de pauperibus vel peregrinis, ne magis dona aut aliquid accipere velis. Prætorium tuum omnibus pateat, ut nullus exinde tristis abcedat. Paternas quascumque opes possides, captivos exinde liberabis, et a jugo servitutis absolves. Si quis in conspectu vestro venerit, peregrinum se esse non sentiat. Cum juvenibus jocare, cum senioribus tracta, si vis regnare, nobilis judicari. » Du Chesne, *ibid.*

Dubos suppose que cette lettre fut adressée à Khlovig, lors de son avènement au trône ; nous ne savons sur quelles autorités il s'appuie. Tout ce qu'il y a d'historiens embrasse un autre sentiment ; du reste, on peut voir son *Hist. crit. de la Monarchie française*, tom. I, pag. 620 et suiv.

Ce sont là, pour ainsi dire, les préparatifs de guerre que Rémigius proposait au roi, pour attirer sur ses armes la protection du Seigneur. La bataille se livra dans le champ de Voclade, à dix milles et au midi de Poitiers, près de Champagné-St-Hilaire et de Vivonne, entre les deux petites rivières de Vonne et de Clouère. (Voyez la dissertation de l'abbé Lebœuf sur ce sujet, dans les *Dissertations sur l'Histoire ecclésiastique de Paris*, tom. I, pag. 304. Vouillé est trop près de Poitiers pour répondre à l'indication de Grégoire de Tours, *Hist. des Francs*, 24.) Après un sanglant combat, où le fils d'Apollinaris Sidonius perdit la vie à la tête des nobles d'Auvergne, où Khlovig tua de sa propre main Alaric son rival, et où lui-même faillit périr d'un coup de lance, les Visigoths furent entièrement défaits.

La troisième lettre de Rémigius est une réponse à quelques évêques qui lui avaient reproché son indulgence à l'égard d'un prêtre nommé Claude, coupable d'une faute grave, et que Rémigius s'était contenté d'admettre à la pénitence, au lieu de le dégrader : elle respire la charité la plus vive. Dans la quatrième, enfin, Rémigius reproche à Falcon, évêque de Tongres, d'avoir méconnu les droits de son métropilitain. Ces lettres respirent non-seulement une fer-

meté et une vigueur épiscopale, mais elles conservent encore quelques traits des beautés du style que Sidonius admirait dans les autres écrits du pontife de Rheims. Néanmoins, la diction se ressent de la décadence où l'on se précipitait si rapidement ; elle est raide et contournée.

On a, sous le nom du saint prélat, un *Testament*, par lequel il institue l'Eglise de Rheims son héritière. Dom Rivet regarde cette pièce comme supposée; Mabillon, Ducange et Ceillier en soutiennent l'authenticité. Quelques éditeurs attribuent à Rémigius un *Commentaire sur les Epîtres de St. Paul*, publié dès le XVIe siècle, sous le nom de Hannon, évêque de Halberstad, puis de Primase, évêque en Afrique. Le savant Villalpandus l'a revendiqué pour l'archevêque de Rheims, dans l'édition de Rome, 1598, in-fol. On l'a donné depuis à St. Rémigius, évêque de Lyon ; mais on sait que c'est l'ouvrage de Rémigius, moine de l'abbaye de St. Germain d'Auxerre.

Il existe un grand nombre de *Vies* de St. Rémigius de Rheims ; mais il n'en est malheureusement aucune qui puisse satisfaire un lecteur judicieux. Celle qu'on trouve dans les *Œuvres* de Fortunat est abrégée d'une plus ancienne, dont elle a peut-être causé la perte. On trouvera les titres de celles qu'ont publiées Hincmar, Marlot, Cerisiers, le P. Dorigny, etc., dans la *Biblioth. hist. de France*, tom. I, pag. 15, — 29, — 95; mais on doit consulter principalement l'*Hist. litt. de France*, tom. III, pag. 156, — 166; le *Gallia christiana;* le Recueil de Godescard; l'*Histoire de l'Eglise Gallicane* du P. Longueval, tom. II, pag. 110 à 521, et la *Biog. univ.*, art. Remy (St.).

Nous avons de l'abbé Clément un panégyrique de Rémigius, qui se fait lire avec intérêt.

LETTRE VIII.

Junctis abjunctisque regionibus. — Unies par la foi, séparées par la distance des lieux, suivant l'explication de Savaron.

Gabaoniticæ servitutis. — L'auteur fait allusion à ce qui est rapporté au IXe chapitre de *Josué*. Les habitans de Gabaon, pour se soustraire à la servitude, vinrent au-devant de Josué et des anciens d'Israel réclamer leur alliance, et dirent qu'ils arrivaient d'un pays lointain. Grâce à ce mensonge, les Gabaonites furent épargnés; mais Josué, quand il connut leur fourberie, les appela et leur parla ainsi :

« Pourquoi avez-vous voulu nous tromper, disant : Nous habitons loin de vous, tandis que vous êtes au milieu de nous?

« C'est pourquoi vous serez maudits, et il n'y aura aucun de vous qui ne coupe du bois et qui ne porte de l'eau dans la maison de mon Dieu. »

LETTRE IX.

In commune. — Sidonius emploie souvent ce mot, dont la signification est assez difficile à saisir en cet endroit. *Epist.* III, 2; VII, 4.

Satis loquentiæ, sapientiæ parum. — Nous avons corrigé cet endroit d'après les meilleures éditions de Salluste, qui portent *loquentiæ* et non pas *eloquentiæ*. Voy. *Cat.* V. Il y a une grande différence entre ces deux mots, car autre chose est un discoureur, autre chose un orateur. « Julius Candidus non invenuste solet dicere *aliud esse eloquentiam*, *aliud loquentiam;* nam eloquentia vix uni aut alteri, hæc vero, quam Candidus *loquentiam* appellat, multis atque etiam impudentissimo cuique maxime contingit. » Plin. *Epist.* V, 20.

Circensibus ludis abfuerunt. — Avec *adfuerunt*, qui se trouve dans Sirmond, il n'est pas possible d'avoir un sens raisonnable.

Riochatus. — Il paraît qu'il venait d'être nommé à un évêché de Bretagne; peut-être était-il breton, comme Sidonius.

Fausto. — L'auteur joue sur le nom Faustus, qui signifie *heureux*.

Opus operosissimum. — Nous n'avons plus cet ouvrage. Voy. l'*Hist. litt. de la France*, tom. II, pag. 616.

Deuteronomio adstipulante. — Au *Deutéronome*, XXI, 11—13, il est dit :

« Si vous voyez parmi les captifs une femme belle, que vous aimiez et que vous vouliez épouser,

« Vous l'introduirez dans votre maison ; elle rasera sa chevelure et se coupera les ongles ;

« Et elle quittera le vêtement avec lequel elle a été prise, etc. »

Prytaneum. — Le *Prytanée*, édifice public d'Athènes, dans lequel étaient entretenus les *prytanes*, les administrateurs de la république. A une époque où l'on affectait de revêtir de noms anciens les institutions modernes (1795), on donna aux lieux d'instruction consacrés à la jeunesse le nom de *Prytanée*, qui ne convenait guère à des colléges. Courtin, *Encyclopédie moderne*.

Zeusippus. — Philosophe grec ; Diogène Laerce le nomme Speusippe, liv. IV. Voy. la *Biog. univ.*, art. Speusippe.

Annos jam dextra numeraverit. — Les anciens marquaient les nombres avec les doigts de la main gauche, depuis l'unité jusqu'à cent ; pour exprimer les centaines et les mille, ils se servaient de la main droite. Voyez Pline, XXXIV, 7. — Juvénal, voulant marquer le grand âge de Nestor, a dit, *Sat.* X, 249 :

« . . . . . Suos jam dextra computat annos. »

Nous croyons, du reste, avec le P. Sirmond, que Faustus n'était pas à sa centième année, mais que l'auteur fait une hyperbole.

LETTRE X.

Apruncculus, évêque de Langres. Greg. Turon. *Hist.* II, 23. Cœlestius, que Sidonius appelle *votre frère*, était-il clerc ou esclave, ou était-il en même temps l'un et l'autre ? On sait que les esclaves étaient poursuivis comme fugitifs; les clercs étaient-ils poursuivis de la même manière ? Je crois que oui, quand ils se trouvaient attachés au service particulier de la maison de l'église ou de l'évêque. Les évêques avaient certainement des clercs pour domestiques. Grégoire de Tours, avant même d'être évêque, se faisait servir par des clercs. Voyez le chapitre 33.e du I.er livre des *Miracles de saint Martin.*

Injuriosi. — C'est un nom propre ; Sirmond écrit ce mot par une lettre minuscule.

LETTRE XI.

Orésius était Espagnol. Il y avait déjà douze ans (*tres olympiadas*) que Sidonius était évêque lorsqu'il lui écrivit, ce qui, selon Baronius, répond à l'année 484.

Plus arcus manui, etc. — C'est une imitation de Claudien, qui a dit, *in Paneg. Theodori*, v. 185 - 188 :

« Nec me quid valeat natura fortior usus
Præterit, aut quantum neglectæ defluat arti.
Desidis aurigæ non audit verbera currus,
Nec manus agnoscit, quem non exercuit, arcum. »

LETTRE XIII.

Tonantius était fils de Tonantius Ferréolus et de Papianilla.

Platonico Madaurensi. — Madaure, ville d'Afrique, est la patrie d'Apulée, philosophe platonicien, célèbre par sa *Métamorphose*, hyperboliquement appelée l'*Ane d'or*. « Quæstiones convivales, dit Macrobe, *Saturn.* VII, 3, proponas, vel ipse dissolvas. » Ce genre d'amusement, ajoute-t-il, n'est pas tellement frivole que les anciens ne s'en soient occupés, comme on le voit par quelques écrits d'Aristote, de Plutarque et d'Apulée. » Trad. de Ch. de Rosoy.

Petri librum, magistri epistolarum. — Sauvigny traduit cela par « Le livre des Lettres de maître Pierre. » D'aussi ridicules bévues ne sont pas rares chez lui. Dans la lettre 12.e du VIII.e livre, il dit à Trigétius : « Un espace de douze milles à franchir est un obstacle qui vous arrête, vous qui avez suivi M. Caton dans les déserts sablonneux de Leptis ? »

Pétrus était secrétaire d'état sous Majorianus ; l'auteur lui donne de grands éloges, *Carm.* V. On ne sait quel est l'ouvrage dont il parle ici. Voy. l'*Hist. litt. de la France*, tom. II, pag. 439 et suiv.

Civitatem. — La ville d'Arles où Majorianus et Sidonius se trouvaient en 461.

Meliboea. — Virgile a dit, *Æn.* V, 251 :

« Purpura Mæandro duplici Meliboea cucurrit. »

Et Lucrèce, *De Nat. rerum*, II, 499 :

« . . . . . Meliboeaque fulgens
Purpura Thessalico concharum tincta colore. »

Ce dernier auteur fait évidemment allusion à Mélibée, ville de Thessalie ; quelques écrivains pensent que Virgile voulait parler de l'île Mélibée, dans l'Oronte, fleuve de Syrie, et ajoutent que le murex et la pourpre ne sont pas rares dans cette contrée.

Ctesiphontis ac Niphatis. — L'auteur veut parler des tapisseries babyloniennes, qui représentaient pour l'ordinaire des combats ou des chasses d'animaux féroces. Ammien Marcellin, racontant (Livre XXIV) le séjour de Julien dans le territoire de Ctésiphon, s'exprime ainsi : « Diversorium opacum et amœnum, gentiles picturas per omnes ædium parietes ostendens, regis bestias venatione multiplici trucidantis ; nec enim apud eos pingitur aliud præter varias cædes et bella. » — Ctésiphon était une ville peu éloignée de Babylone ; le Niphate est une montagne d'Arménie, qui désigne ici l'Arménie elle-même. *Ctesiphontis ac Niphatis juga texta*, est-il ic pour exprimer la représentation de la prise de Ctésiphon et de l'Arménie, ou bien seulement pour signifier les montagnes qui environnent Ctésiphon et les sommets du Niphate ?

Amellos. — L'amelle est une fleur que Virgile décrit au IV.e livre des *Géorgiques*.

Thymelem Palemque. — C'est-à-dire : « Doctas artem pulsandorum instrumentorum, quibus in thymele utuntur. « Facciolato. — Le mot *thymele* désigne la tribune où étaient placés les joueurs d'instrumens et les musiciens du théâtre.

Pale signifie lutte, palestre, etc. Sidonius dit, *Carm.* XXIII, 302 :

« Cannas, plectra, jocos, palem, rudentem. »

Tepidas ad officinas. — Nous avouons que nous ne comprenons pas ce vers. Les commentateurs sont muets; dans les endroits faciles, ils s'épuisent en citations et en notes.

Alumno. — Ceci ferait croire que Pétrus était né en Italie et non pas dans les Gaules, comme semblent le dire les savans auteurs de *l'Hist. litt. de la France.*

Servan de Sugny a imité ces vers :

« Amis, célébrons une fête
En l'honneur du sacré vallon;
Quand le jour meurt sur l'horizon,
A la gaîté que tout s'apprête.
Etalons des vases brillans,
Déployons la pourpre éclatante
Que trois fois la chaudière ardente
Reçut dans ses flots pétillans.
Que les tissus de l'Arménie
Déroulent leurs riches tableaux :
J'aime à voir le tigre en furie
Qui court devant les javelots,
Et de son sang, en noirs ruisseaux,
Colore au loin l'herbe fleurie;
J'aime à voir le Parthe guerrier,
Au front terrible, à l'œil sauvage,
La lance en main, sur son coursier,
Cherchant et fuyant le carnage.

Amis, sur un riche banquet
Plaçons cette étoffe ondoyante,
Et du safran et du muguet
Répandons la fleur odorante;
Mêlons le tendre serpolet
Et la tulipe à peine éclose;
Mêlons l'amelle et le vaciet,
Mêlons le troène et la rose;
Fixons nos mobiles cheveux;
Que sur la flamme frémissante
L'encens brille et s'élève aux cieux;
Qu'une lumière étincelante
De toutes parts frappe les yeux;
Dédaignons la graisse fumante,
Ne brûlons que l'encens des dieux.
Que douze valets hors d'haleine
Apportent, sur des plateaux d'or,
Ou sur le précieux ébène,
Des mets plus précieux encor.
Unissons au jus de la treille
L'amome et le nard odorant;
Que le thym, la rose vermeille
Ornent le cristal transparent.
Dansons sur un lit de verdure,
Le front paré de mille fleurs;
Imitons la grotesque allure,
Le cri sauvage et les fureurs
De la bacchante échevelée;
Loin de nous long-temps exilée,
Que Polymnie, en ce beau jour,
Et Thalie enfin rappelée
Chantent nos jeux et leur retour. »

LETTRE XIV.

Morabantur. — Nous ne comprenons pas le sens de ce mot dans cette phrase.

Pugillatorem. — Qui fert pugillares, tabellarius. Voy. Facciolato.

Patavinis, etc. — Il ne nous reste plus rien aujourd'hui de ce que l'historien de Padoue a écrit sur Jules César. Ce travail existait du temps de Sidonius, et Symmaque l'avait connu. *Epist.* IV, 17.

Juventius Martialis. — D'autres écrivent *Viventius*. Peut-être est-ce Gargilius Martialis, auteur d'une Vie de César, et cité par Vopiscus, *in Probo ;* par Lampridius, *in Alexandro.*

Ephemeridem. — Plutarque et Servius, sur le XI.e livre de l'*Enéide*, parlent bien d'une *Ephéméride* de Jules César; mais nous ne connaissons que notre auteur qui mentionne un livre écrit par Balbus, et intitulé *Ephéméride*. Hirtius dédia à Balbus le VIII.e livre qu'il ajouta aux *Commentaires* de César.

La fin de cette lettre nous donne une idée des exercices que l'on faisait soutenir aux jeunes gens, quand ils suivaient un cours d'éloquence.

LETTRE XV.

Pyrricha. — La *pyrrhique* était une danse militaire des Grecs ; on la nommait *pyrrhique* soit de Pyrrhus, fils d'Achille, « que l'on regarde comme un des premiers qui ait dansé tout armé, pour honorer les funérailles de son père ; soit d'un certain Pyrrichus, crétois ou lacédémonien, que quelques autres font l'inventeur de cette sorte de danse ; ou peut-être du mot grec πυρ, *ignis*, à cause du feu et de la vivacité qui en faisait le caractère... On appelait *pyrrichius* le pied qui dominait dans les poésies que l'on chantait en dansant la pyrrhique, et ce pied, qui était composé de deux syllabes brèves, convenait parfaitement à la vitesse de cette danse. » *Mém. de l'Acad. des Inscript. et Belles-Lettres*, tom. I, pag. 119 - 120.

Consentiorum. — Consentius III ; voy. l'*Hist. litt. de la France*, tom. II, pag. 653 et suiv.

Fluenta Pegasi. — La source d'Hippocrène, que le cheval Pégase fit jaillir en frappant la terre d'un coup de pied.

Aufidi. — Fleuve de la Pouille, aujourd'hui l'Offanto. Pour le mot *verna*, voy. Sidon. *Epist.* I, 8.

Atacem. — L'Aude.

Severianus. — Voyez, sur ce poète et rhéteur, l'*Hist. litt. de la France*, tom. II, pag. 509.

Proculus. — Voy. le même ouvrage, tom. II, pag. 538.

LETTRE XVI.

Dioecesibus. — Ce mot est mis ici dans le sens de *parochia*, comme dans plusieurs actes des conciles du même siècle, qui donnent quelquefois à *parochia* le sens de *diœcesis*. Notre auteur pourtant a distingué ailleurs ces deux expressions. « Nulla, dit-il, in desolatis cura diœcesibus parochiisque. » *Epist.* VII, 6.

Maritaret. — Dans Claudien, *De Raptu Proserpinæ*, II, 89, *maritare* signifie, comme ici, *féconder :*

« . . . . . Glebas fecundo rore maritat. »

Mitylenæi oppidi vernulas. — S'imaginerait-on que ces *petits esclaves de Mitylène* ne sont autre chose que des vers sapphiques? C'est pourtant la vérité. On sait que Sappho, qui a donné son nom au vers sapphique, était de Mitylène. Voy. les *Poésies de Sappho, traduites en français, avec le texte en regard, précédées d'une Notice sur la vie de cette femme célèbre, et accompagnées de notes et d'un choix polyglotte d'imitations en vers des principales pièces ;* par C. Breghot du Lut; Lyon, imprim. de Louis Perrin, 1835, grand in-8.° Ce beau travail d'un de nos plus savans Lyonnais se trouve à la suite des *Odes d'Anacréon, traduites en français et en prose par MM. Grégoire et Collombet ; en vers français, par MM. St-Victor, Didot, Veissier Descombes, Fauche, Bignan*, etc., édit. polyglotte, publiée sous la direction de M. Monfalcon ; Paris, Crozet, Didot, Cormon et Blanc, 1835, grand in-8.

Geminæ coronæ. — La statue d'airain qui lui fut élevée à la préfecture de Rome.

Utriusque bibliothecæ. — La bibliothèque latine et la bibliothèque grecque.

Tolosatem. — St. Saturnin, premier évêque de Toulouse. Voy. Baillet, *Vies des Saints*, au 29 novembre. — Grégoire de Tours, *Hist.* I, 28, et Ruinart. Nous avons un excellent *Panégyrique de St. Saturnin*, par l'abbé Mac Carthy; voy. le tom. III.e de ses *Sermons*, pag. 150. Lyon, Rusand, 1835, in-8.°

Capitoliorum. — Le Capitole de Toulouse.

Flacci. —Horat. *Epist.* II, 3 :

« . . . . . Amphora cœpit
Institui, currente rota cur urceus exit? »

Daru traduit ainsi ces deux vers :

« Tu promis une coupe, ignorant ouvrier,
Et ta roue, en tournant, donne un vase grossier. »

VARIANTES.

LIVRE PREMIER.

LETTRE I. *Præsumptiosis.* Voyez Facciolato. L'édition *Princeps*, Elie Vinet, Savaron, etc., lisent *præsumptuosis.*

Silere me. L'édition *Princeps*, Vinet, Pius et Savaron ne mettent pas *me.*

Lividorum. L'édit. *Princeps* et quelques édit. : *lividulorum.*

Sedet. L'édit. *Princeps : sidit.*

LETTRE II. *Forcipibus.* Le P. Sirmond et Savaron : *forpicibus.* C'est une faute d'impression, sans doute; elle se retrouve dans la lettre 13.e du IV.e livre.

Diurnam. Sirmond : *diuturnam.* Cela n'offrirait pas un sens raisonnable. Nous suivons l'édition *Princeps*, Elie Vinet, Savaron, etc.

Religione. C'est ainsi que Sirmond lisait dans son édition in-4, d'après quelques manuscrits. Il y a *ratione* dans l'édit. in-fol., dans l'édit. *Princeps* et dans Vinet. *Religione* présente un sens qui nous sourit plus que l'autre.

LETTRE III. *Amicalibus, inimicalibus.* Edit. *Princeps*, Savaron, etc.: *amicabilibus, inimicabilibus.*

In quam participandam, lisait Sirmond, dans son édit. in-4. La dernière porte *in qua participanda.*

LETTRE V. *Torrentis.* Sirmond : *terrentis*, contre l'édit. *Princeps*. Il nous semble que *terrentis* n'offre pas de sens.

LETTRE VIII. Nebulas *ergo.* Dans Sirmond : *enim*, qui se trouve trois lignes plus haut, et qui ne donne point à la phrase un tour aussi naturel.

LETTRE IX. *Coluisses.* Dans l'édition *Princeps*, dans Savaron, etc.: *consuluisses.*

LETTRE XI. *Frusta.* C'est ainsi qu'on lisait dans la première édit. de Sirmond. La dernière porte *frustra*, qui est inexplicable.

LIVRE DEUXIÈME.

Lettre II. *Tinnibulatos*. Voyez les *Notes*.

LIVRE TROISIÈME.

Lettre II. *Ambitus*. Edit. *Princeps*, Savaron, etc. : *ambitiosus*.

Lettre V. *Ad obitum*. Sirmond a lu *in obitum*. Nous suivons l'édit. *Princeps*.

LIVRE QUATRIÈME.

Lettre II. *Pretiosius*. L'édit. *Princeps* et Savaron ajoutent *est*, qui n'est pas dans Sirmond.

Lettre VIII. *Poposcistis*, d'après l'édit. *Princeps* et Savaron. Il y a le singulier dans le P. Sirmond.

Lettre XI. *Pompa*. Dans quelques édit. : *gemma*.

Lettre XX. *Spectarem* : édit. *Princeps*. Dans quelques édit. : *viderem*.

Lettre XXI. *Primis*. Dans l'édit. *Princeps* et dans quelques autres : *primus*.

Existi : édit. *Princeps*, Elie Vinet. Sirmond porte *existis* ; le sens est également plausible.

Lettre XXII. *Res quidem*. Dans l'édit. *Princeps* on lit : *res est quidem*.

LIVRE CINQUIÈME.

Lettre II. *Geometrica* : édit. *Princeps*. Sirmond porte *geometria*.

Lettre III. *Noster* : édit. *Princeps*. Sirmond a lu *vester*.

Lettre VIII. *Fellis* : édit. *Princeps* ; et quelques autres, *mellis*.

Lettre XIV. *Calentes :* édit. *Princeps.* Sirmond a lu *calenses*, qui n'offre pas de sens.

Lettre XVIII. *Inveniam :* édit. *Princeps* et autres. *Invenio*, dans Sirmond.

Lettre XX. *Fasci cum.* L'édit. *Princeps* et quelques autres ont lu à tort *fascium*, erreur qui s'est aussi glissée dans notre texte, quoique nous ayons traduit d'après le véritable sens de cette Variante.

LIVRE SIXIÈME.

Lettre I. *Arrotanti.* L'édit. *Princeps* porte *ægrotanti.* Dans d'autres imprimés il y a *arroganti.*

LIVRE SEPTIÈME.

Lettre IV. *Sociamur :* édit. *Princeps.* Dans Sirmond, *sociemur.*

Lettre VII. *Falsi :* édit. *Princeps*, suivie par les divers éditeurs. Dans le P. Sirmond, édit. in-fol. seulement, nous lisons *salsi ;* est-ce une faute d'impression ? toujours est-il que le sens qui résulterait de ce mot serait assez plausible.

Lettre VIII. *Civis.* Edit. *Princeps : quisquis.*

Lettre IX. *Educta :* édit. *Princeps.* Il y a dans le P. Sirmond : *educata.*

LIVRE HUITIÈME.

Lettre IX. *Bono cantu :* édit. *Princeps.* Il y a dans Sirmond : *bono cantus.*

Lettre XI. *O necessitas*, etc. Dans l'édition *Princeps* et dans quelques autres on a fait deux vers, mais à tort, de cette phrase que l'on dispose de la manière suivante :

« O necessitas abjecta nascendi,
Vivendi misera, dura moriendi ! »

Lettre XIII. *Promotum. Ad baptismum promotum.* Edit *Princeps.*

LIVRE NEUVIÈME.

Lettre I. *Tuendæ*. Edit. *Princeps : contuendæ*.

Lettre III. *Hic relegor*. Edit. *Princeps* et Sirmond : *hoc relegatus*, qu'il est difficile d'expliquer grammaticalement.

Lettre VII. *Utilius*. C'est ainsi que lisait d'abord Sirmond ; il a mis ensuite *utrivis*, qui n'est point aussi naturel.

Lettre VIII. *Rependo*. C'est ainsi encore que lisait le P. Sirmond, dans son édit. de 1652 ; celle de 1696 porte *repeto*, qui ne veut plus dire la même chose et qui ne cadre point avec l'ensemble de la lettre.

Lettre IX. *Loquentiæ :* édit. *Princeps*, et Vinet. Sirmond et Savaron : *eloquentiæ*. Voyez les *Notes* sur cette lettre.

Abfuerunt : édit. *Princeps*. Voyez les *Notes*.

Istius modi. C'est ce que porte l'édition *Princeps*, suivie par Vinet et Woweren ; le sens que ce mot présente nous paraît préférable à celui que donnerait *istius mundi*, qui se trouve dans Sirmond.

Nec rustice. Ces mots ne se trouvent ni dans l'édit. *Princeps*, ni dans Sirmond, ni dans Savaron, etc. ; ils donnent à la phrase un sens très-naturel ; nous les avons mis d'après Woweren, qui dit les avoir puisés dans un manuscrit.

Lettre XI. *Pervulgat*. Sirmond : *provulgat*.

Lettre XVI. *Dictatus :* édit. *Princeps*, , etc. Vinet a lu *dicatus*.

Schema si chartis. L'édit. *Princeps*, et l'in-4. de Sirmond portent *sic artis ;* cette dernière version présente un sens beaucoup moins plausible que celui de la première, et demande que l'on ponctue de la sorte :

« Schema sic artis phalerasque jungam, etc. »

FIN DU TOME SECOND.